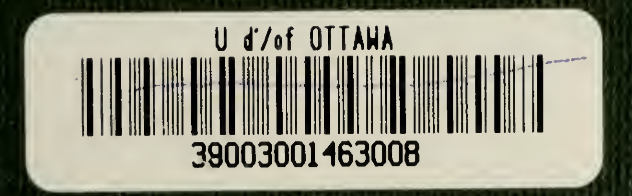

U d'/of OTTAWA
39003001463008



VOYAGES DE COURTÉPÉE

DANS LA PROVINCE DE BOURGOGNE

EN 1776 ET 1777

VOYAGES DE COURTÉPÉE

DANS

LA PROVINCE DE BOURGOGNE

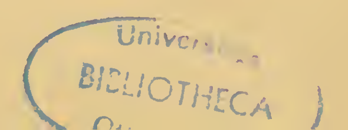
EN 1776 ET 1777

PUBLIÉS PAR

A. DE CHARMASSE & G. DE LA GRANGE



AUTUN
IMPRIMERIE DEJUSSIEU PÈRE ET FILS
1895



EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE

PRÉFACE

Beaucoup de noms sont plus célèbres, en Bourgogne, que celui de Courtépée : peu sont aussi populaires. Si quelques-uns ont acquis, dans leur temps, une renommée plus fastueuse, aucun n'a conservé, de nos jours, autant de sympathie que celui du prêtre modeste à qui la Province a dû le plus original et le plus aimable de ses historiens. Par son absence de prétention doctrinale et de tout lien d'école, sinon de tout art, son œuvre a moins vieilli que celle des plus fameux d'entre ses compatriotes, ses contemporains, et le temps, qui fait si durement sentir son action à l'ouvrage des hommes, a épargné le sien. Qui songerait, en effet, à lire aujourd'hui les œuvres de deux Dijonnais, qui ont eu leur heure de célébrité, Crébillon et Piron, échos épuisés d'un art en complète décadence? Partout, au contraire, l'auteur de la *Description du duché de Bourgogne* est lu, consulté, cité comme une autorité, invoqué comme un témoin aussi sincère qu'éclairé, qui a vu par lui-même les lieux qu'il décrit, et qui a échappé ainsi aux erreurs communes à ceux qui écrivent d'après autrui. Cette popularité durable et grandissante, il la doit à sa méthode, qui est l'art de l'histoire, à la forme qu'il a donnée à son œuvre, à ses procédés d'exécution et au temps où il a conçu sa vaste entreprise. A l'encontre de ses devanciers, qui n'avaient d'attention que pour les personnages et les cités d'importance,

Courtépée a fait la part aux petits et aux humbles : aux hommes utiles, prêtres et laïques, perdus au fond des campagnes, qu'il avait vus à l'œuvre et dont il loue l'obscur dévouement; aux villages les plus ignorés, connus seulement du collecteur, et dont il esquisse l'histoire, traçant un cadre qu'une érudition plus exigeante et moins hâtive n'aura plus qu'à remplir : aucun n'a échappé à son regard. Le moindre hameau même a son article en quelques lignes sobres et précises, où rien d'essentiel n'est omis : situation, nature et productions du sol, industrie naissante dont il encourage les premiers pas, familles notables de chaque localité, événements historiques, fondations religieuses et charitables, chaque chose est à sa place, sans trouble ni confusion et dans un ordre qui permet toujours une recherche prompte et aisée. Toutes ces qualités font de son livre non seulement un guide assez sûr, mais en même temps un tableau très fidèle de ce qu'était, à la veille de la Révolution, cette PROVINCE dans laquelle il voyait l'image même de la patrie, qui, pour lui, était la première de toutes, la Province par excellence, et dont il ne parle jamais qu'avec ce respect, cet amour filial et cet orgueil que l'*Urbs* inspirait aux vieux Romains. Et puis, tout cela allait périr ; institutions, monuments, usages, étaient sur le point de disparaître, et cette destruction prochaine donne en outre à l'œuvre l'importance et l'intérêt d'un document qui a conservé l'image d'un monde disparu.

Courtépée n'était pas un de ces historiens de cabinet, qui se cloîtrent dans les bibliothèques et les archives et qui ne demandent qu'aux livres et aux manuscrits la connaissance du passé. C'était surtout un historien voyageur qui, chaque année, à la fin d'août, au moment où les vacances lui ouvraient les portes de son collège des Godrans, à Dijon, quittait ses écoliers et se mettait en route avec cet appétit de plein air et de locomotion, aiguisé par neuf mois d'enseignement, que connaissent bien ceux que leurs devoirs attachent à une existence sédentaire.

Mais, plutôt que d'aspirer à la Suisse ou au Tyrol, ainsi qu'on le fait de nos jours, il bornait son humeur voyageuse aux coteaux bourguignons, à la vallée de la Saône, aux plaines de la Bresse, aux collines du Charollais et aux Alpes du Morvan. Son but était de recueillir sur place tous les éléments d'une description complète du duché de Bourgogne, sans en omettre aucun. Ainsi allait-il pendant deux mois, chaque année, de village en village, décrivant les lieux, consultant les documents, interrogeant les gens instruits, sans être jamais rebuté par le mauvais état des chemins, l'inégalité de la température et la pauvreté des gîtes. Il consacra plusieurs années à ce pèlerinage historique d'où il rapporta une œuvre unique en son genre et encore sans exemple, bien faite pour servir de modèle et qui a, en effet, trouvé des imitateurs.

Courtépée était né à Saulieu, dans l'ancien diocèse d'Autun qui embrassait alors la plus grande partie de la Bourgogne. Son origine et ses études, faites au séminaire d'Autun, lui avaient créé de nombreuses relations parmi les prêtres du diocèse. Chez la plupart, il rencontrait des maîtres, des condisciples ou des élèves; dans tous, des amis. Aussi, durant ses courses, était-il accueilli partout à bras ouverts. Dans chaque presbytère, il trouvait un lit, le couvert mis, les confrères du voisinage réunis pour fêter le voyageur et prêts à faciliter sa tâche dans la mesure de leurs connaissances et de leurs ressources. Les châteaux s'ouvraient non moins volontiers et c'était, tout le long de la route, une suite de fêtes que se partageaient l'amitié, le travail et la gaieté. Le professeur pouvait-il plus agréablement et plus utilement employer ses deux mois de vacances annuelles? Aussi, pour accomplir son œuvre, ne se contentait-il pas de parcourir une seule fois les lieux qu'il voulait décrire. Après une première visite, il revenait une seconde fois pour contrôler ses observations. Il communiquait alors « ses cayers » aux gens instruits de chaque localité, accueillant les

observations et les critiques et s'entourant de tous les témoignages propres à fortifier ou à rectifier ses recherches.

Du livre, qui est entre les mains de tous, nous ne dirons rien de plus ici. Mais, outre l'ouvrage de l'historien, nous avons encore quelques-uns des récits inédits dans lesquels le voyageur s'était plu à fixer ses souvenirs, à consigner maints détails intimes qu'il avait jugés peu dignes de la majesté du livre, à exprimer sa reconnaissance pour ses hôtes d'un jour, dont plusieurs étaient devenus ses amis, et à donner un libre cours à cette humeur bourguignonne, si prompte à s'émouvoir et à partir en guerre, portée à la raillerie et aisément caustique. Mieux encore que le livre, ces récits de voyage font connaître l'homme : vif et gai; plein d'entrain et brillant causeur; se plaisant aux conversations, à la controverse et aux anecdotes; très accessible à la louange que ses travaux obtiennent et l'enregistrant avec une naïve complaisance; grand ennemi des abus qu'il attaque avec cette apreté de langage qui se rencontrera bientôt sur les lèvres des députés du tiers et des orateurs de l'Assemblée constituante. Sous ce rapport, Courtépée est bien l'homme de son temps dont il partage les passions réformatrices, les espérances et les généreuses illusions : l'homme de 1775, disciple de l'Encyclopédie, à laquelle il collaborait, et élève de Turgot; croyant que l'homme est bon et que seules les institutions l'ont corrompu; que les institutions peuvent être changées en quelques traits de plume et, qu'une fois changées, l'homme deviendra tout aussitôt bon, heureux et content. Il possède cet optimisme de la première heure qu'aucun mécompte n'a encore découragé, « qui sent toujours le bonheur tout proche, se croit toujours tout prêt de le saisir et en a perpétuellement le besoin, la certitude et l'impatience[1] »; optimisme hardi, confiant et assez persuadé de la prochaine réalisation de ses rêves pour

1. V. *le Dix-Huitième Siècle*, par E. Faguet, p. XII.

tout entreprendre et pour tout oser. C'était l'air du temps, auquel peu échappaient et dont notre auteur avait lui-même senti la chaleur, bien que l'étude de l'histoire ait dû lui enseigner la vanité du progrès par définition et par maxime, et lui apprendre que toute réforme accomplie par explosion couvre le sol de débris et renverse plus de maisons qu'elle n'en élève. Dans toutes ces aspirations du siècle finissant, Dieu n'avait aucune place; il n'était pas invité à la fête, et l'événement ne montra que trop la terrible fragilité des Eldorados conçus sans lui.

Malgré son adhésion aux idées générales du temps, Courtépée n'en était pas moins un prêtre très régulier et très attaché aux devoirs de son état; mais prêtre à la manière de ses compatriotes et de ses rivaux en érudition, les Lebeuf, les Germain, les Papillon : ennemi des Jésuites, des Sulpiciens et de tout ce qui tient à Rome; opposé aux dévotions nouvelles; très enclin à un jansénisme, moins de doctrine que d'écorce et sans rien de ce que le mot évoque d'austère et de mortifié : sorte de centre gauche politique et religieux qui s'esseyait, en attendant l'heure, et se donnait, à bon marché, une apparence d'indépendance et de fermeté. Aussi, quelle n'était pas la joie de notre voyageur quand il rencontrait, au fond de quelque presbytère de campagne, les fameuses petites lettres, les *Essais* de Nicole, les traités de M. Arnault, les *Réflexions morales* du père Quesnel et même l'Encyclopédie. Si à ces livres s'ajoutait un de ces innocents cabinets d'histoire naturelle, dont l'influence de Buffon avait répandu le goût et qu'on trouvait fréquemment dans la patrie du célèbre naturaliste, son enthousiasme ne connaissait plus de bornes : on prenait bien vite place dans le rang des esprits « éclairés ». Par contre, le simple fait de goûter les ouvrages de Rodriguez ou du père Berruyer, de vénérer certaines reliques, de favoriser certains pèlerinages ou même de prohiber l'usage de la perruque à l'autel, attire sur son auteur le reproche de fanatisme et d'intolérance. C'est le seul cas où son indulgence naturelle cède à une sorte de

frémissement intérieur qu'il ne peut maîtriser et qui s'échappe en invectives trop souvent répétées. Ajoutons que si Courtépée se montre peu crédule et fort exigeant toutes les fois qu'il s'agit des choses religieuses, il témoigne parfois, en histoire et en archéologie, d'une candeur et d'une confiance qui font sourire aujourd'hui. Tout cela, défauts aussi bien que qualités, donne à ces récits de voyage en Bourgogne un intérêt qui a survécu au temps et qui rend leur lecture non moins agréable qu'instructive.

Peu d'époques offrent d'ailleurs plus d'intérêt que les vingt-cinq années qui ont précédé la Révolution de 1789. Malgré sa profondeur, l'abîme qui nous en sépare n'est pas tellement large que, de notre rive, nous ne puissions apercevoir ces abbayes encore peuplées de leurs hôtes dégénérés ; ces châteaux où les pavillons et les terrasses remplacent peu à peu les donjons et les fossés; leurs habitants eux-mêmes, humains et instruits, aux façons nobles et polies, au langage reposé, que les discordes n'ont pas encore hérissé, et qui croient avoir devant eux de longs jours de paix, à l'heure qui va les disperser. On est surpris de trouver, à la veille de sa fin, une société confiante et active, qui répare et embellit sa demeure comme si elle n'était pas au moment de la quitter; qui travaille, comme si sa tâche n'était pas achevée ; qui dispose du présent avec autant de sécurité que si ses successeurs ne fussent pas prêts à entrer en scène et à la remplacer. Ce court espace donne la double sensation du bonheur présent et du danger prochain, et il semble que le drame, qui va bientôt s'engager, perdrait quelque chose de sa grandeur s'il était séparé de l'idylle universelle qui l'a précédé. Courtépée, dans ses récits, fait revivre sous nos yeux cette société aimable et heureuse. Par l'ordre auquel il appartenait, par son instruction, ses goûts, ses relations, il était de ceux qui jouissaient le mieux du présent, tout en souhaitant le changement. Il n'a pas été témoin de la fin et peut-on l'en plaindre? il eût vu ses amis et ses hôtes épars sur tous les chemins; son vieux col-

lège anéanti ; son œuvre oubliée avant d'être achevée, son dernier volume mis presque tout entier au pilon. Que fût-il advenu de lui-même ? Il est parti à temps. Heureux pour lui de n'avoir pas survécu ! De nos jours, son heure est revenue. Plus équitable, la postérité lui a rendu justice. On a réimprimé l'œuvre de l'historien ; on parle même d'en faire encore une édition nouvelle : les pages suivantes pourront en répandre le désir.

De tous les récits que Courtépée a pu faire de ses nombreux voyages, cinq seulement sont parvenus jusqu'à nous : le premier est la relation du voyage fait, en 1759, à Besançon, Dôle, Seurre et Cîteaux, qui a été publié par M. Pingaud dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*[1]; le second est la relation d'un voyage fait à Troyes, en 1759, comprenant deux cahiers in-4°, conservés à la bibliothèque de Dijon, et que M. Albert Babeau a récemment édités; le troisième, qui a pour titre : *Remarques d'un Voyageur curieux sur les abbayes de Fontenay, d'Ogny, du Val-des-Choux, etc.*, porte la date du 4 septembre 1760 et se compose d'un seul cahier in-4°, non paginé et conservé dans le même dépôt. C'est par ses premiers essais que l'auteur se préparait à l'œuvre plus vaste qu'il allait bientôt entreprendre. Le quatrième, que nous publions ici, d'après le manuscrit autographe de l'auteur, et qui se compose d'un cahier in-4° de 120 pages numérotées, a pour titre : *Relation abrégée d'un voyage fait dans les parties orientale et méridionale de la Bourgogne, par un curieux, en septembre et octobre* 1776. Il comprend la description du territoire d'Auxonne, Gray, Seurre, Saint-Jean-de-Losne, Verdun, Chalon-sur-Saône, Charolles et Montcenis, et se termine par le récit d'une nouvelle excursion, faite en Charollais et Brionnais pendant les vacances de Pâques, du 22 mars au 10 avril 1777. Il est « dédié à l'un des meilleurs curés de l'Auxois, à l'homme de lettres éclairé, au plus ancien et fidèle

1. Année 1889, p. 259.

ami, M. Guy Bouillotte, curé d'Arnai-le-Duc, par son serviteur Claude Courtépée, prêtre, principal du collège de Dijon, novembre 1776. » Guy Bouillotte, dont les traits nous sont connus, grâce à un beau portrait par Boze, peintre de Louis XVI, et dont la physionomie exprime le bonheur de vivre [1], était né à Arnay-le-Duc le 28 octobre 1724. Devenu curé de sa ville natale, il fut élu député du clergé du bailliage d'Auxois aux États généraux de 1789, et après avoir partagé l'optimisme, les illusions et même les erreurs de ses collègues de l'Assemblée Constituante, il revint dans sa patrie où il mourut le 9 mars 1798.

Cette relation, écrite sans prétention, plaira, nous n'en doutons pas, à nos lecteurs. On y trouvera une utile et agréable addition à l'œuvre de Courtépée, qu'elle complète sur plusieurs points. Le cinquième récit, qui succédera au précédent, comprend le voyage fait, du 28 août au 31 octobre 1777, dans l'Auxois, l'Autunois, le Charollais, une partie du Mâconnais, du Beaujolais, de la Dombe, du Lyonnais, du Forez et du Brionnais, et porte la date du 31 décembre 1777. Il se compose d'un volume in-4° de 196 pages chiffrées, et est adressé à un ami que l'auteur n'a pas désigné, mais qui est certainement le même Guy Bouillotte à qui la précédente relation était déjà dédiée. Ce volume est une copie du temps, à laquelle l'auteur a ajouté quelques notes de sa main. Le bas de la page 12, ainsi que les pages 13 et 14 ont disparu du manuscrit dans lequel leur absence cause une regrettable lacune.

Ce récit n'est pas moins curieux et intéressant que le premier. Il contient même sur quelques parties du Beaujolais, de la Dombe, du Lyonnais et du Forez des recherches un peu en dehors du cadre que l'auteur s'était tracé. Bien que ne se rattachant au sujet que par les contours, cette excursion, un peu en dehors de

1. Ce beau portrait existe dans le cabinet de notre regretté ami, M. Harold de Fontenay.

la Province, ne sera pas moins utile et pas moins goûtée que la partie qui concerne la Bourgogne elle-même. Ajoutons que la mort de l'auteur, survenue le 11 avril 1781, ne lui a pas permis de conduire son œuvre jusqu'au terme, ni d'utiliser les notes qu'il avait recueillies et qui verront le jour ici pour la première fois.

Le style de ces récits de voyage, un peu abandonné au courant de la plume, n'est pas toujours d'une correction absolue, mais ne sentant pas l'effort il n'en exige aucun. C'est moins le discours étudié de l'auteur qui parle au public, que le langage sans apprêt qui s'adresse à l'amitié.

Courtépée avait certainement fait plus de deux voyages à travers la Province, dans l'intérêt de sa vaste entreprise. Ces deux relations ne sont donc sans doute pas les seules qu'il ait composées. On doit souhaiter que les autres n'aient pas péri et qu'en venant un jour s'ajouter à celles-ci, elles complètent l'intéressant voyage en Bourgogne, dont nous ne possédons encore que quelques chapitres. Ces pages en feront naître le désir et mettront peut-être les chercheurs sur la voie.

Ces deux relations de voyage ont été très exactement transcrites sur le manuscrit par notre collègue, M. Gabriel de la Grange. Nous les reproduisons ici, avec quelques notes, sans en rien retrancher, à l'exception d'un seul passage sur l'origine prétendue de la dévotion au sacré Cœur, qui se lit à la page 88 du voyage de 1777 : passage inspiré par les pamphlets jansénistes et qui pourrait justement affliger les âmes pieuses sans rien apprendre à personne. A cette seule exception près, tout le reste a été scrupuleusement respecté et conservé, sans aucune atténuation du langage et de la pensée de l'auteur. Son langage était celui de son temps et, s'il nous surprend par son extrême liberté, il trouve son excuse et la nôtre dans sa parfaite sincérité.

A. de CHARMASSE.

VOYAGES DE COURTÉPÉE

DANS LA PROVINCE DE BOURGOGNE

EN 1776 ET 1777.

I

RELATION ABRÉGÉE D'UN VOYAGE FAIT DANS LES PARTIES ORIENTALE ET MÉRIDIONALE DE LA BOURGOGNE PAR UN CURIEUX EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1776, DÉDIÉ A L'UN DES MEILLEURS CURÉS DE L'AUXOIS, A L'HOMME DE LETTRES ÉCLAIRÉ, AU PLUS ANCIEN ET PLUS FIDÈLE AMI, M. GUY BOUILLOTTE, CURÉ D'ARNAI-LE-DUC, PAR SON SERVITEUR CLAUDE COURTÉPÉE, PRÊTRE, PRINCIPAL DU COLLÈGE DE DIJON. NOVEMBRE 1776.

Vous voulez donc, mon cher ami, que je vous fasse mon odyssée, et détaille mes aventures dans les courses de mes dernières vacances. Je ne puis rien refuser à l'amitié tendre qui nous lie depuis quarante ans : elle vous fera lire avec quelque intérêt le récit simple de mes voyages.

Ayant fermé le temple des muses le 28 aoust 1776, libre de tout embarras classique, je pris trois jours pour me reposer, ou plutôt pour finir mes cayers sur Beaune destinés à l'imprimeur, et à parcourir les deux premiers volumes du *Supplément à l'Encyclopédie*, que je reçus de Paris dans cet intervalle. C'étoit un présent de l'éditeur, M. Robinet, auquel j'avois envoyé 1,200 articles de géographie en 1773 et 1774.

Mon paquet prêt, je partis de Dijon à quatre heures du matin, par la *Turgotine*[1] pour Auxonne. La pluye m'y retint trois jours que j'employai à vérifier mon article de cette ville, fait deux fois. Je le lus au maire C.-M. Mol, le septième de son nom depuis 1332 ; il fut si satisfait de la manière dont je célèbrois sa patrie qu'il m'ouvrit l'inventaire des titres où je trouvai encore à glaner quelques épics. Mais c'est surtout dans le cabinet du R. P. Joseph-Marie (Dunand[2], de Besançon), gardien des capucins, sçavant laborieux, que je fis une assés bonne récolte. Il me permit gracieusement de fouiller dans ses vingt volumes manuscrits, mais qui concernent presque tous la Franche-Comté. Comme au milieu de cette abondance il se croit pauvre, il compile toujours et ne pense pas encore à rien publier. J'ai vu de lui une dissertation pleine d'érudition, lue à l'Académie de Besançon, sur le nom de *Chrysopolis* donné à cette ville, et qui mériteroit l'impression.

Je serois ingrat si j'oubliois de marquer les noms de mes bienfaiteurs et de mes hôtes. M. Morelet, illustre avocat de Dijon[3], mon voisin, m'invita à prendre la table et le logement chez M. son frère, official d'Auxonne. Celui-ci ayant rassemblé ses parens et même M. le prieur de Cîteaux, son frère, ne put me coucher ; mais il me ménagea un lit chez M. l'abbé Le Rat, son confrère, riche et bien logé, qui me reçut avec une cordialité digne de l'ancien tems. Il se félicitoit de la pluye, afin de me garder plus longtems. M. le curé, jeune Bisontin, voulut aussi me régaler avec mon bon ami le père gardien.

Désirant connoître par moi-même le bailliage, j'échapai

1. Voiture publique dont l'établissement était dû au ministre Turgot.

2. Le P. Dunand, de Besançon, était un correspondant du comte de Caylus, à qui il adressa, en 1767, des inscriptions et des bronzes récemment découverts dans le jardin des Capucins, à Autun ; mais ces antiquités furent perdues par suite de la mort de ce savant. (Veiss, *Cat. de la B. de M. Paris*, p. 120.)

3. Pierre Morelet reçu avocat au Parlement, le 19 juillet 1745. V. *Mercure dijonnois*, publié par G. Dumay, p. 314, 326, 327, Dijon, 1887, in-8°.

le jeudi, à cheval, par un beau tems, dans le dessein de parcourir le bord oriental de la Saône. Je commençai par Flamerans où conduisoit une voie romaine qui, rétablie au quatorzième siècle par Blanche, fille du comte Othon IV, fut apellée *le Chemin de la reine Blanche*. Il conduisoit à Montmirey, château fort, en Comté, bien situé, dont nos ducs avoient fait une maison de plaisance. La nouvelle route d'Auxonne à Pesmes, commencée en 1761, passe devant la maison seigneuriale de Flamerans. Si le seigneur[1] que je connois eût été en son castel, j'aurois été le saluer; mais il venoit le lundi de se marier, et, le mercredi avoit enterré son ayeule, Mme Suremain, la *Paule* de Dijon. Je soutirai le curé [2] et me rendis à Varennes où je visitai la belle église, à deux rangs de colonnes, qu'on finissait pour 36,000ll.

C'est là que l'imbécille François Oudot, dit le *Saint de Varennes*, attiroit, en 1759 et 1760, tant de gens crédules et malades qu'il prétendoit guérir avec de l'eau bénite et cinq *Ave Maria*. Le concours devint si grand que M. de Tavannes [3], pour arrêter le fanatisme dans sa source, fit enlever le prétendu saint et l'enfermer à l'hôpital de Dijon, d'où, deux ans après, il est venu mourir en sa patrie, oublié et ayant perdu toute sa vertu miraculeuse. Quatre cabaretiers et ses deux filles, qui à la porte tendoient l'écuelle aux arrivans, y ont le plus perdu.

J'avançai jusqu'à Perrigni-sur-l'Ognon, village ancien, brûlé deux fois en trente ans, qui avoit des forges et qui est fort misérable. J'ai vu dans de vieux titres que Pierre, curé de ce lieu, léguoit en 1263 à Estevenon, son *nourri* (bastard), une vigne au mont Ardou près Pontallier. Vis-

1. François Suremain.
2. C'est-à-dire qu'il *soutira* au curé les renseignements nécessaires au travail que l'auteur avait entrepris.
3. Henri-Charles de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant général pour le roi en Bourgogne, né le 7 décembre 1686, mort le 7 août 1761.

mus, autre curé, donne *par inspiration divine pour le remède de son âme*, au prieur de Pontallier, sa vigne sur le mont Ardou, en 1277. Bernard Boileau, curé, me paroit bien plus louable d'avoir laissé aux pauvres 1,000^{ll} qui rendent 40^{ll} de rente. Je remarquoi plus de 200 journaux de terre en marais. On cultive en ce pays le chanvre, le lin et le millet, et on y use de sel blanc.

Je revins sur mes pas pour passer la Saône à Pontallier. Voyant le beau tems et assés bon chemin, je me hazardai de pousser jusqu'à Gray, petite ville de Comté, fameuse par ses sièges, son port, le premier de la Saône, son commerce et l'image de la Vierge. Si les habitans lui sont dévots, ils paroissent l'être encore davantage à l'argent des étrangers, car j'y fus rançonné et si mal gîté que je ne pu fermer l'œil. Je me hâtai de sortir de ce maudit étui pour grimper la sainte montagne où vingt capucins gardent et montrent le précieux trésor.

Je n'ai jamais vu d'église capucinale si brillante : l'or, l'argent, le marbre y reluisent ; tout est doré jusqu'aux sandales et à la barbe de saint François. Après avoir salué le saint Sacrement auquel tous les dévots pèlerins tournoient le dos pour faire leur prière devant la riche chapelle de la Vierge, qui est à droite, je m'approchai de ce sanctuaire où un *Séraphique*, en aube et en étole, tira l'image de sa niche, et la fit baiser à tous les assistans ; le premier flot passé en survint un autre. Dans l'intervalle je perçai dans la chapelle, priant humblement le béni père de me laisser voir de près *la Bonne Dame ;* je la pris et la baisai. Je lui demandai ensuite s'il y avoit des miracles autentiques : — Ah, monsieur, me dit-il, il y en a plus de 500 ; mais il nous faudroit 800^{ll} pour les faire imprimer ; le récit véritable en est chez notre R. P. gardien. — Je crois, lui répondis-je, qu'il y restera longtems, nous sommes dans un siècle peu crédule... Mais comment avez-vous eu cette image miraculeuse ?... — Nos marchands vous le diront dans un livret de 2 sols... — Je l'achetai aussi-

tôt. Ce seroit abuser de votre patience, mon bon ami, que de vous raconter toutes ces puérilités monacales.

En deux mots voici le fait : une dévote comtoise ayant été à Notre-Dame *de Liesse*, trouva dans un bois une branche détachée d'un chêne où étoit insérée une petite vierge; elle l'emporte pour en faire une pareille. On se moque d'elle à la première auberge ; des impies, dit la relation, jettent sa branche au feu; elle noircit sans brûler : la pèlerine l'enlève, s'enfuit jusqu'à Saint-Claude, la remet à un tourneur qui en fait une vierge de 8 pouces de haut, très bien travaillée. La femme en fait présent à la gouvernante de Gray, Flore de Beaufremont; celle-ci la place dans un petit oratoire. Un capucin lui persuade qu'elle sera mieux honorée dans son couvent : à force de sollicitations le bon père l'obtient en 1617. Bientôt il publie des miracles : on accourt; on se croit guéri ou soulagé : les bénis pères ne cessent de prêcher; les offrandes augmentent leur zèle. Les pèlerins répandent au loin la dévotion ; enfin les villes de Besançon, de Dôle, de Gray envoyent trois grands tableaux votifs, et se mettent sous la protection de la *Vierge de Gray*. C'est pourtant cette petite figure qui nourrit vingt moines et dix familles de marchands, occupés à toute heure du jour à débiter des reliquaires, des croix, des chapelets, des rubans, des petites niches d'os, d'yvoire, d'argent, de plomb, depuis 2 s. à 6 livres et à 12 livres. Il y a plus de débit de toutes ces béatiles spirituelles qu'à Sainte-Reine.

Après avoir satisfait ma dévote curiosité, je montai à cheval, et vîns dîner à Renève *(Rionava)*; je comptois que le curé m'auroit montré l'endroit où campoit Clotaire quand, en 613, il condamna, à la tête de son armée, l'infortunée Brunehaut à périr d'un supplice affreux. (V. mon 1er vol., p. 93.) Mais les braves curés comtois connoissent mieux le scapulaire et le saint suaire que les antiquités. Une *motte* dominante assez longue en fer à cheval, au dessus de Jancigny, me parut avoir été le théâtre de cette sanglante exé-

cution. Le curé (M. Aublan, charolois) frère du professeur de rhétorique d'Autun, homme honête et instruit, apuya ma conjecture. Il me montra plusieurs médailles romaines et voulut me payer d'avance deux volumes de la *Description de Bourgogne*..... Je vis Cheuge où je bus deux verres d'eau chez le vieux curé qui se régaloit de vin botté[1]. Je suivis la Vingeanne jusqu'à Talmai (*Talamarum*), baronie du bailliage de Langres : beau château d'un digne seigneur, avec une tour quarrée, la plus haute que j'ai vue dans mes courses[2]. La Vingeanne se jette au bas dans la Saône. Le curé, ex-lazariste[3], et le seigneur (M. Filsjean), me parurent également respectés de leurs sujets.[4]

De Talmai je tirai à Saint-Sauveur, prieuré fondé en 852, dans un lieu nomé *Alfa*, et qui vaut 8,000^{ll}. Cependant l'église, interdite depuis trois ans, est en ruine, et le curé fait tristement l'office dans une grange. La religion gémit d'une telle négligence, qui provient des divisions entre le prieur-décimateur avec le curé. Pieux fondateurs, sortez un moment du tombeau, et voyez l'usage qu'on fait des biens donnés pour *le remède de vos âmes*, l'avantage de l'Église et de vos sujets ! Vos cendres mêmes ne sont plus couvertes. Le dernier prieur avoit fait un fruitier de la chapelle seigneuriale, pavée de carreaux de verre peints, épais d'un pouce et quarrés, ce qui étoit un grand luxe au neuvième siècle : j'en ai un dans mon cabinet.

1. Vin aigri et passé.

2. L'ancienne tour de nos ducs à Dijon surpasse celle de Tallemay; celle de Montbard égale au moins cette dernière. (*Note de l'auteur.*)

3. M. Chaussier, mort à Dijon en mai 1777. Id.

4. Pierre Filzjean, ou plutôt Fijan, suivant sa signature, chevalier, baron de Talmay, fils d'Étienne, conseiller au parlement de Dijon, et de Marie Bretagne, né à Dijon le 1er mars 1714, marié en premières noces, en 1741, à Jeanne-Marie Petitot de Chalensey, et en secondes noces, en 1748, à Françoise de la Toison, reçu conseiller au parlement de Dijon le 5 juin 1736, éliminé par le chancelier Maupou en 1771, résigne son office et est nommé conseiller d'honneur le 12 janvier 1784, mort sans postérité le 15 août 1791.

Mais quittons ces ruines pour voir la belle église de Maxilli, annexe d'Heuilley, où il y en a encore une plus magnifique. Ces deux villages ont un port sur la Saône : le premier a un coteau de vignes ; le deuxième, dans la plaine, est renomé par son commerce d'ognons semés dans les champs.

Enfin j'arrive à Pontailler (*Pontiliacum*, *Pons scissus*) gros bourg qui a trois ponts sur la Saône, un prieuré de génovéfains fondé par Guillaume de Pontailler, vicomte de Dijon en 1246, deux paroisses, l'une du diocèse de Besançon, l'autre de celui de Dijon. Charles le Chauve y avoit une maison royale en 856. Le terrible Galas, dont le nom fait encore frémir dans tout le pays arrosé par la Saône, n'y laissa en 1636 que quatre maisons; tout le reste fut la proye des flammes. Pontailler s'est relevé peu à peu de ses ruines et contient environ 190 feux. Les rues en sont propres depuis qu'elles ont été pavées en 1755. Le commerce est en grain, bétail, bois, foin, etc...

Pour le faire fleurir dans un endroit où se trouvent le premier port et le premier pont sur la Saône en Bourgogne, les élus y ont fait construire un chemin depuis Dijon, en 1753. Les droits onéreux sur les cuirs ont fait tomber les tanneries à Pontailler comme à Auxonne, à Beaune, à Chalon où il n'y en a plus.

Le mont Ardou (*mons arduus*), aujourd'hui couvert de vignes, au pied duquel est Pontailler, étoit autrefois habité ; on y a trouvé beaucoup de monnoies romaines. On y remarque encore des fondations de murs, des voûtes, puits, briques épaisses qui annoncent de vieilles constructions. « Là sou-
» loit, dit Saint-Julien de Balleure, page 25, une ample et
» spacieuse ville, de laquelle ne reste plus que la mémoire
» qui en est venue de pères en fils. »

Mauvaise tradition; c'étoit un camp romain qui a servi longtems.

Bientôt je rentrai à Auxonne, où, le lundi 9 septembre,

j'eus le plaisir de voir l'exercice du polygone, tirer le canon et la bombe. J'en partis le mercredi par la diligence d'eau, ne m'arrêtant à Saint-Jean-de-Lône que pour dîner, et débarquai à Pagni. J'y vis les restes d'un fort château qu'on vient de démolir, séjour ancien des Vienne, des Longvy, des Chabot, où fut enfermé six mois le vicomte de Tavannes, ligueur, pris par les Auxonnois. Il n'en reste que la tour de Vienne, mais on a conservé la magnifique chapelle desservie par deux carmes, où sont les mausolées de Jean de Vienne, mort en 1432, de Jeanne de Vienne et de J. de Longvy, son mari, en albâtre. La sculpture et la peinture y ont étalé toutes leurs richesses; rien de si délicat que les nombreuses figures qui décorent cette chapelle : c'est un vrai bijou auquel il ne manque qu'un étui. Je ne me lassois pas d'admirer ce chef-d'œuvre fini en 1538 par les soins du cardinal de Givry de la maison de Longvy : on y voit en vingt endroits ses armes et celles des Vienne et des Chabot. Le retable et le portail sont admirés des étrangers.

Je remarquai qu'aux pieds de Jean de Vienne, au lieu d'un lyon ou d'une levrette, est un singe qui lui tourne le dos, sans doute parce qu'il n'est pas mort en guerre, qu'il n'avoit pas *gagné ses éperons* et n'avoit pas été reçu chevalier; sa tête est ornée d'une couronne de baron. L'abbé Batreau[1], seul familier[2], eut la complaisance de m'accompagner partout. Après avoir salué M. Vaudrey, mon parent, bourgeois du pays, je me rendis à pied à Chamblan, de là à Seurre.

Le jeune curé, neveu de D. Pageault et son élève au collège de Flavigni où je l'avois beaucoup connu, me reçut à bras ouverts pendant deux jours, pour faire mes recherches sur cette ville fameuse par un siège de trois mois durant les

1. Mort en 1777.

2. *Familier*, faisant partie d'une *familiarité* de prêtres, originaires du pays, qui formaient comme un petit chapitre attaché au service de certaines églises. Ces *familiarités*, qu'on appelait ailleurs des *méparts*, et leurs membres *mépartistes*, se rencontraient particulièrement en Bresse et dans les plaines de la Saône.

guerres de la Fronde. Je visitai les églises, l'hôpital, les couvens, mais je fis une assés mince récolte. M. l'abbé Bretagne me promit l'hyver de travailler pour mon objet. Il est fort instruit des anecdotes de sa patrie, et a plusieurs recueils manuscrits.

M. Francesse, qui tient le marquisat de M. le comte de la Marche, héritier de Mlle de Charolois, a dépensé 300,000^{ll} pour culbuter l'ancien château fort, et a construit à la place un pavillon quarré à l'italienne, qui est charmant. On jouit du deuxième étage, et surtout du troisième, de la vue la plus étendue, la plus agréable et la plus variée qu'on puisse avoir dans la Province. La Saône baigne ses murs : les vastes fossés, devenus des cloaques, ont été changés en jardins anglois, promenades, bosquets et vergers. Il a élargi, orné la descente au pont, auparavant fort étroite et fort malpropre. Enfin il a embelli cette ville qui ressemblait, il y a quatre ans, à une place délabrée, nouvellement prise d'assaut. Heureux s'il eût fait tous ces ouvrages sans faire crier plusieurs citoyens, et sans blesser les droits de propriété !

On rebâtit pour 60,000^{ll} un beau pont en bois sur six piliers de pierre : Dieu veuille qu'il dure plus longtems que celui qui fut construit durant l'élection du maire Pierre Bretagne, et tomba le premier jour qu'on passa dessus, vers 1733.

M. le curé voulut bien m'accompagner le samedi jusqu'à Pourlans, belle terre aux Vienne, aux sires de Courcelles, vendue en 1630, par décret, aux jésuites 60,000^{ll}, aujourd'hui notre mère nourricière, qui raporte au collège 25,000^{ll} de rente[1], avec vaste château, greniers immenses et deux belles cours. Je célébrai la messe le dimanche à la paroisse

1. On voit que les Jésuites, pour qui Courtépée se montre si dur, n'avaient pas mal géré les intérêts du collège de Dijon qui recueillait encore les fruits de leur administration.

dont le curé a fait un recueil de toutes les sottises des jésuites. Il me cita, entre autres, un fait qui me fut confirmé par le fermier : le P. procureur allait souvent se promener dans les bois; quand il y trouvoit une fille qui ramassoit un fagot de branches mortes, il la fouettoit, quelquefois jusqu'au sang. Ces disciplines firent crier; on le chansonna, et il est arrivé plus d'une fois qu'il est sorti égratiné de la forêt, sa robe déchirée par des filles qu'il avoit voulu flageller. Le curé, auquel il avoit voulu intenter un procès, le menaça de publier dans un mémoire tous ces faits odieux, et le procès resta au croc. Il se repentoit, me dit-il, de n'avoir pas envoyé ses mémoires à M. l'abbé Chauvelin [1], en 1762.

Notre honnête fermier me fit accepter un cheval pour aller à Chaussin, marquisat enclavé dans la comté, composé des paroisses d'Anan, de Saint-Barain, de Tichey, et de six hameaux que je visitai. Il a de beaux privilèges confirmés par les traités de Noyon, de Cambrai et par tous nos rois.

Chaussin est un bourg de 200 feux, ruiné par Lamboy [2] qui fit pendre aux crénaux du château N. Duxillet, comandant, pour s'être défendu trois jours; le lieu fut désert pendant dix ans; l'église n'a été rebâtie qu'en 1700. On voit à Dôle une cloche apellée la *Chaussine*, enlevée par les Dôlois en 1636. Le commerce est en bled, toile, sangle et sabots légers et fins qui ont de la réputation. Nouvelle chaussée de demie-lieue qui conduit au Doubs qu'il me fallut repasser pour venir à Tichey, à Montagny, à Franceaux, à Saint-Symphorien. Le curé de ce dernier village, M. Godard, de Dijon, ancien moine de Saint-Vivant, me retint un jour entier par ses politesses et les mémoires historiques

1. Conseiller clerc au parlement de Paris, dont le rapport motiva l'arrêt rendu contre les jésuites.
2. Lieutenant de Galas qui ravagea la contrée en 1636.

qu'il a composés sur sa paroisse à vue de titres. Il seroit à souhaiter que chaque curé fût aussi attentif à former un précis historique sur les événements arrivés dans les paroisses et les environs; ma besogne en vaudroit mieux et iroit plus vite.

C'est là que j'apris le projet d'un canal du Doubs à la Saône, depuis Tavau à une lieue au dessous de Dôle, jusqu'à Saint-Symphorien. Deux ingénieurs l'ont tracé et planté les piquets. La Saône seroit moins foible à Saint-Jean-de-Lône, et le Doubs moins dangereux à Verdun, où malgré les digues élevées par les États, il a submergé, le 30 mars de cette année, le gros village de Verjus et emporté tous les bleds ensemencés.

Je passai la Saône au bas de la Perrière, après en avoir salué le curé, l'église neuve et le vieux château; les Maillis étoient l'objet de mes pas. C'est une vaste paroisse composée des quatre Maillis, coupés par les branches de la Tille qui se jette là dans la Saône. Je dînai chez le curé septuagénaire, fameux par ses procès, son banissement de neuf ans pour refus de sacremens et son originalité. On m'en cita des traits à Auxonne tout à fait comiques; aussi est-ce un ex-jésuite (Blandin, Dijonnois). L'aimable abbé Beaufort, son parent, pour qui j'avois une lettre de mon digne ami M. l'avocat Daubenton [1], voulut bien m'accompagner partout, et adoucit par son affabilité les brusqueries du curé qu'il est dangereux de contredire.

Je le quittai bientôt pour passer à Trouhans par les bois. J'entrai dans le beau château et les vastes bosquets de M. le président Richard de Ruffey [2]. Je regrettai fort de n'y pas

1. Nicolas-Henri Daubenton, reçu avocat au parlement de Dijon, le 17 juillet 1748, premier échevin en 1763. V. *Mercure dijonnois*, publié par G. Dumay, p. 160, 170, 318, 344.

2. Frédéric-Henri Richard de Ruffey, né à Dijon le 29 mai 1750, conseiller au Parlement le 8 août 1768, président le 4 mars 1776, mis à mort révolutionnairement à Dijon le 10 avril 1794. Id., p. 293.

trouver les maîtres dont j'honore le goût pour les lettres, l'érudition et la probité de l'ancien tems. Le château est situé sur l'Ouche qui fait canal. Galas y avoit établi un de ses quartiers, et laissa en décampant une partie de son artillerie enfouie dans les bois.

La pluye m'accompagna le 18 septembre, jusqu'à Saint-Jean-de-Lône. M. le curé (Alexandre Tixier, de Beaune), mon condisciple, me fit oublier mes fatigues par ses attentions généreuses. Je vérifiai sur les lieux mon article, dont quelques citoyens furent si contens, qu'ils achetèrent sur le champ le premier volume, désirant que mon précis historique sur leur patrie entrât dans le deuxième. Je travaillai quatre heures chez M. Ferieux, ancien procureur fiscal du marquisat de la Perrière, afin d'en connoître les seigneurs depuis le douzième siècle, et les privilèges des habitans pour le sel, le tabac et le commerce libre avec les Comtois. On racommodoit le pont construit par Baillet de Vaugrenan durant la Ligue : on lit sur une barre de la porte : *le premier passé par le pont a esté le Roi*, 1592; l'ancien étoit plus haut. C'est là que se tinrent les conférences entre Louis VII et l'empereur Frédéric Barberousse, pour éteindre le schisme en 1153, et que l'absence du pape Alexandre rendit infructueuses.

Je pris à l'hôpital le nom des bienfaiteurs, parmi lesquels je vis Louis-Aug. de Harlai, intendant en 1687, Louis de Tavannes, baron de Bonnencontre, Esprit Baculard, curé de Tart : leurs portraits sont dans la salle des hommes.

Le lendemain je me promenai et copiai à l'hôtel de ville l'inscription sur le siège de Galas en 1636, fait mémorable, trop peu célébré par nos historiens, dont on auroit instruit notre jeunesse s'il se fût passé il y a 2000 ans, dans la Grèce. Je vis sur le rempart la brèche faite par le canon des Impériaux, qui furent repoussés si vigoureusement au deuxième assaut qu'ils levèrent le siège,

frémissans de rage de se voir battus par une poignée de bourgeois, et d'être venus de si loin pour échouer devant une bicoque.

Je traversai le pont qu'on racommodoit, pour aller de l'autre côté, à Lône (*Latona*, *Laudona*), où était un vieux temple de Latone : sur ses débris le roi Thierry II fonda au septième siècle une abbaye réduite en prieuré en 1136 et unie à Saint-Vivant. Il fut démoli avec le château par ordre de Louis XIII, en 1636, pour fortifier la ville.

Saint-Jean-de-Lône est la patrie de Nicolas Perrier[1], grand jurisconsulte, mort en 1694, d'Edmond Martène, bénédictin[2], d'une droiture, d'une piété, d'une simplicité égales, à ses vastes connoissances, décédé à Saint-Germain-des-Prés en 1639[3], âgé de quatre-vingt-cinq ans. Son petit-neveu est aujourd'hui maire de la ville, descendant de M. Martène qui se distingua pendant le siège et paya 600^{ll} de ses deniers exigés par Micaut, commandant la garnison sous d'Ailly de Rochefort.

Après avoir visité tout le bord oriental de la Saône depuis Gray à Seurre, je me déterminai à parcourir le reste du bord occidental. Je me rendis à Esbarres, où je trouvai un bourgeois (M. Petit), fort instruit. C'est là que je fis connoissance avec M. son fils, curé de Sainte-Marie de Chalon. Elle me fut très avantageuse, tant pour l'hospitalité qu'il exerça à mon égard, que par les amis qu'il me procura en cette ville.

D'Esbarres, où est une belle église, je me rendis à Charey, dernier village du bailliage de Saint-Jean-de-Lône ; j'y copiai l'épitaphe de M. Francoz, Savoyard, excellent curé, mort en 1771. Après avoir fait beaucoup de bien pendant sa

1. Né en 1628, avocat à Dijon, secrétaire au parlement de Metz, auteur d'*Observations de jurisprudence*, imprimées en 1668, in-4°, rééditées en 1691 et 1736.
2. Né en 1654, auteur du *Thesaurus anecdotorum*, du *Voyage littéraire*, etc.
3. Ou plutôt en 1739.

vie, il a laissé par son testament 10,000ˡˡ à la fabrique et aux pauvres.

De Charey à Bonencontre, forteresse aux Vienne, aux Tavannes, prise et reprise pendant la Ligue, brûlée en partie pendant le siège de Seurre, lors des troubles de la Fronde. Le fermier, M. Laligant, de Mimeure, un second Godard pour l'esprit et la conduite, mais bien au dessus par le goût pour les lettres et les livres, me fit mille amitiés, et me communiqua le titre d'affranchissement de ce village en 1508.

Je montai ensuite à Broin qui a une jolie église neuve, bâtie par M. Sennetier, de Précy-sous-Thil, bon curé, assassiné par un scélérat de sa paroisse qui y fut supplicié en 1771. Le seigneur, M. Seguin, de Dijon [1], voulut me régaler et me montrer sa belle terrasse de 96 toises de long, dominant sur la Saône.

Ce village, dans une situation agréable, possède un coteau de vignes. Je m'enfonçai ensuite dans les bois à Bagnot, où je trouvai un vieux pasteur (de Jouey, près Arnai-le-Duc). Il me montra la tombe de Philibert Hémery, son prédécesseur, et d'Antoine Hémery, seigneur du lieu, tous les deux frères de Marie Hémery de Saulieu, ma grand'-mère paternelle. Le château à la moderne appartient à M. Berbis de Corcelles.

Celui d'Auvillars, que je vis ensuite, est plus beau et plus ancien : il a été bâti par Jean de Saint-Hilaire. Il étoit occupé jadis par les Vienne, les sires de Courcelles-Pourlans dont on voit un chevalier d'honneur au parlement de Beaune en 1444 (v. 2ᵉ vol., p. 127). Le nom de ce village, *Altum Villare*, marque sa situation. J'admirai dans l'église

1. Edme Seguin, seigneur de Broin, fils de Claude Seguin et de Thomasse Lamy, receveur des épices de la Chambre des Comptes de Dijon de 1741 à 1782.

trois beaux monumens en marbre d'un goût exquis, faits par le seigneur Louis Galois [1] pour ses enfants en 1680.

De là je descendis à Glanon, de *Glennone*, annexe d'Auvillars, desservie autrefois par les bénédictins de Flavigni ; ensuite à Pouilly-sur-Saône, décoré d'un beau château à M. Gagne [2]. Je vis les terres renversées de *la Motte* sous laquelle on a trouvé en 1768 plusieurs anciens tombeaux, deux figures gauloises incrustées dans le jardin du curé, et quelques médailles. Le port est assez fréquenté.

J'arrivai le 22 septembre à Seurre et me reposai le dimanche; j'en partis le lundi après avoir travaillé trois heures le matin aux archives de la ville, et je grimpai à l'Abergement-le-Duc : beau village dans une exposition charmante, sur un coteau couvert de vignes. Les maisons sont toutes séparées ayant chacune son meix, comme les Bastides à Marseille. Le digne curé doyen rural (M. Michea d'Arnai-le-Duc) me fit mille politesses, m'ouvrit ses papiers et voulut avoir mon volume, ainsi que le curé de Montmain que je soutirai : nous fûmes tous les trois dîner chez M. l'avocat Adrien, mon bon voisin à Dijon, comptant y trouver M. l'abbé, mon confrère. M. Michea, ne pouvant me retenir à souper, me conduisit à Chivres, village aussi bien situé avec vignoble. Il y avoit un ancien prieuré qui devoit à l'Église de Chalon, au treizième siècle, six livres viennoises et une livre d'encens, présentables à la Saint-Vincent; l'évêque donnoit au porteur une coudée de cire et un picotin d'aveine. (*Gallia C.*, t. IV.) Je rendis visite à M. l'archidiacre Esmonin dans sa belle maison accompagnée d'un domaine de

1. Louis Gallois, comte d'Auvillars, gouverneur de Bellegarde, gentilhomme de la chambre et capitaine des gardes du prince de Condé, marié le 6 janvier 1636 à Marie de Saulx-Tavannes, fille de Claude de Saulx, comte de Tavannes, et de Françoise Brulart.

2. Jean-Baptiste Gagne, seigneur de Pouilly, né le 15 juillet 1717, pourvu d'un office de conseiller au parlement de Dijon le 17 avril 1737, mort le 3 mai 1789.

80,000ˡⁱ. J'eusse bien désiré y trouver M. de Dampierre[1], son neveu, qui m'honore de son amitié et qui a la complaisance à Dijon de me communiquer les manuscrits de M. de Fontete qu'il a acquis pour 6,000ˡⁱ.

Malgré les empressemens de l'aimable curé de Chivres, je voulus, pour mon malheur, aller coucher à Ecuelles, car je n'y pus pas fermer l'œil la nuit par le bruit d'une horloge dont je comptai toutes les heures, et le maudit grabat où j'étais gitté. Aussi dis-je le lendemain au curé qui me demandoit si j'avois dormi : *Ah! monsieur, vous m'avez donné un lit anglois !..... il résiste aux François.* — Je n'en suis pas étonné, me dit un de ses voisins, le curé aime mieux perdre ses écus au jeu, que d'avoir un matelas honête pour un ami.

Je quittai promptement ce triste gîte pour me rendre à Molaise, où l'accueil gracieux des dames Bernardines, qui vivent en chanoinesses, me dédommagea au centuple. Elles m'offrirent un bon déjeuner, m'engagèrent à dîner, me querellant bien de n'être pas venu leur demander un lit, qui n'auroit pas été anglois. Je les priai au moins de me permettre de visiter, dans la matinée, Paleau où était un prieuré de bénédictins dès 1005, réuni à la cathédrale de Dijon en 1733, et dont il n'y a plus de vestiges. J'y trouvai le syndic du Chapitre, M. l'abbé Boisot, occupé avec la maîtrise[2] et je ne voulus pas le déranger de ses sérieuses occupations.

Je visitai l'église, fort pauvre, comme toutes celles qui dépendent des moines et des Chapitres. Jusqu'à quand continuera un abus si criant des biens de l'Église? Quand le

1. Antoine Esmonin de Dampierre, fils d'Antoine Esmonin et de Françoise Gauthier, né le 22 janvier 1744, reçu conseiller au parlement de Dijon, le 25 juin 1766, pourvu de l'office de président au parlement Maupou, par lettres du 18 janvier 1772, démissionnaire en 1776 après le rétablissement de l'ancien parlement, nommé président à la cour d'appel de Dijon en 1811.

2. La maitrise des Eaux-et-Forêts.

roi jettera-t-il, comme son beau frère l'empereur[1], un coup d'œil sévère sur l'usage des biens ecclésiastiques si mal administrés? Daigne le Dieu des pauvres ouvrir les yeux à tant de riches abbés résidans à Paris, à tant de Chapitres engraissés des dons des fidèles, dont les membres disent tous les jours au Seigneur : *Dilexi decorem domus tuæ*, et qui n'y font pas les réparations les plus nécessaires, et la moindre aumône aux nécessiteux des villages dont ils tirent la graisse? *Hæc vides et non Christe tonas!*

Je visitai à Paleau, *Paluellum*, la jonction de la Bouzoise, *Bozesis*, ou la Bourgeoise, comme on dit à Beaune, avec la Deheune, *Duina*, qui sort de l'étang de Long-Pendu, et vins avec le curé dîner chez nos bonnes dames qui vouloient encore me garder à souper; elles envoyèrent à Seurre chez le curé chercher mon premier volume. Après avoir visité leur église, levé les tombes des abesses, parcouru le cartulaire, sur la promesse de revenir les voir quand je travaillerois au Chalonois, j'obtins mon congé; le Bernardin, leur aumônier, me reconduisit poliment plus de demi-lieue pour me mettre dans le chemin de Bragni.

Tous les lieux dont je viens de parler sont des bailliages d'Auxonne, de Saint-Jean-de-Lône et de Nuys, dont la connoissance m'étoit nécessaire pour mon troisième volume, ainsi que tous ceux du Charolois, du Brionnois et de l'Autunois qui vont faire l'objet de mes courses.

Avant de quitter les bords de la Saône, je dois dire qu'en général ils sont fertiles, embellis par des châteaux, des maisons de campagne et de beaux villages. Tout le côté oriental est du diocèse de Besançon et déclaré *terre d'Empire* par le traité entre Charles le Chauve et Lothaire, en 843. Le côté occidental est *terre de Roi* ou *de France*, du dio-

1. L'empereur Joseph II, frère de la reine Marie-Antoinette, si connu par les réformes qu'il introduisit, avec plus ou moins de mesure, dans l'Eglise des États autrichiens.

cèse de Chalon et de l'archidiaconé de l'Oscheret, *Oscarensis*, du nom de la rivière d'Ouche, *Oscara*, qui en arrose une partie.

J'ai rencontré dans cette partie plusieurs curés très affables et bien instruits, ayant de bons livres, parmi lesquels je distinguerai le curé de la Marche-sur-Saône (M. Bidal), ancien secrétaire de M. Madot[1], dont les rayons sont ornés des Duguet, des Sacy, des Mesenguy, des Racine (*Hist. ecclés.*) des *Prônes de Soissons* et même des *Réflexions morales*[2]. Comme il avoit mon ouvrage et que je lui avois écrit pour sa paroisse, il me fit l'accueil le plus gracieux. Je ne pu le quitter qu'en lui promettant de le venir voir aux féeries de la Pentecôte : son église est charmante. En général, celles de ce diocèse sont très propres, les curés ont du zèle, sont polis et instruits, surtout ceux élevés au séminaire de Chalon[3], car il y a bien des Comtois dans les cantons. Ceux du diocèse de Besançon, encore imbus des préjugés ultramontains, élevés dans la dévotion minutieuse, ne connoissent presque que la théologie de Poitiers et de Collet, le rosaire, le chapelet, le saint-suaire et le livre des quatre rois. Ils déclament contre nos parlemens, comme mettant la main à l'encensoir et arrêtant leur zèle fougueux, tandis qu'ils sont les défenseurs du second ordre qui, sans leur autorité, seroit écrasé sous le despotisme épiscopal. Ils ne connoissent point les libertés de l'Église gallicane ou les combattent comme de vaillans champions de la cour romaine. Quand nos Chalonnois passent chez eux, ils leur font ôter la perruque pour dire la messe. Ils sont encore si imbus des préventions jésuitiques qu'ils n'osent lire même *les Pensées* de Pascal, livre excellent, mais défendu par leurs supé-

1. François de Madot, évêque de Chalon-sur-Saône. 1711-1753.
2. Ouvrage du célèbre P. Quesnel, qui avait tant divisé les esprits au dix-huitième siècle et motivé la constitution *Unigenitus*.
3. Dirigé par les Pères de l'Oratoire.

rieurs, ainsi que les ouvrages de Nicole, en sorte qu'ils sont réduits aux criblures théologiques de Poitiers, aux romans du P. Berruyer, de Marie-Alacoque, et à la moëlle d'Abely [1]. M. le cardinal de Choiseul avoit commencé à les décrasser, mais depuis sa mort le séminaire les a replongés dans l'ignorance, la superstition et le fanatisme. Je n'ai trouvé que le curé de Saint-Barain près de Chaussin, fils du maire de Saint-Claude, qui s'élevat au dessus des préjugés de l'éducation jésuitique.

La Saône, *Arar captus amore loci,* qui par sa lenteur semble quitter à regret ces endroits délicieux, leur procure plus d'activité, de commerce, et par conséquent plus d'aisance que dans les autres parties de la Bourgogne. Elle transporte à Lyon, à Marseille les bois de marine, de construction et de chauffage, les foins dont ses bords abondent, le charbon, les légumes, et surtout les bleds de ces fertiles contrées. Ainsi M. Racine, dans son excellent poëme de *la Religion*, a raison de dire :

Et la Saône enchantée a pas lents se promène,
N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne.

J'oubliois d'observer qu'au sortir de Pontailler, je vis à Vonges sur la Bèze, l'unique moulin à poudre qu'il y ait dans la Province, construit en 1696. M. Sigault, directeur, m'ayant aperçu, dit : « Ah voicy le curieux voyageur; il faut tout lui montrer pour qu'il puisse décrire notre manufacture. » C'est l'antre de Vulcain où se préparent les foudres de Jupiter : 36 pilons élevés tour à tour par une roue que l'eau de la Bèze fait mouvoir, font 460 livres de poudre en 21 heures; ils écrasent chacun dans un mortier de bois le salpêtre, le

1. Louis Abelly, célèbre théologien, mort en 1681, auteur de la *Medulla theologica*.

souffre et le charbon qu'on retire en pâte, qu'on étend sur des toiles au soleil, et qu'on tamise ensuite pour en faire de la poudre plus ou moins fine, soit à l'usage du canon, soit du fusil.

Cette redoutable opération expose les ouvriers à de grands dangers : le moulin a sauté en l'air quatre fois en vingt-trois ans, mais le magasin à poudre qui en contient 60 milliers, éloigné au fond de la cour, n'a essuyé aucun accident. M. Sigault m'aprit que depuis deux mois, par ordre de la cour, les deux moulins alloient à la fois sans interruption et que les envois à Marseille, à Toulon... doubloient à cause des Bostoniens [1] auxquels nous fournissions de la poudre.

Je reviens sur mes pas pour entrer dans le bailliage de Chalon par Bragny. Les empressemens du bon curé m'engagèrent à souper chez lui, quoique je ne fusse qu'à un quart de lieue de Verdun. Il fut si charmé de connoître l'histoire de sa patrie qu'il me paya un volume, me régala bien et me donna un bon lit dont j'avois besoin. Etant dans son église, je lui demandai où étoit inhumé Pontus de Thyard, évêque de Chalon, le seul prélat royaliste en Bourgogne durant la Ligue. Persécuté par les moines fanatiques et surtout par les jésuites [2], il quitta Chalon où ils dominoient, se retira au petit *castel de la Barre*, près d'un moulin, à une demie-lieue de Bragni, ce qui fit dire aux ligueurs que *d'évêque il étoit devenu meunier*. Il y mourut en 1605, dans le sein des Muses et de la religion, après avoir abdiqué l'épiscopat. Son neveu, Cyrus de Thyard, et son successeur, fut assés ingrat, étant ligueur, pour n'avoir pas posé une tombe, ni la moindre inscription, sur le corps de

1. Les Américains qui luttaient contre l'Angleterre pour conquérir leur indépendance.

2. Il était cependant difficile aux Jésuites d'opprimer Ponthus de Thyard, attendu qu'ils ne furent établis à Chalon qu'en 1634, soit trente ans après sa mort, comme Courtépée le dira plus loin.

ce grand homme auquel Henri IV, plein d'estime pour sa personne, écrivit de sa propre main pour l'inviter à son abjuration. Il excelloit dans la poésie et les belles-lettres et n'étoit pas moins profond dans les mathématiques et la théologie. Il étoit lié d'amitié avec Ronsard, Desportes et Duperron. Ronsard dit qu'il fut l'introducteur des sonnets en France. MM. de Bissi, qui possèdent depuis deux cents ans la terre de Bragni, l'ont de même négligé. Le cardinal [1], apellé *l'éminence chafouine,* étoit trop dévoué aux jésuites, ses protecteurs, pour penser à son parent qu'ils avoient persécuté et contre lesquels il avoit écrit. Le compte rendu du parlement de Dijon, en 1763, cite une lettre imprimée de Ponthus contre eux, où il se plaint amèrement de leurs outrages et des désordres qu'ils avoient fomentés dans son diocèse.

Quand le curé m'eut montré la place où reposent ses cendres, je me mis à genoux sur les carreaux et récitai le *De profundis* : le pasteur étonné me dit : — Que faites-vous donc? — Je vénère les dépouilles d'un sçavant et bon évêque : je prie Dieu de le recevoir en sa gloire. Puisse-t-il sortir de son sépulcre caché une étincelle de l'esprit qui l'animoit, et se répandre sur moi et sur tout son clergé! — Mon enthousiasme le frappa. — Jamais personne ne m'avoit ainsi parlé de ce prélat, et je ne croyois pas posséder en mon église une relique digne de vos respects.

La franchise, la douceur, la conversation de cet honnête curé (M. Delarue) me fit passer d'agréables momens. Sur tout ce que je lui dis des *Prônes de Soissons*, des petites Épîtres et des Évangiles à *la Tabourin*, que M. le curé d'Arnai et moi faisions venir de Paris, il me donna 13ll pour en avoir, et dès Chalon je lui ai fait venir de Dijon les *Prônes*, et à mon arrivée en la capitale, je lui ai envoyé les autres

1. Le cardinal de Bissy.

livres. Il regrettait fort un beau *Nouveau Testament* qui lui avoit été enlevé par le P. Perrin, ex-jésuite de Verdun, qu'on lui amena pour confesseur dans une grosse maladie. Si c'eût été le P. Berruyer ou Escobard, il ne l'eût pas perdu. Ne pouvant se séparer de moi, disoit-il, il me reconduisit jusqu'au bac de Verdun.

Cette petite ville, *Virodunum*, autrefois très forte, où se tint un concile en 1015, est entourée du Doubs qui se partage en deux branches, et de la Saône qui le reçoit devant le magnifique château neuf de M. le marquis de Pons[1]. Les apartemens, les sallons sont ornés de tableaux, sculptures, dorures, vases, figures en grand et d'un bon goût; je crus voir le sallon d'Apollon chez Lucullus. Mais si le seigneur en étale le luxe asiatique, il n'en a guère les connoissances et la politesse. Comme il estime mieux l'argent, les chevaux, les cartes que les gens de lettres et les livres, il daigna à peine se lever à moitié de son fauteuil et quitter sa partie avec trois dames pour nous saluer, M. Perret[2] et moi; et sans nous dire un mot, il cria, *atout!* Après un coup d'œil sur son riche appartement, je dis bas à mon conducteur : *Superba potentum limina fugiamus.* Nous entrâmes dans le parterre, et pûmes nous promener dans *le pré du camp*, ainsi nommé parce qu'en 1727, il y eut un camp de 15,000 hommes commandé par M. le comte de Lévis; la ville y a fait planter des ormeaux, des tilleuls et des peupliers.

Je fus bien dédomagé des dédains du marquis, qui, à cinquante-cinq ans, s'est marié à la fille de M. Thomas Dumorey, par les politesses de M. Perret, avocat de Dijon, homme de lettres, et qui fait cas de ceux qui les cultivent.

1. Louis-Henri marquis de Pons. Le comté de Verdun-sur-Saône, créé par Henri IV en 1593, en faveur de Guillaume de Gadagne, sénéchal de Lyon, passa dans la maison de Pons par suite du mariage de Louise de Gadagne avec Renaud Constant de Pons, en 1709.

2. Claude Perret, avocat, membre de l'Académie de Dijon, auteur de différents ouvrages.

Je ne fus pas moins satisfait de celles de madame son épouse, et tous les deux me retinrent à diner et à souper. Ils occupent la plus belle maison de Verdun. J'eus bientôt la connoissance de M. Garreau, leur voisin, l'homme le plus éclairé et le plus honnête du pays, qui aime l'histoire et a fait beaucoup de recherches[1]. Je vis mon premier volume dans ses rayons. Quand il sçut que j'en étois l'auteur, il m'ouvrit confidément tous ses recueils et je travaillai deux heures en son cabinet. Il eut même la complaisance de me donner la réponse en grand qu'il avoit faite à toutes les questions de notre prospectus.

Il me fit voir plusieurs urnes gauloises ou romaines découvertes dans des fouilles à Verdun. Je lui montrai trois cayers de mémoires sur cette ville, que j'avais achetés de M. Michault[2] à qui ils avoient été envoyés par le curé Amiens, en 1750. Il les trouva exacts et me fournit les additions à faire depuis ce tems. Il désira voir mon *Saint-Jean-de-Lône,* dont il parut très satisfait, et me prédit que si chaque article de ville valoit celui-là, je mériterois du succès et des encouragemens des États. — Eh bien! lui dis-je, j'espère par vôtre moyen en faire autant pour Verdun. — Je puis dire à sa louange que personne, après M. Brédault[3], ne m'a plus aidé et plus exactement que cet homme de lettres vraiment estimable.

1. Jean Garreau, contrôleur des actes, « bourgeois curieux et fort instruit », dit Courtépée dans sa *Description du duché de Bourgogne,* t. III, p. 284, nouv. édit.

2. Jean-Bernard Michault, né à Dijon, le 18 janvier 1707, auteur des *Mélanges historiques et philologiques,* 2 vol. in-12, Paris, 1770, mort à Dijon, le 17 septembre 1770. « Il étoit grand connoisseur en livres et a laissé une belle et nombreuse bibliothèque. » V. *Mercure dijonnois,* p. 216.

3. Guillaume Bredeault, né à Cissey (Côte-d'Or), le 5 juin 1738, élève des Oratoriens à Beaune et des Sulpiciens au grand séminaire d'Autun, vicaire à Demigny, curé de Lusigny en 1777, réfugié en Suisse en 1791, curé de La Rochepot en 1805, mort à Beaune le 22 février 1817. V. sur l'abbé Bredeault la notice publiée par l'abbé Bissey dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune,* année 1876, p. 59. L'abbé Bredeault a laissé deux volumes mss. d'additions et de corrections à l'ouvrage de Courtépée, composés après la Révolution.

Cette ville qui a essuyé trois sièges et deux prises d'assaut avec incendies, pestes, inondations fréquentes, tout occupée du commerce qui l'enrichit de jour en jour, n'a fourni aucun homme distingué dans les cours souveraines, ni dans les lettres que mon hôte, M. Perret.

M. Garreau avec M. Saverot[1], notre élève du collège, jeune avocat de la plus grande espérance, le commensal de M. Perret, m'accompagna hors de Verdun, me montra les endroits où le général Lamboy[2] l'assiégea, comme il la prit en trois jours, et la saccagea. Nous entrâmes dans la première tuillerie, car la tuille de Verdun est renomée, et peut-être la meilleure du royaume. C'est un objet de grand commerce sur la Saône, aussi y a-t-il douze tuilleries. Le millier qui se vendoit, il y a vingt ans 18^{ll} se vend 30^{ll}; elle est blanche, d'un grain fin, sonore et susceptible d'électricité. Cette manufacture seule occupe 200 ouvriers tant dans les atteliers que sur le port, où le commerce est en vigueur. Les tuilles, le bled, les grains de toute espèce, le foin, le charbon, en sont les principaux objets.

Nous poussâmes jusqu'à Sciel ou Ciel, *Sicliam*, beau village célèbre par sa foire de septembre. La cure fut unie à Saint-Pierre de Chalon, en 1292, la paroisse brûlée par Galas en 1636, et les habitans, réfugiés en l'église et au clocher, massacrés. Le clocher est surmonté d'une flèche en briques unies et plombées, de 150 pieds de hauteur. J'y montai, pour voir l'intérieur, et jouir de quatre côtés de la plus belle vue, tant au lointain que dans le voisinage, soit à cause des deux rivières, des villages et des châteaux qu'on voit à ses pieds, que des coteaux du Chalonois et du Beau-

1. Louis Saverot, né à Rouvres, le 12 octobre 1753, reçu avocat au parlement le 26 juillet 1773, docteur agrégé à l'Université de Dijon le 16 juillet 1777, professeur le 10 janvier 1787, fut appelé à faire partie de la cour royale de Dijon le 14 février 1816, et mourut le 29 novembre 1851. V. *Mercure dijonnois*, p. 287, 291, 808.

2. Lieutenant de Galas, dans la guerre de 1636, et dont il a été question plus haut.

nois qu'on aperçoit distinctement; à l'est les montagnes seules de Salins, de Dôle et du Jura bornent la vue. La plus ancienne cloche est de 1469.

Le curé, respectable vieillard, a vécu sous cinq évêques, et faisoit plus d'éloge de M. Félix [1] que des autres. Il me parut instruit, bon François et nullement jésuite. On me montra la place où nos tanneurs vendent leurs cuirs; ils alloient aussi à Verdun, mais les mauvais chemins et les droits, que le seigneur a voulu exiger, ont fait tomber cette foire que les Lyonnois ont transférée à Chalon. Le commerce fuit la gêne et les ennuis.

Rien de si fertile que les belles plaines arrosées par le Doubs et la Saône; pour se garantir de leurs inondations trop fréquentes, les élus et la ville ont élevé des digues, en trois endroits, de 320 toises ; c'est le Doubs qui est le plus dangereux. Je suis étonné qu'il perde son nom dans la Saône, car il est plus considérable.

Je m'embarquai le 26 septembre par le coche d'eau qui passe devant Chauvort : on y traversoit la Saône par une voie romaine qui de Mervans tiroit à Autun, selon l'historien de Poligni, t. I, p. LXI. Les habitans se rachetèrent des droits dus à l'évêque de Chalon pour 25ˡˡ, en 1278. Cette terre, apellée les *Portaux de Chavoits* [2], fut vendue par Philippe de Hocbert, comte de Neuchâtel à Phil. Bouton, en 1488, et fut saccagée par Galas, en 1636. Le port a repeuplé ce village dépendant de la paroisse d'Allerey, où M. Espiard, père du seigneur actuel, a bâti un superbe château. [3]

1. Henry-Félix de Tassy, évêque de Digne, transféré à Chalon où il mourut en 1711.

2. *Mémoires historiques sur Poligny*, par Chevalier, 1761, 2 vol. in-4°.

3. Louis-Auguste-Zacharie Espiard, né le 28 juin 1732, était fils de Pierre Espiard, baron d'Allerey, capitaine au régiment de Bourbon-Cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et de Marie Bouyn. Pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, il avait épousé Charlotte-Louise Chappeaut, fille de Jean Chappeaut, écuyer, et de Madeleine-Jeanne-Vivande Theureau d'Auxant, dont il n'eut pas d'enfants. Il fut exécuté révolutionnairement à Paris, le 20 avril 1794.

L'église est décorée des peintures de Le Bault, frère du curé défunt, qui a déployé tous ses talens. C'est le même peintre qui a fait le grand tableau servant de retable à l'église des ursulines de Saulieu. Le curé avoit construit un hôpital et une maison pour loger trois sœurs de la Charité; il chargea ses héritiers de les faire venir, et rien ne s'est exécuté. La maison inhabitée commence à tomber : exemple frapant qui aprend aux pasteurs zélés à faire le bien de leur vivant, et à ne pas s'en raporter à leurs héritiers, ni à leurs successeurs.

Ce village fut affranchi en 1232 par Pierre d'Allerey. Guillaume de Bellevevre, évêque de Chalon, y établit une collégiale de chanoines, en 1300, mais qui ne subsista pas long tems. Le comte de Tavannes y défit un gros parti de ligueurs et leur fit vingt gentilshommes prisonniers : Bissi, gouverneur de Verdun, se trouva à l'action ainsi que Rubigni et le baron de Conforgien. [1]

La pluye qui nous surprit en chemin me retint caché dans le coche et me priva du plaisir de voir les villages qui bordent la Saône. Nous tournâmes autour de Gergy, où j'eusse bien désiré aller saluer M. Lorenchet [2], ex-oratorien, un des plus respectables et des plus éclairés magistrats du parlement, et, j'ose dire, mon ami. C'est dans son hôtel à Dijon, ou plutôt dans celui de son beau-père, M. Goujet du Val [3], sous-doyen de la chambre des Comptes, homme de l'ancienne roche, que se tient notre *patriarchat*, les mercredi et dimanche. Gergy est fort ancien puisqu'il fut un des vil-

1. Guillaume de Clugny, baron de Conforgien, calviniste zélé et militant.

2. Louis-Etienne Lorenchet de Melonde, conseiller au parlement de Bourgogne.

3. Louis Goujet-Duval, fils de Pierre Goujet-Duval, substitut du procureur général au parlement de Bourgogne, et d'Elisabeth Bertheley, conseiller maitre à la chambre des Comptes de Dijon, avait épousé Jeanne Lorenchet dont il n'eut qu'une fille mariée à Louis-Etienne Lorenchet, son cousin, dont il vient d'être question. V. *Armorial de la chambre des Comptes de Dijon*, par J. d'Arbaumont, p. 274.

lages qui, par ordre du roi Gontran, aida à bâtir l'abaye de Saint-Marcel-lès-Chalon, au sixième siècle.

Nous découvrîmes Chalon à six heures, et je trouvai, en débarquant, la cuisinière du curé de Sainte-Marie [1] qui avoit eu ordre de son maître de me recevoir en son absence. Je profitai de ce bon gîte pour me reposer trois jours, et j'eu le bonheur de rendre service à mon hôte en faisant un enterrement.

La ville étoit embellie, depuis six ans que je ne l'avois vue, par un beau quai sur la Saône, qui sera aussi utile qu'agréable. On élève déjà de superbes bâtiments qui, près de la rivière, feront un coup d'œil charmant. Il en faudroit autant aux autres villes de la Saône que je viens de parcourir. Par le délabrement de leurs murs et les ruines elles ressemblent à des places démantelées et prises d'assaut depuis peu d'années. On m'assura à Seurre qu'après le pont fini, on commenceroit un quai le long de la rivière.

Ma première visite fut à Saint-Vincent, vaisseau antique, léger, mais obscur, sans portail, environné de vieilles mazures servant de boutiques ; ce qui me parut bien indigne d'une cathédrale fort riche. Je vis la chapelle des Thyard ; le monument de Jean Germain qui, de porteur d'eau bénite à Cluni, devint chancelier de la Toison d'or, évêque de Chalon [2], ambassadeur du duc au concile de Bâle, un prélat sçavant et charitable. Il est représenté à genoux devant les images taillées de huit saints évêques, ses prédécesseurs, mais qui se ressentent des ravages impies de nos modernes iconoclastes. L'autel, à la romaine, est petit et mesquin ; j'en ai vu à Chaussin, à Verdun, à Heulley, à Maxilli, à la Marche, à Broin de dix fois plus beaux.

Le libraire de Livani, mon ancien ami, voulut me donner

1. Etienne Petit, prieur-curé de la paroisse, ancien prieuré de Sainte-Marie.
2. De 1436 à 1460.

à dîner, et me communiqua les journaux et la *Vie édifiante* du *saint homme* abbé Terray[1], qui m'amusèrent le reste de la journée. J'avais d'autres amis à voir, mais tous étaient à la campagne ; j'eu le plaisir seulement d'embrasser M. Grozelier, mon condisciple, gendre de M. Mouton, avec lequel j'ai étudié à Beaune, et frère d'un ancien mousquetaire, homme de lettres très instruit et très poli, avec le quel je suis en relation. Comme il étoit botté pour aller à Rulli, je ne pu causer avec lui. Il m'aprit qu'en lisant notre premier volume il avait cru me trouver en défaut sur le tombeau de Regnier Pot, que j'avois indiqué être dans l'église de la Rochepot. Ses amis le cherchèrent d'abord inutilement, et me condamnèrent, mais M. Grozelier, sachant que j'avois été exprès sur les lieux, et connoissant mon exactitude, le déterra derrière de vieux bois et des bancs dont on l'avoit couvert.

On m'a ainsi blâmé, en Charolois, d'avoir calomnié les forges du pays en disant qu'on n'y fabriquoit que du fer de fenderie. J'ai visité ces vacances les forges du Verderat, de Gueugnon et de Perrecy, les seules dont je parle, et les maîtres de forges sont convenus de la vérité du fait devant celui qui me condamnoit et qui ne connoissoit que sa petite forge de Pretin près Charolles, où seulement depuis l'impression de mon ouvrage on commence à faire quelque fer marchand.

Ainsi, M. le curé de l'Hôpital-le-Mercier, dont je parlerai plus bas, regardoit comme un fait avancé en l'air la découverte d'une *terre bolaire* aux environs d'Arci, parce qu'il ne la connaissoit pas; tandis que M. Verniquet, qui a travaillé à ce château, où logea saint Louis en allant à la croisade, m'en a montré des morceaux qu'il avoit aporté, m'en a

1. Il s'agit sans doute ici de quelque pamphlet contre l'abbé Terray, ancien contrôleur général des finances, qui était exécré par tout le parti parlementaire.

donné un et la note en question, mise à la page 424. Ah! pauvres auteurs que je plains votre sort!

Je fus bien dédomagé de l'absence de mes amis par la compagnie de l'aimable et généreux curé de Sainte-Marie, successeur de M. de la Troche, mort chanoine, chez lequel, il y a six ans, je passai déjà trois jours et dont je fus le vicaire avec plaisir.

Ayant rencontré M. Courdavot, poète dijonois, capitaine au château, je fus invité à mangé la soupe avec mon hôte; j'avais déjà fait connoissance avec l'ingénieur (M. Favart de Reims) qui a de l'érudition, de la vivacité et des médailles; il fut du régal qui étoit fort honnête. Le bon vin, la présence d'un poète, d'un ingénieur, la vue de la citadelle m'inspirèrent ces petits vers adressés à mon compatriote :

Qu'il est doux de me voir dans ce joli sallon!
Au temple du dieu Mars sont les fils d'Apollon.
Egayons d'un ami la paisible demeure :
Répondons avec zèle à son empressement.
Les jours où je suis seul ne me durent qu'une heure,
Les jours où je le vois me semblent un moment.

Les convives daignèrent aplaudir à ma pensée : notre hôte me répondit en rimes et son épouse, qui a une belle voix, égaya la compagnie par une jolie chanson nouvelle sur *les Abbés de Paris.*

Après le repas je suivis l'ingénieur qui me fit tout remarquer en dedans et au dehors de la citadelle, me montra ses plans, ses mémoires et ses médailles. Il a eu depuis la complaisance de me procurer de M. Burignot[1] un bon mémoire sur Chalon, que j'ai reçu ici à mon retour. La citadelle a été bâtie par ordre de Charles IX en 1562 : elle devint fatale à la ville à cause de la garnison de ligueurs commandée

1. Il s'agit sans doute ici d'Etienne Burignot, lieutenant général au bailliage de Chalon, en 1765.

par le fourbe Lartusie qui dupa le maréchal d'Aumont. L'abaye de Saint-Pierre occupant le terrain fut renvoyée dans la ville.

Les deux globes m'attirèrent aux Capucins bâtis des ruines de l'hôpital de Merlou[1]; j'y salûai le R. P. Symphorien (Rey d'Autun), fort officieux, que j'avois beaucoup connu à Dijon et qui a du talent pour la chaire.

Je dînai le dimanche au séminaire de l'Oratoire où le sçavant P. Lami a professé, et où il composa son *Introducduction à la lecture de l'Ecriture sainte*. Le P. Cloiseau y a été trente ans supérieur et grand vicaire unique de M. Félix. Il a laissé des ouvrages de piété et des mémoires manuscrits sur l'histoire ecclésiastique de Chalon ; le P. Edme Bourée, bon prédicateur, auteur de plusieurs livres ; quatre bourses fondées ; la manse monacale du prieuré d'Epoisses suprimé y a été réunie en 1774. Cette maison avoit besoin de ce secours, car elle étoit pauvre comme presque toutes celles de l'Oratoire. Un désintéressement généreux a toujours distingué cette illustre congrégation et l'a rendue très estimable aux yeux mêmes de ses ennemis : tandis que ses rivaux, liés par le vœu de pauvreté, étoient si avides des biens de la terre, toujours à l'affut des testaments des riches veuves, prenoient de toutes mains, par artifice, par le commerce, par le crédit et la dévotion. Leur seule maison de Dôle ou de Dijon était plus opulente que vingt collèges de l'Oratoire. Celui de Beaune n'a eu pour dix têtes pendant cent trente ans que *vingt un cent livres* de revenu, selon l'expression du traité de la ville en 1623. Bel exemple à proposer dans ce siècle de luxe et d'avarice, et que j'ai célébré dans mon deuxième volume, p. 603 !

Saint-Laurent, séparé de Chalon seulement par la Saône à l'est, est fameux par la retraite de l'évêque saint Gratus

1. Aujourd'hui Marlou, commune de Mellecey (Saône-et-Loire).

au septième siècle, par le parlement que le roi Jean y établit, en 1361, pour les terres d'outre Saône et le comté d'Auxonne. Il y a grand procès entre cette petite ville de 800 communians, avec celle de Chalon qui prétend qu'elle n'est qu'un de ses faubourgs, sujet à ses charges et à ses impôts. M. l'avocat Charbonel a fait pour la première un mémoire curieux et plein de recherches qu'il m'a donné. Le prieur-curé (Pelton), dijonois, qui a de l'esprit et beaucoup de gayeté, quoiqu'âgé, m'invita deux fois à souper. Il fait l'office aux Cordeliers, ses voisins, son église étant tombée. Ce couvent doit son établissement et son lustre à Philippe le Bon et à un de ses officiers nommé Janus-d'Or, en 1452. Le P. Perri dit que l'église est estimée un chef-d'œuvre d'architecture; quoique haute et fort large elle n'est soutenue d'aucun pilier. Elle n'est point voûtée, mais très proprement lambrisée de bois de chêne. La bibliothèque, ornée de divers tableaux et de bons livres, fut pillée lorsque les huguenots surprirent la ville. La situation de cette maison, qui a ses jardins et ses issues sur un bras de la Saône, est fort agréable; elle a été réparée très proprement par le R. Boudri, provincial, Autunois. Elle étoit sur le point d'être consumée par les flammes en 1595, lorsque les bénédictins de Saint-Pierre y aportèrent en procession le chef de saint Loup. « Le feu arêta ses ravages, dit le bon père Perri, p. 386; on » le baignoit trois fois, ajoute cet auteur, dans deux ton- » neaux pleins de vin et d'eau qu'on jettoit sur le feu après » cette cérémonie. » Les Cordeliers reconnoissans, depuis ce tems, vont tous les ans en procession à Saint-Pierre le jour de la fête de saint Loup pour acquitter leur vœu. Cette relique ne sortait point qu'on n'eût auparavant donné pour ôtage un échevin qui restoit dans l'abbaye jusqu'à son retour. Jean de Portugal, qu'on dit frère du roi Alphonse, s'y fit religieux au seizième siècle et y est inhumé.

Messieurs les curés de Chalon ont voulu me régaler l'un après l'autre et m'ont communiqué des mémoires sur leur

paroisse. Les meilleurs que j'ai trouvés m'ont été remis par D. Amiens, que j'avois beaucoup connu à Flavigni, où il a été vingt-quatre ans procureur de l'abbaye. Il les tenoit de son frère curé de Saint-Jean-de-Maizel (*de veteri Mazello*). Je travaillai huit heures à en extraire tout ce qui me convenoit, et lui remit ses deux cayers.

Cette rue[1] n'est remplie que de communautés religieuses : les Carmes, les Bénédictins, les Ursulines, les Visitandines, l'abaye de Lanchare, la commanderie du Temple, occupent presque tout ce beau quartier. Est-il étonnant que les maisons soient chères à Chalon? La place manque pour y bâtir, aussi les rues sont fort étroites.

Cette ville fort ancienne étoit le port et le dépôt des bleds sous les Romains. César y plaça Q. Cicéron, frère de l'orateur, pour veiller à ses magazins. L'empereur Constantin y fit embarquer ses troupes l'an 311, pour aller combattre le tyran Maxence; c'est là, selon les PP. Perri et Thomassin, qu'il eut cette vision, dont parle Eusèbe, et qui lui donna l'occasion de faire ce fameux *Labarum,* au dessus duquel on lisoit : *In hoc signo vinces.* Il y repassa en 313 et y publia cette loi si sage qui défendoit de marquer au front le criminel, de peur de souiller la face de l'homme formée à la ressemblance de Dieu.

Nos premiers rois Gondebaud, Sigismond, Gontran surtout y faisoient leur résidence. Ce dernier y assembla trois conciles, et Charlemagne deux. J'ai fait mention dans notre premier volume de ses sièges, de ses incendies et de ses malheurs arrivés de la part de Chramne, des Sarrazins, de Lothaire, des Normans, des Hongrois et des calvinistes. Lothaire y mit tout à feu et à sang et n'épargna que le seul temple de Saint-George; mais sa situation agréable, le zèle de ses habitans, les bienfaits des princes, la firent tou-

1. L'auteur parle ici moins d'une rue en particulier que du quartier de Saint-Jean-de-Maisel.

jours renaître de ses cendres, encore plus éclatante. C'étoit sous Charles le Chauve une des huit villes où l'on battoit monoye, dans le palais du roi possédé aujourd'hui par M. Pérard,

Toute occupée du comerce que facilite sa position sur la Saône, elle a produit peu de sçavans : je ne connois que saint Césaire d'Arles, Job Bouvot jurisconsulte, Pierre Naturel chanoine, Jean Prestet oratorien, disciple de Mallebranche. Claude Perry, jésuite, en a donné l'histoire in-f°, 1659, écrite sans goût et sans critique; j'en dis autant des deux volumes in-4° du P. Bertaud, minime, sous le titre ridicule de *l'Illustre Orbandale.*

Les mœurs y sont douces; point de villes en Bourgogne où les étrangers éprouvent plus de politesse, d'empressemens et de générosité. Ces vertus sociales m'y retinrent huit jours autant que mes recherches, et le besoin de faire venir de Dijon, jusqu'à quatre fois, par la diligence, des volumes de mon ouvrage, pour contenter les curieux.

Le bel hôpital attira ma curiosité; j'y vis la sœur Brunet, devenue fameuse par son procès pour un petit singe[1] tué par une servante. Elle m'assura qu'il n'étoit pas fini et qu'elle dépenseroit 10,000ll pour avoir justice. Je levai les épitaphes et les inscriptions des bienfaiteurs, comme j'ai fait ailleurs, afin de ranimer les cendres de tant d'amis de l'humanité qui dorment oubliés, et donner bon exemple aux vivans. J'admirai l'ordre, la propreté, la charité qui règnent dans cette maison.

De là je passai aux Minimes voir les mausolées des Du Blé-d'Uxelles. Le maréchal avoit épousé une N. de la Haye, d'où cette devise au dessus de sa figure : *Bonne est la Haye autour du Blé.* Un religieux me montra sa collection de médailles et un petit cabinet d'histoire naturelle.

1. Nota : 1° ce singe étoit une guenon; 2° l'auteur du mémoire y a gagné le nom d'*Arnouls Singe.* (*Note du manuscrit.*)

J'entrai au collège pour salüer M. Bizouard, mon ancien ami et confrère, mais il étoit absent. On lit au dessus de la porte d'entrée : *Religioni ac bonis artibus;* c'est le commencement de l'inscription qu'avoit envoyée M. le Beau de Paris; voici le reste qui n'a pas été gravé :

HAS ÆDES
RELIGIONI AC BONIS ARTIBUS DICATAS
IN PRISTINUM STATUM
REX OPT. LUDOV. XV
PROMOVENTE AC TUTANTE SUPREMO SENATU
RESTITUIT.
AN. D. 1764.

Je vis aux Carmes la tombe du fameux Jacques Vallée Desbarreaux, vicieux, pénitent, mort en 1673, auteur du sonnet si connu : *Grand Dieu tes jugements.....*

Il avoit coutume de demander tous les jours de sa pénitence, dans sa dévote prière, trois choses à Dieu : oubli du passé, patience pour le présent et miséricorde pour l'avenir.

On remarque en cette église, bâtie en 1482, en la place des halles, les armes des Mâlain et des Thésut. Dans la chapelle de Saint-Claude, tombe de Jacques de Thésut, M^{e} aux Comptes, avec cette fastueuse épitaphe, assez semblable à celle de Génebrard à Semur :

DIVIO COR RETINET, CABILONI CORPUS HUMATUM EST,
EST ANIMA IN COELIS, NOMEN IN ORBE MANET.

Une des principales bienfaitrices de la Charité est une N. de Thésut qui donna ses bijoux et de l'argent pour cette bonne œuvre.

Sur la porte de Beaune sont les armes de l'évêque Antoine de Vienne, mort à Molême en 1551, de Henri II, de Claude de Lorraine duc d'Aumale, gouverneur de la pro-

vince; sur le pont de pierre construit en 1508 sont celles de Louis de La Trémoille et de Philippe Chabot. La grande voie romaine, percée par Agrippa de Lyon à Boulogne, passait par Chalon. Grand nombre de vases, de médailles, d'inscriptions, les restes d'un amphithéâtre, sont des monumens illustres de l'antiquité de cette ville.

Le 30 septembre je vins à Givry voir M. le curé (Montillot) et M. de Thésut qui m'avoit invité dès Dijon. Ce pays, embelli d'un riche coteau, est le Volnai du Châlonois. La nouvelle église sera la plus belle du diocèse, si l'on peut avoir des fonds pour la finir : c'est une petite *Sainte Geneviève*, qui ne devoit coûté que 60,000ˡˡ et qui, sous la direction de M. Gauthey [1], ne sera pas finie pour 120,000ˡˡ.

Ce bourg, de 300 feux et 1,200 communians, est orné d'une fontaine publique qui jette par quatre tuyaux, avantage dont sont privées presque toutes nos villes de Bourgogne. Du milieu de la place on découvre les quatre portes. Messieurs Millard, riches négociants à Chalon, ont une cave ou magasin à deux voûtes, sans charpente, de 150 pieds de long, qui peut contenir 1,200 pièces de vin; dans des niches sont neuf foudres de 30 à 60 tonneaux. C'est le plus bel ouvrage que j'ai vu en ce genre dans la Province. M. de Thésut [2], qui me fit souper avec lui, me donna des notes sur sa famille et sur Givry.

Après avoir vu les belles carrières qui fournissent Chalon et les environs, je descendis à Cortiambles avec M. le vicaire. Ce village a donné le nom à de grands seigneurs : on voit Jean de Cortiambles chambellan du duc Jean, seigneur de Commarin, visiter les fortifications de la Bourgogne et réparer la Motte de Pouilly-en-Auxois, en 1412. Cette

1. Ingénieur et architecte des États de Bourgogne.

2. Raymond de Thésut, fils de Louis de Thésut, seigneur de Moroges, et de Henriette de Tuffery, capitaine au régiment d'Orléans, marié : 1° à Jeanne de Dormy, morte le 7 septembre 1760 ; 2° le 18 juin 1761, à Marie-Françoise Perrault, fille de Philibert Perrault, seigneur de Montrevost, et de Anne Dalleray.

famille est éteinte, et la baronie est réunie à celle de Givry possédée par M. Quarré, fils d'un conseiller au parlement et neveu de M. de Montgeron.

De Givry je me rendis le lendemain à Saint-Remi près Chalon, où le curé donnoit une fête splendide à ses confrères et à des chanoines; on étoit vingt-deux à table, sans dames. Le repas fut très guai, par les bons mots du curé de Saint-Laurent, les anecdotes de M. de Roche, l'archidiacre, homme de lettres, de société et de beaucoup d'esprit, et quelques traits piquants d'histoire qu'on me permit d'y placer. Je soutirai à cinq curés voisins leurs paroisses; celui de Saint-Remi, dont le presbytère est dans une situation charmante, à 200 pas de la Saône, me fit beaucoup d'amitiés, ainsi que les chanoines.

Je ne voulu pas quitter Chalon sans voir l'abaye de Saint-Marcel fondée par le roi Gontran en 584, réduite en prieuré uni à Cluni, sous saint Hugues. Ce lieu s'apelloit en celtique *Hubiliacum*, depuis *Argentomagensis agger* du nom d'une forteresse, lorsque Saint-Marcel y reçut la couronne du martyre, à la fin du second siècle.

On me montra le puits où l'on prétend qu'il fut enterré tout vif, et la châsse de la tête de Gontran faite par le cardinal Rolin; le reste de son corps fut brûlé par les Huguenots et son abaye pillée. Il est assés singulier que le bréviaire de Chalon ne fasse pas sa fête, ni aucune mention de ce bon Roi que les moines ont canonisé. Voir ce que j'écrivis t. I, p. 87 et 88.

Pierre le Vénérable, de la maison de Canillac-Montboissier fondue en celle de Beaufort, envoya le docte Abaillard, de Cluni à Saint-Marcel pour se rétablir, mais il y mourut en 1142 âgé de soixante-trois ans. Cet illustre abbé de Cluni fit son éloge et l'appelle : *Gallorum Socrates, Plato maximus, noster Aristoteles*. Je copiai son épitaphe, mise au dessus de son cénotaphe, son corps ayant été remis à Héloïse au Paraclet. Pierre le Vénérable lui envoya l'absolution

pour être attachée à son cercueil suivant l'usage du tems, comme je l'ai observé, t. I, p. 156.

Pour répondre à plusieurs questions que je fis aux moines sur une maison aussi ancienne, le prieur m'invita à dîner. Je retrouvai à table quatre officiers du château de ma connoissance, et nous fûmes splendidement régalés en maigre, le jeudi 3 octobre.

Comme j'avois promis par lettres à M. le curé de Changi de me rendre chez lui le 4 ou 5 de ce mois, en homme de parole je pris à 5 heures du soir la brouette du courier de Charoles qui en une heure me rendit à Givry où je salué encore le bon curé. Nous arrivames à minuit à Joncy, et à 7 heures à Charoles, après une traite de 12 grandes lieues, dans une voiture apellée justement la *tuerie*. Je me sentis deux jours de cette nuit blanche.

A peine avois-je pris trois heures de repos à l'auberge, que M. l'abbé Gros, de Maligni, sage et zélé directeur de l'hôpital, ayant apris mon arrivée, vint poliment m'inviter à diner avec lui ; je lui fis honneur n'ayant rien pris depuis Saint-Marcel. Comme nous sortions de table arrive M. Martinet, d'Arnay-le-Duc, ami de trente ans, qui me saute au cou. *Quales amplexus! quæ gaudia!* « Ah, lui dis-je, faut-il vous aimer pour venir de si loin et par la brouette assomante, afin de vous embrasser ! — Oh, me répondit-il, c'est à la patrie, encore plus qu'à moi, à vous en tenir compte. »

La joye de revoir un si fidèle et si vertueux ami, archiprêtre de Charoles, ainsi que sa table et son bon lit, me firent bientôt oublier mes fatigues. Mon plaisir doubla lorsque, le dimanche au soir 6 octobre, arriva M. Bismand, de Beaune, très digne curé de Suin [1], que son voisin avoit averti de mon arrivée. C'est un pasteur qui joint à l'esprit de son état des connoissances étendues. Nous passâmes deux jours agréablement.

1. Jean Bismant, curé de Suin depuis 1768.

Le lundi, de Changi ils me conduisirent à Lugny, baronie depuis 4 siècles à M. de Lévis, où se trouva un synode de quinze ecclésiastiques. Quatre curés me donnèrent la notice de leurs paroisses. Je vis ensuite le beau château du seigneur, dont la devise est : *Dieu aide au second chrétien Lévis.* Il conserve dans sa bibliothèque le superbe manuscrit en velin, avec des vignettes dorées, du cardinal de Lévis, archevêque d'Arles au quinzième siècle, mort à Rome en 1473 [1], le pontifical et le bréviaire. Je fis observer à ces messieurs que la fête de saint Lazare ne se trouvoit pas au calendrier, et qu'à l'office de la Conception de la vierge, le mot *immaculée* n'étoit pas marqué. Je vis aussi la généalogie des *Lévis*, qui commence à Gaston de Lévis, dans le Hurepoix, fondateur d'une abaye de Bernardines en 1190.

Le mardi 8, je me séparai de mon hôte qui me prêta son cheval pour aller à Paray, avec M. l'abbé Gros. Nous fûmes gracieusement ébergés chez un M. Malherbe, bourgeois, originaire de Normandie et descendant d'un frère du célèbre poète Malherbe.

Cette petite ville de 400 feux est remarquable par le grand prieuré de Bénédictins fondé par le comte Lambert en 973, enrichi par Hugues de Chalon, son fils, évêque d'Auxerre en 999, uni alors à Cluni; il a été rebâti par Jean de Bourbon et Jacques d'Amboise, abbés de Cluni, orné de peintures et embelli par le cardinal de Bouillon qui y fut exilé et où il a laissé des marques de sa vanité dans les devises de la salle. On y voit le grand tableau original de la cérémonie qu'il fit à Rome en 1700, comme sous-doyen du sacré collège, d'ouvrir la porte sainte l'année du jubilé.

1. Eustache de Lévis, son frère, lui succéda en l'archevêché d'Arles, mourut aussi à Rome et fut inhumé dans le même tombeau; leur sœur Marie de Lévis-Cousan, dame de Bragny, avait épousé Guillaume Rolin, seigneur de Beauchamp, fils du chancelier et frère du cardinal; leur fille Marguerite épousa Gaspard de Talaru de Chalmazel en 1493, dont deux fils. — *Note de l'auteur.*

L'église a 60 pas de long. Jean Damas-Digoine y est inhumé. Il ne reste de l'ancienne basilique que deux tours où étoient peintes à fresque les armories du Dauphin, depuis Louis XI, de Philippe le Bon et des barons qui l'accompagnoient, effacées par les moines en 1730; feu M. le cardinal de la Rochefoucault, archevêque de Bourges, regrettait fort cette dégradation. Leur ignorance me dégoûta, surtout quand l'un me dit qu'il y avoit sur la croix devant l'église une inscription que personne ne pouvoit lire, et qu'il croioit être du onzième siècle. Je lui montrai la datte au bas, qui étoit de 1507, sous Louis XII. Selon le pouillé des bénéfices de Cluni imprimé en 1645, et la *Bibliothèque* de D. Marrier, in-f°, 1617, ils devoient être 25 (il n'y en a que 8) et faire l'aumône deux fois par semaine et tous les jours en carême et en avent; ils ne la font plus que trois fois par semaine en ces derniers tems. Les abbés, despotes autrefois, en usoient avec beaucoup de rigueur envers leurs moines : ils leur coupoient quelquefois le nez, ou une oreille, ou un pied, les mettoient *in pace*, au pain et à l'eau des années entières. On lit dans la *Bibliothèque de Cluni*, citée cy-dessus, que l'abbé ordonna au treizième siècle que les moines n'useroient plus de linge, parce qu'ils en salissoient trop quand on leur donnoit la discipline, et que dorénavant ils la recevroient le corps nud. C'est ainsi que la charité monacale traitoit des hommes qui fuyoient le monde pour se consacrer à Dieu.

Je visitai ensuite la paroisse où je levai deux inscriptions, surtout celle d'un J. Bouillet, maire, tué les armes à la main durant la Ligue, en défendant sa patrie; elle commence par cette belle sentence : *Pro patria mori pulcherrimum est.*

Je lus à l'hôpital sur la tombe de l'abbé Joseph d'Amanzé, d'une illustre maison du Brionnais, mort en 1722, qu'il avoit fait de grands biens à cette maison, et qu'il s'étoit réduit à en être le chapelain. Les Rosselin, les Baudinot

de Selore, les Touvant, etc., en ont été les bienfaiteurs.

J'entrai chez les Ursulines, de là aux Visitandines où *Marie Alacoque* a eu tant de visions, de soufflets du diable, de révélations publiées par un jésuite sous le nom d'un évêque bourguignon [1] qui s'est fait siffler, malgré sa belle dédicace à la reine. On voit un assés mauvais tableau du Sauveur arrachant son cœur pour le donner à cette illuminée ; il n'y manquoit que les quatre petits vers que M. Languet met tendrement dans la bouche du divin Maître. Les bonnes gens viennent dévotement mettre leur chapelet ou du linge sur sa tombe. On l'a reproché aux religieuses qui sont plus circonspectes.

Je voulus voir la chapelle du collège tenu par les *cy-devant* [2] ; chose singulière ! les neuf grands tableaux qui la décorent sont tous de jésuites, même celui qui sert de retable, et pas un qui représente les mystères de Jésus-Christ ou de la Vierge, ou quelques saints. Croioient-ils donc qu'il n'y avoit en paradis que des jésuites, et qu'eux seuls méritoient nos hommages ? Le curé, qui connoît ses droits, et, ce qui est plus rare, qui connoissoit les bénis Pères, gagna deux procès contre eux, pour les empêcher de faire des processions publiques et la première communion aux enfans.

Les calvinistes avoient un temple à Paray ; il n'en subsiste que des bâtimens où logeoit le ministre. Sur la porte est encore une fleur de lys pour marque de sauvegarde. Ils ouvrirent la ville à J. de Poncenard qui la pilla en 1562, brisa les images, vendit sur la place les ornemens des églises et emporta les reliquaires. Il brûla les reliques de saint Gratus, évêque de Chalon, mort et inhumé

1. M. Languet, évêque de Soissons, puis archevêque de Sens.
2. Les Jésuites dont l'ordre était supprimé depuis peu d'années.

à Saint-Laurent, au septième siècle, et que le comte Lambert avait aportées à Paray, du consentement de l'évêque.

Les huguenots faisoient valoir une manufacture de toiles, de serviettes ouvrées en lin qui occupoit 300 ouvriers. La révocation de l'édit de Nantes leur a fait porter ailleurs leur industrie, et le commerce est totalement tombé, ainsi que je l'ai remarqué à Is-sur-Tille dans le deuxième volume, p. 414; un peu de patience, beaucoup de charité, le bon exemple surtout, auroient ramené nos frères errans, sans les forcer par des missions à la dragone à s'expatrier. Quoi qu'il en resta plusieurs familles à Paray, à Couches, Arnai, Château-Chinon, Is-sur-Tille, il n'y en a pas une aujourd'hui : les uns sont morts, les autres sont rentrés dans le sein de l'Eglise : « On » ne convertit pas plus les gens, disoit l'ingénieux Fonte- » nelle, à coups de marteau, qu'on bâtit avec des argu- » mens. »

Ayant écrit à M. Touvant de Boyer, gouverneur de la ville, je priai mon hôte, M. Rosselin, son ami, de m'introduire chez lui. J'en fus reçu avec une politesse et une franchise qui me charmèrent. Je lui dis que je venais consulter *le voyant* du pays; il m'ouvrit aussitôt ses livres et ses mémoires. Je passai 4 heures dans son cabinet, qui ne me durèrent pas 20 minutes. L'heure du souper, auquel il m'invita, put seule m'arracher de son musée. Comme c'est un homme de lettres, nous causâmes agréablement. Il ne manque à son bonheur que des héritiers; il s'est remarié avec une jeune dame fort aimable qui m'invita à mon retour à manger sa soupe.

Je partis en effet le lendemain, traversai la vaste forêt de Parai, dont l'abbé de Cluni vient de vendre une partie 140,000 livres à un marchand de Saint-Malo, et j'arrivai à Saint-Yan. C'est un mot corrompu de Saint-Oyan, *Eugendius*, quatrième abbé de l'abaye de Condat ou du *Jura*, depuis

de *Saint-Claude*. Le curé, M. Ratelade [1] (Moulinois, fort poli) me donna la notice de son village et m'accompagna à pied jusqu'à Cée, dernière paroisse du Brionnais avec Chassenard, au-delà de la Loire; nous eûmes peine à la passer et montames au presbytère où la fête patronale de Saint-Denis occasionoit un grand gala.

Le curé (M. de Longchamp) [2] étoit mon contemporain de séminaire, et j'avois eu le bonheur en 1752 d'engager M. de Montazet [3], qui lui avoit d'abord refusé le bénéfice, comme étant trop jeune, à le lui accorder sur le bon témoignage que j'en rendis; le prélat n'a pas eu lieu de s'en repentir. C'est un des plus respectables pasteurs du canton, dont tout le monde m'a fait l'éloge. Son vicaire à 18 ans de service.

Comme on dînoit quand j'arrivai, je me plaçai dans un cabinet à la petite table; lorsqu'on sçut à la grande, où il y avoit vingt convives, l'arrivée du voyageur qui s'étoit d'abord annoncé comme un pèlerin de Saint-Jaques et qui fut même quelque tems inconnu au maître du logis, bientôt j'eu compagnie ; mes anciens condisciples placés dans le Bourbonois, quittèrent la grande table et vinrent m'embrasser à la nôtre; tels que MM. Gagey [4], de Nuys, curé de Saint-Léger de Bruères, la Faye [5], de Digoin, curé de Molinet, etc..... Ce fut pour eux et pour moi une agréable surprise. Mon hôte empressé ne sçavoit que me faire pour témoigner sa joye, et me retint à coucher. Je profitai de la bonne occasion pour faire d'une pierre cinq ou six coups, car autant de curés me communiquèrent ce que je désirois sur leurs paroisses.

1. Louis Ratheladc, curé de Saint-Yan depuis 1763.
2. Charles Henry de Lonchamp, curé de Séez depuis 1753.
3. Antoine Malvin de Montazet, évêque d'Autun, 1748-1758, membre de l'Académie française en 1757, archevêque de Lyon en 1758.
4. Denis Gagey, curé de Saint-Léger-des-Bruyères depuis 1761.
5. Mort en février 1777, fort regretté. *(Note du manuscrit.)*

Bien content de ma récolte et encore plus des amitiés de M. de Longchamp, je descendis le lendemain à Chassenard, et vis près de là la commanderie de Beugnay; je repassai la Loire et tombai à Pont à Mailli, où dame Alix de Gondras avoit construit un pont sur la Bourbince et lui avoit donné son nom au quinzième siècle ; depuis, par corruption, on l'a apellé *Pont à Mailli* au lieu *de Pont de dame Alix*, qu'il porte dans les anciens titres. Cette terre possédée jadis par les Gondras, les de Serpens, alliés aux la Guiche, les Foudras, les Lusignan, a passé à M. de Contenson, gentilhomme du Forêt, depuis six ans ; je trouvai au château M. son frère, doyen de Montbrison, qui revenoit de Paris, avec qui je causai beaucoup ; j'y fis connoissance avec M. Perny de la Foretile, de Marcigni, qui m'invita à le venir voir à mon passage en cette ville.

En attendant le diné, je montai à Varennes-Reuillon, où un vieux curé [1], enfoncé dans une chaumière, me reçut fort honnêtement, me dit quelques mots de sa paroisse et me conduisit dans sa vigne d'où je jouis d'une belle vue sur la Loire, le Bourbonois et le Charolois.

Le curé de Saint-Yan, qui m'étoit venu joindre chez M. de Contenson, me ramena chez lui, et m'aprit en chemin que M. Duchêne [2], son voisin, la fleur des curés de canton, avoit été à l'extrémité et qu'il étoit ressuscité. Comme on me l'avoit dit mort à Charoles et à Paray, je fus fort réjoui d'aprendre sa convalescence : j'étois en relation avec lui, le connoissant très instruit. Cette nouvelle me frappa, me fit rêver quelque tems et je laissai à son ami ces petits vers qui ne valent guères que par les sentimens du cœur, et non par la poésie dont je ne me pique pas :

1. Antoine Charcosset, curé de Varenne-Reuillon depuis 1738.
2. Jean-Marie Duchêne, curé de l'Hôpital-le-Mercier depuis 1760, auteur de mémoires historiques restés manuscrits, avait une réputation très méritée d'érudition.

Je t'ai dis, cher pasteur, nombreux *De profundis*,
Te croyant trépassé : depuis en Paradis.
L'arbitre de nos jours, te sachant nécessaire
A ton pauvre troupeau, diffère ton salaire.
Comme un autre Martin [1], soumis au Tout-Puissant,
Reprens pipeaux, houlette, et brebis et ton chant.

Le soleil couché m'avertissoit de quitter Saint-Yan et d'avancer vers Paray, où je fus reprendre mon gîte chez mon hospitalier M. Rosselin, d'une des plus anciennes familles du lieu; on y voit aussi les Quarré dès 1350, dont un Jean Quarré fut annobli par le duc Jean en 1412 et a été la tige de la branche des Quarré d'Aligni, distingués dans la robe, dans l'épée et dans les lettres. [2]

Le lendemain, après avoir parcouru la ville, salué M. Poncet, médecin, mon contemporain d'études à Autun, je vins dîner, selon ma promesse, chez M. de Boyer, qu'on revoit toujours avec plaisir, et qu'on quitte avec regret. Pressé de me rendre à Charoles, je partis à deux heures, passai à Volesvre d'où je vis le vieux château de Cypierre, le berceau des illustres Marcilli de Cypierre, dont nous avons eu un évêque d'Autun au milieu du seizième siècle [3], et le fameux Philibert de Cypierre, gouverneur de Charles IX. « Il lui avoit donné, selon l'expression de Brantôme, une excellente nourriture, mais qui fut gâtée par Le Retz, italien. » La France, dit Saint-Julien, p. 356, reçut grand domage et le roi perdit un serviteur très nécessaire, quand Cypierre mourut aux eaux de Spa... Pauvre et triste pays que ce Volesvre, *Volabra!*

Je repris le grand chemin jusqu'à Rabutin, paroisse de

1. L'évêque de Tours qui, dans une grande maladie, disait : *Domine, non recuso laborem : fiat voluntas tua. (Note du manuscrit.)*
2. Voir *Annuaire de la Noblesse*, de 1855.
3. Pierre de Marcilly, évêque d'Autun, de 1558 à 1572.

Changy, où je cherchai en vain les ruines du castel des seigneurs de ce nom, dont descendoit le fameux Roger de Rabutin; il étoit si plein de vanité dans ses lettres, que Mme de Sévigné, sa cousine, disoit, *que Messire Roger de Rabutin avoit bonne idée du comte de Bussi.* On voit par des titres qu'il y avoit 24 feux en cet endroit, réduit actuellement à deux. Ainsi ont été ruinés par les guerres, les pestes ou par la faulx destructive du tems, presque tous les anciens châteaux de la bonne noblesse du Charolois, tels qu'Artus, Dondain, Sanvigne, Fautrière, Suin, la Guiche, la Bussière, Busseul, Rabutin, Semur, etc..., à la vue de ces ruines je m'écriois avec Scarron :

Il n'est point de ciment que le tems ne dissoude.

J'arrivai la nuit, parmi d'affreux chemins, chez mon bon ami à Changy, que je quittai le samedi pour venir à Charoles. Quelques jours avant, M. La Goutte, avocat, agrégé de l'Université, mon voisin et mon ami à Dijon [1], m'y avoit annoncé; je fus très peiné de l'avoir manqué à Charoles. Je visitai les ruines de la forteresse, séjour des anciens comtes, où M. Bernigaut de Créci a fait bâtir une belle maison. Il voulut bien me communiquer des pièces intéressantes, dont je lui donnai ma charge, et dina avec moi chez madame *Dagoneau*, de Marcilli. Ce nom doit être précieux à Charoles. On voit partout les Dagoneau comme bienfaiteurs insignes ou fondateurs de l'hôpital, des Picpus, de chapelles, de places à la collégiale, au collège, etc... Deux vertueux prêtres de ce nom, qui ont fait de grans biens aux pauvres, sont inhumés à l'hôpital, desservi par huit sœurs sans domestiques, très honnêtes aux étrangers, et très zélées pour les malades. L'abbé Gros, leur directeur,

1. Nicolas-Marie Lagoutte, né à Charolles en 1726, reçu avocat au parlement en 1750, mort en 1781. V. *Mercure Dijonnois*, publié par G. Dumay, p. 151 et 196.

m'invita à souper et me donna un bon lit près de sa chambre. Je n'ai qu'à me louer de ses attentions.

Mais je connus bientôt qu'en disciple docile du dévot abbé de Marcilli, il avoit hérité de ses préventions jésuitiques et de son goût gothique, aussi bien que de ses livres, car il m'avoua qu'il faisoit lire *Rodriguez*[1] à ses hospitalières : — Quoi, lui dis-je, M. l'abbé, vous nourrissez vos dévotes de criblures et de sarazin, tandis que le grenier du père de famille regorge de bon grain! dans un siècle où la lumière éclate de tous côtés, vous marchez encore dans des routes ténébreuses, hérissées de ronces et d'épines! laissez là votre *Rodriguez*, rempli de visions et de petits contes ridicules, et faites lire *l'Année chrétienne*[2], ou les *Essais de morale*, de Nicole..... — Mais il y a, dit-il doucement, des propositions hazardées, nouvelles, dans ces auteurs..... — Citez m'en une seule et bientôt je les justifie par l'Écriture et les Pères dont ils sont les fidèles interprètes..... Il sentit bien le défaut de la cuirasse, et je vis à son air embarassé qu'il ne les avoit jamais lus, et qu'il n'en parloit que d'après ses anciens maitres. Il a cependant M. *le Tourneux*[3], mais sans doute au nombre des livres prohibés, comme les curés comtois dont j'ai parlé. Je tâchai de lever ses scrupules mal fondés, et le menaçai en riant de le déférer à l'archiprêtre (M. Martinet), notre ami commun qui estime autant Mesenguy, qu'il fait peu de cas de Berruyer, et qui sçait juger des livres. J'en parlai effectivement à celui-ci, qui me promit de faire sentir à l'abbé son ridicule et sa vieille marote, en m'ajoutant : — Que voulez-vous? *c'est un vieux Rodriguez!*

1. Alphonse Rodriguez, jésuite espagnol, auteur du *Traité de la Perfection chrétienne* et de différents ouvrages de haute spiritualité qui avaient cependant été traduits en français par les solitaires de Port-Royal et qui, à ce titre, auraient dû trouver grâce aux yeux de Courtépée.

2. Par Nicolas le Tourneux, ouvrage écrit pour les religieuses de Port-Royal.

3. Sans doute *l'Année chrétienne* dont il a été question plus haut.

Ce bon ami me vint joindre le dimanche à Charoles après vêpres, et nous partîmes à cheval pour Suin, visiter l'apôtre du lieu, M. Bismand ; un seul trait le peindra. Il possède une bibliothèque de plus de 3,000 volumes, dont 140 in-f°, 200 in-4°, de belles et anciennes éditions, et presque tous en livres choisis. A la vue de ce riche cabinet, j'embrassai avec sensibilité le possesseur d'un pareil trésor, dont il sçait si bien profiter, et, qui plus est, en fait part à ses amis. Semblable au docte Spond, il met sur ses livres : *Mihi et amicis ;* aussi est-ce un élève du sçavant et zélé Bardonanche[1] qui a introduit à Beaune le goût de la belle physique et des mathématiques.

Dès le matin je grimpai à l'église perchée sur une des plus hautes montagnes du Charolois ; j'y vis avec édification une nombreuse assemblée de fidèles qui venoient entendre dès sept heures du matin les instructions du pasteur pour se préparer au jubilé. Pendant qu'il les prêchoit avec un zèle apostolique, nous montâmes à la pointe du rocher où étoit situé l'ancien château, d'où l'on découvre le Charolois, le Mâconois et le Beaujolois, les châteaux de Digoine, de la Guiche, de Chaumont et les *Cornes d'Artus.*

Je fis remarquer à mon ami de gros rochers renversés à mi-côte et à sens inégal, sans doute par un éboulement ou un tremblement de terre ; le froid piquant chassa bientôt les observateurs. Après nous être réchauffés au presbytère, nous descendîmes à Sivignon, terre ancienne sortie de la maison de l'Espinasse et donnée à Pierre de la Guiche, bailli de Mâcon, par Remond de l'Espinasse, prieur de Saint-Pierre au quinzième siècle. Le château est comme dans un précipice au pied de la montagne de Suin. M. le curé, qui a justement mérité la confiance de M. le marquis de la Guiche, me fit voir 28 tableaux de famille. Je révérai

1. David Anselme de Bardonanche, de la congrégation de l'Oratoire, professeur au collège de Beaune,

celui de Philibert de la Guiche placé dans le petit nombre des amis de l'humanité pour avoir empêché l'exécution sanglante de la Saint-Barthélemi, à Mâcon, dont il étoit gouverneur en 1572, et dont le nom à jamais mémorable a été ommis par M. le président Hénault. Je vis celui de son fils[1], grand maître de l'artillerie, dont on lit le nom au-dessous de ces beaux vers de Nic. Bourbon, gravés sur la porte de l'arsenal de Paris, sous Henri III, 1583 :

Ætna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela giganteos debellatura furores.

La bibliothèque me fut ouverte ; on y conserve les ouvrages de Bussi-Rabutin en manuscrits très proprement reliés, achetés de ses héritiers en 7 vol. in-4°. A la fin du volume des *Amours du grand Alexandre*, est la clef des noms déguisés, de la main de l'auteur. Le seul volume que je ne crois pas imprimé, est sa généalogie avec les preuves, dont je tirai quelques traits curieux.[2]

En remontant à Suin, M. le curé me fit observer un chemin neuf, assez commode, fort tournant, que le seigneur a fait ouvrir l'espace d'une lieue, *à ses dépens*, en payant grassement les mauvais terrains qu'il étoit obligé de prendre. Bel exemple pour tant de seigneurs qui ruinent leurs vassaux par des chemins qu'ils les forcent de tracer à leurs châteaux.

Je vis aussi les restes d'une voie romaine très bien marquée, près de laquelle on a trouvé des urnes et des médailles. Je saluai en passant l'Ecousserie, berceau de M. l'avocat Morin, le plus habile jurisconsulte de Dijon en

1. C'est de ce seigneur qu'Henri III disoit : Je suis certain que si la Guiche étoit roi et je fusse la Guiche, que nous nous aimerions toujours. *(Note du manuscrit.)*

2. Elle a été imprimée à Dijon en 1866, par les soins de M. Henri Beaune, in-8° de 81 p.

matières bénéficiales, et qui seroit unique dans son genre si Dieu lui avoit donné autant de diligence et d'exactitude à sa parole, que de talens. En devisant le long du chemin, halletant, suant, nous revînmes au gîte où nous attendoit la soupe.

Suin, *Sedunum*, paroisse très ancienne de 700 communians et 7 lieues de tour : pays pauvre, sabloneux et de difficile accès. Il produit d'excellens navets comme ceux de Baubery, de Saulieu, d'Orrai [1], et des châtaignes.

Il fallut enfin nous séparer, pour nous rendre à Saint-Bonnet, gros village avec foires, dont le curé étoit absent. De là à Chaumont, magnifique château bâti par Girard de la Guiche qui l'avoit acquis des seigneurs de Toulongeon vers 1402, reconstruit en partie par Jaques d'Amboise, abbé de Cluni, dont la nièce Françoise de Chazeron avoit épousé Pierre de la Guiche en 1495, et embelli par Louis d'Angoulême, mari d'Etiennette de la Guiche, héritier de la branche aînée ; on voit sa statue équestre en pierre dans la cour. Les écuries superbes au-dessus desquelles sont de vastes greniers, ont 65 pas de long, à deux rangs de 28 colonnes, bien voûtées. On prétend qu'elles sont plus belles que celles de Chantilli. Je vis au donjon la *Chambre du Roi*, ornée de marbre et de dorure, avec la datte de 1652. Je montai ensuite à la *Tour d'Amboise*, d'où je jouis d'une belle vue.

M. le marquis de la Guiche qui est rentré dans cet ancien patrimoine de sa maison, ainsi que dans celui de la Guiche, a dessein d'en faire un château à la moderne. Tel qu'il est c'est le plus vaste, le plus imposant et le plus respectable de la province. Celui de la Motte-Saint-Jean n'est que son cadet, mais il est plus agréablement situé.

Nous fûmes coucher à Mornai où l'on voit la tour et l'immense forêt d'Avaise ou Avèze, à M. de la Guiche. Le

1. Aujourd'hui Orret, canton de Baigneux (Côte-d'Or).

curé honnête et instruit[1], qui lisoit notre premier volume, nous reçut en bon confrère et nous donna deux bons lits.

Nous visitâmes le lendemain l'étang et les forges de Verderat, construites en 1607. C'est la source de l'Arconce qui passe à Charoles, à Changi, à Anzi et va se jetter dans la Loire, rivière très poissoneuse, surtout en brochets, dont me régala mon hôte qui a droit de pêche dans sa paroisse de Changi, par titre du quatorzième siècle.

M. Legoux, Autunois, curé de Viry[2], nous reçut chez lui à bras ouverts. J'eu l'agréable surprise de trouver dans ce pays de bois un cabinet d'histoire naturelle assés bien composé de poissons empaillés, de coquillages, médailles, lampe sépulcrale, et orné de plusieurs rayons de livres, même de *l'Encyclopédie*.

Je vis le château de Saillant[3], à M. le chevalier de la Guiche, qui avoit apartenu au chancelier Hugonet, à qui les Gantois coupèrent la tête, malgré les prières et les larmes de Marie de Bourgogne, leur souveraine. Nous emmenâmes avec nous le curé dîner à Corcelles[4], chez M. Quarré Duplessis qui m'avoit pressé à Charoles de le venir voir en son petit castel. Son fils, mon bon ami, va être lieutenant général d'Autun ; j'ose prédire qu'on en sera très content, connoissant ses sentiments d'honneur, de probité et son goût pour les livres et le travail. Il est domage que nous l'ayons perdu au parlement.[5]

Nous partîmes au sortir de table, pour nous rendre à Charoles, où je vis le principal du petit collège, M. l'abbé Girard, jeune prêtre qui a du talent; il me montra plusieurs médailles trouvées sur les lieux, une entre autres d'argent

1. Claude Comte, curé de Mornay depuis 1774.
2. Hugues Legoux, curé de Viry depuis 1764.
3. Saillant, commune de Viry.
4. Corcelles, commune de Saint-Symphorien-lès-Charolles.
5. Claude Quarré du Plessis, né le 10 juillet 1750, pourvu d'un office de conseiller laique au parlement, le 23 juillet 1774.

qu'il m'avoit dit à Lugny être d'Auguste et qui n'étoit que d'Adrien, n'ayant bien lu que le mot abrégé d'*Aug.;* mais je lui fis remarquer que celui *d'Hadrianus* le précédoit. Je voulu saluer la haute maison où étoit né Jean de Ganay, chancelier de France sous Louis XII, mort en 1512 sans enfans; celle de Guillaume des Autels, poëte du seizième siècle ; celles des Saulnier[1], dont un évêque d'Autun ; du jurisconsulte Rymon[2]; enfin, l'antique hôtel de *la Magdelaine*, le berceau de cette illustre famille dont étoit Claude de la Magdelaine de Ragni le dernier évêque Bourguignon qu'ait eu Autun.[3]

Nous fûmes coucher à Changy, mon point de partage. Il fallut le mercredi me séparer de mon Abraham qui avoit exercé à mon égard tous les devoirs de l'hospitalité et de l'amitié la plus affectueuse.

> La Saône ira se joindre aux ondes de l'Euphrate,
> Avant qu'un lâche oubli me fasse une âme ingrate.

Il me paya quatre volumes qu'il m'avoit distribués, et voulut encore me prêter son cheval pour me rendre à Semur.

Je cotoyai l'Arconce, bénissant le Seigneur qui m'avoit fait trouver tant de bons amis. Je remarquai que le Charolois, depuis les routes que les États y ont fait percer en 1752, est plus vivant, plus commerçant et moins hérissé de forêts. Le bas Charolois est renomé par ses pâturages très fertiles et par les gros bœufs qu'on y engraisse dès l'âge de sept à huit ans, surtout le long de l'Arconce. On y voit des terres de 25, 30 à 40,000 livres de rente, telle que Lugny où je dis adieu au curé. Bientôt j'aperçu Nochize, où la

1. Pierre Saulnier, évêque d'Autun de 1588, à 1612.
2. Emmanuel-Philibert de Rymon, lieutenant général au bailliage de Charolles, auteur d'un *Traité des pays et comté du Charollois*, Paris, 1619.
3. Evêque d'Autun de 1621 à 1652.

mémoire du pasteur (M. Larcher, d'Autun) mort en 1775, sera longtems en bénédiction; ensuite Martigni, Bornat[1], deux villages de la paroisse de Poisson, dont j'aurois bien désiré embrasser le jeune curé (M. Vincent, de Nolay) que j'avois vu vicaire à Issy-l'Évêque, en 1775, chez le respectable M. Verdolin[2], depuis théologal d'Autun.

A Busseuî[3], paroisse de 8 feux, je cherchai presque en vain la place du château des anciens seigneurs, sans pouvoir découvrir autre chose que *la Motte* où étoit semée une navette, et des fossés profonds de 40 pieds. On sçait le mot de Saint-Julien de Baleure, très connu dans le pays : *Gens antiqua sed perversa;* il y a encore deux rejettons de ce nom, dont l'un est marié, est estimé; l'autre est un terrible sire que ses violences ont fait enfermer, le 8 de ce mois, à Marenville, près Nanci, chez les Frères ignorantins. Plus bas est Moulins[4] où étoit leur nouveau château, occupé par Mme de Vauban.

J'entrai dans le Brionnois par Chevrigni[5], petit castel à M. Gregaine d'une ancienne famille de Marcigni, annoblie par l'échevinage de Lyon, et qui apartient à l'abbé de Chevrigni, chanoine de Beaune. Un vieux M. Perrin de Gregaine vient de mourir à Charoles, laissant à son héritier, M. de Cypierre, intendant d'Orléans, plus de 40,000 livres, et 5 s. à chacun de ses collatéraux.

Je vis, de la hauteur, Varenne, terre confisquée au profit du prieuré de Marcigni sur le seigneur, pour avoir tué un bénédictin qui avoit là *une celle* et desservoit la paroisse au quatorzième siècle; il y avoit aussi un prieuré de bénédictines.

1. Martigny et Bornat, commune de Poisson (S.-et-L.)
2. Jean-Baptiste Verdolin, curé d'Issy-l'Évêque en 1761, chanoine théologal de 1774 à 1784.
3. Busseul, aujourd'hui simple hameau de la commune de Poisson.
4. Moulins, com. de Poisson.
5. Chevrigny, commune d'Anzy-le-Duc (S.-et-L.)

J'arrivai par un chemin détestable à Anzi-le-Duc, bourg autrefois considérable, ruiné pendant la Ligue et réduit à 60 feux. Le clocher, octogone, à trois rangs de fenêtres, se fait remarquer de loin : vaste église bien mal ornée, pillée par les calvinistes en 1562. La crypte, chapelle souterraine, où reposoient les corps saints des premiers religieux, entre autres de saint Hugues de Poitiers, premier prieur, mort vers 930, sert de cave au prieur actuel [1] qui se connoît mieux en vins qu'en reliques et en livres, car lui ayant témoigné que son église étoit ancienne et bien dénuée, il me répondit que les Sarrazins l'avoient brûlée et pillée. — Eh! monsieur l'abbé, comment les barbares auroient-ils pu dévaster en 731, lors de leur passage en Bourgogne, une église qui n'a été fondée qu'en 910, tems où Bernon, abbé de Cluni, envoya Hugues de Poitiers établir à Anzi une colonie de moines?

Pour couper court à mes questions, il m'invita cordialement à dîner, avec une compagnie que je ne croiois pas trouver chez un prieur baron. Comme je l'avois beaucoup connu à Autun où il a été chanoine, j'en agis avec lui comme avec une ancienne connoissance, et je profitai de son régal. J'eusse cependant mieux aimé voir ses archives, qu'il a dit depuis avoir été fâché de m'avoir célées. Ah! si le roi sçavoit l'usage que les prieurs écartés font du bien qui leur a été prodigué par la simplicité de nos pères, ils feroit de ces bénéfices des hôpitaux ou d'autres usages utiles aux pauvres des lieux. Si tous se conduisoient comme M. de Fénelon, à Saint-Sernin-du-Bois, qui est le père plutôt que le seigneur de ses vassaux, on n'envieroit point les richesses du clergé. [2]

1. François de Chalon d'Andreville.

2. J.-B.-Augustin de Salignac-Fénelon, prieur de Saint-Sernin-du-Bois, près Autun, célèbre par l'assistance qu'il donna aux petits Savoyards et par ses vertus, exécuté révolutionnairement, à Paris, le 19 messidor 1794, à l'âge de 80 ans.

Après avoir pris mes éclaircissemens nécessaires chez M. Perrin du Lac, bien mieux instruit que le *Baron*, je me hâtai d'arriver à Semur à travers les bruyères, les bois et un petit sentier où je m'égarai.

Le doyen-curé[1] que j'avais prévenu de mon arrivée et avec lequel j'étois en relation depuis quatre ans, me fit mille caresses. J'eusse aimé mieux un bon lit que tant d'embrassemens, car je ne dormis rien dans son alcôve tapissée de papier que le vent agita toute la nuit, et lui dis le lendemain matin : — Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Semur? Sa vieille maison en découpure, bâtie depuis la fondation du chapitre de Saint-Hilaire en 1274, ne ressemble pas mal au presbytère de Roussillon, si bien décrit par l'abbé le Noble dans sa *Roussillonade*[2]; heureusement que la suppression de son chapitre va doubler ses modiques revenus, et faire rebâtir son *taudis*. Les persécutions inouïes du calomniateur ex-capucin Barrier ont mis ce bon doyen très à l'étroit, et lui ont causé mille chagrins cuisans. Comme à mes yeux *res est sacra miser*, et que je connoissois l'innocence et la vertu de ce curé, je me suis fait un devoir de lui rendre justice à Dijon, et tous les services qui dépendoient de moi, pendant sa malheureuse affaire. Aussi ne cessoit-il de les raconter aux personnes que je vis à Semur.

C'est une petite ville capitale d'un canton des Éduens, occupé par les *Brannovii* du tems de César : elle étoit autrefois considérable, avoit une forteresse, séjour des illustres barons de Semur, dont le duc Robert Ier avoit épousé Alix fille de Dalmace, sœur de saint Hugues IV, abbé de Cluni. Les guerres de la Ligue l'ont ruinée, et à peine reste-t-il 200 feux et 800 communians, tant dans la *ville haute* que dans la *ville basse*.

1. Etienne de Charmes, doyen-curé de Semur depuis 1765.

2. Poème souvent publié, et en dernier lieu dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, nouv. série, t. XIII, p. 167, avec une notice par Harold de Fontenay.

Dans la première sont les ecclésiastiques, les nobles et les bourgeois, et quoiqu'elle paroisse de loin un aire d'aigles, ou plutôt un nid de chouettes, il y a quelques jolies maisons. Celle de M. Terrion, descendant de Pierre Terrion, maire de Dijon en 1641, qui comptoit parmi ses ayeux un châtelain de Rouvres sous François I[er], richement meublée, a une échapée de vue fort variée jusqu'à Marcigni ; l'église vaste et d'un bon goût est au milieu de cette partie. Les artisans seuls occupent la basse ville. On croit être dans l'Arabie Pétrée en voyant la quantité de pierres qui couvrent les chemins, les coteaux de vignes en partie, et surtout les champs. Il semble qu'il pleuve des cailloux en ces lieux, quoiqu'on en voie des tas immenses le long des vignes et à côté des champs; cependant le froment y vient fort beau.

Semur, perché sur un rocher, est couronné ou plutôt étranglé par deux montagnes, l'une couverte de bois, l'autre de vignes; on y vendangeoit le 18 octobre. Je ne voulu pas en sortir sans rendre mes devoirs à M. l'abbé Geoffroi, ancien et distingué professeur de rhétorique au collège de Louis-le-Grand, et qui, né à Charoles, s'est retiré à Semur. Il étoit malheureusement absent, et je vis son petit mais propre apartement; c'était la maison de Socrate.

Malgré les empressemens du doyen qui me paya six volumes qu'il m'avoit distribués, je m'échapai et j'arrivai à neuf heures du matin à Marcigni-les-Nonains.

Mon premier soin fut de visiter le prieuré des bénédictins fondé richement en 1055 par saint Hugues et le comte son frère; ensuite la paroisse, les Récolets, et le petit hôpital. Je me rendis chez M. du Ryer, descendant du fameux André du Ryer qu'on ne connoît que comme un froid traducteur, de l'Académie française, et de Pierre du Ryer, que je vis, par ses papiers conservés chez son petit-neveu, avoir eu un mérite distingué. Ses voyages au Levant lui procurèrent la place d'interprète du roi en langue arabique, des lettres de noblesse et d'autres avantages. L'amour des

lettres s'est conservé dans cette famille, car ce monsieur avec qui j'étois en relation, et qui m'avoit envoyé un mémoire détaillé sur sa patrie, me parut fort instruit et très poli. Il eut même la complaisance de me remettre un manuscrit de deux cents ans, qui me seroit utile s'il était plus lisible. Nous fûmes ensemble dîner chez M. de la Foretile dont j'avois fait la connoissance à Pont-à-Mailli; le repas entre trois gens de lettres fut délicieux. Comme je voulois partir le soir, mon hôte eut la bonté de me prêter son cheval jusqu'à Monceaux-l'Étoile; « voulant du moins, dit-il fort honnêtement, faute de mémoires, contribuer au soulagement d'un pèlerin qui se donne tant de peine pour instruire ses compatriotes. »

M. Touvant de Boyer m'ayant annoncé à M. le marquis de Vichy-Champrond, je me rendis de Marcigni à son château. Ma plume ne peut exprimer tous les sentimens de mon cœur envers ce digne seigneur, ni la manière affable dont il me reçut et me traita pendant deux jours. Il suffit de dire qu'il est très riche, étant fils unique, et héritier des Brulard, et très généreux, l'ami des lettres et de ceux qui les cultivent, d'une piété tendre et éclairée et qu'il n'a que trente-six ans. Si par les fruits on juge de l'arbre, quelle idée n'aura-t-on pas de cet autre *Paulin*[1], quand on saura qu'il a dépensé 20,000 livres pour décorer le temple du Seigneur. Il a construit au fond du sanctuaire une chapelle qui est un vrai bijou, où il doit placer le mausolée en marbre de Mme de Saint-Georges, sa jeune épouse, morte l'an passé, le sien et celui de M. son père, auxquels travaille *Coustou* à Paris.

Je lu sur le pied d'un magnifique ostensoir : *Ex dono marchionis de Vichy anno doloris primo.* Cette dame marchoit à grands pas dans le chemin de la vertu, lorsqu'une

1. Saint Paulin de Nole, si connu par la construction de plusieurs basiliques non moins que par ses poèmes à la louange de saint Félix.

mort prématurée l'enleva en 1775. Elle a été si regrettée que, le jour du patron, terminé ordinairement par une fête baladoire et par d'autres jeux de village, les paysans d'une commune voix répondirent aux étrangers, qui venoient y prendre part : *Il n'y a pas de fête cette année, la paroisse est en deuil, notre mère est morte*... « Aurois-je assez de sang et d'argent, me dit lui-même M. le marquis, en me racontant ce beau trait de ses vassaux, pour payer de pareils sentimens ? »

Aussi est-il le père plutôt que le seigneur de ses sujets : il ne souffre parmi eux aucun procès, il en veut être l'arbitre. Il n'y a qu'un cabaret dans ce lieu de passage, mais seulement pour les étrangers. Les malades trouvent au château tous les remèdes *gratis;* toujours un pot au feu pour eux. Afin de perpétuer le bien, il fonde un hôpital et trois sœurs grises qui viendront dans peu ; en attendant, il répand l'argent en occupant 50 ouvriers à travailler à son château, ayant renversé l'ancien où étoit né l'illustre Claude de Saint-Georges, mort archevêque de Lyon en 1715.

La liberté, la gayeté règnent dans cette maison, ainsi que la piété. Une riche bibliothèque, formée par cet homme unique, offre à lui et à ses amis un utile délassement. Elle renferme des morceaux précieux en manuscrits, en belles éditions, en livres rares. J'y vis entre autres les *Heures* du duc Jean, écrites en 1407, enrichies de vignettes dorées, d'un coloris et d'une fraîcheur admirables. Au bas de chaque mois du calendrier sont quatre vers dignes du tems : voici ceux du mois d'aoust :

Pierre cloison y ettoit : (Saint-Pierre-ès-Liens)
Après Laurens qui bruloit :
Marie alors se prit à braire : (l'Assomption)
Barthelemi fait Jehan taire.

Je m'avisai d'y chercher la fête de saint Lazare, qui n'y est pas, non plus que dans un missel imprimé en

1556[1] par ordre de l'évêque Marcilli de Cypierre; il n'en est fait aucune mention dans un bréviaire in-folio, *carta magna*, en deux volumes imprimé en 1488, ni dans un petit livre d'office manuscrit du cardinal d'Amboise. J'ai observé la même omission à Beaune dans le martyrologe d'Usuard, manuscrit du quatorzième siècle à la bibliothèque du Chapitre, et dans un missel manuscrit in-folio du même tems, possédé par M. Faure, curé de Couches; la messe même de la Conception de la Vierge ne s'y trouve point.

Je fis remarquer à M. de Vichy que, dans tous ses manuscrits et même dans le missel imprimé en 1556, on voit aux litanies des saints, après saint Jérome, saint Germain d'Auxerre et une messe en son honneur, tandis que le bréviaire a retranché le grand évêque, l'ornement de l'Église gallicane, la gloire de la Bourgogne, pour y substituer un nouveau saint espagnol[2]. L'étonnement cessera quand on sçaura que ce bréviaire a été rédigé sous un évêque tout ultramontain[3], par un moine de Perrecy et deux jésuites. Heureusement que M. de Marbeuf[4] va nous en donner un autre où tout sera remis à sa place. On assure qu'il en a confié la rédaction à un sçavant de Paris (M. l'abbé Rondet) qui renverra saint Ignace à Loyola, suprimera la *Révelace* de saint Lazare avec ses prétendus miracles en 1128[5], la fête moderne du Sacré-Cœur, les réclames ridicules, les saints apocryphes, et ajoutera des canons à primes, etc., etc.

Les Vichi sont fort anciens; leur terre de Champrond en Mâconois a été érigée en comté en 1644, en faveur de Gas-

1. Pierre de Marcilly ne fut évêque d'Autun qu'en 1558. Aucun missel ne fut imprimé pendant son épiscopat. Il y avait eu en 1556 une édition donnée par les soins de Philibert d'Ugny, son prédécesseur. Ce missel contient la messe de saint Lazare, au 1er septembre (fol. ccvii), contrairement à l'affirmation de Courtépée.

2. S. Ignace de Loyola.

3. Antoine-François de Blitersvick de Monclcy, évêque d'Autun, de 1721 à 1732, transféré en 1732 à Besançon où il mourut en 1734. Il avait fait publier en 1726 une édition du bréviaire diocésain qui fut vivement critiquée par l'école janséniste.

4. Yves Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun de 1767 à 1789.

5. Ou plutôt en 1147.

pard de Vichi, gouverneur du Pont-du-Saint-Esprit. On voit Théobald de Vichi témoin de la fondation de l'abaye de Saint-Rigaud, faite en 1065 par Artaud, fils de Boson, comte de Périgord et de la Manche. Les seigneurs de Vichi ont donné des revenus considérables à l'abaye de Cusset où ils avoient leur sépulture.

Damas de Vichi, sire de Cusset, suivit saint Louis en son voyage de la Terre sainte, et fit son testament en 1279. Jean de Vichi échangea la terre de Vichi contre celle de Jansac avec le duc de Bourbon en 1344. Parmi les chevaliers de *l'Écu d'or* ou de *N.-D. du Chardon* institués en 1370 par Louis II duc de Bourbon, seigneur de Beaujeu et de Dombes, pour la principale noblesse de son pays, dont la devise étoit *l'Espérance*, on y voit Henri de Montagu, Guichard, dauphin d'Auvergne, Hugues de Chastellux, l'aîné de la Palice, *Guillaume de Vichi*.....

Saint-Julien de Baleure, page 358, dit que presque tous les Vichi-Champrond « ont porté le nom de *Carados*; qu'Antoine de Vichi, gentilhomme sage et vertueux, étoit fils de *Carados* de Vichi et neveu de Théode de Vichi, doyen de Saint-Jean de Lyon, il y a deux cents ans. Leurs armes sont de vair purement. »

J'eu l'agréable surprise de rencontrer, chez M. le marquis, M. Batteau fils, avocat de Dijon, un de nos anciens disciples. Je fus charmé de le voir placé dans une si bonne maison, et, quoique par ses talens il soit recommandable, j'osai le recommander comme le fils unique d'un bon père qui m'a donné des marques non équivoques d'une amitié sincère. Heureux le fils s'il se conduit bien ! [1]

En bon patriote qui célèbre les belles actions d'humanité, pour les rendre des semences de vertus, je témoignai à M. de Vichi combien j'étois fâché qu'il se fixât dans un petit coin dn Brionnois, qu'il fécondoit par sa présence et ses

1. J'aprends hélas! qu'il est mort (17 mars 1777.) *(Note du manuscrit.)*

libéralités. J'aurois désiré que, semblable à nos premiers ducs qui passoient deux mois dans un château, deux dans un autre, il voulût bien venir en Bourgogne, séjourner quelque tems dans son magnifique château de la Borde, près Beaune, ensuite à Sombernon, château favori des Brulard, à Mâlain, à Savigni, ou à Chamesson, afin que tous ses vassaux jouissent alternativement du bonheur de voir un si digne seigneur, et se ressentir de sa munificence. Il me pardonna cette saillie patriotique et me parut fort attaché à son Monceau.

Si la pluye du samedi ne m'y avoit retenu, je comptois voir un château voisin, où logea saint Louis, à M. Larcher jeune, seigneur d'Arci, descendant de ce vertueux magistrat Larcher, immolé, avec le président Brisson, à la fureur des Seize.

> Brisson, *Larcher*, Tardif, honnorables victimes,
> Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas ;
> Mânes trop généreux vous n'en rougissez pas,
> Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire ;
> Et qui meurt pour son Roi, meurt toujours avec gloire.
> (*Henriade*, ch. IV.)

Mais le mauvais tems me cloua dans la bibliothèque jusqu'à la nuit. Comptant le lendemain obtenir mon congé, je dis la messe le dimanche au château, à sept heures, où le seigneur assista. Il me fit tant d'instances qu'il fallut promettre de dîner avec lui. Mais il me quitta bientôt pour monter à la paroisse et entendre la grand'messe, me priant de l'excuser, se croiant obligé de donner cet exemple.

Je me rapellai alors la même conduite de M. le comte de Jaucourt, qui ne profite pas de son aumônier et descend toujours à la paroisse d'Arconcey pour la messe et les vêpres. Heureux les peuples qui ont de pareils seigneurs ! Mais hélas ! qu'ils sont peu communs ! parce que la piété est trop rare et l'intérêt trop dominant.

Enfin j'obtins mon congé à condition de revenir à Pâques, et je partis à deux heures, embaumé de la bonne odeur des vertus, chantant dans les bois le cantique : *Bénissez le Seigneur suprême, petits oiseaux*..... et pensant à l'hôte généreux que je venois de quitter, j'ajoutai ce couplet :

Bienheureux qui dans cet azyle,
Coule les jours de son loisir !
L'hôte fait oublier la ville,
Et d'obliger fait son plaisir.

Il voulut bien me donner un cheval qui, en trois heures, me rendit à Digoin. Ce bourg sur la Loire, avec un port très fréquenté, a 1,500 communians. Quatre routes y aboutissent ; et j'ose prédire que dans vingt ans ce sera une ville aussi grosse que Beaune. M. Maineaud de Bisfranc [1], d'une antique probité, frère d'un excellent oratorien mort économe à Saint-Honoré, père d'un jeune conseiller au parlement qui promet beaucoup et fort estimé à Dijon [2], m'accueillit avec bonté.

Ayant trouvé chez lui M. le curé de la Motte-Saint-Jean, je le suivis en son village perché sur une haute montagne à demi-lieue de Digoin. Je vis son église au flambeau, le tombeau du comte de Coligni et son cœur, son magnifique château à M. le duc de Cossé. Je revins, en traversant l'Arroux, sur les huit heures du soir à Digoin. Après avoir visité l'église, le curé, la nouvelle manufacture de fayance, M. Laligant, médecin habile (de Mimeure) qui a la plus belle maison du lieu, jadis apellée le *château de Morillon*, je partis à neuf heures du matin par la grande route d'Autun.

1. Hugues Mayneaud, seigneur de Bisfranc, Taveau et Pancemont.

2. Jean-Baptiste Mayneaud de Bisfranc, né à Digoin le 5 septembre 1755, reçu conseiller au parlement de Bourgogne le 16 décembre 1776, président le 29 juillet 1782, nommé comte de Pancemont par Napoléon, premier président de la cour de Nîmes, député, conseiller d'État, décédé le 23 février 1836.

Je m'arrêtai à Saint-Nizier[1] où le curé de Morillon me paya deux volumes pour lui, un pour M. de Villeneuve, curé de Saint-Agnan-sur-Loire, son voisin. Je pris un petit déjeuner, pressé par le bon prêtre qui faisoit les honneurs de son confrère absent, et j'arrivai à Gueugnon, à une heure. Je renvoyai là mon conducteur et le cheval. Ce gros village bien bâti est remarquable par ses forges, son canal, la pêche du saumon depuis mars en juin : je vis à l'église la tombe de Jean Hector du Fay de la Tour-Maubourg, maréchal de France en 1749, mort riche en 1764, âgé de quatre-vingt-trois ans, plein de projets pour fonder un hôpital, sans avoir rien exécuté pour les pauvres; l'enfer, dit saint Bernard, est rempli de bons projets. Je gémis de ce qu'un si grand seigneur, sans enfans, n'avoit rien fait d'utile à l'humanité. On a crié beaucoup contre lui d'avoir creusé son canal de 200 toises, imposé un droit sur les batteaux, et élevé ses digues qui empêchent le saumon de remonter dans l'Arroux au-dessus de Gueugnon.

Je m'enfonçai seul à pied dans les bois pour arriver à Perreci, bourg du Charolois, fameux par un riche prieuré de bénédictins, fondé par le comte Eccard en 876, uni à Saint-Benoît-sur-Loire, désuni en 1721, agrégé à la congrégation de Saint-Vanne en avril 1776, mais trop tard, car il est fort menacé de sa suppression par M. l'évêque d'Autun qui prétend l'unir à son petit séminaire. Les moines, les habitans, les paroisses voisines ont formé opposition à l'arrêt du conseil, à cause d'une aumône de 10 à 1,200 livres que font les moines. Mais le pot de terre a beau lutter contre le pot de fer, il se brisera tôt ou tard.

Il n'y a plus que quatre religieux, dont deux prêtres. Je vis là le frère Hilarion Vilette qui a culbuté le fameux dom Brigaud, et qui est la tête de la communauté, où l'office se

1. Il s'agit sans doute ici de Rigny-sur-Arroux dont l'église est sous le vocable de saint Didier.

fait régulièrement. Il me reçut très honnêtement, me blâma d'avoir couché à l'auberge, m'ouvrit les titres et le cartulaire, et, pour me retenir le mardi, m'offrit un cheval pour la route du lendemain. Ayant travaillé trois heures après dîné, je fus me délasser en me promenant sur la chaussée de l'étang long de 4,000 pas, qui fait aller forge et fourneau établis depuis 1634.

Le prieuré étoit autrefois une espèce de forteresse bien fermée : la réforme y fut mise par M. Louis Berryer, de Paris, *ad instar* de celle de Sept-Fonds, en 1698. Il y a eu jusqu'à 30 religieux qui faisoient l'édification du pays, mais *l'homme ennemi* y sema la zizanie : l'esprit jésuitique du cardinal de Fleuri et de Gaspard de la Valette[1] fit lâcher des lettres de cachet, défendre la réception des novices, et a rompu ce *pont de miséricorde*, selon l'expression de saint Augustin. L'abbé réformateur, avant de faire profession, donna quatre bons domaines à sa maison, et les substitua à l'hôpital de Dijon, en cas d'abolition de la réforme et du monastère.

Dom Brigaut, qui ne s'appliquait qu'à amasser de l'argent et à tourmenter ses moines, a laissé les bâtiments en ruines, a vendu deux belles cloches à Saint-Sulpice de Paris, et renvoyoit les novices.

Le 23 octobre je quittai Perrecy pour me rendre à Sanvigne où étoit un château fort renomé en Charolois. Le frère Benoît, célérier et archiviste intelligent, ne pouvant me quitter, disoit-il, me suivit à pied deux heures après et vint dîner chez le curé (M. Mathon du Bois-Sainte-Marie) qui nous régala. Le curé de Dompierre[2], un de mes élèves à Autun, que je n'avois pas vu depuis vingt-quatre ans, étoit de la compagnie; il ne cessoit de me témoigner sa

1. Gaspard Thomas de La Valette, évêque d'Autun, de 1732 à 1748.
2. Jean-Baptiste-François Berger, curé de Dompierre-sous-Sanvignes, depuis 1771.

joye, et en même tems sa reconnoissance des bontés qu'il disoit que j'avois eu pour lui dans son enfance. Le curé s'est bâti une belle maison et laisse son église dans le dénument. Je grimpai sur les ruines du vieux donjon d'où je jouis d'une vue très étendue des quatre côtés.

Ayant pris une notice de la paroisse qui renferme quinze étangs, je tournai mes pas du côté de Montcenis, en traversant toujours des bois, et n'y arrivai qu'à la nuit. Je mis mon cheval à l'auberge, payai son gîte avec celui du domestique du prieuré, et tirai chez M. Garchery, procureur du roi, bon père, citoyen zélé, magistrat instruit, avec qui j'étois en relation. Ses mémoires, ses médailles trouvées dans le pays m'amusèrent et m'instruisirent.

Je visitai le lendemain l'église fort jolie, les Ursulines, l'hôpital, et le vieux château en ruines. M. de la Chaize, subdélégué, seigneur engagiste de la ville (et maire en décembre 1776) me retint poliment à dîner[1]. J'eu le plaisir de trouver chez lui deux respectables capucins, nos anciens associés et zélés collaborateurs qui nous ont abandonnés. Mon hôte eut la complaisance de me conduire aux mines de charbon de terre qu'il fait exploiter, et qu'il avoit remises à une compagnie de Paris trop infidelle.

Je fus charmé de voir ces immenses travaux, dix galeries sous terre bien apuyées par de gros pieux et des traverses; j'aperçus de laborieux Vulcains enfouis là dedans comme des taupes, noirs comme des cyclopes qui n'ont de la figure humaine que les yeux et les dents, travaillant à la faible lueur d'une chandelle, les uns à couper les blocs de char-

1. François de la Chaise, fils de François de la Chaise et de Anne Père, né à Montcenis le 21 octobre 1727, marié à Marguerite Prost en 1755, subdélégué de l'intendance de Bourgogne à Montcenis en 1767, devint la même année seigneur engagiste de la baronnie de Montcenis qu'il acquit de la veuve de Jules-Mathieu de Rochemont; il fut le premier concessionnaire des mines de houille du bailliage de Montcenis, et décéda à Mirande près de Dijon le 17 ventôse an II, laissant une nombreuse postérité.

bon, d'autres à les traîner sur des brouettes du fond de l'antre à son entrée. Il y en a des tas immenses ou en poussière, ou en gros morceaux. Je perçai plus loin sous un aqueduc de 200 toises pour dériver les eaux de la mine; il n'est pas encore fini. Depuis douze ans que M. de la Chaize y fait travailler, il n'est arrivé aucun accident à ses mineurs.

C'est une source de richesses pour ce pays très pauvre, sans comerce et sans industrie. On a fait en mai dernier, à la forge d'Aizy-sous-Rougemont, en présence de M. de Buffon et de six maîtres de forges, l'essai de ce charbon qu'on a brûlé à moitié, et dont on s'est servi ensuite pour fondre la mine de fer : on en a tiré deux gueuses dont le fer s'est trouvé très bon. Si cela peut réussir dans toutes nos forges voisines, on épargnera bien du bois, et on rendra un grand service à la province où l'espèce devient rare et augmente tous les jours de prix.

Montcenis avoit une forteresse du tems de nos ducs, qui résista aux troupes de Louis XI, et fut démolie par ordre de Henri IV. Cette petite ville, royaliste pendant la Ligue, a un bailliage depuis plus de quatre cents ans, composé de quarante-une paroisses; elle n'a guères que huit à neuf cents communians. Les familles anciennes qui sortent de Montcenis sont : les Durand, Venot, dont un maire à Dijon en 1619, Saint-Antost, Bernard de Montessus, Boyveau, Cochet, dont le président Cochet de Saint-Valier[1], né à Beaune, mais originaire de Montcenis sous le nom de *Couchet;* Villedieu de Torcy, dont deux conseillers de l'ancienne roche, etc., etc.

Je partis de Montcenis le vendredi 25 octobre, à pied, par un brouillard épais, et fis trois mortelles lieues pour me rendre à Couches. M. le curé, aimable languedocien (le P. Faure) et bien instruit, m'accueillit en véritable Abraham;

1. Melchior Cochet de Saint-Vallier, comte de Brioude, président au parlement de Paris en 1715.

il a de très bons livres ; c'est domage que la santé ne réponde pas à son zèle[1], et que sa paroisse de trois mille cinq cents communians[2], un peu indocile, ne sente pas assés le prix d'un bon pasteur. M. Tubet, son prédécesseur[3], l'a chargé d'une pension de 600 livres qu'il a assés mal gagnée.

Je voulu voir la place du temple des Hugenots démoli par M. de Roquette en 1685; la rampe de marbre du sanctuaire de l'église en a été tirée. L'hôpital occupe la maison du ministre, bâtie en 1565. La dernière hugenote est morte dans le sein de l'Église en 1773. Je vis au presbytère les actes de mariage, sépulture et baptême des protestans : parmi les anciennes familles hugenotes sont les Rochemont, Lesage, Rey, Jouffroi, de Truchis, Armet, etc. ; Jean Terasson, ministre de l'Église réformée d'Arnai-le-Duc, y venoit faire ses fonctions en 1667-1670.

J'entrai dans le château où Claude de Montaigu, descendant de nos premiers ducs, et Louise de la Tour, sa femme, fondèrent en 1464 un chapitre dont il ne subsiste plus que le prevôt et deux chanoines. La chapelle est très jolie; j'admirai le retable en bas-relief doré, où il y a plus de 150 figures, représentant la naissance du Sauveur, l'adoration des bergers et des mages, etc., etc. ; ce morceau précieux est bien conservé et mérite toute l'attention des seigneurs. Les armes de Bourgogne sont aux clefs de la voûte et à l'entrée du château dont il ne subsiste plus que trois tours. Les chanoines font l'office en l'église de Saint-Nicolas, hors du boúrg, où étoit l'ancienne léproserie.

Je revins au prieuré de Saint-Georges fondé en abbaye au huitième siècle. Vinitaire souscrivit, *indignus abbas Coltien-*

1. Il a succombé sous le poids des travaux du ministère en mai 1777 et a eu pour successeur le curé de l'Etang, ex-jésuite. *(Note du manuscrit.)*

Pierre Faure, curé de Couches, eut en effet pour successeur, en 1777, François George, curé d'Etang.

2. En comprenant le Creusot qui dépendait de la paroisse de Montcenis.

3. Toussaint-Antoine Thubet, curé de Couches de 1749 à 1767.

sis, à un privilège de l'abbaye de Bèze en 830. Elle fut soumise à l'Église d'Autun par un diplôme de Charles le Chauve en 843; l'évêque Rotmond, au dixième siècle, la convertit en un château qu'il donna à ses enfans, au raport de Hugues, croniqueur de Flavigni; fut unie comme prieuré à cette abbaye en 1027, et réunie en 1624 au collège d'Autun qui en jouit encore et en tire plus de 20,000 livres de rente. La chapelle et les bâtiments sont en pauvre état, mais les 25 cuves sont bien entretenues, ainsi que les caves. Le finage de Couches est une fontaine de vin très abondante qui fournit plus de 15,000 tonneaux par an. Les vignerons n'y sont pas riches; les forains tirent de ce canton au moins 200,000 livres chaque année.

Je quittai, malgré moi, mon hôte généreux qui me prêta son cheval jusqu'à Chagni, où j'arrivai le samedi à onze heures. J'avois intention d'aller coucher à Demigni et d'embrasser là M. Caillet, excellent professeur de notre collège, et M. le vicaire Brédault[1], qui vient d'être nomé curé de Lusigni; il sçait allier à l'esprit de son état une connoissance étendue de l'antiquité, et je lui ai l'obligation de bonnes notes et corrections sur le Beaunois. Je comptois aussi rendre visite à M. Grozelier, le mousquetaire, en son domaine de Merceueil, et je lui dois, ainsi qu'à M. de Baissey son ami, des remarques très intéressantes sur Beaune.

Mais je me sentis si fatigué, si pressé par le tems de la rentrée des classes, que, profitant de la *Turgotine* qui passoit à midi, je me rendis à Beaune, et brûlant mes amis qui m'auroient sûrement arrêté, je m'embarquai pour Nuys où j'étais attendu par un citoyen respectable qui m'avoit fait promettre à Dijon de finir par lui mes courses. C'est M. *de Nuys*, entreposeur du tabac, dont nous avons les deux fils au collège, qui a un beau domaine, et un excellent cœur. J'ai été chez lui trois jours comme un coq

1. Voir plus haut, p. 33.

en pâte, bien couché, et jouissant d'une entière liberté. Je circulai dans la ville, dépouillai le cartulaire du chapitre chez M. le doyen Morillot, visitai M. Duplessis, ex-oratorien, seigneur d'Agencourt, passai au château de la Berchère, séjour des illustres premiers présidents Le Goux, et qui apartient aujourd'hui à M. Joly de Bévy, président au Parlement, magistrat digne de l'ancienne Rome.[1]

C'est dans le délicieux séjour de Nuys que j'ai tracé sans aprêt ce fidel récit de mes voyages. Je l'ai fini à Dijon où je me suis transporté le 30 octobre, en bénissant mille fois la Providence, qui dispose de tout avec douceur, de m'avoir préservé d'accident pendant une course de deux mois, où j'ai fait 140 lieues, et d'avoir disposé favorablement pour mes projets tant de bons curés, de sages seigneurs, d'honnêtes gens de lettres qui m'ont ouvert leur table, leur cœur et leur portefeuille. Je n'ai plus qu'un souhait à former : c'est de travailler seul et d'être délivré d'un associé insociable[2], qui ne fait rien, ne veut rien faire, me contrarie en tout et devient pour moi un buisson ardent, hérissé d'épines poignantes : *Ab homine iniquo et doloso erue me,* dis-je tous les jours au Seigneur et j'espère qu'il exaucera ma prière, mais ce ne sera pas sans épuiser ma bourse.[3]

Pardonnez, mon cher ami, la longueur de ma narration : je n'ai pas eu le tems de la faire plus courte et vous sçavez que les voyageurs aiment à raconter leurs aventures. Vous conviendrez du moins qu'il faut être bien animé de l'amour de la patrie, et d'un zèle actif à répondre à ses engagemens

1. Louis Philibert Joly de Bévy, né à Dijon, le 23 mars 1736, reçu conseiller au parlement de Bourgogne, le 18 janvier 1755, président le 13 février 1777, décédé à Dijon, le 21 février 1822.

2. Edme Béguillet, auteur d'une *Histoire abrégée des guerres des deux Bourgognes* (2 vol. in-12, 1772), d'un *Précis de l'histoire de Bourgogne*, et de plusieurs autres ouvrages, collabora aux deux premiers volumes de la *Description du duché de Bourgogne*, et mourut à Paris en 1786.

3. Ce n'est que le 21 avril 1777 que la colombe est sortie des griffes du vautour, mais toute éplumée. *(Note du manuscrit.)*

envers le public, pour avoir entrepris une course aussi longue, dans des pays si éloignés, par des chemins et des bois souvent dangereux, n'ayant quelquefois que mon bon ange pour compagnon.

Mais la récolte que j'ai faite en bien des endroits, la réception gracieuse que j'ai presque partout éprouvée, la considération qu'ont attirée au pauvre pèlerin son goût pour les lettres, son ouvrage répandu, le motif de ses courses, tous ces avantages m'ont fait oublier mes fatigues, m'ont encouragé à continuer mes recherches, et me pénètrent de la plus vive reconnoissance envers tous ceux qui ont bien voulu m'accueillir et m'instruire.

Valeas et ames. C.

Dijon 3 novembre 1776, recopié en février 1777.

II

RÉCIT DE MES COURSES EN CHALONOIS, EN CHAROLOIS ET BRIONNOIS PENDANT LES VACANCES DE PAQUES, DEPUIS LE 22 MARS AU 10 AVRIL 1777.

Désirant vérifier sur les lieux 5 ou 6 articles de villes que j'avois faits deux fois, et parcourir quelques endroits du Charolois que je n'avois pu voir les vacances dernières, je me rendis à Chalon, la veille des Rameaux, par la diligence. J'y fis connoissance avec M. le chanoine Marlot (Dijonnois,

fils du maire[1]), le seul qui s'occupe de science, de physique surtout, et qui ait un cabinet de machines, de livres et d'histoire naturelle.

Pour prolonger la conversation, il m'invita à souper avec mon hôte, M. Petit, curé de Sainte-Marie. J'eusse désiré connoître la maison où Job Bouvot[2], fameux jurisconsulte, demeuroit, et qui, comme protestant, fut enterré dans sa cave. Chose étonnante! j'en parlai à dix personnes qui ne connoissoient pas même Bouvot, et on ne put m'indiquer sa maison. Je fus dédomagé au collège par l'entretien de M. l'abbé Paris, professeur de seconde, bon littérateur, fort doux et fort poli. Il m'offrit après la messe à déjeuner, le dimanche, me montra ses livres, me parla en homme de goût de ses exercices littéraires, et me demanda une note de ce qui pouvoit m'intéresser à Chalon et aux environs. Il m'aprit que M. Bizouard, professeur de rhétorique, mon ancien ami, alors absent, avoit un mémoire manuscrit sur le collège, composé par feu M. le conseiller Barrault, lors de l'expulsion des Jésuites, et envoyé au Parlement en 1763; M. Bizouard me l'a remis à mon retour. Il y a des anecdotes curieuses sur les cy-devant[3], qui employèrent pendant trente ans les ruses, les ordres et les coups d'autorité pour s'introduire en cette ville de commerce contre le gré des habitans. Ils n'en vinrent à bout que par le crédit de Henri-Jule prince de Condé qüi se rendit exprès à Chalon en 1632, afin de forcer la ville à les recevoir; ce qu'elle ne fit pourtant qu'en 1634. Ils entrèrent avec 600 livres de revenu, et en sont sortis en 1763 en ayant 7,400 livres, outre les bâtimens neufs.

M. Barrault remarque que depuis qu'ils ont été en

1. Claude Marlot, vicomte maïeur de Dijon de 1750 à 1763, date de sa mort. V. *Mercure Dijonnois*, publié par G. Dumay, p. 39, 169, 170.

2. Né en 1558, mort en 1638.

3. Les Jésuites.

possession du collège, il n'en est sorti aucun homme de lettres; au lieu que les anciens maîtres, dont on étoit content, avoient formé les sçavans jurisconsultes Hugues Découssu, Job Bouvot, Hugues Doneau dont parle Bayle, M. Durand et autres auteurs célébrés par le P. Jacob[1]. Il ajoute « que depuis les Jésuites, les lettres ont été totalement négligées à Chalon dont le collège étoit des plus foibles du royaume. »

J'apris aux Chalonois la nouvelle de la dénonciation faite en parlement, contre les *ex*[2] par le président Angrand; ils n'en sçavoient rien encore; le prédicateur du carême, ex-jésuite, leur avoit dit la veille qu'ils seroient bientôt rétablis.

Le beau tems m'engagea à quitter Chalon dès le lundi matin 24 mars; je fus dîner à Givry chez M. le curé. Je vis en gémissant son église à moitié faite et sans ouvriers. Ce bourg bien bâti a une place d'où l'on voit les quatre portes; il jouit d'un avantage précieux dont sont privées les villes de Dijon, de Beaune, de Chalon : c'est-à-dire d'une belle fontaine qui jette continuellement par quatre tuyaux. La porte de l'horloge est neuve et fort bien faite. En creusant les fondations on trouva sous une arcade les ossemens d'un chevalier avec de vieilles armes, une molette d'éperon, des étriers, et les restes d'une selle enterrés avec lui. L'abbé le Bœuf dit qu'on mettoit aussi dans le tombeau d'un chevalier son faucon; on trouva les os d'un pareil oiseau dans le sépulcre d'un noble près d'Auxerre.

J'entrai sur le grand chemin dans l'ancienne léproserie apellée au neuvième siècle *Deus adjuva me*, et maintenant *Maison-Dieu*. Je l'ai citée au 1er volume page 348, dans le *pagus Cabilonensis*, sans avoir pu découvrir le lieu et le nom actuel, quoique j'en eu écris à trois Chalonois qui ne

1. Louis Jacob, religieux carme, auteur du *De claris Cabilonensibus scriptoribus* Paris, 1652, in-4°.
2. Les Jésuites.

purent m'en rien dire ; elle fut unie à l'abbaye de Saint-Pierre, et l'a été depuis à l'hôtel-Dieu, à condition d'y recevoir deux malades de Givry.

J'arrivai à Saint-Dézert (Saint-Isidore) ; n'ayant pas trouvé le curé, je le vis au retour et j'en parlerai. Je découvris de là Jambles, le château de M. Cortois de Quincey [1], et Moroges qui a donné le nom à d'anciens seigneurs, conseillers de nos ducs, bienfaiteurs des Jacobins de Beaune où ils sont inhumés. Ils avoient un hôtel en cette ville dont j'ai parlé au 2e volume, page 609.

Je trouvai sur la grande route le curé de Creuzechault [2], qui poliment me conduisit chez lui ; son presbytère est seul avec l'église sur le chemin. Je fus édifié de son zèle à réparer et embellir le temple du Seigneur. Il me fit voir en son jardin une fontaine couverte dite *de Saint-Léger*, dont le peuple venoit de loin prendre de l'eau qu'il croit merveilleuse ; le curé, pour empêcher l'abus, l'a renfermée dans son jardin, mais on passe souvent par dessus le mur, malgré ses ordres. A cent pas sur la route est un abreuvoir nourri par une source, creusé par ordre des Élus, et fort utile aux voituriers.

Après dîné, le curé eut la complaisance de m'accompagner jusqu'à Sasangi, où je vis le beau château à la moderne de M. le marquis de Damas de Thianges-d'Anlezi, le dernier de sa branche, mais qui n'a point d'enfans, et dont le frère est chevalier de Malte. Il a hérité de cette terre du grand prieur de Champagne, son oncle, qui a fait bâtir le château. Je me promenai dans les jardins à l'angloise, et le concierge, après m'avoir tout montré, voulut nous faire goûter de son bon vin. L'église est seule perchée sur le

1. Barthélemy Cortois de Quincey, né le 15 mars 1733, pourvu d'un office de conseiller au parlement de Bourgogne le 15 juillet 1754, mort à Dijon le 1er novembre 1799.

2. Cruchaud, autrefois paroisse, aujourd'hui simple hameau de Bissey-sous-Cruchaud, S.-et-L.

haut de la montagne; le village est dans le bas, traversé par la voie publique.

Je me rendis à Cersot, ensuite à Savianges sur Guye, petite rivière qui sort de Sainte-Hélène, sépare le Chalonois du Charolois, et va se jetter dans la Grône. C'est le premier village du Charolois. Le curé (M. la Fouge, cousin de l'oratorien de Dijon) me fit mille amitiés, et m'invita, au retour, à prendre un lit chez lui. Je poussai à Genouilly, où je trouvai le curé de Joncy, et fis d'une pierre deux coups. Malgré la chaleur, je me rendis à Colonges, d'où je grimpai en suant, à travers les bois et les rochers, par un sentier escarpé, jusqu'au Mont-Saint-Vincent, où j'eu besoin de trouver un bon gîte chez M. Callard, le coq du lieu. Il est parent de Me de Marcilli, secrétaire du roi, seigneur d'Azu, et d'une antique probité. Je lui avois écris de Dijon, pour le prier de me préparer des notes sur sa patrie.

Je travaillai le lendemain chez M. le maire, son gendre, et chez M. Febvre, notaire. Mon hôte rassembla à diner les principaux bourgeois qui furent bien aise d'aprendre qu'en 1161 Louis VII, sur les instances de l'abbé de Cluni, vexé, pillé par Guillaume comte de Chalon, vint assiéger cette ville qu'il prit, ensuite le Mont-Saint-Vincent où le comte s'étoit retiré comme dans une forteresse inexpugnable, *castrum inexpugnabile*. Mais elle fut obligée de se rendre par famine. Le vainqueur, indigné de ce qu'elle avoit résisté trois semaines à une armée royale, mit le feu à la place qui n'a jamais pu se relever. Elle étoit considérable puisque, selon un ancien terrier, il y avoit 18 bouchers. C'étoit la première baronie du Charolois, qui a longtems apartenu aux Vaudrey; c'est maintenant (depuis 1765) une chatellenie royale, et l'endroit le plus élevé de la province[1]. Quoique

1. Aussi est-il plus sujet aux funestes effets du tonnerre que tous les autres lieux de ma connoissance, il seroit à désirer qu'on parât à ses ravages par des tiges de fer, comme on l'a pratiqué avec succès : si M. Courtépée en donne l'idée à l'article du Mont-St-Vincent, peut-être pensera-t-on à l'exécuter. (*Note ajoutée au manuscrit.*)

cette montagne détachée ne soit dominée d'aucune autre, il y a cinquante puits, et de ses flancs sortent de tous côtés des sourcilles : c'est que les brouillards, les neiges couvrent souvent son sommet, que la terre est spongieuse, et qu'à une certaine profondeur est une marne compacte qui retient l'eau.

Il y avoit autrefois un prieuré de l'ordre de Cluni ; l'abbé est encore décimateur, et il a été obligé de rétablir à neuf le chœur qui a coûté 3,000 fr., et a fait libéralement un bel autel à la romaine. On voit peu d'abbés aussi généreux et aussi bienfaisans que M. de la Rochefoucaut qui vient d'être nommé cardinal ; j'en citerai un trait à Marcigni, qui lui fait honneur.

Ce bourg étoit si peuplé qu'on y comptoit sept ou huit mépartistes pour aider le curé, aujourd'hui seul avec un vicaire ; à peine y a-t-il 700 communians. Les champs, les enclos ont pris la place des maisons ruinées. J'y vis le fief *Thésut* qui a donné le nom à une famille distinguée, partagée en plusieurs branches : d'Aumont, de Ragi, de Verrey, de Gourdon, de Moroges, etc......., et qui a donné plusieurs conseillers au parlement et un conseiller d'état sous la régence. Le terrier de la châtellenie de Sauvement en Charolois, de 1443 est signé *de Thesinco*.

Je descendis l'après-dîné à Gourdon, où le nouveau curé, ex-jésuite, du Puy, me reçut gracieusement ; je lui demandai l'emplacement du prieuré qui subsistait dès 567, uni depuis à la cathédrale du Puy en Velai, et où vécut saint Désiré, qui y fut enterré. Je comptois voir ses reliques; mais à peine connoissoit-on seulement le nom de ce pieux reclus. Je présume qu'il fut inhumé au cimetière en l'endroit où est une belle croix du quinzième siècle, ornée de trois figures, entre autres de celle d'un moine, prieur du lieu, qui l'aura fait élever. Le curé me promit. à l'occasion du premier mort, de faire fouiller dessous cette croix; mais depuis, j'ai lu dans le tome IV du *Gallia Christiana*, page 866,

que l'évêque saint Agricole, ayant bâti un hôpital proche Saint-Jean-des-Vignes, y fit transférer les reliques de saint Désiré, à la fin du sixième siècle.

M. le curé de Saint-Romain, que je trouvai à Gourdon, me donna la notice de sa paroisse, et je remontai au gîte chez M. Callard, qui eut la complaisance de me prêter son cheval pour me rendre à la Guiche.

Chemin faisant, je remarquai au bout du bois d'Azu une grosse pierre où trois curés voisins, de différents diocèses, sont venus quelquefois collationer, sçavoir : de Saint-Romain-sous-Gourdon, diocèse de Chalon, de Marizi, de celui d'Autun, et du Rousset de celui de Mâcon. Je vis le vaste étang, les bois, le vieux château du Rousset ; je m'arrêtai pour examiner les ruines de celui de la Guiche qui a donné ce nom à une ancienne et illustre maison, dont j'ai parlé cy-devant à l'article de Sivignon, page 58. Je descendis chez les Minimes fondés en 1610 par Henriette de la Guiche, épouse de Louis d'Angoulême, dernier des Valois, auquel elle fit ériger un magnifique mausolée en marbre, fait à Gênes, que je ne me lassois pas d'admirer. Je copiai les inscriptions, et midi sonnoit que j'étois encore à la chapelle, d'où le correcteur me tira pour aller faire la cène avec lui, cinq religieux et le vicaire du Rousset ; je pris de celui-ci une note sur sa nombreuse paroisse qui venoit de perdre son curé infiniment regretté.

Je voulu visiter la bibliothèque, présent des la Guiche et du duc d'Angoulême. Je vis avec une agréable surprise trois manuscrits précieux in-folio sur beau vélin, dont je pris une note. L'un est la première traduction qui ait été faite en françois de la *Cité* de saint Augustin par Raoul de Prêles pour le bon roi Charles V, au quatorzième siècle. Ce minime ne connoissoit pas ce sçavant, et me dit comment je le devinois — C'est, lui répondis-je, que j'en ai vu une pareille à la bibliothèque du roi ; et je lui lu la préface où Raoul de Presles se nomme, ce qui l'étonna, n'ayant, dit-il,

jamais pu rien lire de cet ouvrage. Le deuxième est une traduction de la Légende dorée de Voragine faite au quinzième siècle ; la troisième est le roman de Lancelot du Lac ou des Chevaliers de la Table ronde. Chaque chapitre de ces ouvrages est orné de belles vignettes. Le reste de la bibliothèque est composé de vieux livres en habits déchirés ou pourris.

Bien content d'avoir découvert un pareil trésor, je repris mon bâton et mon petit sac pour me rendre à Champvent en Charolois, paroisse de la Guiche en Mâconnois. Le vieux curé me quitta, après un quart d'heure d'audience, pour porter les sacremens dans un hameau ; quoique riche, il est logé et meublé comme un paysan. Je quittai bientôt ce triste gîte pour arriver à Mornay où le respectable pasteur, qui nous avoit ébergé si honnêtement l'an passé, m'offrit un lit, *quoniam advesperascit;* mais je le priai de permettre que j'allasse le demander au curé de Viry [1], où j'arrivai à la nuit. — Je pensois à vous, me dit-il en l'abordant, et je vous lisois dans le troisième volume du suplément de *l'Encyclopédie.* Vos articles géographiques m'amusent infiniment, d'autant plus que le grand dictionnaire est là dessus très sec et très fautif, et qu'en bon patriote vous n'avez pas oublié la Bourgogne.

Je vis encore avec plaisir son cabinet d'histoire naturelle, l'unique qui soit en Charolois. Il me montra une pierre sulphurée, tirée d'une montagne du Lyonnois, qui s'allume à la chandelle. J'en demandai un morceau, dont j'ai fait l'expérience amusante devant plusieurs personnes.

M. le Goux me prêta le lendemain son cheval qui me rendit à sept heures [à Charolles], et à 8 à Changi, désirant y assister au service du vendredi saint. La fatigue, la chaleur des jours précédens, le jeûne me firent trouver mal à l'église ; j'allois tomber, lorsque je sortis en chancelant pour prendre l'air et un verre de vin qui me rétablit un peu.

1. Hugues Legoux, nommé curé de Viry en 1765.

La joye de revoir un bon et vertueux ami me rendit les forces, et je passai la journée tranquillement. Pendant qu'il confessoit, je travaillai quatre heures à dépouiller un manuscrit in-folio sur le Charolois, ses États, ses baillis, ses privilèges, ses fiefs, etc....., vendu 24 sols à un perruquier en 1740, pour en faire des papillotes, et que feu M. l'avocat Motin sauva du naufrage pour un écu. C'est un volume précieux pour les droits et les familles du pays, qui a coûté bien du travail au rédacteur. J'en ai extrait plusieurs faits intéressans. Il apartient à M. Motin, curé de Baron [1], duquel M. Martinet l'avoit emprunté pour moi. Je le parcourus encore toute la matinée le samedi saint, et je partis à une heure pour Semur ; je m'arrêtai à Busseul, à Varenne, ancien prieuré des bénédictins de Marcigni.

M. Bouthier de Rochefort y possède un fief et une belle maison neuve, ornée d'une jolie bibliothèque; il regrettoit fort de ne s'y être pas trouvé pour m'y recevoir. Il venoit de partir quand je passai de Varenne à Sarri, terre et castel à M. de l'Aubespin de la maison de Sainte-Colombe en Forez. Il y possède une excellente prairie de 126 mille toises en surface où l'on embouche 125 bœufs. Le curé, très honnête, me fit mille instances pour me retenir, mais désirant célébrer le saint jour de Pâques à Semur, je profitai du beau tems et de son domestique qui me conduisit à moitié chemin dans les grands bois du Roi. Je les trouvai bien longs, la nuit tombante et n'ayant pour toute compagnie que le geai, le merle et la fauvette dont le chant me désennuya.

Il étoit plus de sept heures quand j'arrivai à Semur où M. de Rochefort m'offrit un lit dont je profitai, craignant l'alcôve en papier volant du bon doyen [2]. Je courus aussitôt l'embrasser et profitai de sa collation avec un capucin d'Arnai quêtant pour son couvent brûlé. C'est tout ce que

1. Jacques Motin, curé de Baron depuis 1735.
2. V. plus haut, p. 64.

je pris chez lui pendant mon séjour, les bourgeois ayant voulu me régaler. M. Terrion, descendant de Pierre Terrion, maire de Dijon en 1641, qui étoit petit-fils de Jean Terrion, châtelain de Rouvre en 1557, nous donna un grand gala avec bonne compagnie; ensuite MM. Bouthier et Perrin de Pressy. J'eus bien de la satisfaction de rencontrer cette fois M. l'abbé Geoffroy, célèbre professeur de rhétorique au collège de Louis-le-Grand pendant vingt ans. C'est un prêtre septuagénaire encore fort gai, pétillant d'esprit, et qui fait les agrémens de la société; il coule doucement ses jours dans le sein du repos, des lettres et de l'aisance, jouissant de plus 3,000 livres de rente et d'une grande considération dans le pays. J'ai mangé partout avec lui, et c'est le meilleur plat qu'on pouvoit me donner.

La haute ville, quoique petite, renferme plusieurs maisons bourgeoises qui se réunissent et vivent en bonne union. L'on voit à *l'assemblée* du soir, chez M. des Forges, jusqu'à 40 personnes comme il faut. Je n'ai pu jouir de cet avantage, me couchant de bonne heure, fatigué de mes courses et du travail de la journée. Je n'ai qu'à me louer des politesses et de l'amitié de ces messieurs, surtout de M. Bouthier, mon hôte, de M. Terrion, de M. Bouthier, procureur du roi, magistrat d'un vrai mérite, et de M. Lhéritier qui réunit aux connoissances et à la politessse une tendre piété. Le premier et le dernier voulurent lire mon *Itinéraire*. M. Bouthier ne cessoit d'en raporter des traits et souhaitoit le garder. On badina beaucoup sur ce que j'avois dit que « de loin Semur paroissoit une aire d'aigle, ou plutôt un nid de chouette[1]. » — Mais de près, leur dis-je devant M. Geoffroy et des dames, c'est le séjour des Muses, des Grâces et de la bonne compagnie.

M. l'abbé Geoffroy me témoigna être très content de

1. V. plus haut, p. 65.

mon deuxième volume, surtout de l'article *Collège Godran,* qu'il trouva fort curieux, bien écrit, et me félicita de la modération et de l'honnêteté avec laquelle j'avois parlé de ses anciens confrères [1]. Je lui répondis que j'avois été charmé de rendre justice au mérite que j'honore partout, et que si tous avoient été des PP. Oudin [2] et Geoffroy, la Société subsisteroit encore.

Il m'invita à prendre le chocolat à la fleur d'orange le lundi de Pâques. J'avois tant de plaisir à converser avec cet homme de lettres, vraiment estimable, que j'acceptai encore le café au lait avant mon départ, le mardi.

Désirant dire un mot honnête de lui à l'article de Charoles, sa patrie, je le priai de me montrer ses ouvrages ; il fit plus, il me donna trois de ses meilleures harangues : la 1re *Sur l'amour de la patrie*, la 2e *Sur le rang qu'on doit adjuger à l'homme de lettres parmi les citoyens*, et la 3e *Sur la convalescence du Dauphin.* Il me fit voir la traduction de la première, manuscrite, faite par un de ses écoliers, M. de Puligneux, aujourd'hui premier président à Montauban.

Comme je traçois cette esquisse (le mardi 15 avril), je reçois de M. Geoffroy une lettre de Semur, si polie, si bien dictée, que j'ai été enchanté de ce qu'il a daigné me prévenir et penser au pèlerin de Saint-Jacques; on la trouvera à la fin du cayer [3]

Je ne dois pas omettre ici parmi mes rencontres fortunées, à Semur, l'aimable abbé Dupuy de Saint-Martin, vicaire de la paroisse. Il a hérité de ses ancêtres le goût des lettres ; il me communiqua quelques notes sur sa patrie, ainsi que M. le procureur du roi.

1. L'abbé Geoffroy avait appartenu à l'ordre des Jésuites et se trouvait sécularisé depuis la suppression de la Compagnie.
2. Le père Oudin, né en 1673, mort le 28 avril 1752, jésuite dijonnais, qui avait une réputation méritée et qui jouissait d'une grande considération. V. *Mélanges historiques et philologiques*, par Michault, t. II, p. 1. Paris, 1770, in-12.
3. Nous omettrons de reproduire ici cette lettre qui, quoique agréablement tournée, ne contient que des compliments et des formules de politesse.

Un siège de neige me retint le lundi dans la chambre; je ne sortis que pour l'office et voir M. le maire qui a beaucoup de connoissances et auquel je lus mon *Coup d'œil sur le Brionnois* et mon *Essai sur Semur*, pour profiter de ses observations. Je fus étonné de trouver là un M. Comeau de Satenot, de la branche de Pont-de-Vaux, qui a épousé une demoiselle Joliaud des Forges. L'attachement que j'ai pour cette ancienne famille, originaire de Pouilly-en-Auxois, me fit faire connoissance avec ce gentilhomme, et lui donner des éclaircissemens sur ses parens de Bourgogne. Jean Comeau de la Serrée fut anobli en 1603.

Enfin, le mardi, après avoir embrassé mes amis, je descendis à Marcigni. De la maison de MM. du Ryer et de la Foretile, qui eurent ma première visite, je courus au prieuré. Je lus mon *Marcigni* à Mme la Prieure (Anne-Nicole de la Queille de Chateauguai d'Amanzé). Elle fut si satisfaite des anecdotes que j'y avois semées, de la défense que je prenois de ses droits contre les moines, et de ce que je concluois, après le titre de fondation en 1055, les décisions et les arrêts, que c'était non un bénéfice *double* mais seulement *féminin*, contre les assertions des auteurs du *Gallia Christiana*, tome IV, qu'elle me fit mille remercimens et m'offrit la soupe que je refusai. Elle eut la bonté de me dire que si les petits prieurés à sa nomination en valoient la peine, elle m'en donneroit un volontiers. — Ah ! madame, pourvu qu'il me valût un petit bidet pour faire mes courses, le tenant de votre main, je m'estimerois heureux..... mais, lui dis-je en riant, si j'imprime cet article, je me brouille avec les Clunistes et les Mauristes..... s'ils me poursuivent, je me réfugirai à l'ombre de vos ailes dans la maison de saint Hugues..... — Venez, me répondit-elle, il y aura toujours ici une chambre et un couvert pour vous.

Cherchant encore à engraisser mon article de Marcigni, je la priai de me permettre un coup d'œil sur son cartulaire. — Montez, me dit-elle, chez mon homme d'affaire;

je vas lui donner ordre de vous faire tout voir. Je fus en cette occasion plus heureux que les bénédictins qui se plaignent au tome IV du *Gallia Christiana,* page 186, de ce qu'on leur a refusé cette grâce.

En effet, M. Quartier me communiqua les titres ; je passai quatre heures à les parcourir. Je pris une liste des principaux bienfaiteurs, des bénéfices dépendant de la maison (32 cures et 9 prieurés), des prieures et des religieuses les plus distinguées. J'y vis des dames des premières maisons de Bourgogne, du Forez, du Beaujolois : une fille de Guillaume le Conquérant, deux princesses de Bourgogne, une reine de Navarre, une fille de Conon, comte des Ardennes, etc.

Je remarquai dans le cartulaire un Arduin, seigneur de la Roche-Milet, qui plaça Richilde, sa femme, religieuse à Marcigni en 1130, pour 10 s. par an. Une dame Roca donne au couvent 51 poissons en carême pour *un obit;* Ildin de Vichy lègue trois ouches à Avrilli pour avoir le bonheur d'être inhumé parmi les moines, en 1120, etc., etc...

Après le dîner chez M. de la Foretile avec notre ami M. du Ryer, à qui j'avois remis le matin son manuscrit prêté en octobre dernier, je retournai au couvent faire mes adieux à *Madame*, la priant de me montrer le trésor et les reliques de leur saint fondateur. Elle m'ouvrit poliment : j'entrai dans la chapelle et fus peu satisfait des châsses et des reliquaires; le plus précieux ayant été pillé par les Calvinistes en 1562, et par Casimir en 1576. On me fit voir une partie du *voile de la Vierge*, dont on me dit qu'on se servoit à Cluni pour apaiser les incendies, un doigt de sainte Marguerite, des cheveux de sainte Barbe, la calotte de saint Benoît qui me parut bien neuve pour être de ce saint patriarche au sixième siècle, un reliquaire de la vraie croix, et l'os du bras de saint Hugues.

Je vis l'image grossière de la Vierge, guimpée comme une religieuse, portant la croix d'or, et qui est regardée

comme leur *abbesse*. Elle est apellée dans un titre de 1150, qui fait mention de 99 religieuses, *nostra centesima.* Madame m'aprit que tous les jours on servoit sa portion qui étoit donnée aux pauvres. J'aperçus aussi dans un coin la figure enfumée de saint Hugues que les moines faisoient porter en triomphe dans la ville, le jour de sa fête, sur un brancard, par deux mépartistes. Mais comme on se moquoit de ceux-ci en les apellant les *mulets de saint Hugues*, ils ont renoncé à cet honneur dévolu depuis aux moines qui étoient charmés de dominer sur le clergé.

Il y avoit encore 50 religieuses en 1607 : il n'y en a plus que 13; on ne reçoit que des filles nobles de quatre générations. On vient de renverser le vieux bâtiment pour en faire un neuf : l'église construite et dédiée en 1081 n'est pas digne d'un bénéfice aussi riche. On y attend M. l'abbé de Cluni le 18 avril, d'où il doit aller tenir le chapitre. Il a donné un trait éclatant d'équité et de générosité dans le grand procès de la prieure contre les moines qui prétendoient la dominer et regardoient Marcigni comme un bénéfice double. M. de la Rochefoucault, archevêque d'Albi, avoit été nommé, par son oncle le cardinal, prieur de Marcigni. Mais ayant reconnu par les titres l'injuste prétention des moines, il agit au conseil contre eux, et pour ainsi dire contre lui-même, puisque par l'arrêt du grand conseil il perdit son prieuré, et que le bénéfice fut déclaré purement féminin, et qu'il fut condamné à mille écus de dépens. Madame, touchée d'une modération si rare, voulut les lui remettre, mais il a tout payé ; il doit passer à Marcigni pour finir un autre procès intenté par les moines à Madame la prieure. (J'ai eu le plaisir de le voir aujourd'hui descendre de carosse chez Mlle Rigoley, le 16, à une heure.)

C'est à l'occasion du premier procès gagné par la prieure qu'un avocat, juge de Marcigni, nommé Nicodême Cambrial de la Chassagne, dit à M. de Rouen dans son compliment :

— Monseigneur votre désintéressement a toujours été profitable à cette maison, puisque Votre Grandeur en a extirpé jusqu'au moindre *adminicule de la masculinité*... C'est le même à qui on présenta une médaille sur laquelle on lisoit : *Conventus cleri gallicani*, qu'il traduisit ainsi : *le couvent de sainte Claire de Gaule*. Ces deux traits, dont nous régala M. du Ryer à dîner, me parurent si plaisans, que je les retins pour en égayer mon itinéraire.

De Marcigni je fus coucher à Monceau-l'Etoile où j'eus le plaisir de revoir en bonne santé M. le marquis de Vichy, avec M. de Marnézia, son ami, gentilhomme comtois, neveu de Mgr l'évêque d'Evreux : il est très aimable et très instruit, des académies de Besançon, de Lyon et de Nanci. Comme il avoit lu le suplément à *l'Encyclopédie* et mon deuxième volume à Monceau, il me fit politesse et des propositions fort honnêtes pour entreprendre un autre ouvrage, qui seroit assés de mon goût, si Dieu me donnoit assés de santé, de forces et d'argent; car il me faudroit ces trois choses pour exécuter un tel projet, encore ne seroit-ce qu'après avoir rempli ma carrière pour la Bourgogne. Sur ses promesses d'intéresser pour moi M. M. je m'engagai à m'occuper de loin de ce projet et à le réaliser dans trois ans, quand j'aurai fini mon sixième volume sur la Bresse, le Bugey, Gex et les Dombes. [1]

Ma joye fut troublée en ne trouvant plus au château notre élève M. Battault, mort tristement depuis 15 jours, à 25 ans, regretté de tout le voisinage pour son esprit, sa politesse et sa facilité à s'énoncer sur tout sujet.

Le mardi 2 avril, après dîner, je fus de Monceau [2] visiter le château d'Arci occupé jadis par une branche cadette de

1. On voit que Courtépée avait projeté de faire pour la comté de Bourgogne une description analogue à celle du duché.

2. J'ai vu à l'église le médaillon et l'épitaphe de Mme de Vichy. On lit dans celle-ci ces mots touchans : Abel Carolus Mis de Vichy, heri nobilis potensque, nunc vermis, vitam agens fecit. 1777. *(Note du manuscrit.)*

la maison de Semur, pris et repris pendant la Ligue, rebâti en 1768, un peu plus loin, par le seigneur qui, mort l'année suivante, l'a laissé imparfait. Son fils unique, jeune encore, le finira peut-être; ce seroit le plus régulier du Brionois. Je vis dans l'ancien le portrait original de Claude Larcher, conseiller de grande chambre, que les Seize firent pendre avec Brisson et Tardif en 1591. On lit au dessus : *pro Rege et patria morte probata fides*. A côté, sont quatre tableaux des Larcher, ses descendans, entre autres celui de Michel, son fils, conseiller d'Etat, président en la Chambre des comptes en 1616. Messieurs Larcher ont acquis cette terre, sous la Régence, de M. Valadoux qui l'avoit eu de Paul Guillart, petit tyran faisant la fausse monoye sous la Ligue.

Je regrettai beaucoup de ne pas trouver au logis M. Vulphey, médecin, ex-oratorien, qui a élevé le jeune seigneur. Il étoit parti depuis peu pour Cluni sa patrie. Je lui ai écris de Monceau pour me plaindre de mon étoile, et le prier de m'envoyer des notes sur Arci et les environs.

Arci étant de la paroisse de Vindecy, je me rendis à ce village, et trouvai un aimable curé [1] (né à Champlitte, diocèse de Dijon) qui avoit mon premier volume et désiroit le deuxième que je lui ai procuré depuis Parai. Il est seigneur dans tout son pourpris, apellé dans son terrier de 1568 *la Motte noble*. J'y vis que Charle Alliboust [2], évêque d'Autun, Hugues Alliboust, son neveu, grand chantre, avoient été curés de Vindecy, ainsi que Charles Pigenat [3]; ce bon chanoine d'Autun étant royaliste fut chassé de la ville par le duc de Nemours, tandis que son frère P. Pigenat, jésuite [4], souffloit avec fureur le feu de la Ligne à Paris. C'est le

1. Jean-Baptiste Caillet, curé de Vindecy depuis 1766.
2. Charles Ailleboust, évêque d'Autun de 1572 à 1585.
3. Il se nommait Lazare, et non Charles, comme le dit Courtépée.
4. Odon Pigenat, jésuite, qui mourut non pas « enragé », comme on l'a écrit souvent, mais « enragé ligueur », ce qui est assez.

seul auquel le généreux Henri IV ne voulut point pardonner, et qui mourut, odieux à tout le monde, dans les Pays-Bas espagnols. [1]

Je me promenai dans le vaste jardin du curé qui, par ses travaux, a fait d'un marais infect, en le desséchant, un endroit aplani, cultivé et rendu aussi agréable qu'utile. En la chapelle seigneuriale et l'église sont les armoiries des anciens seigneurs Leviste, Guillart, Valadoux. Sur le vaste étang de Dio ou Diou tombent des oiseaux de passage et même des cignes dont on tua quatre l'an passé. Beaucoup de vanneaux, de pluviers dorés, le long de la Loire qui confine à cette paroisse de 250 communians, avec six foires.

Je revins coucher à Monceau. Le curé de Saint-Christophe [2], qui étoit venu faire sa cour à M. le marquis, ayant vu dans ma chambre mon *Itinéraire,* l'avoit comuniqué le soir au seigneur. Celui-ci le lut la nuit et me le raportant le lendemain à huit heures, me dit : — Vous êtes cause que je ne me suis endormi qu'à trois heures, et j'en suis bien aise. Laissez-moi de grâce ce manuscrit, je veux le faire copier tant il m'a plu. Je le priai de me permettre que je le fisse voir à mes amis de Suin, de Changi et de Viry que je devois joindre le lendemain. M. le chevalier de la Guiche, à qui j'en lu quelques articles, de Suin, de Sivignon surtout, me fit à Saillant la même prière suivie du même refus; cet ouvrage n'étant pas destiné au grand jour, seulement pour mes amis, et en ayant besoin pour nourrir mes villages de quelques traits.

Monceau me vit quitter avec regret un séjour si délicieux, pour passer l'Arconce et me rendre à Versaugue ; c'est l'ancienne mère-église de Monceau où sont inhumés les Saint-Georges, entre autres celui qui fut tué par les ligueurs

1. Ou peut-être à Bourges. V. *Hist. de la Réforme et de la Ligue à Autun*, par H. Abord, t. II, p. 323, 324.
2. Grégoire Brossette.

près de l'Hôpital-le-Mercier, en revenant du château de la Motte-Saint-Jean. De là je descendis à Selore, beau château bâti par MM. Lenet et Beaudinot, maintenant à M. Verchère d'Arcelot, président au parlement[1], originaire de Marcigni. Je traversai le bois de Putières où d'Amanzé, royaliste, au sortir d'Anzi, fut battu par une troupe de ligueurs.

Je vis *Conde* où étoit jadis un prieuré de Bernardins dépendant de la Bénissons-Dieu. Je repassai l'Arconce, et j'arrivai à l'Hôpital-le-Mercier dont le digne curé étoit à l'extrémité quand je passai les vacances, et dont j'ai célébré la résurrection ; il étoit encore convalescent, me fit mille amitiés, me communiqua ses notes sur Autun et sur le Brionnois[2]. Je lui laissai en revanche ma critique en huit cayers de *l'Histoire d'Autun* par le froid Gagnare[3], dont il me parut fort curieux.

C'est un des plus respectables pasteurs du diocèse d'Autun, plein de connoissances dans l'antiquité ecclésiastique, et qui a mérité par ses vertus l'estime de tout le canton; ayant pris médecine ce jour-là, M. de Musy qui est seigneur en partie, élève de la pension d'Effiat, descendant d'un Humbert de Musy seigneur de Pirajoux en Bresse en 1359, voulut me donner à dîner. Je revins ensuite causer avec M. Duchêne que je ne pouvois quitter, mais l'heure me chassoit.

Je m'arrêtai à Saint-Yan, dont le curé m'avoit fait politesse l'an passé, uniquement pour le saluer. J'y trouvai M. le curé de Saint-Germain-de-Rive, que des procès avoient fait quitter Maulevrier[4] : il me donna la notice de sa paroisse, se plaignant de ce qu'ayant été à Pont-à-Mailly, je l'avois brûlé.

1. Antoine-Louis Verchère d'Arcelot, né le 7 avril 1750, reçu conseiller au parlement le 26 novembre 1768, président le 20 février 1777, décédé en 1830.

2. Jean-Marie Duchêne, prêtre laborieux et érudit, qui a laissé des mémoires historiques manuscrits, dont il existe plusieurs copies. V. plus haut, p. 53.

3. Philibert Gagnare, auteur d'une *Histoire de l'Eglise d'Autun*. Autun, 1774, in-8°.

4. Maulevrier, paroisse de Melay (Saône-et-Loire).

Le soleil couchant me fit promptement enfiler la route de Parai, où j'arrivai à sept heures. M. de Boyer, que j'avois vu la veille à Monceau, m'attendoit à souper; je lui lu auparavant mon article de Parai, pour le vérifier sous ses yeux clairvoyans.

Comme je connoissois cette ville, j'en partis le vendredi à sept heures, et me rendis par Lugni à Changy, où je trouvai cinq curés qui m'attendoient. Je passai la journée à causer avec eux, à lire les nouvelles que nous avoit aportées l'apôtre de Suin. M. le curé de Viry me remit le sceau des comtes du Charolois, que je ferai graver comme celui des maires de Dijon.

Nous partîmes trois pour la foire de Charoles, où je soutirai le curé de Dio. M. le chevalier de la Guiche m'invita fort à l'aller voir à Saillant ; sensible à sa politesse, je lui dis que je ferois plus, me proposant d'être son aumônier le dimanche de Quasimodo.

En effet, au sortir du dîner chez M. le docteur Guytet, avec M. le Prévôt, je m'en vins dire adieu à mon hôte de Changy, et je partis le lendemain dès les six heures du matin sur son cheval : le froid rigoureux, qui avoit gelé la terre de deux pouces, me força de descendre à l'hôpital de Charoles pour me chauffer; j'y fis mes adieux au sage abbé Gros, lui serrai la main le priant de m'excuser de ce que dans la vivacité je l'avois apellé *Rodriguez*. — Bon, me dit-il, *verba volant*, je ne vous en aime pas moins. Je lui répondis :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

J'arrivai à Saillant tout gelé, je dis la messe à dix heures dans une jolie chapelle du château bâti par l'infortuné chancelier Guillaume Hugonet, mâconnois, qui périt à Gand victime des intrigues de Louis XI et de la fureur des Gantois, malgré les prières et les larmes de Marie de Bourgogne. J'ai la lettre si touchante qu'il écrivit, la veille de sa mort, à sa femme restée à Saillant. Ses armes sont sur la porte

du château, et au beau vitrail de l'église de Viry, où il est peint avec saint Charlemagne son patron, et de l'autre côté sa femme au pied de sainte Catherine qui tient un cierge allumé qu'un petit diable rouge s'efforce d'éteindre avec un soufflet.

Le curé vint me joindre et me fit voir la bibliothèque du seigneur qui vit là en philosophe, retiré du grand monde, et qui sent bien son homme de condition par l'affabilité, les lumières et les sentimens. Nous n'étions pas plus que les *Grâces* à table, comme le désiroient les anciens, et le dîner fut très agréable, et j'ose le dire trop somptueux pour un pays de bois; on nous y servit des asperges, dont je n'ai pas encore goûté à Dijon quinze jours après.

M. de la Guiche me pria de lui lire quelques articles de mon itinéraire, qui lui plurent tellement qu'il m'en demanda d'autres, et enfin vouloit avoir mon manuscrit; mais ayant jetté un coup d'œil sur la pendule qui marquoit deux heures, et lui ayant dit que j'avois 7 lieues à faire pour aller coucher à Savianges, il m'embrassa tendrement et me fit promettre de venir me reposer chez lui les vacances prochaines, au sortir du Mâconois.

Je montai à cheval et bientôt je découvris Saint-Bonnet-de-Joux, et ne m'arrêtai qu'à Joncy pour rafraîchir le cheval et réchauffer le cavalier. C'est un bourg, avec foires et marchés, moitié en Charolois, moitié en Mâconois. Je vis le château, ancien manoir des palatins de Dio, des Rochebaron, maintenant de M. Cottin, conseiller au parlement, un de nos disciples, fils d'un des plus respectables magistrats de Dijon.[1]

La nuit me surprit à Genouilli, et je n'arrivai, en tâton-

1. Jacques Cottin de Joncy, né le 30 janvier 1756, reçu conseiller au parlement le 7 juillet 1775, mort à Paris en 1798. V. *Mercure Dijonnois*, publié par G. Dumay, p. 305.

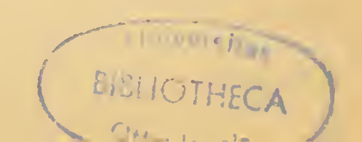
nant, à Savianges qu'à huit heures et demie. J'étois si las et si refroidi, que le grand feu me fit trouver mal, et je fus obligé de sortir pour prendre l'air. Je soupirois plus après le lit qu'après la table. Le repos me rétablit, et me mit en état le lendemain, fête de l'Annonciation, d'aller à pied à Marcilli ; car je renvoyai de Savianges le cheval du curé de Changi, ne voulant pas abuser de la complaisance de mon ami. J'entrai dans le vieux donjon des Dames de Marcilli : cette baronie échut à Hugues Damas de Cousan, vicomte de Chalon, par son mariage avec Jeanne de Bourgogne en 1208. C'est le chef des différentes branches de Damas de Crux, d'Anlezy, de Thianges, d'Antigni, etc... Je dis la messe à la paroisse, et partis d'abord après pour Sasangi, et de là fus dîner à Cœurchault[1], comme je l'avois promis au curé. Mais je me sentis si fatigué des montées continuelles que je ne pu rien manger. Après m'être reposé quatre heures, je me rendis à Rosey.

C'est un endroit délicieux du Chalonnois, par les vins, les fruits, la situation et la salubrité de l'air. Le magnifique pavillon du seigneur (M. Clerguet de Loizey) attira mes pas; j'y vis une biblothèque de 6 à 7,000 volumes bien logés; mais ce qui me fit encore plus de plaisir, c'est la *maison de providence*, où il a établi trois sœurs grises pour l'instruction des enfans et le soulagement des malades; bel exemple pour tant de riches seigneurs qui tirent la substance des villages, mangent leurs revenus à Paris et ne laissent souvent pas une goutte d'eau à la fontaine qui les abreuve.

Si M. Juillet, conseiller à la Table de marbre, eût été en son joli domaine, je l'y aurois salué : j'entrai à l'église, propre et bien ornée, et au presbytère où le maître me fit un bon accueil.

Je tirai de là à Saint-Dézert, où je rencontrai cette fois

1. Cruchaud, V. plus haut, p. 82.



le pasteur. Je vis dans ses papiers les lettres originales de Thibaut de Neuchatel, maréchal de Bourgogne, qui permet, en 1642, aux habitans de réparer les fortifications de leur église, où, de *toute ancienneté*, ils se retiroient en tems de guerre; pareilles lettres confirmatives du duc de Bellegarde en 1620, du prince de Condé en 1633, et du duc d'Epernon en 1655. Les murailles assés hautes flanquées de cinq tourelles subsistent encore. Ainsi étoient autrefois fortifiées les églises d'Is-sur-Tille (V. ce bourg, t. II, p. 412), d'Avrilli en Brionnois, de Saint-Bonnet-de-Joux et autres. C'étoit un azile pour les malheureux paysans en tems de guerre.

Des fenêtres du presbytère je découvris le village et le coteau de *Montbogre* dont le vin est renommé; mais il n'est bon qu'à la 4e feuille. Sur tout ce qu'on me dit des antiquités découvertes à Cule en Montagne, je promis de les aller visiter, accompagné du curé de Saint-Dézert, neveu de celui de Cule.

Celui de Savianges m'ayant donné rendez-vous pour souper chez son frère, bailli de Givry, je résistai aux empressemens qu'on me fit à Saint-Dézert, et je me rendis à sept heures à Givry chez M. La Fouge, homme de la vieille roche *(homo antiquæ virtutis et fidei)*, qui nous régala de son bon vin à souper, en bonne compagnie, et me donna un lit dont j'avois encore plus besoin.

Je comptois dîner chez lui le mardi, lorsque M. le curé de Givry, que je fus saluer, m'engagea à le suivre à Saint-Jean-de-Vaux, où devoient s'assembler huit curés. Je l'accompagnai avec plaisir dans l'espérance d'une bonne récolte. Mes pas par monts et par vaux ne furent pas perdus; je trouvai dans ce vallon un curé poli, modeste et généreux, et des confrères très estimables. Ils commencèrent *la conférence* sur des affaires de paroisse et des cas de conscience, à onze heures : je me retirai au jardin pour lire mon bréviaire, et ensuite à l'église, et rentrai à midi à la cure où le dîner m'attendoit.

Les convives m'excitèrent à leur parler de mes voyages, de l'histoire de Bourgogne. Un d'entre eux me dit que la *Rosière de Salenci* l'avoit toujours frappé, qu'il auroit établi chez lui cette fête, s'il avoit eu un exemple dans la province. — Vous en avez un, lui dis-je, à Neuilly proche Dijon. Je leur racontai les traits de cette sage institution raportée au 2e vol. p. 448, avec des termes si énergiques, que je les fis presque tous pleurer. Ils me firent répéter ces quatre vers que je fis le jour de la distribution de la médaille, dont je fus témoin en 1773 :

Quel spectacle nouveau vient enchanter mes yeux !
Un généreux Médard présente la couronne, [1]
La vertu la reçoit et la vertu la donne.
Les mœurs de Salenci renaissent en ces lieux.

— Je loüerois ces vers, me dit modestement M. le comte de Neuilli, si je n'y étois pas loüé. Je leur citai les fêtes Céréales, sagement instituées par le généreux curé de Chevanai près Sombernon, qui sont si bien célébrées dans les affiches de Dijon et qui mériteroient de servir de modèles à tous les curés riches. Je leur fis alors l'énumération des travaux de ce digne pasteur pour réparer les chemins publics à la tête de sa paroisse, portant lui-même les pierres, les encaissant, et dirigeant toutes les opérations, les secours qu'il a donnés avec un de ses bons voisins à un fermier brûlé, etc..... Mon enthousiasme parut passer dans tous les cœurs et il me sembloit que chacun se disoit en lui-même : *Non poteris quod iste?* Puissent-ils le dire aussi efficacement que saint Augustin! Enfin on peut convenir que la conversation dans cet agape fut l'éloge de la vertu et de la bienfaisance, car je n'oubliai pas ce que j'avois vu à Monceau, à Rosey, à Arconcey, etc... Le bon vieux curé de Saint-Denis-de-Vaux (M. Marchand, d'Autun) m'embrassa

1. Allusion, à saint Médard, évêque de Noyon, qui avait institué la récompense accordée à la rosière de Salency.

trois fois, me remercia ainsi que celui de Jambles et mon hôte, d'être venu égayer leur assemblée, et me prièrent tous de les venir voir les vacances. — Dans l'incertitude de ma route, trouvez bon, leur dis-je, Messieurs, que je vous soutire l'un après l'autre, et dans une heure j'eu la notice de sept paroisses.

Un trait que je ne dois pas omettre, c'est que le digne curé de Saint-Jean-de-Vaux a deux hameaux considérables à une demi-lieue de sa paroisse, et qui en sont séparés par deux ruisseaux : quand ils se gonflent on ne peut aborder Il a donc résolu d'y ériger une cure, d'y bâtir une église à ses frais et de la détacher de l'église-mère. Le décret d'union est homologué; les seuls chanoines de la cathédrale s'y oposent à cause de la bâtisse dont ils doivent leur cotte part comme décimateurs. Voylà comme le bien trouve des entraves ! et de la part de ceux qui deveroient être les premiers à les lever et à y applaudir ! L'affaire est à l'intendance.

Je remerciai beaucoup M. le curé de Givry de m'avoir procuré une si bonne occasion d'avancer mes projets, et je pris la route de Saint-Martin-de-Vaux, où je vis le pasteur âgé de quatre-vingt-sept ans, encore plein de gayeté et d'esprit, dont j'ai célébré la générosité dans un tems de famine. Voir ma lettre que Fréron a insérée dans son dernier volume, 1775.

De là je tirai, accompagné de MM. de Draci et de Chatenoi, à Melcey; j'eusse voulu y voir les vestiges du temple quarré, très ancien, dont parle D. Martin dans *la Religion des Gaules*, et le dixième de *l'Encyclopédie*. Mais le vieux curé, un peu sourd, qui ne connoît que son bréviaire et ses ouailles, ne put m'en rien dire. Celui de Draci-le-Fort nous conduisit à son village bien bâti, qui a des carrières, pierres et fours à chaux, avec un ancien château vendu depuis peu par M. Fyot de la Marche à M. le Clerc, Bugiste.

Enfin nous n'arrivâmes qu'à la nuit à Chatenoy-le-Royal, où je fus ébergé par mon conducteur zélé et instruit. C'est le seul curé, après celui de Saint-Symphorien et celui de la Marche-sur-Saône, que j'ai trouvé avoir un manuel de son bénéfice aussi en règle, qui rapelle les fondations, les droits, les revenus, les procès, la bâtisse de l'église et du presbytère, etc.... J'y vis que cette cure fut unie à l'aumônerie de l'abaye de Saint-Pierre en 1505; que l'aumônier étoit curé primitif et patron dès 1283. Les moines en ont joui jusqu'en 1660. Il n'y avoit en 1762, lorsque M. Meneault a été nommé, que 263 communians, maintenant 336, à cause de plus de 200 journaux de terre défrichés. Par une transaction de 1497 les paroissiens donnoient pour la bénédiction nuptiale 3 s. tirés de la bourse de l'épousée. Les femmes conservent encore l'usage de porter la bourse où il y a 13 pièces que le curé bénit. Le lendemain des noces on offroit deux portions de pain, deux pintes de vin *bon et loyal;* le curé avoit *deux blancs* pour sépulture d'enfans. Je vis qu'alors la livre de pain valoit cinq deniers.

Le curé voulut me conduire jusqu'au grand chemin et me faire voir le beau pont, chef-d'œuvre de M. Gauthey, sur la Talie. J'entrai à Chalon à dix heures, le mercredi 9 avril. Mon premier soin fut d'arrêter ma place au bureau des carosses, gémissant depuis huit jours d'occuper à mon emploi un de mes honnêtes et zélés confrères qui s'étoit obligeamment chargé de ma besogne au collège.

Après le dîner chez mon hôte de Sainte-Marie, je courus au séminaire de l'Oratoire où le P. La Tour, mon ami, m'ouvrit ses titres; j'y glanai encore quelques épics. J'y vis avec plaisir l'éloge du P. Edme Cloiseau, natif de Clameci, mort en 1728, ayant été 52 ans supérieur et grand vicaire sous trois évêques, et dont la mémoire est précieuse à tout le diocèse. Voyant un jour M. Félix[1], qui partoit pour Paris,

1. Henri-Félix de Tassy, évêque de Chalon, de 1677 à 1711.

vêtu d'un habit tout violet à boutons d'or. — Oh, Monseigneur, dit-il, prenant la cotte de la manche, vous resemblez à un colonel de dragon. Le prélat frapé de la justesse du reproche, rentre sans mot dire dans sa garde robe, prend une soutanne, et quitte cet habit mondain qui ne reparut jamais depuis. Je ne sçais à qui le trait fait plus d'honneur, ou au grand vicaire, ou à l'évêque.

Le P. Louis de Rymon, né à Saint-Gengoult, mort à Chalon en 1694, âgé de quatre-vingt-cinq ans, avoit été trente-sept ans supérieur et grand vicaire sous MM. de Maupeou[1] et Félix. Comme il étoit d'un caractère doux et honnête, M. de Maupeou, plus sévère, lui reprochoit sa facilité. — Monseigneur, répondit-il, Jésus-Christ n'a pas dit : Aprenez de moi à être sévère, mais à être doux et humble de cœur. — Je crains bien, répond l'évêque, que nous ne soyons punis l'un et l'autre pour avoir été trop doux et faciles. — Hélas ! répond l'oratorien, si nous avons à être condamnés, il vaut beaucoup mieux que ce soit pour trop de douceur que pour trop de sévérité ; car pour lors nous pourrons dire : Seigneur, du moins traitez-nous comme nous avons traité les autres, puisque vous l'avez ainsi promis dans votre Evangile.

Antoine Papillon, Dijonois, a été quarante-neuf ans directeur de cette maison, et y est mort âgé de soixante-dix-sept ans en 1736. Henri-Félix a posé la première pierre du séminaire en 1678, et y a laissé sa bibliothèque.

Plus heureux qu'à mon premier passage, je rencontrai M. Bizouard au collège : nous causâmes fort amicalement. Il me donna le mémoire de M. Barrault, dont j'ai parlé, avec 9 livres pour trois volumes envoyés à M. son frère, principal à Pont-de-Vaux. Celui-ci se plaint dans sa lettre, très honnête, de ce que j'ai mieux traité Beaune que Dijon pendant la Ligue, parce que la vérité l'exigeoit. Il me marque

1. Jean de Maupou, évêque de Chalon, de 1658 à 1677.

que la *Notice historique* des vins de Bourgogne, page 543, l'a enchanté, qu'elle mérite une couronne de pampre et une feuillette de vin des Beaunois... Heureux si elle me mérite des lecteurs! car *la fourmi n'est pas prêteuse*..... Enfin j'arrivai le 10 à Dijon, bénissant le Seigneur de m'avoir préservé d'accidents dans mes courses de 70 lieues en trois semaines.

Fini à Dijon, le 17 avril 1777.

III

ITINÉRAIRE D'UN VOYAGEUR CURIEUX QUI A PARCOURU L'AUXOIS, L'AUTUNOIS, LE CHAROLOIS, PARTIE DU MACONNOIS, DU BEAUJOLOIS, DE LA DOMBE, DU LYONNOIS, DU FOREZ ET DU BRIONNOIS, EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1777.

Vous désirez, mon cher ami, voir la relation de mes voyages, parce que celle de l'an passé vous amusa; et vous êtes surpris de mon retard. Vous ignorez donc que, malgré mon inclination toujours active à vous obliger, j'ai eu bien d'autre *œuvre à ma quenoüille*, depuis que je suis rentré au gîte, le 31 octobre? J'ai trouvé mon troisième volume imprimé à moitié, et plus qu'un cayer entre les mains de M. Causse[1]. Ne voulant pas le laisser chômer, j'ai travaillé sans relâche neuf heures par jour, pour lui préparer la suite. Mon *Autun* étoit fait pour la deuxième fois, vous le savez;

1. Causse, imprimeur du parlement, de la ville et de l'Académie des sciences, place Saint-Etienne, à Dijon, chez qui parurent, de 1777 à 1785, les tomes II à VII de la *Description du duché de Bourgogne*, de Courtépée. Le premier volume avait été édité en 1775, chez Frantin.

mais je respecte trop le public pour lé livrer en cet état. Mon long séjour en cette ville où j'ai vériffié en septembre tous mes articles, à vue des lieux et des titres, mes nouvelles découvertes, les notes d'amis éclairés que j'ai consultés, m'ont engagé à tout culbuter et à refondre ce grand morceau de cent soixante pages; et j'ose dire que vous ne le reconnoitrez plus. Dieu veuille que ma crysalide ait été changée en un beau papillon!

Autun fini, il m'a falut de même rejetter au moule tout mon *Autunois*, que je venais de parcourir; et ce n'était pas une petite besogne, ayant trois cayers sur cinquante-trois villages, et les bourgs de Couches[1] et de Toulon[2] de quinze pages. Ainsi j'ai passé le mois entier de novembre cloué dans mon cabinet, ayant d'une main l'éponge et de l'autre le pinceau pour décrasser ou plutost refaire mon tableau barbouillé. Puisse-t-il être digne de vos yeux éclairés! et si je n'atteins pas le fini de *Vanlo*[3] puissais-je vous offrir le simple et l'exact de *Charton*, (assez bon peintre d'Autun!)[4]

Je n'invoquerai pas la Muse qui inspira Chapelle, Bachaumont et Pompignan[5] pour le récit de mes voyages : elle seroit sourde aux prières d'un pauvre pèlerin. Ces poëtes écrivoient pour le public; moi, je n'écris que pour un ami indulgent, et je le fais sans prétention et sans aprêt. Je n'ai commencé à respirer que le 10 décembre où j'ay livré à la

1. Chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Autun.

2. Toulon-sur-Arroux, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Charolles.

3. Carle Vanloo, né à Nice le 15 février 1705, mort à Paris le 15 juillet 1765, le plus célèbre des peintres qui ont porté le nom de Vanloo.

4. Etienne-Guy Charton, peintre autunois, élève d'Oudry, mort à Autun le 6 juin 1768. Ses œuvres se rencontrent encore fréquemment à Autun. Elles sont surtout nombreuses au château de la Cour-de-Sommant, dans la collection de M. Henri de Larminat qui les tient de son beau-père M. le baron Adolphe Pigenat. Le grand-père de ce dernier, en effet, avait, à la vente après décès de Charton, acheté tout l'atelier de ce peintre.

5. *Les Voyages en France et autres pays*, par Chapelle, Bachaumont, Lefranc de Pompignan, etc., ont paru à Paris chez Chaumerot en 1808, et chez Lelong, en 1824.

presse mon dernier cayer avec la table. Je consacre aussitost mes premiers momens de liberté à satisfaire vôtre curiosité. Mais trop occupé des détails que va bientôt exiger la distribution de ce troisième volume, soit aux Élus, soit au public, je ne pourrai peut-être m'étendre aussi au long que dans mon dernier itinéraire : du reste je vas laisser courir ma plume, suivant que la mémoire me rappellera les événemens de mon voyage.

Le passage de *Monsieur* [1] à Dijon, auquel j'ai eu l'honneur de présenter mon deuxième volume relié, le 15 juillet, nous valut dix jours de vacances plutost qu'à l'ordinaire. Je fis le 26 aoust la nomination générale que je terminai par ce mot de Virgile :

........Deus nobis hæc otia fecit.

Secouant la poussière des classes, je partis le jeudy 28, en chaise pour la Roche-en-Bréni, où je conduisois M. Chauveau, mon petit élève [2]. Je lui fis remarquer à Fleury le lieu

1. Louis-Stanislas-Xavier comte de Provence, depuis Louis XVIII, venant de Mâcon où il avait logé au palais épiscopal, s'arrêta à Dijon au retour d'un voyage dans le midi de la France. « Monsieur, frère du roy, arriva sur les huit heures du soir. On lui présenta le dais qu'il refusa; les rues étaient tapissées et sablées; il fut reçu au bruit du canon et de toutes les cloches de la ville. Il soupa chez M. de la Tour du Pin qui lui donna une très belle fête..... Le lendemain il alla à la messe à la sainte Chapelle et partit à sept heures et demie. » *Mercure Dijonnois*, publié par G. Dumay, p. 280.

2. Guy Chauveau de Quercize, né à la Roche-en-Brenil, le 15 décembre 1761, de Edme Chauveau, seigneur de Quercize, et de Anne Pinard, fut, en raison des rapports créés par le voisinage entre sa famille et celle de Courtépée, confié à cet éminent compatriote, sous la direction duquel il fit ses études. Son père, qui avait succédé à M. Chisseret dans sa charge de secrétaire du roy au parlement de Bourgogne, le destinait au barreau. L'élève de Courtépée suivit les cours de droit de l'Université de Dijon, et après avoir obtenu le grade de licencié, il fut admis au nombre des avocats de cette ville, le 8 août 1782. Fils unique, devenu prématurément orphelin, il ne tarda pas à céder au besoin de retrouver une famille; le 31 mai 1784 il épousa à Autun Jeanne Germain, petite-nièce du célèbre théologal. A partir de cette époque, il appartient tout entier à notre pays.

Les Germain habitaient pendant une partie de l'année une terre de famille à Lucenay. Tout en ayant eu, par le fait de l'émigration d'Antoine Germain, son beau-frère, à souffrir de l'incarcération à Mâcon des père et mère de Madame de Quercize, — incarcération qui ne fut pas maintenue grâce à une pétition couverte des signatures des habitants de Lucenay et de celles des municipalités des com-

de la bataille gagnée par Clovis sur Gondebaud, roi de Bourgogne, que trahit son frère Godegesille, l'an 500.

L'Ouche, qui au pont Pani [1] sépare le bailliage de Dijon de celui d'Arnai-le-Duc [2], ne gêle jamais à Dijon, à cause des fontaines chaudes de Velars et de Plombières qu'il reçoit.

Plus loin je lui montrai à droite Prâlon [3], *Pratum longum*, autrefois *Molognia*, abbaye de bénédictines, fondée au douzième siècle, honorée plusieurs fois de la présence de saint Bernard : elle fut à moitié ruinée par un torrent rapide et subit en 1747, supprimée en 1753, et ses biens réunis à la cathédrale de Dijon.

Plus haut, Mémont [4], *Magnus Mons*, lieu renommé par la naissance de deux saints, Seine et Baudri, *Baldéricus*, et considérable au sixième siècle, puisque c'étoit la résidence du comte qui commandoit dans le canton appellé *Mémontois* (voyez le premier volume, page 341), et qu'il y avoit du tems de saint Seine six prêtres pour desservir la paroisse : il n'y reste plus que la chapelle de Saint-Laurent sans aucun vestige du château : le village a été rebati à mi-côte à l'ouest.

munes voisines, — et à subir la vente nationale des biens de la famille Germain, Guy Chauveau de Quercize ne s'éloigna pas de Lucenay pendant la tourmente révolutionnaire et il put continuer à s'y occuper des intérêts des siens et de ceux qui l'entouraient. L'ordre et le calme rétablis, dans la République, la mairie de Lucenay lui fut confiée; il la conserva jusqu'en 1814, époque à laquelle elle passa de ses mains dans celles de son fils, qui, hormis la période des Cent jours, en exerça les fonctions jusqu'en 1830.

Ses connaissances en droit l'avaient aussi fait désigner pour le poste de suppléant de la justice de paix de cette même commune. L'ancien élève de Courtépée passait à Autun au milieu de sa famille et de ses relations le temps qu'il ne donnait pas à la campagne. Ce fut dans cette ville qu'il mourut le 4 juin 1842, laissant deux enfants (Guy-Antoine, marié le 21 juillet 1813, à Adélaïde de Burgat, et Augustine-Henriette, qui avait épousé le 18 août 1818 le comte Antoine-Louis de Thy), dont les descendants n'ont pas cessé d'être représentés dans l'Autunois.

1. Pont-de-Pany, hameau de la commune de Sainte-Marie-sur-Ouche, canton de Sombernon, arrondissement de Dijon (Côte-d'Or).

2. Arnay-le-Duc, arrondissement de Beaune (Côte-d'Or).

3. Pralon, canton de Sombernon.

4. Canton de Sombernon.

Grimpé à Sombernon, pendant que les chevaux rafraîchissoient, je le conduisis au château ruiné, séjour brillant des Brulart, premiers présidents, et plus anciennement des sires de Sombernon, pieux et puissans seigneurs qui ont fondé en 1030 le prieuré de Salmaise[1], l'abbaye de la Bussière[2], en 1131, et celle de Prâlon, en 1148.

La léproserie, sur le chemin, fut donnée aux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui en tirent le revenu sans rien laisser aux malades pour lesquels il était destiné.

Je lui montrai, à l'ouest, les sources de la Braine qui passe à Viteaux[3], et à l'est celle du ruisseau de *Courtamont*, qui tombe dans l'Ouche; en sorte que les eaux de Sombernon vont aux deux mers.

Il me demanda quelques traits sur les Brulard : c'étoit, lui dis-je, une famille ancienne originaire d'Artois. Un de leurs ancêtres Adam Brulard, fut grand maître des albalétriers sous Philippe de Valois : le trisayeul du chancelier Brulard de Silleri fut le premier qui, sous Louis XI, entra dans la magistrature. Quand Noël Brulard, célèbre procureur général du parlement de Paris, rencontroit des évêques, il faisoit arrêter leur carosse pour leur demander quelle affaire les retenoit à Paris. Si c'étoit pour un procès, il leur disoit : *N'y a-t-il que cela? retournez en vôtre diocèze, je le ferai vuider.* [4]

Son fils, Denis Brulard, premier président du parlement de Dijon, resta à la tête des Ligueurs tandis que Frémiot, présidoit à Semur la plus saine partie de sa compagnie. Henri IV, maître de Dijon, en juin 1595, reprocha à Brulard *sa pusillanimité.* Elle était si connue que sa femme disoit d'elle-même : *Si Madeleine Hennequin étoit premier président, les choses se passeroient autrement.*

1. Canton de Flavigny (Côte-d'Or).
2. Canton de Pouilly (Côte-d'Or).
3. Vitteaux, arrondissement de Semur (Côte-d'Or).
4. Courtépée a cité ce fait dans son premier volume, p. 503, note 1.

Nicolas Brulard, son petit-fils, aussi premier président, marqua plus de fermeté. A son retour de Perpignan, où son zèle pour les interêts de la province l'avait fait exiler., il répondit au grand Condé qui raportoit les mêmes édits : — *Prince, je vois encore d'ici les tours de Perpignan.* — Ah! dit-il, je me souviens maintenant d'avoir lu ce beau trait dans le premier volume. Il y est en effet à la page 506. Mais en voici un autre que je n'ai osé imprimer. On crut à la cour ébranler la constance de ce sénateur romain, en lui ordonnant de se mettre à genoux pour parler au roi ; il s'y mit et garda le silence : — Parlez donc, lui dit le monarque. — *Sire, en cette posture, je ne parle qu'à Dieu, vôtre maître et le mien.*

Louis XIV, tout jeune qu'il étoit, sentit le sublime de cette réponse, le fit lever, et en se retournant vers ses courtisans : — J'avois bien dit qu'on me feroit faire une sotise.

La dernière des Brulard étoit Mme la duchesse de Luynes, morte en 1764, qui a laissé la riche succession des Brulard à M. de Vichy-Champrond, son neveu, fils d'une sœur. Ainsi Sombernon, Laborde et Chamesson appartiennent aujourd'hui à M. le marquis de Vichy, le plus opulent, le plus généreux et le plus pieux seigneur du Brionois où il demeure à Monceau, et dont j'ai tant parlé en mon premier itinéraire. En devisant ainsi, nous arrivons à Viteaux où je lui fis voir la Tour, reste de l'ancien château habité jadis par les comtes de Chalon, dont Jean de Chalon, prince d'Orange, fut la tige des comtes de Joigni ; depuis occupé par Duprat, petit-fils du chancelier, si connu sous le nom de *Baron de Viteaux* dans l'histoire de la Ligue. C'étoit un déterminé ligueur qui avoit composé un régiment d'Italiens, de Lorains, de François, brigands et assassins : leur chef, digne de commander une pareille troupe, couroit le pays, enlevoit le bétail, pilloit les châteaux et rentroit dans son repaire chargé de butin. Il osa, après la victoire

de Fontaine-Françoise qui écrasa l'hydre de la Ligue, composer avec Henri IV, et faire un traité par lequel il devoit rendre sa forteresse pour 4,000 écus, et recevoir abolition du passé. Ce *nid à rats*, comme l'appelloit ce prince, fut ensuite démoli par ses ordres.

Allant au presbytère, nous entrâmes aux Ursulines qui célébroient la fête de saint Augustin, pour saluer le saint Sacrement exposé. Mon disciple remarqua, en sortant, leur clocher neuf en grillage doré, : — *Eh!* me dit-il *ingénuement, c'est donc là leur clocher des fêtes!*

Le curé (M. Marandon)[1], que j'avois prévenu de mon arrivée, me reçût en ancien ami : comme il est aussi instruit que poli, nous passames le tems du dîner fort agréablement en bonne compagnie. Je lui demandai si son prédécesseur lui avoit laissé, comme il me l'avoit promis vingt fois, sa riche bibliothèque : — Bon, me dit-il, tout a été dispersé par ses héritiers sous ses yeux, avant sa mort. M. Vacher[2], curé pendant cinquante-deux ans, étoit un homme d'esprit qui avoit vécu avec les grands et qui est mort pauvre, dépouillé par ses parens. Je venois quelquefois le voir depuis Grésigni[3] pour avoir des livres, et les lettres nous avoient fort unis. Il m'engagea même à prêcher sa Saint-Germain en 1760, et j'osai, dans son cabinet, le prêcher lui-même, à la prière de ses meilleurs paroissiens; il en eût été plus considéré, si............ mais ne troublons point les cendres des morts. Il mérite notre indulgence et notre reconnaissance puisqu'il a seu se choisir un bon successeur, qui a été aplaudi pour en avoir agi si généreusement durant les longues infirmités de ce viellard.

1. Jean-Baptiste-Toussaint Marandon, curé de Vitteaux depuis 1773.

2. Louis Vacher, curé de Vitteaux depuis 1718, avait succédé à Nicolas Vacher qui occupait cette cure depuis 1696.

3. Canton de Flavigny (Côte-d'Or). Courtépée avait été lui-même curé de Grésigny de 1757 à 1765. Précédemment, il avait été curé de Meursault en 1755, en remplacement de son ami Guy Bouillotte, qui passa à Arnay-le-Duc.

Trois heures m'avertirent de quitter le presbytère et la patrie des Languet, fondateurs des Minimes. En nous arrêtant au pont d'Aizy [1], je vis passer un soldat suivi de sa femme, tous deux chargés et fort fatigués. Je les invitai, vû la grande chaleur, à venir se rafraîchir. — Hélas ! je n'oserois, dit le pèlerin, n'ayant point d'argent. — Entrez, mon ami, je payerai pour vous. C'étoit un Orleanois, déserteur des troupes de Naples, qui avoit eû mille peines à s'échaper pour profiter de l'amnistie du roi de France. Il s'étoit retiré du côté de Genêve, et venoit de se marier à Fernex à une fille très honnête : tous les deux après m'avoir raconté leurs aventures et avoir bien *goûté*, m'accabloient de remerciments et de Monsignor et partirent bien contens avant nous. Je fis sentir à mon petit Télémaque combien il étoit doux de soulager les malheureux. Je lui cîtai alors les beaux vers de Mérope :

C'est un infortuné que le ciel nous présente;
Tendons à sa misère une main bienfaisante.
Il suffit qu'il soit homme et qu'il soit malheureux...

Le voyant attendri, et retrouvant nos gens sur la route, je lui dis : — Tendez-leur cette pièce de douze sols pour payer leur gîte ce soir; il le fit avec joye et, sans m'en rien dire d'abord, en ajouta une autre de son petit pécule. Ayant connu après sa belle action, je l'embrassai tendrement et je la racontai le soir, à notre arrivée, à monsieur son père, qui y fut sensible, mais qui auroit dû, suivant mon conseil, le récompenser sur le champ par un écu double.

La Roche-en-Bréni est une grosse paroisse de mille communiants, composée de quatorze hameaux, régie par M. Royer, de Saulieu, sage et honnête pasteur, mon ancien disciple [2]. La mémoire de M. Morize [3], mort chanoine en

1. Hameau de la commune d'Aisy-sous-Thil, canton de Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).
2. Claude-Denis Royer, curé de la Roche-en-Brenil, en 1769.
3. Jean Morise, curé de la Roche, de 1726 à 1763.

1777, y sera longtemps précieuse par son zèle et ses charités.

Le château, à l'est, aux Dyo de Montperroux pendant trois cents ans, est depuis 1710 aux Salier originaires de Saulieu. La voie romaine de cette ville à celle d'Avalon par Etrée, *via strata*, passoit au bas de l'église à l'ouest; à trois quarts de lieues sont les *Champs de Valère* que je fus visiter, et qui m'ont paru avoir été une castramétation romaine : elle est encore marquée, et l'on voit par les décombres qu'il y a eu des habitations; on y a trouvé plusieurs médailles anciennes. Il se faisoit jadis une course depuis les halles de la Roche jusqu'à la Pierre au Bœuf suivie d'un prix pour le vainqueur.

J'eus le plaisir de trouver à la Roche M. le président Richard de Ruffey[1], un de nos anciens écoliers qui, sans morgue, veut bien se souvenir de ses maîtres, aime les lettres et ceux qui les cultivent; digne fils d'un bon père fort éclairé auquel on peut appliquer le mot de Térence : *Homo antiquæ virtutis ac fidei*, rendu ainsi par M. Dacier : Un homme de la vieille roche.

Je partis le 30 pour Saulieu, où je n'avois pas été depuis deux ans. Je fus reçu à bras ouverts, de mes parens, surtout d'une sœur chérie qui après avoir essuyé une cruelle maladie et avoir vû son lit de douleur entouré par ses douze enfans, pendant quatorze années, leur a été rendue comme par miracle. Je n'eus pas le plaisir de voir son mari que j'apelle le père *Jacob*. Puisse-t-il en avoir les années comme il en a la simplicité, l'antique probité et la lignée!

Je vis avec plaisir marié l'aîné des fils de mon frère défunt, et le cadet fort sage se préparer par l'étude et la retraite à recevoir le diaconat à Noël, tandis que le troi-

1. Frédéric-Henri Richard de Ruffey, né à Dijon le 29 mai 1750, conseiller au parlement le 8 août 1768, président le 4 mars 1776, exécuté révolutionnairement à Dijon, le 10 avril 1794.

sième, que j'ay élevé à Dijon, se distingue à Paris à l'École royale d'architecture.

Ma patrie, toute livrée au commerce, sent peu le prix des lettres : elle a pourtant produit Jean Guijon[1], Louis Savot[2] et Claude Salier[3] distingués dans la littérature ; elle a donné un professeur de théologie au collège de Navarre en M. Benjamin de Badier[4], aujourd'huy doyen de Semur, fils d'un père qui a du goût. Je conversai encore agréablement avec trois cîtoyens instruits, Mrs Thomas, Merle[5] et Sautereau : ce dernier, notaire, qui a épousé Rose Digoy, ma nièce, a l'esprit orné et possède quelques livres de goût. Ce que j'aime encore mieux, c'est qu'il unit, à des lumières et à l'amour du travail, une probité reconnue. Hélas! je n'y trouvai plus un homme d'un vrai mérite, bon littérateur, prédicateur excellent : Pierre Moreau[6], chantre de la collégiale, dont je pleurerai longtemps la perte : *multis ille bonis flebilis occidit.* Il a laissé un vide dans son Chapitre et dans la ville qui de longtemps ne retrouveront son pareil. La société doit être en deuil toutes les fois que le nombre des honnêtes gens diminue : pour réparer leur perte, le tems est bien ingrat.

1. Jean Guijon, issu d'une famille distinguée de Saulieu, mort à Autun en 1625, âgé de quatre-vingt-trois ans, voyageur, médecin et savant distingué. (Cf. docteur Guyton : *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun.* Autun, Dejussieu, 1874, in-8°, p. 34 et suiv.)

2. Louis Savot, médecin du roi, né en 1579, auteur de l'*Architecture française*, ouvrage imprimé en 1624.

3. Claude Salier, né en 1689, membre de l'Académie française où il fut admis en 1718 et de l'Académie des Inscriptions, garde de la bibliothèque du roi, mort en 1761.

4. Claude-Benjamin de Badier, prieur de Vausse, doyen du chapitre de Semur après Nicolas de Badier à qui il avait succédé.

5. Andoche Merle, élu doyen du chapitre de Saulieu en 1638 après la mort de Jacques Salier. Il existe dans le *F. Moreau* de la Bibliothèque nationale, vol. 822, p. 107, une intéressante lettre adressée, en 1659, au président de La Mare, par Andoche Merle, sur l'histoire de Saulieu. Dom Merle, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, collaborateur de dom Plancher, appartenait à cette famille dans laquelle la piété et l'érudition semblaient héréditaires.

6. Pierre Moreau, chantre et chanoine de Saulieu, mort en 1773, auteur de *Notes sur Saulieu et principalement sur l'église Saint-Andoche,* publiées à Dijon en 1889, par M. Louis Mallard, in-8° de 20 pages.

M. Laligant, mon parent et mon disciple, jadis à Dijon, maintenant lieutenant civil, qui se forme une bonne bibliothèque, voulut me régaler, ainsi que l'abbé Thomas, mon vieux ami. Tous ces messieurs virent mon petit ouvrage pour les collèges avec satisfaction, ce qui me fit d'autant plus de plaisir que j'ai éprouvé, comme bien d'autres, la vérité de cette maxime : *Personne n'est prophète dans son pays.* Après y avoir séjourné trois jours seulement et dis adieu à M. Boullemet, mon hôte, je me rendis à Arnai-le-Duc sur un cheval de louage qui m'a servi pour toutes mes courses.

M. le curé, ami de quarante ans[1], me reçut avec cette politesse et cette générosîté sincères, que j'ay tant de fois éprouvée :

> O qui complexus ! et gaudia quanta fuerunt.
> Nil ego contulerim jucundo sanus amico,[2]

puis-je dire avec Horace, quand il revit Virgile; car il y avoit deux ans que je ne l'avois vû, quoique nous nous écrivions tous les huit jours depuis quinze ans. Il avoit invité à souper deux gens de lettres (MM. Noël et Guyot)[3]. Ce dernier me communiqua sur l'Arnétois cinq ou six bonnes notes, dont je ferai mon profit au cinquième volume.

Le lendemain jeudy 4 septembre, nous nous rendîmes à Arconcey, que j'appelle depuis longtemps *le temple de la piété*, et, je pourrois dire, le séjour de la paix et de la politesse. M. Pasquier, curé de Thorey[4], vint nous y joindre. Quelle satisfaction pour moi de me trouver au milieu de

1. Guy Bouillotte, curé d'Arnay depuis 1755, à qui cette relation est adressée.
2. Horace, satire V, vers 43-44.
3. Antoine Guyot, né à Arnay en 1737, élu député du bailliage de cette ville en 1789, président du tribunal du district en 1790, décédé au mois de novembre de la même année.
4. Augustin Pasquier, curé de Thorey depuis 1761.

deux bons amis, auxquels je puis appliquer le mot d'Horace :

Animæ quales neque
Candidiores terra tulit,
Neque queis, me sit
Devinctior alter :

« Les plus belles âmes qui furent jamais et à qui personne n'est plus attaché que moi. » M. le curé de Viteaux[1], qui devoit être de la partie, nous manqua. Nous coulâmes délicieusement vingt-quatre heures en ce beau château où M. le comte de Jaucourt[2] a fixé son séjour. On y voit des Paule, des Eustoquie, qui, quoique toutes occupées de leur salut et du bien de leurs vassaux, sont, comme le maître, très affables aux étrangers et surtout aux prêtres qui honorent leur caractère. C'est une maison où l'on entre toujours avec plaisir, et qu'on quitte avec regret; mais des affaires essentielles rappelloient le pasteur à son troupeau d'Arnai, et je le suivis : Jonathas ne pouvant se séparer de David. Nous laissâmes fort triste le curé de Thorey qui regagna le lendemain son manoir :

Flentibus hic Varius
Discessit mœstus amicis.
(Hor. *Sat.* l. I.)

En passant entre Clômot[3] et le moulin de l'Eau de Beaune[4], je fis remarquer à mon compagnon le lieu de la bataille livrée le 27 juin 1570, entre l'amiral de Coligni et Cossé-Brissac, surnommé le *maréchal des Bouteilles*. Le prince de Navarre, âgé de seize ans, campoit au nord-est de

1. Jean-Baptiste Toussaint Marandon. V. plus haut, p. 111.
2. Louis-Charles de Jaucourt-Cernoy, né le 30 octobre 1711, capitaine au régiment royal de la marine en 1731, marié en 1734 à Elisabeth-Félicité de Sercey, dame d'Arconcey, dont il eut trois fils.
3. Canton d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).
4. Commune de Mimeure, canton d'Arnay-le-Duc.

la ville sur un terrein qui de son nom est appellé *le Pasqui du Roy.* [1]

Monté sur le thrône, et s'entretenant un jour de cette bataille : — Mes premiers exploîts d'armes, dit Henri IV, sont à Arnai-le-Duc, où il étoit question de vaincre ou d'être pris; à dix pas de moi fut tué un cavalier d'un coup de coulevrine; mais recommandant à Dieu le succès de cette journée, il le rendit heureux.

Peu de tems avant cette action, la Motte-Fénelon affectant de paroître surpris de ce que si jeune, il prenoit parti dans cette guerre avec son cousin le prince de Condé : — C'est, répondit Henry, que nos ennemis, sous ce prétexte, se proposent d'exterminer toute la branche royalle de Bourbon; nous voulons mourir tous ensemble pour éviter les frais du deuil. Le même Fénelon déplorant les malheurs que le feu de cette troisième guerre civile alloit causer : — Bon, répliqua le roy, c'est un feu à éteindre avec un sceau d'eau. — Comment cela, reprit Fénelon? — En faisant boire ce sceau d'eau jusqu'à crever au cardinal de Loraine, vrai et principal boute-feu de la France.

Animés par la présence de ce jeune héros, quatre mille protestans sans canon et sans bagage, défirent douze mille catholiques, et s'ouvrirent un passage jusqu'à la Loire, par la paix boiteuse qui suivit bientôt cette action. Charles IX accordoit aux Huguenots quatre places de sûreté, et pour l'exercice de leur religion en Bourgogne, les faubourgs d'Arnai et ceux de Mailli-la-Ville.

Les historiens disent cependant qu'Artus de Cossé-Brissac avoit la tête aussi bonne que le bras; Catherine de Médicis le fit arrêter en 1574, et mettre à la Bastille pendant dix-sept mois. Henri III, en lui accordant sa liberté, lui offrit des

1. Dans ses *Annales de la ville d'Arnay-le-Duc*, publiées à Autun, chez Dejussieu, en 1837, M. Lavirotte a donné, p. 69, un plan de la bataille d'Arnay où les lieux dits mentionnés par Courtépée sont exactement indiqués.

lettres patentes qui le déclaroient *innocent* de tout ce qu'on lui avait imputé : — Trouvez bon, sire, que je n'en veuille point, répondit-il ; un Cossé doit penser que personne ne l'a cru coupable.

Le prieuré de Saint-Jacques, uni à Saint-Bénigne, doit sa fondation, en 1088, à Girard, seigneur d'Arnai, qui dans le titre se qualifie : *Dux villæ Arneti.* Ce bénéfice seroit plus utilement entre les mains du curé qu'en celles d'un Albigeois qui ne fait aucun bien à la paroisse [1]. Parmi les bienfaiteurs de l'hôpital établi en 1686, desservi par trois sœurs, on distingue Philiberte Brunet, veuve du président Durand, qui fonda le chapelain [2], Claudine Gros, veuve de Pierre Voisenet, Mme Hernoux [3], Mlle Hubert, de Beaune. [4]

Je ne dirai rien des sçavans Arnetois, Bonaventure Desperrier qui fit les délices de la cour de François Ier [5], l'avocat Guillaume [6], Jean La Curne [7], fondateur du collège, François Florent [8], Alexis Artus [9], Marcenai d'Esghuy [10], parce que je les ai célébrés au premier volume in-folio du *Suplément à l'Encyclopédie,* et qu'ils orneront mon article d'Arnai au sixième volume de la description de Bourgogne.

1. Henri-Charles de Boisson de Rochemont, prieur de Saint-Jacques d'Arnay-le-Duc, qui avait succédé en 1758 à Philippe de Rochemont, son frère.

2. En 1713, la présidente Durand fit don de deux domaines, l'un à Lanneau et l'autre à Chazilly et d'une maison attenant, à l'hôpital, à la condition d'entretenir et loger un chapelain aumônier pour desservir les pauvres malades. (Lavirotte, ouv. cité, p. 261.)

3. Antoine Hernoux et Marguerite Mugnier, sa femme, firent en 1702 don de 4,270 livres à l'hôpital. (Ibid.)

4. Jeanne Hubert, sœur du curé de Clomot, fit, en 1776, un don de 4,000 livres. (Ibid.)

5. Cf. Lavirotte, ouv. cité, p. 53.

6. Jean Guillaume, avocat, bailli de la prévoté d'Arnay, député du tiers états aux États de Blois en 1588. (Ibid. p. 89 et 175.)

7. Jean Lacurne, lieutenant criminel au bailliage d'Arnay, mort le 21 juin 1632. (Cf. Lavirotte, p. 183.)

8. Célèbre professeur en droit de l'université de Paris. (Ibid. p. 44.)

9. Principal du collège de Navarre à Paris. (Ibid. p. 274.)

10. Antoine de Marcenay de Guy, né en 1724, graveur, membre de l'Académie royale. (Ibid. p. 274.)

N'ayant aucun mémoire sur Marcheseuil[1], *Marca Solium*, qui devoit entrer dans mon Autunois, je m'y rendis le samedy 6 septembre. M. Comte, curé[2], me procura non seulement la notice de sa paroisse, mais encore celle de Til-sur-Arroux qui me manquoit aussi. Il me raconta qu'étant curé de cette dernière paroisse en 1771, il vint à Autun solliciter, chez les moines seigneurs de Til[3], des secours pour ses pauvres, et qu'il fut refusé durement. — C'est aux curés, dirent-ils, à faire l'aumône..... — Oui, messieurs, en leur rendant les dîmes volées....... Indigné de leur propos, il ajouta : — J'aimerois mieux avoir pour seigneur un mahométan : voyant souffrir ses vassaux, il seroit touché de leur misère pressante. On finit par lui offrir un louis qu'il refusa. Ce n'est pas ainsi qu'en agirent dans ces malheureuses circonstances MM. de Jaucourt, de Vichy[4], de Rosey, de Neuilly, Maineau de Bizefranc[5] et tant d'autres seigneurs charitables et bons curés qui sacrifièrent leur substance pour procurer du pain aux affamés. J'ai relevé avec éloge ces actes de bienfaisance dans une lettre insérée toute entière au trentième numéro des feuilles de Fréron, 1771, IV. On la trouvera à la fin.[6]

Le voisinage de la montagne de *Bar* attira mes pas jusqu'au sommet, où je vis l'enceinte bien marquée d'un camp et d'un ancien château, au sud. Au nord, est la chapelle bâtie par MM. de Mauroy[7] qui ont été seigneurs de Mar-

1. Canton de Liernais, arrondissement de Beaune (Côte-d'Or.)
2. Nicolas Le Comte, curé de Marcheseuil depuis 1772. Il avait été précédemment curé de Thil-sur-Arroux, de 1747 à 1772.
3. Les religieux de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun.
4. Voir p. 66.
5. Voir p. 71.
6. Lettre adressée de Dijon, le 15 novembre 1775, par Courtépée et publiée dans *l'Année littéraire*, de Fréron, n° 30, p. 224.
7. Dans sa *Description du duché de Bourgogne*, l'auteur dit que cette chapelle fut construite en 1607, par frère Agnès de Marcheseuil, religieux du prieuré de Bar, et placée sous le vocable de la sainte Trinité. T. IV, p. 124. Les Mauroy ne furent pas seigneurs de Marcheseuil. Le terrier de 1560 conservé aux archives de

cheseuil avant la Cathédrale : le dernier est mort en 1776 âgé de quatre-vingt-quinze ans, doyen des officiers du royaume. Son fils, colonel des grenadiers de France, a passé en Amérique où il se distingue parmi les Bostoniens pour la deffense de leur liberté. On jouit du haut de cette montagne, cultivée en partie, de la plus belle vue de tous côtés. Ce fut jadis la retraite des *Bardes* poètes et musiciens gaulois.

Je descendis à *Bar-le-Régulier*, ainsi nommé d'un prieuré de chanoines réguliers fondés en 1010. Il n'y a plus de religieux depuis quarante ans et le bénéfice a été uni à la collégiale de Semur. On se souvient encore dans le pays des charités qu'y répandoit, l'autre siècle, le prieur Claude Virely, originaire d'Ecutigni [1] et grand oncle de MM. Virely, l'un célèbre jurisconsulte de Dijon, conseil des États, l'autre curé de Beaune. [2]

L'église, vaste, conserve les stalles des chanoines [3]. J'y vis le mausolée d'un seigneur de Bar au quatorzième siècle [4].

Saône-et-Loire établit que le chapitre d'Autun, auquel la terre de Marcheseuil avait été donnée en 858, en était seul seigneur, et ce n'est que vers 1643 qu'une branche de la famille de Mauroy, originaire de Champagne, vint se fixer à Marcheseuil par suite du mariage de Jean de Mauroy avec Marie-Anne de Sauldon, fille d'Antoine et de Péronne de Marcheseuil. François de Mauroy-Sauldon, né le 2 février 1682, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, épousa, le 26 avril 1718, à Buis, près Chissey, Pierrette de la Coste, fille du seigneur de Buis. Il n'en eut qu'une fille morte en bas âge, et il mourut lui-même à Marcheseuil, le 25 novembre 1776, laissant pour héritière sa nièce, Catherine Valletat, laquelle, l'année suivante, épousa Jacques de Somme, ancien capitaine à la Légion royale et chevalier de Saint-Louis. Courtépée se trompe en disant que le fils du dernier des Mauroy de Marcheseuil, mort en 1776, passa en Amérique, avec le grade de brigadier, car ce Louis de Mauroy, qui alla combattre pour l'indépendance de l'Amérique d'où il ne revint pas, était fils de Pierre-Louis de Mauroy des Bordes, ancien capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, mort en 1773 à Marcheseuil, et de Marie-Agathe Bault.

1. Écutigny, canton de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or).

2. Blaise Virely, curé et archiprêtre de Beaune.

3. Ces stalles, bien que fort détériorées, offrent encore un grand intérêt.

4. Ce monument, qui concerne non un seigneur de Bar, mais un seigneur de Brazey, mesure 2m40 de long sur 0m95 de large, représente Johans, sire de Brazey gisant, la tête appuyée sur un coussin plat, les pieds reposant sur un chien couché, et les mains jointes. A la tête sont deux anges debout issant d'un nuage et balançant un encensoir. Aux pieds sont deux moines assis, lisant, celui de droite tourné de côté, celui de gauche regardant la tête. Le personnage est en costume civil. Il porte le tabard et est nu tête. Son épée est posée à sa gauche ; a

M. de Montcrif, possesseur du fief de *Verneuil*[1], m'accueillit avec empressement en homme de lettres, et vouloit me retenir à souper. Nos entretiens sur la voie romaine, sur la station de Bar et autres objets d'antiquité, me firent partir trop tard, et la nuit tomboit quand j'étois à Suze[2], seigneurie de la Cathédralle, où passe la rivière de Jonchery. Aussi n'arrivai-je au gîte d'Arnai qu'à huit heures et demie.

Sensible aux invitations réitérées de M. Comeau de Créancey[3], je me rendis le dimanche en son château où je célébrai la messe, ce qui fit beaucoup de plaisir à ses dames et à sa compagnie : car sa maison est au bas du village et l'église tout à fait au dessus. Après dîner je montai chez M. le curé[4], homme de mérite, de Bourbon-Lancy,

sa droite on lit sur le plat de la dalle qui le supporte : CI GIT MES SIRES JOHANS SIRES DE BRASIERS CHEVALIERS MIII° ET V. TV QVI ME REGARDE JE FVIS CE QVE TV ES ET TV SERAS CE QVE JE SVIS. PRIE POVR MOI. AMEN. Le musée de la Société Éduenne, à l'hôtel Rolin, possède un moulage de ce monument. (Cf. *Mém. de la Société Eduenne*, nouv. série, t. XIII (1884), p. 549.

1. Jean-Baptiste de Moncrif, ancien capitaine au régiment de Navarre, acheta le fief de Verneuil, à Bar, de la famille Quarré, en 1749. Il avait épousé Jeanne-Claude Goureau, fille de Gabriel Goureau, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et de Claude-Françoise Raclet, dont il eut un fils, Antoine-Claude de Moncrif, ancien mousquetaire de la garde du roi, qui épousa à Brazey-en-Morvan, le 23 février 1784, Françoise-Melchior Comeau, fille de Bernard Comeau de Charry, seigneur de Brazey. Jean-Baptiste de Moncrif se distingua à la bataille de Rocoux, en 1746. Il eut pour sa part de butin un tambour pris sur les Anglais, et en employa le cuivre à faire faire une fontaine de salle à manger, qui appartient aujourd'hui à une famille alliée à la sienne. Sur ce glorieux trophée on lit l'inscription suivante, gravée au trait en petites capitales :

JE SUIS NÉE SUJETTE DU ROI D'ANGLETERRE. VINGT FOIS JE BATTIS LA CHARGE CONTRE LES FRANÇAIS MAIS JE BATTIS PLUS DE CENT FOIS LA RETRAITE ET LA CHAMADE. ENFIN JE SUIS CONDAMNÉE A NE PLUS BOIRE QUE DE L'EAU. LECTEUR PLAINT MON SORT.

M^r^ DE MONCRIF CAPITAINE R^t^ DE NAVARRE INFANTERIE, CH^r^ SEG^r^ DE VERNEUILLE APPORTA DU CHAMP DE BATAILLE DE ROCOU LA CAISSE DONT CETTE FONTAINE A ESTÉ FAITE. LA BATAILLE FUST GAGNÉE PAR LES FRANÇAIS SUR LES ANGLAIS ET LES AUTRICHIENS. LE RÉGIMENT DE NAVARRE CONTRIBUAT LE PLUS AU GAIN DE CETTE BATAILLE QUI FUST DONNÉE SUR LA FIN DE LA CAMPAGNE DE 1746.

Au centre de cette fontaine est un médaillon repoussé, figurant un cheval au galop autour duquel on lit : NEC ASPERA TERRENT; au dessus : TAMEN VICTUS FUIT A GALLO.

2. Commune de Marcheseuil, canton de Liernais (Côte-d'Or).

3. Joseph-Nicolas de Comeau, capitaine au régiment de Marbeuf-Dragons, chevalier de Saint-Louis, marié le 27 août 1753 à Élisabeth Le Pelletier de Cléry.

4. Jacques Pinot, curé de Créancey de 1772 à 1779, puis prévot de la collégiale Notre-Dame d'Autun.

dont le presbytère *épiscopal* est neuf et élégament meublé. Malgré les empressemens du curé et du seigneur, je voulus revenir souper à la ville, ayant promis à M. Noël, qui a beaucoup de connoissances et qui fait assez bien les vers, de me trouver à son gala avec M. le curé [1] et M. Guyot [2], ce qui m'inspira ces quatre rimes, en racontant à mon hôte que je l'avois préféré à deux chevaliers de Saint-Louis (MM. Comeau frères) et à un riche bénéficier :

Deux nobles fils de Mars, un druide opulent,
Vouloient fixer chez eux ma course vagabonde ;
— Non, Messieurs, je ne puis différer un moment.
Apollon tient sa cour : je quitte tout le monde.

Après m'être reposé un jour dans le sein de l'amitié et avoir engagé M. le curé à m'accompagner, nous nous rendîmes le mardy à Cordesse [3] où nous vint joindre M. l'abbé Bouillotte, chanoine de Notre-Dame [4], le digne frère de mon compagnon de voyage. Le curé de Cordesse (M. Guillemardet [5]), qui nous attendoit, nous fit mille amitiés ; je cru, comme il y a trois ans, qu'il mettroit le feu à la maison, tant la cuisine étoit échauffée : *ubi sedulus hospes pene arscit*. C'est un vieillard qui a tout le feu de la jeunesse, d'une mémoire heureuse, d'un esprit plein de gaieté, et qui s'intéresse vivement à la perfection de mon ouvrage. Il est étonnant qu'avec un si petit bénéfice il ait arrangé si joliment son jardin, qui rapporte d'excellens fruits, et orné son

1. Guy Bouillote, né à Arnay-le-Duc, le 28 octobre 1724, de Alexis Bouillotte, notaire et procureur aux bailliage et chancellerie d'Arnay, et de Jeanne Guenard, devint bachelier de la faculté de théologie de Paris ; ordonné prêtre en 1748, il fut nommé à la cure de Saint-Laurent d'Arnay ; député du clergé aux États généraux. Il est mort dans sa ville natale le 30 mars 1800. Son portrait a été gravé par Texier dans la collection Dejabin.

2. Antoine Guyot, avocat à Arnay-le-Duc.

3. Canton de Lucenay-l'Évêque, arrondissement d'Autun.

4. Alexis Bouillotte, frère cadet de Guy, dont il vient d'être question, fut ordonné prêtre le 5 juin 1751. Il devint curé de Thoisy-le-Désert, puis chanoine de la collégiale Notre-Dame d'Autun et mourut le 14 mai 1783.

5. Jacques Guillemardet, nommé curé de Cordesse en 1743.

église aussi proprement. J'ai fait mention des antiquités trouvées en fouillant le terrein pour son église et sa terrasse. Voyez l'*Abrégé de l'histoire de Bourgogne*, page 90, et tome III de la *Description*, page 560. [1]

1. Ce que dit Courtépée des antiquités de Cordesse sera utilement complété par les extraits suivants d'une lettre écrite par Jacques Guillemardet à M. Loydreau, lieutenant criminel au bailliage d'Arnay-le-Duc, le 20 mai 1756, et dont l'original appartient aujourd'hui à M. Harold de Fontenay. « Il y a huit ou dix ans que voyant l'église et la cure de Cordesse scituées sur le panchan d'une coline et par conséquent sur un terrein fort inégal, je conceû le dessein de niveler et faire des terrasses, et pour cela d'enlever quantité de terres. J'en fis ôter dans différens endroits de 4, de 5 et de 6 pieds, et surtout de toute la largeur du cimetière et du chemin qui le joint du côté de septentrion, et alors je trouvai plusieurs murs qui étoient de 5 à 6 pieds enterrés; je les fis démolir et les ayant voulu suivre j'en trouvai plusieurs qui alloient se perdre dans les héritages voisins où on en trouve dez qu'on en veut chercher : il y en avoit trois, entre autres de 12 à 15 pieds de long, qui n'étoient éloignés l'un de l'autre que d'environ 4 pieds. Mr Karistie, architecte de l'église de Saint-Martin d'Autun, qui vint me voir, m'assura que ces murs supportoient un bel escalier. Je trouvai des pavés de quatre façons, tant dedans que dehors de ces murs; des deux qui sont dehors, l'un fait le chemin qui sort de Cordesse et va à Autun; l'autre est singulier : quantité de pierres brutes sont posées pêle-mêle sur une terre mouvante et fort noire, et sur ces pierres est posé un lit de ciment d'un demi-pied d'épaisseur, et sur ce premier lit qui est fort uni, il s'en trouve encore un autre aussi d'un demi-pied, en sorte qu'ils sont comme deux feuilles de mastic qu'on peut lever séparément, mais qui chacune ne sont qu'une pièce dans toute leur superficie.

» Des deux autres pavés que j'ai trouvés dans les murs, l'un est de cailloux, dont on ne trouve aucune espèce dans le pays ny aux environs; ils sont noirs, polis et de figures irrégulières et d'inégales grosseur; ils sont incrustés pêle-mêle dans une bouillie de mortier et font une surface égallement dure et polie. Tout ce massif est d'environ un pied d'épaisseur. Bergier dans son *Histoire des chemins de l'empire*, ne parle point de ces deux sortes de pavés et j'en suis surpris, lui qui a traitté au long de toutes les manières dont les anciens faisoient leurs pavés.

» Enfin le quatrième est un pavé de marqueterie de pierres composées et taillées en un quaré de trois à quatre lignes. Ce pavé représente des careaux noirs à six pans d'un demi-pied de large et qui sont séparés les uns des autres par un cordon blanc et rouge qui règne autour de chacun ; on en trouve en deux endroits différents éloignés de 50 pieds l'un de l'autre.

» Je trouvai ensuitte une quantité de careaux, presque tous différens en espèce, en largeur et en épaisseur, mais tous cassés, des morceaux de corniche de différens marbre, une colonne de pierre de 7 pieds de tour et de hauteur, un autre morceau de colonne cannelée d'un marbre extrêmement beau, un morceau d'urne avec une de ses ances, trois petittes lampes de terre qui ont été faittes plustot pour être posées que pour être portées, n'ayant pour cela aucune poignée ni ance. Enfin je trouvai environ une demi-mesure de charbon ; et au travers quatre bandes de porte faittes en charnière.

« J'oubliois de vous dire que je trouvai des briques en tuilles d'environ 20 pouces de long, 12 pouces de large d'un bout et 10 de l'autre, avec un bord d'un pouce de chaque côté : l'extrémité de l'une s'enchassant dans celle de l'autre. Je pense

Comme on se peint dans ses lettres, je citerai le commencement d'une qu'il m'écrivoit en m'envoyant mon manuscrit sur *Couches*, sa patrie :

« Je me souviens, mon précieux ami, que Brossette ayant lu son commentaire à Boileau, celui-cy le trouva si bien qu'il lui dit : Mais je crois que vous savez mieux votre Boileau que moi-même. Je dois vous en dire autant de Couches ; vous connoissez mieux ma patrie que moi ; où avez-vous donc pris tant d'anecdotes intéressantes, que je n'ai aprises que dans votre manuscrit? Voilà toutes les louanges que vous aurez de moi ; car je ne peux pas être votre flatteur et votre ami, disoit un ancien.

« Je vas donc faire par complaisance les fonctions d'un misérable censeur, puisque vous m'avez installé dans cette charge, que je ne suis guère capable d'exercer, surtout envers vous : *Majus erat nostris viribus illud onus.* (Ovid.)

» C'est cependant de bon cœur que je voudrois découvrir quelques ombres, s'il y en a, dans cet ouvrage plein de lumières. Je m'intéresse trop à votre gloire pour y souffrir quelques fautes, si je pouvois y en appercevoir ; mais à qui vous adressez-vous? moi qui ne suis qu'un vieux rêveur, solitaire et septuagénaire, pauvre lecteur de livres sans suite, empruntés de toute part. J'ai voulu apprendre un peu de tout par amusement, sans rien approfondir : et c'est précisément ce qui est cause que je ne sçais rien. Il s'est fait dans ma cervelle embrouillée un amas confus : *Quem dixere cahos, rudis indigestaque moles !* »

Ensuite il me donne trois ou quatre bonnes remarques dont j'ai profité. Il écrivoit à M. le curé d'Arnai de m'avertir

que comme les couverts des maisons étoient anciennement presque plats, elles servoient à couvrir les maisons. Voilà toute ma trouvaille. »

Nous ne reproduirons pas ici les conjectures très hasardées de l'abbé Guillemardet sur sa découverte ; sa lettre a, du reste, été publiée *in extenso* dans *l'Echo de Saône-et-Loire*, du 13 mars 1852.

que je trouverois des traits *sur Couches* dans Perri [1], historien de Chalon (que j'ai) : « Mais, ajoutoit-il, agréablement, je ne luy apprendrai peut-être rien de nouveau : ainsi je crains qu'un septuagénaire ne puisse lui rien fourer dans la tête. Je n'ai pu lui rien apprendre jusqu'à présent; mais au moins *conatus erit in laude.* »

Dans ses observations sur Couches, il me raconte des anecdotes dont je n'ai pas osé faire usage, mais qui trouveront ici leur place. L'église du prieuré de Saint-Georges étoit paroissiale du tems des anciens bénédictins qui se réservèrent plusieurs droits honorifiques et curiaux : tels que d'y faire célébrer à plusieurs fêtes des messes paroissiales, tantôt par le sacristain, tantôt par le curé, qui y conduisoit en procession son troupeau; tels encore d'y faire porter tous les chefs de famille défunts (excepté ceux du château, de Chalancey et de la Creuse) avant de les enterrer à Saint-Martin. Un prêtre séculier qui demeuroit au prieuré y fesoit les absoutes et exigeoit 57 sols; il fit même vendre les meubles d'un pauvre pour se payer. Les jésuites percevoient durement les mêmes droits, et ne permettoient pas au curé ni à son vicaire de porter l'étole, et les obligeoient à Noël de réciter la quatrième leçon.

« J'ai été quatre ans vicaire à Couches, continue M. Guillemardet, et je puis me flatter de n'avoir jamais acquitté en entier aucune de ces honteuses servitudes. Je n'ai jamais voulu quitter mon étole; j'ay toujours adoré la croix le vendredi saint, malgré et avant le père procureur qui me faisoit des violences pour passer devant moi. Je récitois trois ou quatre leçons à matines de Noël, sans vouloir dire la quatrième. Le jésuite me menaçant d'un procès, je m'en moquai et l'en défiai publiquement. Il n'osa pas; mais il me

1. *Histoire civile et ecclésiastique, ancienne et moderne de la ville et cité de Chalon-sur-Saône*, par le P. Claude Perry de la Compagnie de Jésus. In-fol°, Chalon, 1659.

déféra à M. de Sénaux, grand vicaire[1], comme un perturbateur du repos public. J'en reçû une lettre foudroyante; mais sur ma réponse bien méditée, où je détaillois toutes les vexations des Jésuites, où je demandois qu'ils déduisissent leurs sujets de plaintes contre moi, je n'entendis plus parler de rien : et je continuai de les contrarier jusqu'au bout : *hæc origo malorum*. Enfin M. Godillot[2], curé, par mon conseil, attaqua en justice tous leurs prétendus droits. Il fallut alors produire le fatal titre d'achat du droit de patronage moyennant 1,100 livres en 1646. L'abbé de Flavigni le fit déclarer simoniaque par arrêt de 1751 et rentra dans son droit, malgré six présentations de suite de la part des Jésuites. »

Le curé de Cordesse, en 1752, eut une correspondance suivie de quatre à six lettres avec un jésuite d'Autun qui ne voulut pas signer le billet du curé après avoir confessé un de ses paroissiens à Pâques, prétendant que les Jésuites avoient tout pouvoir à Pâques comme dans d'autres tems, par *leurs privilèges*.

Le curé lui cita les ordonnances du diocèse, les règles, les canons; ce jésuite ne se rendit pas, lui fit des contes de vieilles, et rapporta des passages de Suarez et de Vasquez. — Oh! lui répondit le curé, Pascal m'a appris à connoître les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, et le cas qu'on en doit faire..... — Mais, lui écrivit le jésuite, je vous citerois le grec et l'hébreu si vous l'entendiez..... — Pardonnez mon ignorance : si je n'entends pas ces langues, reprit le curé, c'est que j'ai étudié chez vous.

J'ai vu ces lettres dans le tems sur le bureau de M. de Montazet[3], à qui M. l'abbé de Lemps, grand vicaire, les lut

1. Joseph Bertrand de Sénaux, grand-chantre, sacré évêque d'Autun, le 6 avril 1704, décédé le 30 du même mois 1709.
2. Jacques Godillot, curé de Couches de 1739 à 1749.
3. Antoine Malvin de Montazet, évêque d'Autun, puis archevêque de Lyon, membre de l'Académie française.

devant moi; elles furent goûtées, et le prélat en conçut de l'estime pour le défenseur des règles de l'Église, et beaucoup de mépris pour l'orgueilleux ignacien. Cette correspondance eût mérité l'impression.

Je ne sçais si je dois demander pardon de m'être un peu étendu sur ce sujet; mais je sens qu'il est tems de quitter Cordesse et d'arriver dans Autun où nous débarquâmes chez notre aimable chanoine de Notre-Dame[1] qui nous reçut en vrais amis. Il loge près de son église, à l'hôtel de feu M. Coulon, ancien curé de Dun-les-Places, petit, bossu, bancroche, surnommé *la Lanterne*[2]. Par un testament hétéroclite il a légué à sa jeune servante ses meubles, et *le poinçon de vin percé dans sa cave*, avec une pension de 200 livres. Il étoit aussi œconome que son frère ancien curé de Laisy, depuis chanoine de Notre-Dame, étoit généreux et surtout envers les pauvres[3]. Le premier luy ayant confié mille écus à placer, le chanoine les remit à l'hôpital. — Eh bien, mon frère, qu'avez-vous fait de mon argent? — Je l'ai bien placé..... — Comment? — Au ciel, pour votre salut.

Notre hôte eut la complaisance de rassembler deux amis, M. Clergier[4], prévot de Notre-Dame, et M. Rocher[5], curé de Saint-Pancrace, avec lesquels nous passâmes d'agréables momens.

Mon premier soin, le lendemain, fut de rendre visite à M. François, célèbre médecin[6], que j'ai marié en 1753 avec

1. Alexis Bouillotte. V. plus haut, p. 122, note 4.
2. René Coulon, curé de Dun-les-Places (Nièvre), de 1739 à 1769.
3. François-André Coulon, curé de Laisy de 1736 à 1758.
4. Claude-Anne Clergier, prévôt de la collégiale Notre-Dame d'Autun, de 1774 à 1777, eut pour successeur Jacques Pinot.
5. N. Rocher, curé de Saint-Pancrace d'Autun, interné à la Charité de Mâcon en 1798 comme prêtre insermenté.
6. André François, né à Givry (Saône-et-Loire), reçu docteur de la faculté de Montpellier, en 1747, nommé médecin de l'hôpital d'Autun en 1749, décédé en 1790. V. *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, par le docteur Guyton, p. 175-183.

Mlle Gruyé, ma parente, que je n'eut pas le plaisir de voir étant à Vésignot : elle lui a donné trois beaux enfans qui sont charmans ; je fus enchanté de la mémoire, de la facilité et des questions de l'aîné qui, à huit ans, sait mille choses que nos enfans de quinze ignorent. Aussi le père est-il comme Caton le précepteur de ses enfans. J'eu la satisfaction d'entendre ce docteur vraiment docte rendre le témoignage le plus avantageux à mon petit *abrégé historique*[1] que je lui avois envoyé de Dijon. Il me prédit qu'il feroit sensation dans la province et... — : Il est bien supérieur, me dit-il, et mieux écrit que votre premier volume. — *J'étois seul quand je le fis* (ce dernier volume) et je l'ai léché pendant deux ans dans le silence de mon cabinet en toute *liberté*. C'est le fruit de mes lectures et de mes voyages depuis six ans.

M. Le Seurre[2], de même, après l'avoir lu deux fois, l'honora de son suffrage, d'autant plus flatteur pour moi, que c'est l'homme le plus instruit d'Autun. — Quoi, lui dis-je, j'ai pu apprendre quelque chose à un avocat aussi éclairé? — Oui, sans doute, j'ignorois les mœurs et les usages de nos pères ; je ne connaissois presque aucun des illustres bourguignons que vous tirez de l'oubli.

Cet avocat, excellent patriote, venoit de sortir victorieux d'une affaire malheureuse, dans laquelle une nouvelle *Goësman* vouloit faire succomber un autre *Beaumarchais*. Tous ses amis venoient lui témoigner leur joye de sa victoire : je lui suis trop attaché pour ne pas lui marquer la mienne. Il fut même cause que je restai deux jours de plus

1. *Histoire abrégée de la Bourgogne depuis son origine jusqu'à sa réunion à la couronne, 1777.*

2. Antoine-Claude Lesеure, avocat, échevin d'Autun en 1767, 1768, 1776, 1784, 1785, 1786, fit rédiger l'inventaire très complet des archives de l'hôtel de ville et composa un grand nombre de mémoires sur l'histoire d'Autun, restés manuscrits et conservés dans la bibliothèque de M. Harold de Fontenay. Claude Leseure mourut le 15 mars 1793.

en cette ville, pour le féliciter sincèrement et diner avec lui à son retour de Dijon.

Plein de confiance en ses lumières, je lui laissai mes cayers sur Autun, qu'il a brodés de quelques notes en trop petit nombre, et qu'il m'a renvoyés trop tard le 29 novembre. Il m'ouvrit son portefeuille, et je travaillai deux jours quatre ou cinq heures en son cabinet. Il voulut bien me communiquer ses mémoires envoyés au ministre sur l'utilité et la possibilité de l'Arroux navigable[1]. Si, comme on l'espère, ce projet réussit, on en aura la première obligation à son zèle éclairé, et la seconde à M. le doyen de la Goutte, élu du clergé, qui, plein d'affection pour sa patrie et d'activité pour le bien public, a employé son crédit à décider cette importante opération. Autun doit à ces deux bons citoyens la couronne civique : je voudrois qu'au pont d'Arroux on leur élevât un buste de marbre avec ces mots pour M. le doyen : *Patri Patriæ*, et *Civi optimo* pour M. le Seurre.

Ayant fait connoissance avec M. Moreau de Maligni[2], qui s'est procuré une riche collection de livres, avec des médailles et quelques antiques, je lui remis mon manuscrit sur Autun, qu'il a orné de bonnes notes pleines d'érudition. Il me conduisit avec M. François au champ *Tribolet* pour voir les ruines et les fondations d'un ancien bâtiment que je crû devoir être les restes de la tour Jouère, *turris Jovis*, élevée par l'empereur Maximien comme un monument de sa victoire sur les Bagaudes et de sa flatterie pour son collègue. L'aqueduc, à douze pieds sous terre, étoit par-

1. Il existe sur le projet de *Navigation de l'Arroux* un important mémoire imprimé à Autun en 1780. In-4° de 68-28 p.

2. « J'ai acheté ce livre en septembre 1806, à la vente après décès de M. Moreau de Maligny, advocat d'Autun, connu sous le sobriquet de *Pince-Pavé*, parce qu'il se promenoit souvent soit dans la ville, soit aux environs d'Autun. Cette bibliothèque étoit l'une des plus précieuses d'Autun par la collection de livres qu'il avoit rassemblés à grands frais, et surtout sur l'histoire des antiquités d'Autun. » Note par l'abbé Troufflaut sur un exemplaire des *Mélanges historiques*, de Michaud, de Dijon, appartenant à M. E. de Quercize. Dans son *Voyage*, Millin cite M. Moreau comme « amateur instruit ». T. I, p. 338.

faitement conservé. Plus loin, dans le champ *Milleri*, on avoit découvert l'an passé les thermes ou bains publics. Je fus seul ensuite reconnoître l'emplacement de l'amphitéatre dans un ovale bien marqué où le Boïen Maricus fut exposé aux bêtes[1] en présence de Vitellius. Je croyois voir encore gravés sur les débris de ces vastes arenes les traces de la barbarie humaine, où, comme à Rome, le peuple le plus policé de l'univers sacrifioit des milliers de gladiateurs au seul plaisir que produit le spectacle des combats; où le sexe, nourri dans la molesse et les plaisirs, portoit la barbarie au point d'exiger des lutteurs blessés, de tomber en mourant dans une attitude agréable.

De l'autre côté du chemin au sud, au bas du séminaire, j'entrai dans les *Caves Joyaux*, *Caveæ Julii*, restes du superbe theatre que j'ai décris au troisième volume page 513. Enfin je fus saluer *Janus* et son temple. Je trouvai celui de *Dis* ou *Pluton* presque tout démoli, et je fus gémir sur les ruines des écoles *Méniennes* si célèbres sous les premiers empereurs, et sous l'illustre Eumène qui employa son riche honnoraire de 30,000ll à les réparer et à les embellir.

J'aime les ruines en réalité comme en peinture : les générations qui ont disparu de la terre, les ravages du temps auquel rien n'échappe, les monumens de l'orgeuil qu'il a renversés, la viellesse, la destruction, tout cela me ramenne à moi-même. On ne lit pas sans émotion la réponse de Marius à l'envoyé du gouverneur de Lybie : « Tu diras à Sextilius que tu as vu Marius assis au milieu des ruines de Carthage. » Je demandois à un voyageur qui avoit parcouru cette Grèce encore si célèbre par les débris de ses monumens, si ces lieux étoient fréquentés : — Nous n'y avons trouvé, me dit-il, que le tems qui démolissoit en silence. Cette réponse me saisit. Hélas! je puis dire la

1. Il n'est nullement certain que le supplice de Maricus ait eu lieu dans l'amphithéâtre d'Autun qui ne fut vraisemblablement construit que sous Vespasien.

même chose de tout ce que j'ay vû à Autun, à Montaigu, Alise, Cussi la Colonne, Malain, Mavilli, Melecey, Suin, Dun-le-Roy, Roane, etc. ; les ruines, les temples, les portiques d'Autun, inspirent encore un certain respect : *Revera gloriam veterum et ipsam senectutem quæ in homine venerabilis, in urbibus sacra est*, dit Pline.

M. l'Élu [1], à qui je rendis visite, m'invita pour le lendemain à diner. Je ne puis exprimer les bontés amicales qu'il me témoigna, ayant l'honneur de le connoitre depuis vingt-cinq ans; je lui confiai mon cayer de la Cathédralle qu'il lut dans un comité de quatre chanoines, et me fit part de ses observations que j'ay suivies, quoiqu'on m'ait retranché des traits de mœurs assez piquans, celui-ci entre autres. Le pigeon, qu'on avoit coutume de lâcher de la voute à la Pentecôte, vint se percher sur la tête chauve d'un vieux chanoine qui de dépit saisit l'oiseau sacré et l'étouffa : grand scandale! il est cité au Chapitre comme coupable d'une espèce de deïcide, et condamné à se trouver aux offices dans les basses stalles, et à être inhumé dans le cimetière à la fin de ses jours.

J'appris pendant le repas, de la bouche même de M. l'Élu, les efforts presque inutiles de son zèle patriotique; il eut épargné quatre cens mille livres à la Province par an, s'il n'eut pas été contrarié, ou plutost si deux ministres de probité fussent restés en place. Il n'a pas moins jeté les semences du bien; elles germeront sous l'élection suivante, à la tête de laquelle la Bourgogne se félicite de voir M. de Marbœuf [2], qui perfectionnera l'ouvrage commencé par M. de la Goutte. Tout Dijon lui rend la justice que,

1. Antoine de La Goutte, abbé de Belleville, doyen du chapitre d'Autun, élu du clergé en 1775. C'est pendant son administration que furent fondés le prix et le voyage de Rome pour un élève de l'école des Beaux-Arts de Dijon, et le cours d'anatomie. Il mourut à Paris en 1787.

2. Yves-Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun, élu du clergé en 1778, transféré à l'archevêché de Lyon en 1788, mort à Lubeck le 18 avril 1792.

depuis quarante ans, on n'a point vu d'Élu plus actif, plus pénétrant, plus zélé pour les intérêts de la Province.

Usant de la liberté qu'on m'accordoit à table, je marquai ma surprise, en entrant à Autun, de ne plus trouver la porte des Marbres. Je témoignai mon regret, surtout de ce que, en la démolissant, on n'avoit pas conservé les médaillons des empereurs, les bas-reliefs et les figures tirées des débris du Capitole et des théâtres, qui la décoroient. Le P. J. me dit doctement : — Qu'avions-nous besoin de ces antiquailles ? — On voit bien, Monsieur, que vous n'en connoissez pas le prix : si vous aviez été à Nîmes, vous verriez qu'on ne déterre pas la moindre pièce antique qu'on ne la conserve dans le temple de Diane, ou qu'on n'en orne ses murailles. Un curieux qui viendra en votre ville, lisant mon troisième volume où il en sera parlé, cherchera en vain les monumens, et dira, ou que je suis un menteur, ou que, depuis, les Ostrogots ont passé ici et les ont brisés. Apprenez qu'autrefois les Grecs et les Romains conservoient avec soin leurs antiquités, et qu'ils ne manquoient pas de les montrer aux étrangers. Il y avoit pour cela des *Mystagogues* ou *Montreurs*, comme les anciens les nommoient, qui conduisoient les étrangers pour leur faire voir ce qu'il y avoit de curieux en cette espèce de choses.

M. François appuya mon avis. M. le conseiller Delagoutte[1], qui m'avoit écouté sans rien dire, me tire à part en prenant le caffé, et me dit : — J'ay été frappé de votre noble enthousiasme pour les antiques de notre pays : vous avez raison ; mais quel adversaire aviez-vous à combattre, lui qui se connoit mieux en pièces d'écritures qu'en antiquités ? Indiquez-moi les morceaux qui décoroient l'ancienne porte..... — Volontiers, Monsieur, il y a trois ans que je ne les ai vus, mais je les ai présens à l'esprit. C'est telle chose... Il écrivit

1. Joseph-Étienne de la Goutte, né le 23 août 1753, reçu conseiller au parlement de Bourgogne le 15 juillet 1775, marié le 19 février 1782 à Marie-Anne-Denise Mairetet de Thorey, décédé le 13 août 1818.

sur une carte, et m'ajouta : — Soyez sûr qu'elles seront rétablies dans les pilastres de la nouvelle porte. Je l'en priai très fort au nom de la patrie. En effet, ayant été le lendemain dîner au séminaire, j'apris des ouvriers qu'ils avoient ordre de chercher ces bas-reliefs et de les replacer. Mais peut-être auront-ils été brisés en démolissant, en l'absence de M. Le Seurre qui auroit pu les conserver.

Comme je témoignois ma peine du mépris de certain convive pour les curiosités antiques, un homme de mérite me dit : — Eh ! quoi, ne savez-vous pas que les ignorans, s'ils en avoient la puissance, banniroient les gens d'esprit de leur société, et répéteroient d'après les Éphésiens : *Si quelqu'un veut exceller parmi nous, qu'il aille exceller ailleurs.*

Je ne puis que me loüer de l'attention et des honnêtetés des Autunois : M. de Chevannes, principal du collège, M. Quarré Duplessis, lieutenant général [1], qui dans un jeune âge montre une tête mûre, voulurent me régaler, ainsi que M. l'abbé Melot, M. le prévôt de N.-D. [2], MM. du séminaire, M. François, les chanoines réguliers de Saint-Symphorien et les Bénédictins ; mais ce que j'aimois bien mieux, c'est que plusieurs m'ouvroient leur cabinet et leur cartulaire. C'est surtout chez ces derniers que je fis une assez bonne récolte. Je travaillai cinq heures de suite dans la chambre du père procureur, dom Forneron [3], dijonois très instruit et très affable, qui eut la complaisance de m'ouvrir le chartrier. J'en ai tiré de bonnes notes pour les *usages anciens;* mais je n'en ai imprimé qu'une partie à l'article de Saint-Martin, page 460, t. 3. Je passai de même quatre heures chez M. la Mare à parcourir le terrier de Couches où je trouvai encore quelques rayons de miel.

1. Claude Quarré du Plessis, seigneur de Corcelles, lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Autun. Son hôtel, situé rue Saint-Antoine, n° 9, appartient aujourd'hui à Mme Laureau.

2. Claude-Anne Clergier, prévôt de la collégiale de Notre-Dame d'Autun.

3. Depuis, prieur de l'abbaye de Saint-Seine en mai 1778. *Note de Courtépée.*

Hélas! que je regrettai M. Germain[1], ce livre vivant, ce chanoine si instruit des antiquités de sa patrie, dont l'ouvrage a été perdu et dont le nom a été oublié par son propre confrère dans son histoire d'Autun imprimée en 1774[2]! J'ai tâché de réparer cette omission injurieuse à la mémoire d'un pieux et savant théologal. M. Gagnare, qui dina avec moy chez M. l'abbé Melot, me remit honnêtement un manuscrit de M. Germain sur les curiosités d'Autun, qui m'a été utile[3]. Je regrettai aussi M. de Fontenai, alors en sa campagne, avec qui les lettres m'ont uni depuis 1752, et qui m'a obligeament envoyé de bonnes notes sur différens villages de l'Autunois.[4]

En descendant à Marchaut j'entrai dans les cazernes, autrefois *l'hôtel de Clugni*, le berceau de cette illustre famille que j'ay célébrée en plusieurs endroits de mon troisième volume. Voici une anecdote que Chasseneuz nous a conservée : Les armoiries de Clugny sont deux clefs d'or en champ d'azur, qu'on voit encore sur la porte et sur le puits de leur hôtel. Un Guillaume de Clugny, fâché de ce que Antoine Charvot, receveur, dont la mère étoit de cette famille, portoit les mêmes armes, lui fit un procès : Jean Charvot, conseiller au parlement en 1483, défendit son frère qui se tira d'affaire en demandant à Clugny si ces clefs étoient percées?... — Non, dit-il... — Eh bien les miennes le sont, et nos armes ne sont pas pareilles. Le plaignant, qui avoit brisé les vitres de l'église[5] où Charvot avoit peint

1. Pierre-Bénigne Germain, fils de Fiacre Germain, conseiller au présidial d'Autun, et de Marie-Eléonore Roux, né à Autun, le 12 novembre 1689, chanoine théologal de la cathédrale, décédé dans la même ville le 14 novembre 1751, auteur d'une histoire manuscrite de sa ville natale : ouvrage malheureusement perdu. V. sa vie dans les *Mélanges historiques* de Michaud, t. II, p. 190, et une notice sur sa correspondance dans les *Annales de la Société Eduenne* de 1864, p. 271.

2. Philibert Gagnare, chanoine, auteur d'une *Histoire de l'Église d'Autun*, imprimée en 1774, in-8°.

3. Il s'agit sans doute ici d'un fragment de l'œuvre historique de Germain qui a été imprimée dans les *Annales de la Société Éduenne*, 1862, p. 371.

4. Anne-Paul de Fontenay, lieutenant général au bailliage d'Autun.

5. Saint-Pancrace. *Note de Courtépée.*

ses armoiries, fut obligé de les refaire. Ainsi se termina la contestation entre deux Autunois dont les armes étoient une tête de bœuf; l'autre dit que c'étoit une tête de vache.[1]

Je ne dirai rien ici des églises et des curiosités d'Autun, j'ai épuisé la matière dans mon troisième volume auquel je renvoye; mais je ne puis m'empêcher, pour égayer les feuilles de raporter l'épitaphe singulière d'un Jean de Montholon qu'on lisoit autrefois à la cathédrale :

HOLA! OH! GROS LOURDEAU,
PASSE LE PIED SUR CE TOMBEAU :
CI-GIT UN HOMME, CE DIT-ON;
ON L'APPELOIT JEAN DE MONTHOLON,
ET SA FEMME MARIE LADONE
PRIEZ DIEU QU'IL LEUR PARDONNE.

Ce Jean est la tige des illustres magistrats de ce nom.

A cette occasion j'en citerai une autre aussi singulière et plus difficile à expliquer, que j'ai copiée à Pernant, village près de Soissons, sur la route de Compiègne :

CY DESOUS GIT LE COQ,
QUI EN SOIXANTE QUATRE ANS
A FAIT DE SON PANIER ÉCLORE
4 POULES ET 8 COQS. 1673.

Le mari s'apelloit Coq, sa femme Panier, dont il eut douze enfans, quatre filles et huit garçons. Pierre le Coq, curé de Pernant, étoit son fils.

Après avoir bien parcouru cette ville, je voulus visiter

1. On ignore le fondement de cette anecdote. Jehan Charvot, conseiller au parlement de Bourgogne en 1492, portait : *d'azur au chevron d'or de deux pièces accompagné de trois roses d'argent*. Quant aux Clugny, leurs armoiries parlantes, bien connues, sont : *d'azur à deux clefs adossées mises en pal, les anneaux unis, d'or*.

l'Autunois. Je commençai par Roussillon[1] dont la belle orangerie de cent dix pas de long dans un pays sauvage me frapa. J'y reconnu les deux cymbales des Corybantes si bien peintes par M. le Noble dans sa *Roussilionade*[2]. Mais l'église et le presbytère surtout ne sont plus reconnoissables au tableau qu'il en a tracé si ingénieusement. Un curé zélé a tout remis en bon état.

Ce curé m'aprit qu'Etienne de Chaugi, dernier comte de Roussillon, mort puissament riche en 1775, avoit laissé 2000 livres à son église et 1000 livres à celles d'Anost et de Cussi : petit viatique pour un s˙ long voyage. On sçait que M. le marquis de Châtellux a hérité[3] de la belle terre de Roussillon.

Je descendis le lendemain à la Selle, où ayant sçu la veille de M. Guyton[4] que le curé étoit malade[5], je promis de venir le dimanche lui dire la messe, me faisant un honneur d'être son vicaire, ce que j'exécutai à neuf heures. Ce lieu étoit jadis un désert affreux, le repaire des bêtes sauvages, et la retraite de saint Méri à la fin du septième siècle, d'où il a eu le nom de *Cella Mederici* et devroit s'écrire Celle.

Là finit le bassin d'Autun : depuis ce village, on ne trouve plus que montagnes, bruyères, balais, forêts, pays inégal, et pour tout dire plein Morvan. Si le prieur d'Anot ne m'avoit donné la notice de sa paroisse à Saint-Symphorien[6], j'aurois poussé ma pointe jusqu'en son manoir.

Je vis, en revenant aussitôt après la messe, le château à

1. Roussillon, canton de Lucenay-l'Évêque, Saône-et-Loire.

2. V. dans *Mémoires de la Société Éduenne*, nouv. série, t. XIII, p. 167, *la Roussillonnade et son véritable Auteur*, par H. de Fontenay.

3. Philippe-Louis de Chastellux, né le 2 août 1726, décédé le 26 janvier 1784, héritier de Nicolas-Etienne de Chaugy, comte Roussillon, mort sans alliance, le 27 décembre 1772.

4. Laurent-Jean-Marie Guyton, né à Autun en 1728, docteur de la faculté de Montpellier, décédé en 1787.

5. François Darcy, curé de la Celle depuis 1763.

6. V. Michel Tézenas, génovéfin, prieur-curé d'Anost depuis 1770, prêta serment à la constitution civile.

la moderne de la Vaivre, autrefois forteresse, retraite des écorcheurs, d'où ils ravageoient l'Autunois. Il en coûta 6,000 écus pour les en déloger en 1366. On me fit remarquer la cascade ou le *Sault de la Canche*, de 30 pieds, ruisseau qui se joint près de la Vaivre à celui de Cussi, et va tomber dans l'Arroux.

Je repartis d'Autun, le lundi 14 septembre, pour *Saint-Denis de Péon* [1], où passoit la voie romaine, ainsi surnommé du hameau de *Péon ;* ensuite à Curgi, où je trouvai un honnête et vieux curé [2], dijonnois, qui me montra son église fort ancienne, et les restes de la *tour de saint Syagre :* cet évêque donna, dit-on, cette terre au monastère de Saint-Andoche qui en jouit encore. Je lu sur la cloche, *Pierre Bernard et son fils me fecit*, 1665.

Saint-Léger-du-Bois [3] fût mon gîte pour la nuit. On a pris les pierres de l'ancienne églises des Bénédictins pour construire le pont de Saint-Léger sur la Drée. Dans ce pays, jadis couvert de bois, on voit quatre cantons de vignes, et on trouve à Lalli une bonne carrière qui fournit Autun et les environs.

Le lendemain, je me rendis à Sulli [4] que Bussi Rabutin appelloit *le plus beau donjon de France.* Il avait appartenu aux sires de Montaigu de la maison de Bourgogne ; la fille naturelle de Claude Montaigu, le dernier de sa branche, baron de Couches, le porta aux Rabutin, d'où il a passé aux Tavannes dont on voit les mausolées en l'église, aux de Morey et aujourd'hui aux héritiers de M. de Mac Mahon, marquis d'Eguilli.

J'ai lu, dans les mémoires manuscrits du président Bouhier, un trait qui doit trouver ici sa place. Gabriel de

1. Saint-Denis-de-Péon, autrefois paroisse, aujourd'hui hameau de la paroisse de Curgy.
2. Pierre-Claude Brunet.
3. Saint-Léger-du-Bois, canton d'Epinac, Saône-et-Loire.
4. Sully, canton d'Épinac, Saône-et-Loire.

Roquette étant allé voir le comte de Tavannes à Sulli, la comtesse qui en fut avertie, et qui avoit quelque mécontentement contre le prélat, fit trouver chez elle des dames et des violons. Aussitôt que l'évêque fut arrivé, elle lui dit malicieusement en l'abordant : — Monseigneur, j'ai prié plusieurs belles dames de se trouver ici, et nous aurons avec cela des violons : j'ai cru que le tout seroit de votre goût..... — Madame, répliqua l'évêque, je suis bien heureux qu'on ne me propose rien de pire. M. Chassagne [1] venoit de permuter sa cure d'Issi-l'Évêque avec M. Missolier pour celle de Sulli. C'est un homme de mérite, ancien prieur d'Uchon [2], et l'ami de M. Brédault, curé de Lusigni avec qui je suis très lié, et dont j'ai parlé en mon premier itinéraire [3]. Le frère du curé, vicaire dans le Charolois, me dit qu'ils attendoient ce digne ecclésiastique, mais il ne vint pas : ce qui me causa d'autant plus de peine que je l'estime beaucoup, et qu'étant fort versé dans les antiquités de la Province, il m'eût été très utile dans mes recherches.

Nous fûmes tous les trois ensemble à Epinac où le curé [4] nous reçut fort honnêtement. Je visitai le château antique, jadis aux Rollin, aux de Perne, maintenant à M. de Clermont-Tonnerre. Je vis la charbonnerie et la verrerie dont les travaux sont suspendus. Comme j'ai décrit tous ces villages dans mon troisième volume, je n'en dirai rien ; non plus que de Morlet, jadis Loges [5], à M. de Versalieu [6], ni de Tintri [7] où je fus coucher. Je descendis ensuite à Saint-Emiland [8]. Ce village est renommé par la voie romaine qui

1. Barthélemy-Antoine Chassagne, curé d'Issy-l'Évêque, permuta sa cure avec Jacques Missolier, curé de Sully, en 1777.

2. Uchon, ancien prieuré de l'ordre du Val-des-Choux, canton de Mesvres (S.-et-L.)

3. Sur Guillaume Brédault, curé de Lusigny, voir p. 33.

4. Jean-Marie Guillemin, curé d'Epinac depuis 1768.

5. Morlet, canton d'Épinac, Saône-et-Loire.

6. Philippe-Bénigne Bouhier, seigneur de Versailleu et de Morlet, né le 28 juin 1712, reçu conseiller au parlement de Bourgogne le 27 février 1733.

7. Tintry, canton d'Epinac.

8. Saint-Emiland, canton de Couches, Saône-et-Loire.

le traversoit, par les tombeaux en pierre qu'on voit au cimetière, par un fameux aport, par le château d'Épyry où est né Roger de Rabutin, comte de Bussi, mais qui est en Bourgogne non dans le Nivernois comme il est écrit dans le dictionaire de Lavocat et par ses copistes.

De là je me rendis à Antulli, à Auxi [1], et vins coucher au prieuré de Saint-Symphorien où je fus reçu des chanoines réguliers en ami.

Visitant le polyandre de Saint-Pierre-l'Étrier, à *via strata,* je fis ma pière à genoux sur l'endroit dans lequel étoit la chapelle de *Saint-Aman* et celle de Saint-Cassien, converti depuis 1775 en une houche : *viæ Sion lugent.* Quelqu'un me vit apparemment, car le lendemain à Autun on me le dit et on parla avec douleur de cette profanation.

Après m'être reposé un jour en la ville, malgré le soleil brûlant, je grimpai à Montjeu par un chemin neuf fait en 1766 [2]. En me promenant dans la vaste forêt du parc, mes idées sembloient s'aggrandir et dominer avec ces chênes [3] majestueux dont le sommet va se cacher dans les nues. Les anciens adorateurs du feu batissoient leurs temples sur des montagnes, et les bois sacrés, où nos druides avoient établi le siège de leur religion, étoient d'une hauteur immense. Nous dépendons de ce qui nous environne, et il est démontré que le physique a de l'empire sur l'intellectuel. Si je parcours les bosquets des jardins simétrisés, je rapetisse avec ces arbustes mutilés par le ciseau de l'art.

Que la nature est belle! mais qu'elle est lente dans ses opérations, disois-je en moi-même. Ce chêne qui s'élève jusqu'aux nues n'étoit qu'un gland enfoui dans les entrailles de la terre. En réfléchissant et croyant me trouver encore

1. Antully et Auxy, canton d'Autun.

2. La route en lacets, connue sous le nom de *rampes de Montjeu.*

3. Ces *chênes* sont des hêtres. Mais le hêtre est moins oratoire et ne se prête pas aussi bien que le chêne aux développements à effet et à l'évocation des inévitables druides.

avec nos vieux druides sur cette montagne qu'ils habitoient, j'arrive au château où je descendis. J'y vis le grand tableau du président Jeannin que je saluai avec respect. Il me sembloit interroger l'ombre de ce grand homme d'État qui, quittant forcément une cour ingrate, fit des vœux pour sa patrie, et vint se délasser et finir ses jours en ce château[1]. Les bois et les champs de Montjeu s'enorgueillirent de leur *Cincinnatus*.

On ne peut pas dire de Jeannin ce qu'on a reproché aux chanceliers Rolin, Poyet, Duprat et au pape Adrien VI, qu'ils devoient leur élévation aux lettres sans avoir rien fait pour elles, et qu'ils furent des ingrats. Ce sage ministre aimoit les lettres et ceux qui les cultivoient. Tous les ans, il avoit coutume de faire préparer un diner splendide où tous les gens de lettres, pensionés du roy, étoient invités. Au sortir de table, après les avoir exhortés de continuer dans le service du roy et du public, il faisoit payer leur pension comptant, les priant de ne lui rendre aucune visite : — Je sçais, disoit-il agréablement, que le temps est précieux aux sçavans, et j'aime mieux vous sçavoir dans votre cabinet que de vous voir tous les jours à ma porte. Il avoit pris ces sentimens de son bon maître Henri IV à qui il avoit entendu dire quelquefois dans des tems difficiles : *Qu'on retranche de ma table et qu'on paye mes lecteurs* (professeurs du collège royal).

Je vis aussi les portraits de la famille Jeannin, du président de Saint-Fargeau[2] et de nos quatre ducs. Deux belles urnes cinéraires, tirées du cimetière de Couard, ornent ce grand salon. Le jardin étoit décoré de plusieurs statues antiques et modernes représentant des sujets de la fable.

1. Le président Jeannin, qui n'était rien moins qu'un *Cincinnatus*, mourut à Chaillot, *près Paris*, et non à Montjeu.

2. Michel-Etienne Lepeletier de Saint-Fargeau, président au parlement de Paris, décédé en 1778.

J'ai toujours gémi de voir les plus magnifiques jardins des seigneurs comme à Beaurepaire[1], à Bierre[2], à Montmusard, ceux mêmes de Versailles ornés à grands frais de ces figures. Je rencontre un hercule. armé d'un fuseau ou d'une massue, où je devrois trouver le buste de Henri le Grand, ou de Louis XII ; je vois le portrait d'un danseur ou d'un satyre où devroit être celui de Montesquieu, et l'Amour travesti en regret où je m'étois attendu à contempler Bossuet ou Fénelon : on diroit dans nos jardins qu'on ait voulu aprendre la fable en nous faisant oublier l'histoire.

Turenne et du Guesclin reposent dans le tombeau de nos roys, où ils ne sont vus de personne : ne seroient-ils pas plus utilement placés aux pieds de leurs maîtres, à la face des peuples qu'ils ont défendus et des grands qu'ils ont instruits? Ainsi l'Académie de Dijon a décoré son magnifique salon des bustes de nos plus illustres Bourguignons. Je suis le premier qui ait proposé l'idée de remplir les huit niches vuides de la cour du collège, par ceux de Philippe le Bon qui établit l'université de Dole pour les deux Bourgogne et fut bienfaiteur de celle de Louvain, d'Odinet Godran, fondateur du collège, de Bossuet, du président Bouhier, de la Monoie, de Buffon, Piron, Crébillon, élèves de ce collège. V. t. 2, p. 288. Ces grands hommes inspireroient ce qu'ils ont été, et il sortiroit de leurs images des traits de lumière plus persuasifs que les leçons du Portique. Messieurs du bureau aplaudirent à mon idée, et en remirent l'exécution à un autre temps, ayant trop de dépenses à faire pour des réparations dont on eût pu se passer. Au reste, j'ai jetté le germe, puisse-t-il produire son fruit!

Le prince de Guise, qui avoit épousé la dernière héritière du nom de Jeannin de Castille, la traitoit avec beaucoup

1. Beaurepaire, arrondissement de Louhans, Saône-et-Loire.

2. Bierre, canton de Précy-sous-Thil, Côte-d'Or, dont le beau château appartenait alors aux Chartraire.

de hauteur : — Si j'avois des enfans, vous seriez cause qu'ils ne pourroient entrer aux chapitres nobles de Strasbourg et de Lyon, ni recevoir le cordon bleu..... — Si je ne vous ouvre pas ces portes, lui répondit-elle, je vous ai du moins fermé celles de l'hôpital. — Ce seigneur, assez singulier, aprenant que son château brûloit, quita la chasse, et de loin s'écria d'un grand sang-froid en voyant l'incendie : *Parbleu, voilà un beau spectacle et un grand feu d'artifice!* Comme il étoit somptueux et dépensier, il entretenoit cent chiens de chasse et trente-six chevaux. Tout gentilhomme qui arrivoit chez lui trouvoit un piqueur, deux chevaux et des chiens, aussi est-il mort insolvable en 1747. Louis XII avoit raison de dire : « La plupart des nobles de mon royaume sont, comme *Actéon et Diomède,* mangés par leurs chiens et leurs chevaux. »

Le chemin de Montjeu à Broye, la paroisse, est affreux. Je ne pu le faire qu'à pied. Je fus soulagé en rencontrant M. l'abbé N.[1], professeur de rhétorique au collège d'Autun, avec qui je causai agréablement une demie heure ; dans ce pays vraiment sauvage, les fruits sont très bons et la truite excellente. Le presbytère, neuf et très commode, jouit de l'agrément d'une fontaine à l'entrée. J'y vis M. Danon, huissier de Dijon, ex-capucin, qui me sauta au cou et m'engagea à prendre un lit chez son frère absent.[2]

Je partis le lendemain pour Saint-Symphorien où je trouvai un jeune et aimable curé avec M. le docteur Guyton, parent de notre célèbre chimiste, M. de Morveau. Cette famille est originaire de Saint-Jean-d'Angeli, alliée à celle du fameux maire de la Rochelle. Leur trisayeul, chirurgien dans l'armée du maréchal d'Aumont, lorsqu'il assiégeoit

1. François-Barthélemy Ségoillot, professeur de rhétorique au collège d'Autun, puis curé de Saint-Pantaléon, auteur d'un recueil d'homélies resté manuscrit, refusa le serment à la constitution civile du clergé.
2. Antoine Danon, curé de Broye depuis 1776.

Autun en 1591, s'y fixa et a laissé trois médecins successivement.[1]

Je quittai la compagnie pour aller à Marmagne, du bailliage de Montcenis; je remarquoi dans la cour du presbytère deux figures gauloises ; je vis une ancienne église, un vieux curé[2] et son frère le P. Ducrot en habit de jésuite. Après avoir conversé une heure avec ces bons vieillards, je vins à Saint-Symphorien rejoindre M. Guyton avec lequel je passai à Notre-Dame de Lorette, à Marnay[3], vieux château dont les écorcheurs s'étoient emparés, ainsi que de la Vaivre et Visigneux, et, par Montjeu, j'arrivai à la ville le 19 au soir. J'en repartis le 20 pour voir Brion, Laisy, Chazeu, Ornée où l'on battoit monoye sous les Éduens, *Durnacum*, qui étoit aux Tixier, viergs au seizième siècle, aujourd'huy à Mme Damas de Vellerot[4]. Je revins dimanche dîner chez M. Le Seurre arrivé la veille de Dijon : il m'apporta douze exemplaires de mon *Abrégé*, le libraire n'ayant reçu le privilège que le 16 septembre ; j'en fis brocher aussitôt quatre, dont un pour M. le doyen élu, un pour M. Daguai[5], chanoine de Saint-Claude et grand vicaire, avec lequel je dînai le lundy et causai beaucoup au grand séminaire.

J'écrivis à Mgr l'évêque d'Autun, alors à Paris[6], en lui

1. On connaît comme médecins de ce nom, à Autun : 1° Antoine Guyton, fils de Vivant Guyton, médecin à Saint-Léger-sur-Dheune, qui exerça à Autun de 1695 au 2 mai 1740, date de sa mort ; 2° Antoine Guyton, fils du précédent, né le 17 avril 1701, qui exerça son art avec le titre de médecin du roi, qu'il acquit en 1730, de 1726 à 1760 ; 3° Laurent-Jean-Marie Guyton, fils du précédent, né en 1728, qui exerça de 1757 à 1787 ; 4° Louis-Marie Guyton, fils du précédent, né le 9 juin 1784, qui exerça de 1807 à 1869. V. *Recherches historiques sur les médecins et la médecine à Autun*, par le docteur Guyton. Autun, 1874, in-8°.

2. Jean Ducrot, curé de Marmagne depuis 1738.

3. Notre-Dame de Lorette et Marnay, hameaux de Marmagne et de Saint-Symphorien-de-Marmagne, Saône-et-Loire.

4. Catherine de Chaugy, femme de Louis de Damas de Thianges, seigneur de Vellerot.

5. M. d'Agay, chanoine comte de Saint-Claude, grand-vicaire de M. de Marbeuf, évêque d'Autun.

6. Yves-Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun, venait d'être chargé de la feuille des bénéfices, ainsi que l'indique ce passage d'une lettre de la reine Marie-

envoyant mon livre, le priant de le faire adopter au collège, s'il le jugeoit digne de son approbation. Voici la réponse trop honorable pour l'auteur de ce petit ouvrage, mais qui annonce la protection que ce prélat éclairé accordera aux lettres, et son zèle pour le bien de son diocèse :

Paris, ce 28 novembre 1777. Avant de répondre, Monsieur, à la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai voulu connoître par moi-même le mérite de l'ouvrage que vous m'avez envoyé. Je ne puis vous dire à quel point il m'a paru utile. Je serai très aise qu'il tourne au profit de mon diocèse. Je vous remercie du goût que vous avez toujours marqué pour ce qui l'intéresse. J'espère, si la providence bénit mes travaux, que nous y aurons tout ce qui peut y assurer le bien à jamais. Recevez mes remercimens et les assurances des sentimens de reconnoissance et d'attachement avec lesquels j'ay l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Signé :

† Y.-A., évêque d'Autun.

Je joignis au paquet une lettre pour M. Verdolin, théologal, son secrétaire en cour. J'ay eu la satisfaction de connoître par sa réponse que les honeurs en lui n'ont pas changé les mœurs, et qu'il veut bien me conserver l'amitié que nous nous sommes vouée l'un à l'autre soit à Issi, soit à Dijon. Si l'on veut connoître par les œuvres cet homme de mérite, qu'on lise l'article *d'Issi-l'Évêque*, t. III.

J'ai assez gémi sur les ruines de Bibracte que j'ay décrites au long dans mon volume, mais je dois dire ici qu'Autun moderne a des bâtimens publics plus somptueux qu'aucune ville de la province. Le chœur de la cathédralle, le collège, le séminaire, les abbayes de Saint-Andoche, de Saint-Jean et surtout celle de Saint-Martin, sont magnifiques : en sorte

Antoinette à sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, en date du 19 août 1777 : « Il (le roi) vient de nommer l'évêque d'Autun pour la feuille des bénéfices; c'est un bon choix, de l'aveu de tout le monde; c'est un honnête homme et un digne ecclésiastique qui ne sortait pas de son évêché. » *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, t. III, p. 108.

qu'en quittant cette ancienne *Sœur de Rome*, je lui appliquai ces quatre beaux vers faits sur Rome même :

Qui miseranda videt veteris vestigia Romæ,
Hic poterit merito dicere : Roma fuit.
Et qui celsa novæ spectat palatia Romæ
Hic poterit merito dicere : Roma viget.

Mme du Bocage les traduit ainsi :

Qui voit les superbes débris
De Rome antique qu'on déplore,
Peut dire : Rome fut jadis.
Qui voit les marbres, les lambris
Dont l'art aujourd'hui la décore,
Peut dire : Rome vit encore.

J'avois exprimé mes adieux en latin à MM. Le Seurre et François en ces termes :

Bibracten, propter Bibracten, diligat alter :
Bibracten propter vos, tamen ipse colam.
Ita sensit, cum veniret;
Ita sensit, cum abiret;
Ita sentiet, cum vivet.

Cl. Courtépée, presb^er Æduensis.

C'est ainsi qu'en partant je faisois mes adieux à une ville où j'ay reçu tant d'honnêtetés. J'embrassai mon hôte généreux, et quoique excédé de travail en ville, de fatigues de mes courses à la campage pendant une chaleur assomante, je partis le 23 septembre par un beau chemin qui me conduisit à *Mêvre*[1]. C'est un prieuré, abaye au neuvième siècle, *Magabrense monasterium*, dont jouit un M. Thomas de Paris[2]; il en retire 5,500 livres[3] et laisse tomber l'église en ruine.

1. Mesvres, arrondissement d'Autun.
2. Samuel Thomas, docteur de Sorbonne, vicaire général du diocèse de Rouen, prieur commendataire du prieuré de Mesvres depuis 1760 jusqu'en 1785.
3. D'après un état des biens du prieuré de Mesvres, établi en 1794, le revenu brut était de 7,863 livres grevé de 3,722 livres. Il restait donc au prieur un revenu net de 4,140 livres. V. *Annales du prieuré de Mesvres*, dans les *Mémoires de la Société Éduenne*, t. IV.

Il obtint en 1774 une coupe de bois pour la réparer : mais il a employé l'argent à démolir la nef, qui étoit fort belle, dont il a fait une vaste grange. Les larmes me vinrent aux yeux en voyant l'autel et le sanctuaire, où tant de pieux solitaires ont offert la victime de propitiation, tout couvert de fiente de pigeons et d'hirondelles ; le mausolée d'Anne de la Trémouille, baronne d'Uchon, est détruit ; sa tombe figurée est relevée à plat, toute couverte de mousse et d'ordure. Cette dame avait fondé une aumonne de trente-deux boisseaux de seigle qu'on ne donne plus depuis la mort du prieur de Morey[1], qui les distribuoit exactement. Le pays est si pauvre qu'aucun curé n'y meure ; ils changent tous. Ce village sur le Mévrin a un beau pont où passe la grande route.

J'arrivai à la Chapelle-sous-Uchon[2], après avoir salué le château de Toulongeon, dont les seigneurs sont fameux dans nos annales, aujourd'huy à M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères. N'ayant pas trouvé le curé, je descendis à la Tanière[3], joli village, et m'avançai jusqu'à Trélague chez M. Cochet[4] où je dînai avec M. le chevalier de Champignole[5] qui me parla beaucoup de mes deux volumes, attendant le troisième avec impatience. Je trouvai le curé de la Chapelle que je soutirai pour sa paroisse, et M. Pinard de Saint-Aubin, de Quarré-les-Tombes, mon ancien disciple à Dijon et demeurant avec moi dans la même pension pour finir son droit. Il a été l'an passé le modèle des légistes par sa conduite pleine de sagesse et son ardeur pour l'étude. En six semaines, il s'est mis en état de subir un examen et de soutenir thèse

1. Jacques de Morey, prieur de Mesvres, de 1702 à 1760.
2. La Chapelle-sous-Uchon, canton de Mesvres, Saône-et-Loire.
3. La Tagnière, canton de Mesvres, Saône-et-Loire.
4. Denis Cochet, seigneur de Trélague.
5. Louis-Casimir Lebrun du Breuil de Champignolle, fils de Gilbert Casimir et de Hélène de Marinier, décédé à Autun le 10 septembre 1797.

pour être reçu bachelier : aussi ne sortoit-il de son cabinet, que pour se promener le soir une heure avec moy. Je fus charmé de le trouver en si bonne compagnie, surtout [de] ce qu'il me dit des recherches faites à Cluny par M. Lambert de Barive son cousin[1], je regrettai fort de ne l'avoir pas recontré à Autun, car je sens que j'ai besoin de tous les *voyans* pour m'aider dans une entreprise aussi vaste qu'épineuse.

Au sortir de table, je montai à cheval pour me rendre à Saint-Eugène[2], dont le curé, de ma connaissance, étoit fort malade[3]. Je vis de son jardin Champ-Chanoux[4], dans les bois, où étoit situé le prieuré de ce nom, transféré depuis à Toulon et supprimé en 1777.

Je me hatai d'aller coucher en ce bourg chez M. Beau[5], homme d'esprit mais mal logé : son église est peu digne d'un curé riche et d'un bourg qui se qualiffie *ville,* ayant un maire. Je m'amusai à raconter, à l'occasion de son église dépavée, le trait d'un curé qui avoit un procès avec ses paroissiens pour repaver leur temple. Le pasteur, lorsque le juge étoit prêt à le condamner, s'avisa de citer le passage de Jérémie, *paveant illi ut ego non paveam.* Le juge, ne sachant que répondre à cette citation, ordonna que le pavé seroit fait aux dépens des paroissiens.

J'eu le plaisir chez M. Beau d'embrasser son aimable neveu, le jeune Commerson, fils unique du célèbre natu-

1. Louis-Henri Lambert de Barive, fils de Claude Lambert et de Claude Duruisseau, reçu avocat à Autun le 28 décembre 1756, avait été chargé par l'historiographe de France, Moreau, d'explorer le chartrier de Cluny : « Tâche dont il s'acquitta avec un zèle et une persévérance remarquable. » V. Bruel, *Chartes de Cluny*, t. I, p. 12.

2. Saint-Eugène, canton de Mesvres, Saône-et-Loire.

3. Antoine Lavoillotte, curé de Saint-Eugène depuis 1768, ou N. Saclier de Giverdey, son successeur, détenu à la Charité, à Mâcon, en 1798.

4. Champchanoux, commune de Saint-Eugène. V. dans *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XI, une notice sur cet ancien prieuré.

5. François Beau, curé de Toulon-sur-Arroux depuis 1750, fut interné à la Charité de Mâcon, en 1798, comme prêtre insermenté.

raliste mort à l'Isle de France en 1773. Il a obtenu du roy une pension de 1000 livres à vie, en considération des travaux utiles de son père. Il est âgé de seize ans et promet beaucoup. Dès que sa physique sera finie au collège d'Autun, il doit aller à Paris où il est attiré par MM. de Buffon, Jussieux et de la Lande. Il eut la complaisance de me copier une partie du testament de son père, qui ordonne que s'il meurt sur terre, son cœur soit envoyé dans une urne de marbre à Toulon-sur-Arroux, pour être déposé dans l'église auprès de sa chère épouse morte en 1764, avec ces mots : *Unitis etiam in cinere cordibus.*

M. le curé me montra plusieurs lettres de ce savant botaniste, et une relation de son voyage à l'isle de Taïti. Je copiai l'inscription qu'il avoit faite pour monument de l'arrivée des François en cette isle ; comme elle est curieuse et peu connue, je la placerai ici.

Inscription gravée sur des médailles de plomb semées dans l'isle de *Taïti*, ou la nouvelle *Cythère* :

BONA SUA FORTUNA
GALLORUM NAVIGANTIUM DUÆ COHORTES,
A CLARISSIMO BUGAINVILLEO DUCTÆ,
SEPTIMESTRI A TERRARUM AMERICANARUM RECESSU
PENITUS EXHAUSTÆ,
SITI SCILICET AC FAME CONSOMPTÆ,
IRATI NEPTUNI OMNES JAM CASUS EXPERTÆ,
VIRIBUSQUE CORPOREIS TANTUM FERE DEFICIENTES
QUANTUM ANIMIS ERECTÆ,
IN HANCCE TANDEM INSULAM APPULERE,
OMNI BEATÆ VITÆ SUPELLECTILI DITISSIMAM,
ET NOMINE UTOPIAM NUNCUPANDAM ;
QUA NEMPE THEMIS, ASTRÆA, VENUS,
ET OMNIUM RERUM PRETIOSISSIMA LIBERTAS,
PROCUL A RELIQUORUM MORTALIUM VITIIS AC DISSENTIONIBUS,
ÆTERNAM INCONCUSSAMQUE POSUERE SEDEM.
QUA INVIOLATA INTEREST HABITANTIBUS PAX,
SANCTISSIMAQUE PHILADELPHIA,
NEC ALIUD SENTITUR NISI PATRIARCHALE REGIMEN ;

QUA DEMUM INTEGERRIMA DEBETUR ET PERSOLVITUR
ADVENIS ETIAM INGRATIS FIDES, HOSPITALITAS,
GRATUITAQUE OMNIGENARUM TERRÆ DIVITIARUM PROFUSIO,
HÆC GRATITUDINIS ET ADMIRATIONIS SUÆ TESTIMONIA
TABELLIS PLUMBEIS, UNDEQUAQUE PER INSULAM DIGESTIS,
PROPERANTE MANU EXARAVIT
PHILIBERTUS COMMERSON CASTELLIONENSIS,
DOCTOR MEDICUS, IN NATURALIBUS REBUS OBSERVATOR,
A REGE CHRISTIANISSIMO DEMANDATUS
GENTIS ET NATURÆ ADEO BENIGNÆ
ADORATOR PERPETUUS
13 APR. 1768.

Voici comme j'ay essayé de rendre ce morceau en françois, mais qui n'aura pas toutes les grâces et le précis de l'original :

« Deux compagnies de François navigateurs, sous la conduite du comte de Bougainville, entièrement épuisées et périssant par la faim et la soif, mais dans leur abattement encore pleines de courage, après avoir éprouvé toutes les fureurs de Neptune pendant une périlleuse navigation de sept mois dans les mers du Sud, ont eu enfin le bonheur d'aborder en cette isle; elle mérite d'être appellée *heureuse* de nom et d'effet, jouissant de tout ce qui peut faire le bonheur de la vie.

» Il semble que Thémis, Astrée et Vénus et, ce qui est encore plus précieux, la liberté, y aient fixé leur séjour éternel, loin des vices et des dissensions qui agitent et déshonorent les misérables mortels des autres contrées.

» Une paix inviolable, un amour fraternel règnent parmi ces fortunés habitans; ils renouvellent aux yeux étonnés le bon temps des patiarches. Ils exercent l'hospitalité, la bonne foi, et la générosité en toutes manières envers les étrangers, même les ingrats; la nature bienfaisante semble avoir répandu parmi eux avec profusion ses dons les plus précieux.

» C'est en témoignage de notre reconnaissance et de notre

admiration que j'ay tracé rapidement ces mots sur des lames de plomb répandues dans l'isle. Signé Philibert Commerson de Chatillon les Dombes, docteur en médecine, botaniste de Sa Majesté très Chrétienne, panégyriste perpétuel d'une nation si favorisée de la nature. Le 13 avril 1768. »

Je ne dirai rien de Toulon, bourg ancien très mal bâti ; on en peut voir la description détaillée à la fin de mon troisième volume, où je parle de Nicolas de *Tolon ;* surnommé l'évêque du *Geai blanc* [1], et d'Antoine Garreau qui y sont nés.

En brûlant Rozière [2] j'arrivai a Vendenesse dont le curé, (Jean-Baptiste Millot, Arnétois), voit l'Arroux baigner son agréable terrasse. Je passai devant Geugnon sans y entrer, l'ayant vu l'an passé ; mais j'apris un trait de probité qu'on sera fort aise de connoître. Un valet affidé de M. Michel, bailli de ce bourg, ayant perdu en chemin un sac de 10,000 livres en or, un pauvre manœuvre de Lucinier, paroisse de la Chapelle-au-Mans, le trouva dans les bois en 1768. Apprenant à qui il appartenoit, il le raporta promptement à M. Michel sans l'avoir ouvert. Celui-ci, pénétré des sentiments de probité du paysan, l'embrassa et lui assura du pain pour le reste de ses jours. M. de Montmorillon, seigneur de Lucinier [3], ayant sçu ce beau trait, s'écria : « Qu'on m'amenne cet homme, je veux coucher avec lui dans le même lit! Il y a donc encore de la probité sur la terre! »

M. l'Espinasse, de Charoles, notre ancien disciple à Dijon, excellent curé de Rigni, m'attira chez lui [4]. Je fus très édifié des soins qu'il prodigue à son père paralytique

1. Nicoles de Toulon, fils d'un meunier, à qui sa mère avait promis un *merle blanc* s'il devenait évêque, devint évêque de Coutances, puis d'Autun en 1386. Il fut également chancelier de Bourgogne du 17 juin 1376 au 15 mars 1384, et décéda le 20 décembre 1400.

2. Rozière, autrefois paroisse, aujourd'hui simple hameau de la commune de Toulon.

3. François Saladin de Montmorillon, seigneur de Lucinier, ancien capitaine au régiment de Royal-Vaisseau, époux de Marie-Sophie de Franc-d'Anglure.

4. Ferdinand Lespinasse, d'abord curé d'Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie, puis de Rigny-sur-Arroux depuis 1776.

depuis deux ans, et n'en fus pas surpris, connoissant ses sentimens de religion. Après avoir pris la notice de sa paroisse, je vérifiai sous ses yeux plusieurs villages du Brionois où il a d'abord été curé (et Ouroux); malgré ses empressemens, je partis à cinq heures du soir et n'arrivai qu'à sept à Digoin, chez M. Mayneau de Bizefranc. Cet excellent citoyen mériteroit le nom de *père du peuple,* pour avoir fait venir des bleds et des farines d'Orléans en avançant 20,000 livres dans le tems de la disette de 1771. Dieu l'a béni dans sa famille qui lui donne beaucoup de satisfaction. De ses quatre fils, l'un est prêtre à Paris, l'autre au séminaire de Saint-Sulpice, un troisième officier et le quatrième conseiller au parlement de Dijon où la sagessse de sa conduite, son amour pour le travail, lui ont concilé l'estime même de ses anciens. [1]

Je leur lus mon article de *Digoin*, et montrai mon petit livre dont ils lurent des morceaux avec les deux vicaires qui avoient assisté au dîner, pendant que je visitais MM. Alkok, Anglois, Laligant [2], médecin, et les bords de la Loire, si basse qu'on la traversoit au guai.

Passant le 25, à Pont-à-Mailli (mot abrégé de pont de dame Alise de Gondras), je dis bonjour à M. de Contenson qui malgré une fluxion de poitrine voulut me voir et causer demie heure avec moi [3]. C'est un seigneur instruit, originaire du Forez, père d'une nombreuse famille aux vœux de laquelle j'ai apris depuis que Dieu l'avoit rendu.

Il eut la bonté de me dire qu'il revenoit de Paris où mes deux volumes avoient été goûtés comme la première description en grand qu'on eût encore de province; que même il avoit été obligé de les laisser à un ami curieux. Ce témoignage me dédommagea des froides critiques de quelques

1. V. p. 71.
2. V. p. 71.
3. Nicolas Genet du Bessey de Contenson, qui avait acquis la terre et le château de la Motte-Reuillon en 1771.

ignorans, de gens prévenus qui, découvrant quelques taches légères, les relèvent dûrement, sans considérer les grands morceaux des villes et des bourgs qui m'ont coûté tant de recherches. La critique maligne est comme le cyclope : elle n'ouvre qu'un œil pour voir les défauts; le sage pense comme Horace :

Non ego paucis offendar maculis.

Je passai devant Selore, beau château possédé jadis par les Lantin [1], depuis par les Verchère qui viennent de le vendre à M. le marquis de Monténard [2]. J. Lantin étoit fort attaché à M. le prince du tems *de la Fronde*, et le servoit de sa plume; il avoit de l'esprit *comme douze*, dit Mme de Sévigné; son fils [3], conseiller au parlement de Dijon étoit savant, mais parloit peu poliment; il répétoit souvent dans les discours cette expression *en somme;* raportant un procès, il dit d'un des plaideurs : *En somme, il le somme de payer cette somme.*

J'ai lu dans les mémoires manuscrits de M. le président Bouhier une anecdote assez plaisante sur Jean-B. Lantin aussi conseiller; il avoit beaucoup d'érudition, sçavoit bien le grec et le latin, étoit profond dans la philosophie et les mathématiques, mais il avoit négligé la jurisprudence : il aimoit passionnément la musique. Raporteur d'un procès, et ayant oublié quelques pièces chez lui, il retourna pour les prendre, laissant la compagnie occupée à la lecture de certaines écritures de procès. Comme il tardoit trop à revenir, on lui envoya un huissier qui le trouva dans un fau-

1. Non par les Lantin, mais par les Lenet, comme Courtépée, mieux informé, l'a écrit dans sa *Description du duché de Bourgogne*, nouv. édit. t. III, p. 3. Il faut donc partout remplacer ici le nom de *Lantin* par celui de *Lenet*.

2. Joseph de Monténard, grand sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, acquit la terre de Selore en 1777.

3. Pierre Lenet, reçu comme conseiller au parlement de Bourgogne le 22 septembre 1636, puis procureur général au même siège en 1641. Les anecdotes suivantes se rapportent au contraire à Jean-Baptiste Lantin, conseiller au parlement Bourgogne en 1612 et non à Pierre Lenet.

teuil, jouant du luth, et ne songeant pas seulement s'il y avoit des plaideurs et des juges au monde. Comme dans sa jeunesse il avoit été entêté du style de Balzac, et qu'il l'imitoit un peu trop, on lui donnoit en riant le nom de *Balzac.* M. le conseiller Le Gouz, son ami intime, a fait insérer son éloge dans le *Journal des sçavans* et a fait un recueil de ses dits mémorables, *Lantiniana*, dont M. le président Bouhier possédoit un exemplaire manuscrit.

Je m'empressai d'arriver avant la nuit à l'Hôpital-le-Mercier, où j'étois attendu par le plus digne curé du canton (M. Duchène, Autunois), dont j'ai chanté la résurrection l'an passé[1]. Il me remit des notes sur le Brionois envoyées par M. l'abbé Dupuy et M. Potignon, et celles qu'il avoit faites lui-même sur mon *Autun*. Nous fûmes soupper chez Mme de Musi[2] qui déjà l'an passé exerça si poliment l'hospitalité à mon égard. J'y trouvai M. de Musy[3] son neveu, seigneur de Comune[4] et de Vauzelles en Beaujolois, qui a des connoissances et de l'urbanité, et s'est fait recevoir dans la Chambre de la noblesse en 1763. Il sort d'une ancienne famille de Bresse où elle avoit un rang distingué et des possessions dès le quatorzième siècle. On voit un Humbert de Musy, damoiseau, fils de Thibaut de Musy, seigneur de Pirajou et de Saint-Etienne-du-Bois, en 1350. Cet Humbert se trouva avec Aimé, comte de Savoye, au traité de Cuisery, fait entre lui et le duc de Bourgogne, en juin 1358, voyez Samuel Guichenon[5]. Mme de Musy est une d'Arci et de la même famille que Hugues d'Arci, évêque d'Autun au treizième siècle.[6]

1. V. p. 53. J.-M. Duchêne devint curé de Créancey en 1780.
2. Barthélemy de Musy. V. p. 96.
3. Louis de Musy de Vauzelle, ancien officier des carabiniers.
4. Saint-Martin-de-Commune, canton de Couches, Saône-et-Loire.
5. Auteur de la *Bibliotheca Sebusiana* et de plusieurs autres ouvrages concernant l'histoire de Dombe et de Bresse.
6. Hugues d'Arcy, évêque d'Autun, de 1286 à 1298.

J'eusse bien désiré, étant si près de Monceau[1], saluer M. le marquis de Vichy[2], mais le curé de l'Hôpital me dit qu'il était en Forez auprès de M. de Saint-Georges[3] dangereusement malade. Je me hatai alors d'aller dîner à Parai chez M. Touvand de Boyer qui cultive les belles-lettres, possède un riche cabinet de livres, et un excellent cœur. Voyez mon premier itinéraire où je lui ai rendu justice[4]. De là Changy me téndoit les bras; je croyois y trouver mon ami Martinet[5] que j'avois même prévenu, depuis Autun, de mon arrivée. Mais il étoit, comme archiprêtre, à la suite de M. l'abbé de la Tour, grand vicaire, qui visitoit le Charolois.

Je me rendis alors à Charoles, ou M. l'abbé Girard, principal du collège, qui unit à des talens beaucoup de zèle, voulut me donner à diner. Je travaillai ensuite cinq heures chez M. Testu, commissaire à terrier de MM. de la Guiche, et tirai douze feuilles de notes sur les anciens seigneurs de la Guiche, de Chaumont et de Sigi-le-Châtel. Pour égayer un peu mon récit, je citerai seulement un trait de mœurs tiré du terrier de Sigi. Louis Boterat, curé de Sainte-Catherine de l'Abergement, fut forcé par deux sentences de reconnoître qu'il devoit donner à souper aux officiers de la Guiche et à deux *joueurs d'instrumens*, le samedi avant la Saint-Fiacre, jour que les sujets font le guet en ce lieu, 1633.

Mon pauvre *luminaire*, déjà fort affaibli par un travail trop continuel à Autun, me refusa à la fin le service. L'œil gauche devint rouge, obscur, pleurant; ce qui m'inquiéta beaucoup. Je m'en sentois déjà quand j'arrivai à l'Hôpital. Mme de Musy me donna d'une eau dont je le bassinai deux

1. Montceaux-l'Étoile, canton de Marcigny, Saône-et-Loire.
2. V. p. 66 et plus bas, p. 156.
3. Claude de Saint-Georges, comte de Saint-André en Forez, dont le marquis de Vichy avait épousé la fille.
4. V. p. 51 et 66.
5. V. p. 47.

nuits, et je me sentis fort soulagé : mais le travail de Charoles m'acheva. Il fallut me reposer malgré moi et ne plus lire de vieux titres pendant cinq ou six jours.

Je fus le samedi coucher à Vandenesse-lès-Charoles, sur l'invitation du curé [1] avec qui j'avois dîné chez M. Girard; j'apris qu'il alloit quitter cette paroisse de mille communians pour celle de Manlai, et que son successeur étoit M. l'abbé Gagnare, d'Arnai-le-Duc, que j'avois placé à Notre-Dame de Dijon. Je soupai avec le directeur des chemins qui m'annonça la découverte d'une colonne, de marbres, de médailles romaines, faite dans le champ *Bartet* entre Dyo et Saint-Germain.

Le dimanche, après avoir célébré la messe, je grimpai la montagne de Suin, ou le curé (M. Bismand, de Beaune [2]) m'attendoit avec des notes mâconoises. Il m'en communiqua une sur Torci [3] en Bourbonnois, près de la Loire, à deux lieux de Bourbon, lieu de la Conférence tenue entre Louis VII, le pape Alexandre III et Henry, roy d'Angleterre, en 1162, après la rupture de celle de Saint-Jean-de-Losne. J'en ai profité à l'article de cette ville, t. III, p. 311; et une autre sur un concile tenu à Mazille en Mâconnois, *Mazillense concilium*.

Nous visitâmes ensemble la haute montagne de Suin, qui avoit trois enceintes de murs, dont on voit encore les traces de deux. Au sommet étoit une forteresse imprenable. La voie romaine passoit dans le village dont un endroit s'appelle toujours la *Porte du bois*. Ce chemin s'y partageoit en deux branches dont l'une tiroit à Saint-Bonnet au nord, l'autre, à l'ouest, à *Cologne*, lieu détruit, rempli de ruines, où l'on a trouvé plusieurs morceaux antiques et des médailles.

1. Claude Fénéon, curé de Vendenesse-lès-Charolles, en 1777.
2. V. p. 57.
3. Torcy, commune de Garnat, Allier.

Ce digne curé, qui s'est procuré une bibliothèque nombreuse, se plaignoit qu'il étoit dans un pays, quand le Seigneur est absent, où, comme Godeau de Vence le disoit du sien, après Synésius, il ne pouvoit entendre une parole de littérature, si l'écho ne répétoit ce qu'il en marmotoit quelque fois tout seul : M. Ancillon[1], ministre à Metz, disoit la même chose.

Je ne sçais si c'est dans sa bibliothèque, ou dans celle de M. de Vichy, que je trouvai les sermons de Michel Ménot, cordelier : je copiai ce trait sur la Magdelaine, bigaré de latin et de françois, qui donnera une idée de l'éloquence de la chaire à la fin du quinzième siècle : « La première cause de sa perte *fuit elegantia; videbatur* qu'elle fut faite pour regarder; elle étoit belle, jeune, vermeille comme une rose, mignone, fringante. 2° *Erat dives :* elle avoit des hommes après elle, force de belles filles de chambre bien équipées, ornées de joyaux carcans, et *grossis catenis in collo.* 3° *Libertas :* son plaisir la gouvernoit. Marthe sa sœur aimant l'honneur de sa lignée, toute honteuse de la honte de sa sœur et de ses beaux miracles, vint lui dire : *Oh si pater viveret et audiret ista*, certes vous lui metteriez la mort entre les dents ! — Eh de quoi, reprend Magdelaine, *quid vis dicere?* — Hélas, ma sœur, vous le sçavez bien, *scis ubi jaceat punctus*, les petits enfans en vont à la moutarde. — O bigotte, de quoi vous mêlez-vous? belle dame, dites vôtre chapelet; et par tout les grands diables, *quis dedit mihi* cette vilaine dame pour controubler ma vie? — Magdelaine dit au portier : Ne laissez entrer cette enragée qui ne nous ameune céans que toute dissention et riotte : *ubi consuevit esse cantus gaudii*....... Enfin vaincue par sa sœur, elle vient au sermon du Sauveur, qui a un si beau maintien et qui sçait si bien son entregent; elle est touchée, elle

1. Davil Ancillon, ministre de l'Église prétendue réformée à Metz où il était né le 18 mars 1617, mort à Berlin le 3 septembre 1692, auteur de différents ouvrages.

pleure et s'en retourne convertie. *Venerunt galandi, amorosi* et les rustres qui lui dirent : *Surgatis, facitis* la bigotte? *vadamus ad domum;* mais *néant :* elle est convertie et devient servante de la Vierge. »

La simplicité de nos pères leur faisoit admirer ces orateurs burlesques qui déclamoient avec hardiesse contre les vices du tems : il ne respectoient ni évêques, ni magistrats, ni moines. En voici la preuve dans Ménot : « Les bucherons, dit-il, dans un autre sermon, coupent de grosses et petites branches dans les forêts et en font des fagots : ainsi nos ecclésiastiques, avec des dispenses de Rome, entassent gros et petits bénéfices : le chapeau de cardinal est lardé d'évêchés, et les évêchés d'abbayes et de prieurés, le tout lardé de diables. Il faut que tous les biens d'Église passent par les trois cordelières de l'*Ave Maria :* car le *Benedicta tu* sont de grosses abayes de bénédictins; *in mulieribus*, c'est monsieur et madame ; *et fructus ventris*, ce sont banquets et goinfreries. » Ménot, auteur de ces pieuses farces, mourut en 1518. Maillard, Barlette, Valladier, Raulin, Guérin, étoient ses devanciers en grossièretés et en bouffonnerie, dans lesquelles il les a surpassés.

Quelqu'uns de ces burlesques orateurs se faisoient une règle de tousser à certains endroits de leurs sermons, et ils écrivoient sur leurs manuscrits : *hem, hem;* un autre mot écrit à la marge : *ici asseyez-vous..... Debout..... ici il faut se moucher...., ici il faut crier comme un diable.*

Honoré de Cannes, capucin au commencement du règne de Louis XIV, prêchoit quelquefois tenant à la main une tête de mort, dont il changeoit la coïffure, suivant les personages qu'il lui faisoit représenter : tantôt c'étoit un bonnet d'avocat, tantôt la couronne d'un duc ou d'un comte, tantôt le plumet d'un militaire, et enfin la coiffure d'une coquette.

Quelque satisfaction que j'eusse à m'entretenir avec un curé aussi zélé qu'instruit, il fallut le quitter le lundi 29.

Je passai devant le Terreau[1], château bâti à la moderne par le marquis Desprès[2] qui avoit épousé une Tavannes, oncle du jeune seigneur actuel, jeune officier, chevalier de Saint-Louis : trois branches de grands chemins y aboutissent, bel étang, vaste jardin, cour étranglée.

C'est près de là qu'on trouve du quarz et une espèce de cristal de roche, où perles fausses, qu'on envoie à Lyon et qu'on taille à Genève. J'en ai aporté deux morceaux brillans : feue Mme Desprès en avoit un colier et des *breloques* de montre fort transparentes.

Je traversai la paroisse de Vesrovre, où est née la pieuse Marie *Alacoque* dont la vie, pleine de visions et de mysticités, a été écrite par un jésuite sous le nom de M. Languet, archevêque de Sens en 1729, et dédiée à la reine, in-4°.....[3]

On tenoit la foire à Cloudeau (*Clausum aqua*) paroisse d'Ozole, sur le coteau ; car on dit en proverbe, par dérision, dans le pays, les *halles de Cloudeau,* pour dire être exposé en plein air, tant le hameau est pauvre ; il y a pourtant quatre foires.

J'arrivai à Rambuteau chez M. Barthelot[4], chevalier de Saint-Louis, dont le père et l'ayeul ont été lieutenans du roy en Mâconois, et qui a épousé une jeune dame de Paris aussi pieuse qu'aimable, de la maison de la Vieuville. J'étois si accablé de la chaleur brûlante que, trouvant le maître à déjeûner, sur son invitation, je bus un coup, dont je me repentis bien ; car connoissant après que la piété la plus tendre règne dans cette maison éloignée d'une lieüe de la paroisse, j'aurois fait plaisir de dire la messe le jour de Saint-Michel dans une chapelle extrêmement propre.

1. Le Terreau, commune de Verosvres, Saône-et-Loire.

2. René Thibault de Tulon des Prés, ancien capitaine de dragoons, chevalier de Saint-Louis, marié le 29 décembre 1734 à Marie-Françoise-Ursule, fille de Charles-Michel-Gaspard de Saulx-Tavannes et de Marie-Françoise-Casimire de Froulay-Tessé.

3. Ici, l'auteur rapporte une prétendue origine de la dévotion au sacré Cœur, et se fait l'écho des pamphlets jansénistes qui ne méritent pas d'être reproduits.

4. Claude Barthelot, seigneur de Rambuteau.

Pour satisfaire la dévotion des maîtres, je promis, après mes courses dans les environs, de revenir le lendemain : ce que j'exécutai. Je trouvai au château M. de Rambuteau puìné, aussi chevalier de Saint-Louis, qui donne au pays l'édifiant spectacle de passer chaque année, depuis douze ans, sept ou huit mois à Septfons, et d'y suivre la vie commune de ces saints solitaires. La dévotion ne lui a rien fait perdre de sa gaieté et de sa politesse. Il a laissé un monument de sa piété dans un calvaire qu'il a fait ériger sur une hauteur à mille pas de là.

De loin, en arrivant chez ce seigneur, on croit voir les Bastides de Marseille. Son château isolé est environné dans l'espace d'une lieue de dix-huit domaines neufs, bien bâtis en pierre, couverts de tuile, dont la porte principale regarde la maison seigneuriale; il y en a trente-deux pareils avec leurs aisances dans l'espace de trois lieues à la ronde, qui forment l'étendue de la terre de Rambuteau.

C'est un spectacle unique en Bourgogne, qui prouve la richesse, l'intelligence et l'humanité du seigneur. Il a défriché un terrain aride, sabloneux, couvert de bruyères, de genêts, de fougères. Il fait enlever la superficie en petits tas où l'on met le feu qui laisse des cendres, bon engrais pour les champs nouveaux. Voilà la vraie richesse d'un pays; la mine la plus précieuse est l'agriculture.

Un roy, croyant que l'or étoit les richesses, épuisoit les habitans de son pays au travail des mines : tout périssoit; ses sujets ont recours à la reine. Elle fait faire en secret par des orfèvres des pains d'or, des viandes et des fruits en argent, et au retour d'un voyage les fait servir au prince. Cette vue le réjouit d'abord : bientôt il sent la faim et demande à manger : nous n'avons que de l'or, dit-elle ; nos terres sont en friche; elles ne raportent rien : on vous sert ce que vous aimez, et la seule chose qui nous reste. Le roy l'entendit et se corrigea.

Ce trait peu connu, raporté par Plutarque, mériteroit

d'être embelli par l'écrivain ingénieux et piquant qui fait de l'apologue un cours de morale pour les jeunes princes.

M. de Rambuteau a quelques bons tableaux; un entre autres de Sénèque. La vue de ce philosophe me rappella ces quatre vers de du Cerceau :

Qui le croiroit? ce stoïque effronté,
Avec un million de rente,
Au milieu d'une cour délicate et brillante,
En termes tout fleuris prêchoit la pauvreté.

Et un autre tableau d'Antonin le Pieux, mort en 161. Je raportai alors son mot favori qui étoit celui du grand Scipion : « J'aime encore mieux sauver la vie à un citoyen que de faire périr mille ennemis. » Quoique mort à soixante-quinze ans, il fut aussi regretté que si il étoit mort à la fleur de son âge. *Periit anno ætatis LXXV sed quasi adolescens desideratus est*, dit Julle Capitolin.

M. Damas d'Odour, de la branche d'Antigni, seigneur voisin[1], à cheveux blancs, se trouvoit depuis huit jours à Rambuteau. Il me fit mille amitiés, m'invita fort à prendre son château pour le centre de mes courses en Mâconois, et voulut que je lui laissasse mon *Abrégé* pendant le jour de mon absence. Car je quittai cette bonne compagnie, pour aller au Bois-Sainte-Marie; c'étoit jadis un bourg fermé où les comtes de Mâcon battoient monnoie, qui avoit un grenier à sel, un prieuré et des marchés : maintenant, privé de tous ces avantages, ce n'est plus qu'un chétif village de quarante feux, en Maconois, mais de la recette du Brionois, et du diocèse d'Autun avec archiprétré. Il en est sorti six familles nobles : les Naturel de Valetine, les Barthelot de Rambuteau, Monchanin de la Garde Malzac, la Forêt, dont M. Richard de Ruffey a épousé une héritière, Babou de Colanges, Chevalier de Montroi.

1. Claude Mathieu de Damas d'Audour.

Ne trouvant pas le curé, je poussai jusqu'au château magnifique de la Bazole [1], séjour ancien des Damas et des Lesdiguières, acquis de Mlle d'Armagnac par M. de Drée, et auquel il a donné son nom en le faisant ériger en marquisat. Je descendis ensuite à Curbigni où je trouvai cinq curés qui me donnèrent la notice de leurs paroisses, savoir Ouroux, Saint-Symphorien-du-Bois dont je parlerai bientôt, Curbigni, Ozole et Sainte-Marie. Je revins pour mes péchés coucher chez ce dernier : comme il achevoit de bâtir son presbytère, il étoit gîté dans une misérable cabane fort malpropre, où toute la nuit je fus dévoré de certains petits animaux aussi incommodes que dégoûtans. J'eusse mieux aimé coucher sur la paille fraîche, ou dans mon lit *anglois d'Ecuelles*, qui *resistoit au françois*, comme je l'éprouvai l'an passé sur la Saône près de Molèze [2]. Ce bon curé parut plus fâché que moi de *ma nuit blanche :* après avoir vu son église, assez beau vaisseau, mais mal orné, qui a servi aux moines, et la jolie chapelle des Rambuteau fondée en 1606 par N. Barthelot, châtelain au Bois-Sainte-Marie, je me rendis selon ma promesse à Rambuteau : j'y dis la messe le jour de saint Jérome [3] et je fus très édiffié de la piété des assistans.

M. d'Odour me donna des notes sur sa terre et son canal d'irrigation qu'il a creusé depuis un an, l'espace de trois quarts de lieues en circulant. On en peut faire le tour en bateau, et, ajouta Mme de Rambuteau, sans crainte *de faire naufrage,* car la barque touche les deux bords. La compagnie s'égaya un peu aux dépens du canal, et le seigneur qui entend raillerie, rit comme un autre de cette réflexion.

1. La Bazole commune de Curbigny, château bâti par le duc de Lesdiguières et achevé par Gilbert de Drée en 1769, qui l'a fait ériger en marquisat sous le nom de Drée qu'il porte aujourd'hui.
2. V. p. 26.
3. Le 30 septembre.

C'est toujours un grand avantage pour ses prés; il seroit à souhaiter que le Brionois eut plusieurs seigneurs aussi actifs et aussi intelligens que ces deux-ci. M. de Rambuteau surtout a fertilisé 3 lieues d'un terrain ingrat, sabloneux et très sec. Il est étonnant de trouver près de son château élevé, de belles pièces d'eau. Le fourage est ce qui manque pour ses trente-deux domaines : mais en desséchant deux étangs et semant du sainfoin et de la luzerne il pourra s'en procurer.

On devisa beaucoup sur plusieurs *proverbes*, dont on désiroit l'explication : comme je parlois de Nivelle en Flandre, on me demanda pourquoi l'on disoit : *Chien de Jean de Nivelle qui s'enfuit quand on l'appelle.* En voici la raison suivant l'histoire. Jean II, baron de Montmorenci, avoit épousé en premières noces Jeanne de Fosseux, baronne de Nivelle : il en eut deux fils, Jean seigneur de Nivelle, et Louis baron de Fosseux. Après la mort de Jeanne son épouse, il se remaria à Marguerite d'Orgemont dont il eut Guillaume, héritier des biens de la maison de Montmorenci, et d'où descendoit le connétable Anne. Jean et Louis haïssant leur belle-mère se retirèrent en Artois et en Flandres où ils fondèrent deux branches de la maison de Montmorenci. Ils s'attachèrent à Charles, duc de Bourgogne, contre Louis XI. Leur père Jean les somma à son de trompe de revenir; n'ayant point comparu il les traita de *chiens*, et les deshérita. La sommation faite à Jean de Nivelle, et son refus de comparoître, ont donné lieu, suivant le père Anselme et M. Desormeaux, au proverbe si connu. Il ressemble au *chien* de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle.

Cette solution parut faire plaisir et excita M. d'Odour à me demander encore d'où venoit l'expression proverbialle : *C'est là tout son Saint-Crépin; il a mangé son Saint-Crépin.* Voici, lui dis-je, mes conjectures. En 861, Louis surnommé le Bègue, fils de Charles le Chauve, se révolta contre son père et ravagea l'Anjou. Vaincu deux fois par Robert le

Fort, tige de nos rois, il fut dépouillé par son père de la Neustrie et de la riche abbaye de Saint-Martin de Tours. Charles lui donna pour subsistance celle de Saint-Crépin de Soissons. N'ayant que les revenus bornés de ce bénéfice, on dit alors que *son Saint-Crépin était tout son bien* : les ayant bientôt consommés, on ajouta : *Il a mangé tout son Saint-Crépin.* C'est dans l'histoire *de Valois* que je me souviens d'avoir lu ce trait. *Ainsi je mange mon petit Saint-Crépin*, et j'apréhende bien le sort d'un de mes devanciers, Pierre Paillot qui, après quarante ans de courses pareilles et de travaux, est mort à l'hôpital de Dijon en 1693; rien, disoit l'abbé Papillon, n'est plus contraire aux succès des lettres que l'indigence; persuadé que le savoir n'est plus aujourd'huy la route pour la fortune, il répétait souvent ce rondeau de Mme Deshoulières :

> Le bel esprit au siècle de Marot,
> Des dons du ciel passa pour le gros lot.
> Des grands seigneurs il donnoit l'acointance :
> Et qui plus est faisoit boüillir le pot.

— Oh! pour le coup, s'écria M. d'Odour, vous méritez d'écrire l'histoire et d'avoir un autre sort que Paillot. Je vous diray que je suis si content de votre *Abrégé*, que je vous prie de me l'envoyer. Vous avez donc bien voyagé pour nous raconter tant de choses? — Oui, Monsieur, lui dis-je; je dois au moins autant à mes voyages qu'au travail dans mon cabinet. Pour parler convenablement de nos quatre derniers ducs, je me suis transporté à Lille, à Douai, à Saint-Omer, à Dunkerque. J'ay visité Bruges où résidoit et où mourut Philippe le Bon, Bruxelles, Anvers; j'ai vu *Hall* où Philippe le Hardi vint finir ses jours dans l'auberge du Cocq près de la fameuse chapelle de Notre-Dame, croyant que la sainte Vierge le guériroit, et où il voulut mourir et être inhumé revêtu d'un habit de Chartreux qui coûta 9 livres. Depuis six ans, je parcours la Province, et voici la

troisième fois que je vois le Charolois et le Brionois, afin de chercher la vérité ; encore j'éprouve souvent *qu'elle est au fond du puits.*

La dame et la compagnie me témoignant leur satisfaction de ces différens traits, je répondis :

Es-tu d'ambre, dit un Bramin,
Au morceau de terre odoriférante
Qu'il rencontra près de son bain?
Ton parfum m'étonne et m'enchante.
Je suis, répondit le limon,
De moi-même bien peu de chose;
Mais quelque temps dans un canton
J'ai séjourné près de la Rose.

Ce n'est pas sans regrêt que je quittai une si bonne compagnie qui m'invita fort à revenir. Je fus rejoindre après diné mon curé du Bois-Sainte-Marie, qui voulut bien me conduire à travers les bois à Saint-Symphorien, où le curé (M. Ligonet, jadis conseiller au bailliage de Charoles), nous fit fête[1]. C'est un prêtre fort instruit, surtout dans le droit, qui étudie l'hébreu et explique déjà la Genèse. Il m'observa que dans la langue originale il est dit : Dieu fit un prodige devant Caïn : *fecit coram eo portentum;* et non pas qu'il mit un signe sur le front de ce fratricide : signe qui a mis à la torture tant de comentateurs qui nous ont donné là dessus leurs visions creuses, faute d'entendre la langue hébraïque. La Vulgate dit de même : *Et ne nos inducas in tentationem*, tandis que le texte grec porte : *Ne sinas nos induci in tentationem.* Ce curé me demanda pourquoi Adam, qui conversoit familièrement avec Dieu, tremble quand il lui dit : *Adam ubi es?*....... Le langage de l'amour pour les bons, lui répondis-je, est celui de la crainte pour les méchans; tous l'entendent selon l'écho de leur conscience.

1. Claude Ligonnet, curé de Saint-Symphorien-des-Bois depuis 1771.

Adam ubi es? fit cacher notre premier père : un jour plus tôt ces mots l'eussent fait accourir.

Si j'écrivois pour des lecteurs frivoles, je craindrois de les ennuyer par ces questions sacrées; mais vous, mon ami, nourri de la lecture des livres saints et qui en faites vos délices, vous ne dédaignerez pas cet entretien familier entre trois prêtres.

Ce studieux curé ne craint pas le sort des sçavans du seizième siècle, qui passaient pour hérétiques, s'ils avoient quelques connoissances du grec et de l'hébreu. Un moine fit un jour vers 1555 cette déclamation en chaire : « On a trouvé une nouvelle langue qu'on apelle *Grecque;* il faut s'en garantir avec soin. Cette langue enfante toute les hérésies; je vois dans les mains de certaines personnes un livre écrit dans cet idiome, on le nomme le *Nouveau Testament;* c'est un livre plein de ronces et de vipères. » Le même religieux soutenoit que tous ceux qui aprenoient l'hébreu devenoient juifs. (*Essais sur Paris*, coll. royal.)

Le curé, frapé de mes questions et de mes découvertes en antiquités dans sa petite province, s'écria tout à coup :
— Il falloit qu'un curieux étranger vînt ici réveiller notre goût endormi sur cet objet. Je sens combien il seroit utile de conserver les morceaux précieux qu'on a découverts et négligés. Je vous réponds qu'à votre retour je ferai transporter en mon jardin la colonne ornée de bas reliefs, tirée des ruines du *Champ Bartet.* Je le priai alors de découvrir les suites de cette voie romaine que nous vîmes ensemble, ce qu'il a fait, et a bien voulu me l'aprendre par une lettre que j'ai reçue le 20 novembre dernier.

Les lumières et la probité de M. Ligonet l'ont fait choisir par le clergé des vingt-cinq paroisses mâconoises de la recette de Semur, pour soutenir leurs droits sur le sel de Peccais[1] contre les états du Mâconois. Je ne revelerai pas les

1. Sel provenant des salins de Peccais, près d'Aigues-Mortes.

indignes manœuvres d'un homme en place, pour décrier par des mémoires calomnieux et faire même enfermer à la Bastille cet élu du clergé brionois; mes feuilles ne seront point souillées de ces horreurs; je n'aime à peindre que les traits de bienfaisance et d'humanité, et ma plume se refuse aux traits de noirceur.

Cet honnête curé me conduisit le lendemain dans les bois pour voir une branche de la voie romaine près la grande route nouvelle, entre sa paroisse et Dyo. On a trouvé près de là les antiquités dont j'ai parlé cy-devant[1]. La route de Charoles et de la Bourgogne finit à Saint-Symphorien où reprend celle du Mâconois pour la Clayette. Quelle différence de l'une à l'autre? La première est unie, bombée, bien sablée; l'autre est à pierres perdues, rude, inégale et *gravis tardis*.

J'embrassai mon conducteur et je descendis par les bois et les cailloux à Amanzé. Le curé qui l'a été de Menessaire[2], bailliage de Saulieu, me fit voir le château si connu par les illustres seigneurs de ce nom; je passai sur le pont levis, où Pierre d'Amanzé, devenu protestant, fut tué d'un coup d'escopette par un cordonnier ligueur. Les d'Amanzé dont deux ont été commandans en Bourgogne, ont fini par Marie d'Amanzé[3] qui porta son nom et sa terre aux la Queuille de Château-Guai d'une ancienne maison d'Auvergne, dont on voit un sénéchal en 1521, dont un commandant en Bourgogne mort en 1721. Mme la prieure de Marcigni dont il a été fait ample mention en mon premier itinéraire, est une la Queuille[4]

Le château, couvert d'ardoises, est muni d'un petit arse-

1. Voir page 155.
2. Philippe Pitoys, d'abord curé de Menessaire en 1757, puis d'Amanzé depuis 1758.
3. Marie d'Amanzé, fille de Louis et de Marie-Louise Falconi, mariée le 20 mars 1706 à Gilbert de La Queuille, marquis de Chateaugay, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne.
4. V. p. 90.

nal et orné de quantité de tableaux en bois des rois de France, des hommes illustres et de tous les peuples étrangers avec le costume et l'habillement du tems. Une belle tapisserie flamande représente les batailles d'Annibal. Cette terre de 15,000 livres de rente est en bon pays avec vignoble.

M. Bouthier de Rochefort[1], ami de Semur-en-Brionois, ayant sçu que j'étois au presbytère, vint m'embrasser et m'engagea à le suivre en sa *Tour*, où il y a un joli castel bien meublé ; c'est un excellent gîte pour un voyageur fatigué, et j'y dormis paisiblement, couché comme un chanoine. Je dis la messe en sa chapelle fort propre le premier octobre et comme le ciel, propice aux vœux de la terre déséchée, l'arrosa d'une pluie de vingt-quatre heures, je ne pus partir que le soir pour Oyé : encore bien malgré mon hôte, reconnu pour un des plus honnêtes et des plus généreux du canton. M. le curé (Bouthier[2]), mon ancien condisciple de séminaire, m'attendoit. C'est un riche bénéficier, logé comme un prélat : son presbytère qui a coûté 15,000 livres à la paroisse, a été construit par le processif Rocher[3] qui n'en a pas profité. C'étoit mon redoutable successeur à Meursault, d'où il fut expulsé pour ses chicanes, ainsi que d'Oyé, et mort en 1774, toujours les armes et la truelle en main, à Lenax[4] en Bourbonnois. L'abbé Juillet[5] avoit permuté avec lui Oyé pour Meursault, et comme moi fut dupé de ce rusé Manceau.

M. Bouthier, bien différent de ses deux prédécesseurs, est honnête, pacifique et zélé ; il a beaucoup de livres et de

1. V. p. 87.

2. François Bouthier, curé d'Oyé depuis 1771.

3. François-Gabriel Rocher, curé d'Oyé de 1761 à 1771. Il avait été précédemment curé de Meursault, après Courtépée, à qui il avait succédé en 1757.

4. Lenax, canton du Donjon (Allier), autrefois du diocèse d'Autun.

5. Pierre Juillet, curé d'Oyé en 1758, puis de Meursault de 1761 à 1774.

titres que je parcourus et dont je fis des extraits. J'y vis qu'un curé a laissé un domaine de 800 livres de rente pour marier deux pauvres filles, ce qui ne s'exécute plus depuis 1715 que le neveu garde tout. Un M. Mathieu[1] a fondé une prébende préceptoriale qui est remplie au gré des paroissiens. Je vis M. Mathieu, le coq du village, vrai patriarche, père de deux bons prêtres et de riches marchands. Oyé est dans un pays gras : les bourgeois y sont opulens, tels que les Mathieu, Circaud, Daron, par le commerce de bétail. Le marquis de Langeron, seigneur, a un vieux château ; mais il demeure en celui de Mau-Levrier.

Au reste, les chemins sont difficiles : le pays tortu et fort inégal, en bien des endroits couvert de bois, dans le Brionois surtout; aussi disois-je souvent au milieu des forêts : *Domine, notam fac mihi viam in qua ambulem ! Spiritus bonus deducat me in viam rectam!* le ciel m'exauça, car il inspira à M. Sauvageot, vicaire et prébendier, né à Santenai, qui s'étoit pris d'un accès d'amitié pour moi, de guider mes pas incertains jusqu'à Sancenier, vieux château aux puînés de la maison de Semur, rebâti par Jean de Semur en 1487, depuis la porte jusqu'au *boutoiller,* comme porte l'inscription. De là à Vareille, pays sauvage, où végète un curé à portion congrue.

Je me hâtai de sortir de ces lieux disgraciés de la nature, pour arriver par monts et par vaux à la Clayte, petite ville du Mâconois. J'entrai chez les Minimes fondés par M. de Clermont-Chantemerle. J'y vis la tombe gravée en 1632 de la dernière de Chantemerle, épouse de Claude de Damas, dont le cœur repose près d'elle en sa chapelle. L'épitaphe de ce seigneur est aussi fastueuse que ridicule, car on y dit qu'il est de *l'auguste maison de Damas*, *connue avant le christia-*

1 Ou plutôt Edmond Circaud, suivant ce que dit l'auteur dans sa *Description du duché de Bourgogne*, nouv. édit., t. III, p. 105.

nisme puisqu'elle descend des roys de Syrie, recherchée par les roys de France et les ducs de Bourgogne. J'aimerois autant le trait du présomptueux Ségerin : il avoit fait graver son portrait au dessus d'un crucifix avec cette inscription : « Seigneur Jésus, m'aimez-vous ? — Oui, très illustre, très excellent, très docte seigneur Ségerius, poète couronné de Sa Majesté impériale, et très digne recteur de l'Université de Wittemberg ; oui, je vous aime. » L'ancien château fut bâti par les Chantemerle et l'Espinasse en 1492 et détruit par la jalousie de Jean Damas, sire de la Bazole, qui ne pouvoit souffrir qu'un seigneur voisin eût un château plus fort que le sien. Après un long procès, il fut condamné à le laisser achever. Le nouveau a été construit depuis peu par M. le chevalier de Noblet dont le frère est seigneur de la Clayte. On voit une belle pièce d'eau, six tanneries sur le ruisseau : l'endroit est peuplé et commerçant.

Je rencontrai le curé qui réside à Varenne dont la Clayte est l'annexe. Il m'invita si poliment que je fus coucher chez lui. C'est véritablement un bon pasteur, que les larmes de ses paroissiens et les prières du seigneur et de ses parents ont retenu dans son poste, lorsqu'il fut nommé, en 1776, à la cure d'Arcelot en Dijonnois. Il me raconta cette scène tout à fait attendrissante, et qui fait presque autant d'honneur aux paroissiens qu'à leur curé.

Il me procura le soir, la lecture du testament d'un de ses prédécesseurs, mort comme un saint, qui est rempli d'actes de bienfaisance. J'en copiai plusieurs traits qui trouveront leur place dans mon Mâconois. La mémoire du juste ne doit pas périr, et annoncer les actes d'humanité c'est le moyen de les multiplier.

Ce vertueux curé vouloit absolument me retenir le lendemain ; je n'obtins mon congé après déjeuner qu'en promettant de le venir voir quand je travaillerois à sa province. Je fus donc le samedy 4 octobre dîner à Saint-Racho, dont le curé me conduisit sur la haute montagne de Dun-le-Roi.

Je payai bien, par la chaleur et la fatigue, la vue admirable dont je jouis. On découvre de là les Alpes

Qui pressent les enfers et qui fendent les cieux.
(VOLTAIRE.)

Quæ pede tangebant Tartara, fronte cœlum.
(P. GIRAUD, de l'Oratoire.)

Je vis le mont *Cenis* qui a 4490 toises de hauteur perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer, selon M. de la Condamine, et encore mieux le mont *Maudit* appellé aussi le mont *Blanc*, à 15 lieues au nord, situé dans le Faucigni, et qui est à 2339 toises au-dessus du niveau de la mer, et à 60 lieues de Dijon, selon M. de la Lande.

Dun étoit une ancienne forteresse, *Castrum :* son nom celtique, *Dunum*, annonce son antiquité. On n'y voit qu'une vieille église interdite, la place des *Quatre Chevaliers*, et celle des deux portes de Mâcon et de Saint-Laurent. Tout fut ruiné par Philippe-Auguste en 1181, dans la guerre des comtes de Chalon et des sires de Beaujeu. L'Église paroissiale a été transférée à Saint-Racho, en 1710, par MM. de Malzac, à une demi-lieue plus bas, et cependant sur une éminence.

Je sortis de ce village à quatre heures du soir pour aller me perdre dans les bois de sapins et les rochers de Saintigni-de-Vers [1] en Beaujolois, diocèse d'Autun. C'est un mauvais gîte pour un curé [2] et encore plus pour un pèlerin fatigué : mais le sage met également à profit les maux et les biens de la vie, semblable à la terre qui s'abreuve utilement des pluies d'un jour sombre et se pénètre des chaleurs vivifiantes d'un jour serein.

Je passai tristement la nuit sans dormir, piqué continuellement par ces maudits insectes qui m'avoient tourmenté

1. Canton de Monsols, Rhône.
2. Antoine Oudin, curé de Saintigny-de-Vers en 1775.

au Bois-Sainte-Marie. Un léger souper en pomme de terre ne devoit pas troubler mon sommeil. J'en parlai à Oullins, en riant, à M. [l'archevêque] de Lyon[1] qui me dit : — J'ai bien été aussi à ce Saintigni..... — Mais, Monseigneur, lui répliquais-je, c'étoit en évêque d'Autun : on vous attendoit avec des truites et des poulets. Vous couchâtes au château dans un bon lit, non sur un grabat malpropre, après un régal de Topinambout.

Je fus bien dédommagé le lendemain en me levant à cinq heures pour copier un testament de madame de Saint-Georges[2] qui a légué, en 1763, pour les pauvres de ses douze terres, 6,000 livres de rente; Saintigni, appellé dans un titre au treizième siècle *Santiniacum,* en a 1,600 livres pour huit vieillards infirmes.

Cette paroisse, de sept lieues de tour, de mille cinq cents communians, a sept moulins à scier les planches de sapin; et un bénéfice aussi pénible est à simple portion congrue! Qu'il me soit permis de le dire : c'est là un reste de l'injustice et de l'inhumanité de nos ancêtres, de réduire un curé à un revenu si modique, tandis qu'il est accablé de mille devoirs à remplir. Et qui est plus utile dans un village qu'un curé? Il est le consolateur, le père de ses paroissiens, le refuge de l'indigent, et à peine cet homme respectable aura-t-il du pain, tandis que des oisifs, inutiles à l'État, regorgent de superflu!

Je vis de loin dans le vallon Aigue-Perse[3], *Aqua sparsa,* où la chapelle de la Magdeleine fut érigée en collégiale en 1288 par Hugues, évêque d'Autun, et Louis, sire de Beaujeu qui la dota. Thomas de Maze, calviniste, s'empara des biens du chapitre en 1572, chassa les chanoines et pilla les archives : des matériaux du cloître il construisit à trois

1. Antoine Malvin de Montazet, évêque d'Autun de 1748 à 1758, puis archevêque de Lyon et membre de l'Académie française.
2. Françoise Monchanin de la Garde-Marzac, mariée à Claude de Saint-Georges.
3. Aigueperse, canton de Monsols, Rhône.

cents pas un castel qu'il nomma la *Bruyère*. Sa veuve rendit par transaction, en 1610, au chapitre, la justice temporelle d'Aigue-Perse, des héritages et des terriers. Les chanoines venoient de gagner leur procès pour droit de pêche par arrêt du parlement de Paris, 1776.

La pourpre de l'aurore effaçoit les étoiles quand je quittai ce misérable pays, le tombeau de la nature, pour arriver par cascades à Propière [1], dernière paroisse du diocèse d'Autun en Beaujolois. J'y entendis la grande messe et dînai chez le curé qui est de Matour. Ce lieu est sur une éminence et je fus coucher à Beaujeu.

Cette ancienne capitale du Beaujolois ne tire pas son nom de *bellus jocus* comme le disent tous les géographes, mais de *bellum jugum* à cause de la situation du château et de l'église collégiale sur la montagne (*Jugum*). Quoique élevée, elle jouit de l'agrément d'une excellente fontaine qui forme un large bassin dont l'eau vient d'une autre montagne bien plus haute. Le château des sires de Beaujeu est totalement démoli : il n'y a plus que des restes de mur. Ses environs sont occupés par les maisons des chanoines, au nombre de douze, dont un doyen, un chantre, un sacristain et un théologal. Ils officient aux fêtes solennelles en mitre, nomment aux canonicats vacans et constituent les [chanoines] nommés sans prendre *de visa* de l'évêque de Mâcon. Ils étaient presque tous nobles aux treizième et quatorzième siècles. On comptoit parmi eux des fils de sires de Beaujeu et plusieurs étaient en même tems comtes de Lyon, ou chanoines de Saint Pierre de Mâcon. Les canonicats valent au moins 50 louis.

Bernard [2] de Beaujeu et Vandelmonde, son épouse, firent bâtir l'église. Hugues et Guichard leurs petits-fils la firent ériger en collégiale, consacrée le 8 décembre 1076 par

1. Propières, canton de Monsols, Rhône.
2. Bérard et non Bernard.

Geboin, archevêque de Lyon. On voit sur la porte d'entrée un sacrifice en marbre blanc, que les Romains appeloient *suove-taurilia*. Le prêtre, revêtu de ses ornemens, est assis tenant sur l'autel une coupe où sont les entrailles des bêtes immolées. Le pourceau, la brebis, le taureau qui servoient de victimes sont représentés les uns conduits au sacrifice, les autres déjà immolés. Le peuple assiste à cette cérémonie : j'ai compté au moins trente figures bien marquées. Ce monument, que son antiquité rend respectable, est le plus beau que j'aie vu en France. Il est dommage que la crasse, la poussière, les coups de pierres jetées par les polissons, l'aient gâté. J'en fis reproche à M. l'abbé Mathieu, d'Oyé, le priant de le faire décrasser; mais on y fait si peu d'attention dans le pays que le principal et trois régens, avec lesquels je dînai au collège, ignoroient totalement son existence.

Au bas de l'église est suspendue une côte énorme de baleine apportée, dit-on, du tems des croisades. Je remarquai dans une chapelle d'anciens tableaux sur bois qui représentent des chanoines, l'aumusse sur l'épaule, en 1506, et, en d'autres, sur le bras avec la date 1534. M. Mathieu, chanoine, voulut me donner le couvert chez lui. Je descendis le lendemain en la ville située ou plutôt étranglée dans une gorge entre deux hautes montagnes, sur la rivière d'Ardière qui fournit l'eau à plusieurs moulins, papeteries et tanneries.

L'église paroissiale de Saint-Nicolas, construite au douzième siècle par Guichard de Beaujeu sur le territoire de celle d'Edoux[1] pour lui servir d'annexe, fut consacrée par le pape Innocent II en 1130.

Le couvent des Picpus, établi par Gaston, duc d'Orléans, en 1616, avoit autrefois vingt religieux, maintenant plus que trois. Les chanoines ont bien envie de s'y

1. Ou plutôt, les Étoux, commune de Beaujeu, Rhône.

transférer. Ils seroient plus utiles à la paroisse : car personne n'assiste à leur office, étant perchés si haut qu'il faut plus de quarante minutes pour arriver du bas à leur nid de chouette.

L'hôpital, fort propre, de dix-huit lits, desservi par sept sœurs de l'Institut de celles de Chalon [1] : j'y achetai de la sœur Desers, de Dyo, une phiole d'eau pour mes yeux qui se sentoient toujours du travail d'Autun. J'y vis avec plaisir, sur le tableau des bienfaiteurs, les noms des curés d'Ouroux [2] et de Fleurie. [3]

M. Proton, ancien vicaire en Forez, principal du collège, qui a six régens et soixante pensionnaires, m'invita à manger la soupe. Je trouvai là M. l'abbé Fériot, franc-comtois, qui me sauta au cou, me conduisit par la ville, et m'a appris que son camarade Bouzon étoit établi à Thoissey. J'ai su depuis que ce jeune Fériot étoit à la tête de la pédagogie de Cuiseri. Il m'ouvrit le cabinet d'un professeur laïc qui étoit allé voir M. de Buffon. J'y remarquai avec plaisir beaucoup de fossiles, de minerais, de mine de plomb cristalisée, tessulaire ou galène cubique : j'en pris un morceau ; il l'a tirée de la montagne de Crozant en Beaujolois, paroisse de Saintigni-de-Vers. Ce professeur naturaliste, nommé M. Tranchand, m'a écrit depuis, sur un mot de regret que je laissai sur sa table, combien il avoit été fâché de ne m'avoir pas vu chez lui, ni à Dijon à son retour, et m'a offert ses services pour les curiosités naturelles du pays et du Mâconnois. On voit dans les anciens titres du Beaujolois qu'il y avoit jadis des officiers appelés *gardes mines*.

Beaujeu, d'environ deux mille cinq cents communians, lieu de passage, a son commerce en vin qui est léger, peu

1. Ordre de Sainte-Marthe, qui dessert encore plusieurs hôpitaux de la région, à Beaune, Chagny, Chalon, Tournus, etc.
2. Canton de Monsols, Rhône.
3. Canton de Beaujeu, Rhône.

coloré et fort grimpant. Les armes[1] sont les mêmes que celles de ses anciens barons, désignées par les vers suivans en vieux langage :

Un lion nai en champ d'or a
Les ongles roges et la quoua renversa,
Un lambey roge sur la joua
Y sont les armes de Bejoua.

J'ay observé cinq choses pour les usages en Beaujolois : 1° les couverts des maisons sont tous à tuiles creuses et presque à plat. 2° On y laboure ainsi qu'en Dombes avec une charue qui n'a qu'une corne ; un seul homme la tient d'une main et l'aiguillon de l'autre, pour conduire deux bœufs. 3° Les ouvriers, valets et bouviers ont presque tous un tablier de cuir devant eux. 4° Les femmes portent un chapeau blanc relevé d'une pointe en forme de gobelet, orné de rubans ; leurs jupes sont plissées ; les filles ont une gorgette, comme les fraises au tems d'Henri IV.

Les plus grandes maisons villageoises sont en *pisay*, c'est-à-dire en terre battue. Cette manière de bâtir est très importante pour les campagnes où la pierre est rare. En Dauphiné, en Bresse, comme en Beaujolois, les maisons en partie sont en *pisay* recouvertes d'un enduit de chaux et de sable : elles sont aussi apparentes que les plus belles maisons en pierre. Les murs de clôture faits avec de bonne terre durent cent ans, si on a soin d'entretenir le faîte bien couvert.

M. le curé de Givry, étant à Varenne-Saint-Loup, me montra un mémoire fort instructif sur cette manière de bâtir. Il eût mérité l'impression.

Les sires de Beaujeu sont si connus, que je n'en dirai qu'un mot : Humbert II fit la guerre à Renaud de Bâgé, seigneur de Bresse, et envahit une partie du pays de Dom-

1. D'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, au lambel à cinq pendants de même.

bes : pour expier sa vie licencieuse, il se fit moine à Cluni où il mourut en 1175. Humbert IV, son petit-fils, fonda la ville de Villefranche et la rendit la capitale du Beaujolois. Il donna le terrein sous la redevance de 3 deniers par toise, et, afin d'y attirer des habitans, il promettoit aux maris de battre leurs femmes, jusqu'à effusion de sang, sans être repris, pourvu que la mort ne s'ensuivît point. Dans la banlieue est encore un usage fort singulier : lorsque le petit peuple croit que les grains sont murs, il va les couper sans la permission du propriétaire ; il les lie et se paye de sa peine en emportant la dixième gerbe. Cette manière de moissonner s'appelle la *Cherpille* : et ce n'est que depuis peu d'années que cette espèce de privilège a été retranché par de très sévères défenses. Cette ville, qui n'a presque qu'une très belle rue, est la patrie de J.-B. Borin, médecin et professeur royal en mathématiques à Paris, et de Claude Guillaud, docteur de Sorbonne, savant théologal d'Autun [1] dont j'ai fait l'éloge au tome IIIe, page 447.

Humbert V fut connétable de France pour Saint-Louis en 1240. Edouard Ier devint maréchal de France en 1347 et périt au combat d'Arras quatre ans après. — Édouard II, ajourné au Parlement pour crime de rapt, fit jeter par les fenêtres de son palais l'huissier qui fit la citation en 1398. On envoya des troupes qui le conduisirent en prison à Paris. Il eût eu la tête tranchée sans le crédit de Louis de Bourbon, oncle du roy, auquel il remit la Dombes et le Beaujolois en 1400, et obtint sa grâce.

La postérité du duc en jouit jusqu'en 1522, que Louise de Savoye, mère de François Ier, se fit adjuger le Beaujolois sur le connétable de Bourbon. François II le rendit en 1560 à Louis III de Bourbon, duc de Montpensier, neveu du

1. Claude Guillaud, théologal d'Autun, de 1534 à 1561, auteur d'un grand nombre de commentaires sur le Nouveau Testament.

connétable. Mlle de Montpensier[1] le légua à Philippe, frère de Louis XIV, d'où il a passé aux ducs d'Orléans.

Je quittai Beaujeu le lundy 6 octobre avec M. Fériot qui m'accompagna jusqu'à Thoissey. A la fin, dégagé des hautes montagnes d'*Avena,* de *Tournevoyant*[2], de *Crozant*, je commençai à respirer en entrant dans le bas Beaujolois. Ces tristes montagnes avoient été comme un rideau qui m'avoit caché la nature. O joie! lorsque je vis pour la première fois des plaines florissantes, la verdure animée, les radieux mélanges des couleurs, le sein brillant de l'immense nature; l'odeur des fleurs et de la vendange étoit le parfum que la terre envoyoit au ciel comme signe de reconnaissance. Le soleil dans toute sa majesté doroit les coteaux couverts de vignes et d'arbres fruitiers. Dans le lointain, les bras d'un fleuve majestueux (la Saône) coupaient en arc les prés humides encore de la rosée; que mon œil étoit charmé de poursuivre son cours!

J'étois muet d'admiration en voyant un beau pays vignoble aussi étendu que l'Auxérois, mais moins montagneux, embelli de châteaux à la moderne, de gros villages bien bâtis.

On vendangeoit partout. Les campagnes paraissoient des villes par l'affluence des bourgeois, des nobles et des ouvriers; je pensois m'écrier avec Saint-Lambert dans son poème des *Saisons :*

Heureux cultivateurs, vos travaux sont des fêtes!

Mais quand je réfléchissois par combien de sueurs, de travaux et d'alarmes ils achetoient cet heureux jour, et combien peu il alloit rester au pauvre vigneron de son travail par les dîmes, les frais de vendanges, les droits d'aides, d'entrée, de vente..... Hélas! mon cœur étoit resserré.

1. Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, plus connue sous le nom de la *grande Mademoiselle*, décédée en 1693.
2. Ou plutôt de Tourvéon, qui avait donné son nom au *pagus Tolvedunensis*.

J'ai toujours été pénétré de l'injustice qui résulte de laisser dans l'avilissement quatre millions de fourmis qui luttent sans cesse contre la voracité de seize millions de sauterelles. Le luxe, toujours suivi du mépris et de la négligence de l'agriculture, a renversé tous les états. Sulli semble devoir être mis au-dessus de Colbert, parce que le premier fit servir l'agriculture de base à son administration, et on reprochera toujours à Richelieu de n'avoir pas reçu la proposition des Maures fugitifs de l'Espagne, qui ne demandoient qu'à occuper les landes de Bordeaux.

En devisant ainsi, une bonne femme nous offrit du raisin pour nous rafraîchir; j'en goûtai et le trouvai excellent. Nous passâmes devant les châteaux de Brosses, de Bussi, de Corcelles, de Chiroubles, etc., etc., et entrâmes dans le pays de Dombes après avoir traversé la Saône au port de Thoissey.

Thoissey, petite ville bien pavée et bien percée, a quatre portes et huit cents communians, sur la Chalarone, à demi-lieue de la Saône où elle a droit d'avoir une diligence d'eau. Il y a des Ursulines riches avec un pensionnat, un hôpital de douze lits, des pénitens blancs, une église paroissiale sous le vocable de la Magdelaine, dont les bénédictins sont curés. Le roy et l'archevêque de Lyon leur ont donné, en 1769, le collège fondé par Mlle de Montpensier. Ils y ont élevé une pension renommée qui avoit l'an passé cent dix étudians, et réduite maintenant à cinquante par une révolte générale, arrivée en mai 1776, contre les maîtres en l'absence du prieur et du préfet.

Il n'est tel que d'être à son moulin moudre! Voilà au moins des religieux utiles et instruits : au lieu qu'un moine ignorant est considéré dans le monde, dit assez plaisamment Boursault, comme l'étoient les rats dans l'arche de Noé.

Je fus voir ces messieurs qui me reçurent en confrère, et me donnèrent à souper. Le bon M. Bouzon, auquel j'avois rendu service à Dijon, et que j'aimois à cause de son zèle

et de son caractère, s'est marié en ce lieu, tient pension et sert de grammairien au collège, où il est très estimé. Il me combla d'amitiés. Je trouvai encore un Dijonnais pour musicien (M. Larcher d'Hautevelle), qui me parut fort aimable : tous vouloient avoir mon ouvrage. Dom Mossier, préfet, et deux autres bénédictins me firent tant d'empressemens qu'il me fallut rester le lendemain à dîner. Je vis à la pension le petit Violet[1], neveu de M. Colas[2] l'avocat général du parlement, auquel je donnai un écu pour l'encourager à mieux faire.

Je voulus voir dans la matinée le château de M. de Vallin, seigneur dauphinois, marié à une de Vienne. On me montra une cicogne à long bec, apprivoisée, qui suit le jardinier pour manger les vers à chaque coup de bêche qu'il donne : elle attrape aussi les taupes.

Il subsiste encore à Thoissey un bourgeois descendant de Samuel Guichenon et de son nom, et un autre, médecin à Châtillon-les-Dombes. Dans le voisinage est le village de Saint-Didier où le saint évêque de Vienne fut immolé à la vengeance de la reine Brunehault en 608 : voyez mon *Abrégé*, page 176.

De Thoissey je me rendis à Montmerle, bourg avec un beau couvent de Minimes, d'où l'on jouit de la vue la plus variée et la plus agréable. Je vis de là Belleville avec abbaye à M. l'abbé de la Goutte, doyen d'Autun, grand vicaire de Lyon, dont l'élection[3] fera à jamais époque dans notre province, soit par le bien qu'il a fait, ou celui qu'il a voulu faire : comme on ne le fait jamais sans contradiction, il en a essuyé de toute espèce, mais sa fermeté et son courage

1. Fils de Jean-Hugues Violet de la Faye, conseiller au parlement de Bourgogne.

2. Etienne-Henri Colas, né le 18 avril 1732, pourvu d'un office d'avocat général au parlement de Bourgogne le 8 mai 1753, entré dans les ordres en 1784, décédé à Bligny-sous-Beaune, le 2 juin 1799.

3. C'est-à-dire la fonction d'élu de la province, qu'il remplit avec distinction de 1775 à 1778.

patriotique l'ont mis au-dessus des orages, et on a fini par lui rendre toute la justice qu'il mérite.

Cette abbaye[1] fut fondée en 1158 par Humbert de Beaujeu, pour des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin; dans l'église sont les tombeaux de Guichard, de Louis de Beaujeu, connétable de France au treizième siècle, d'Édouard, maréchal de France en 1351.

Cette ville, de quatre cents feux, est dans une contrée fertile et délicieuse, près de la Saône.

Au hameau de Thiolet, à une demi-lieue de Montmerle et dans la paroisse, sur le chemin de Trévoux, j'aperçus de gros tas de vieilles pierres, parmi lesquelles étaient des morceaux de marbre blanc et de larges tuileaux. Je descendis de cheval, et j'appelai le vigneron : il m'apprit que depuis deux ans il défrichait ce vaste terrain, rempli de ruines et de broussailles; qu'il avoit découvert une chambre pavée, une urne cinéraire, une statue mutilée et des médailles. Je m'informai de la tradition du pays sur cet endroit; il m'assura avoir toujours ouï dire que c'étoit l'emplacement d'une ville ancienne. Ce bonhomme, nommé G. Duchaz, m'offrit pour un écu son urne qui tient quarante pintes. Je promis à mon retour de la voir, et je l'aurois achetée. Mais malheureusement je fus forcé de prendre la route de Tarare. Je parlai de cette découverte à M. [l'archevêque] de Lyon qui l'ignoroit et me parut curieux d'en être instruit.

Ces recherches m'arrêtèrent un peu de tems et je n'arrivai qu'à huit heures à Trévoux, à la lueur des éclairs et au bruit du tonnerre. J'avois vu à six heures un arc-en-ciel magnifique qui baignait d'un côté dans la Saône. Ce spectacle me rappela les beaux vers d'un génovéfain de Nîmes :

1. L'abbaye de Belleville-sur-Saône, arr. de Villefranche, Rhône.

Etonnant météore! une zône mouvante
Enchante les regards par sa pompe savante :
Fils d'Apollon, pour vous c'est l'écharpe d'Iris,
Pour Neuvton, c'est un prisme au céleste lambris :
Sur un amas flottant de vapeur condensée,
L'Éternel au compas semble l'avoir tracée.

Trévoux, ancienne ville, réunie à la couronne en 1760, où la voie romaine se partageait en trois branches, d'où son nom, *tres viæ, trivium,* a deux mille deux cents communians et trois mille âmes. Elle dépérit depuis qu'elle a perdu son parlement dont le palais très orné fut bâti en 1698. Je vis en la grande chambre un beau tableau du Jugement de Salomon et les portraits des anciens princes de Dombes.

Il y a des Picpus, des Ursulines, une société de prêtres établie en 1508, érigée en collégiale en 1525, dont M. Perraud de Thoissey est chantre et curé, successeur de M. Alard, conseiller clerc du parlement. C'est un pasteur que le zèle a dévoré, et qui, à trente-sept ans, a l'air d'un homme qu'on a oublié d'enterrer. Sa bibliothèque, où je couchai, annonce un homme de goût. On jouit, du presbytère et de sa terrasse surtout, d'une vue charmante sur la Saône.

Je descendis à l'hôpital de quarante lits, gouverné par des Sœurs grises, fondé en 1696 pour 2,000 livres, par Marie-Louise de Bourbon d'Orléans, souveraine de Dombes, morte en 1693. Cl. Cachet, doyen des conseillers, intendant du pays, en fut le premier recteur : c'est par ses soins que la maison a été construite.

Le cardinal de Bouillon y réunit l'aumône, que faisoit son prieuré de Montberton, de *douze neuvaines* de froment. Les principaux bienfaiteurs sont Jean-Pierre Luminier, baron de Saint-Olive en 1710, Pierre de Sève, premier président en 1733, François Ramel, curé de Lurcy en 1713. Jean Guilletau, substitut du procureur général, a fondé l'école

des filles à l'hôpital; Claude Berthet, chanoine, a fait les pauvres ses héritiers en 1742, ainsi que Didier Guillemin, curé de Chalin, et Louis Duchemin, curé de Montmerle. Joseph Damas d'Antigni, gouverneur de Dombes, légua 5,000 livres en 1731. Tels sont les noms que je copiai fidèlement sur le tableau dans le salon; j'aime à les rapeler comme ceux des bienfaiteurs de l'humanité souffrante : *Nomina eorum vivent in generationem,* etc., etc.

Cette ville, de difficile accès, a des rues fort étroites et très fatigantes pour un curieux qui veut les parcourir.

On battoit monoie à Trévoux et le droit valoit plus de 10,000 livres au prince, surtout dans le temps du commerce des pièces de cinq sols et des sequins d'or au levant. Les Vénitiens se plaignaient de la fabrication des sequins au coin de saint Marc. Mais Mlle de Montpensier leur répondit que saint Marc était le patron de Trévoux, comme il l'est à Venise. On sait que tout le pays a été réuni au bailliage de Bourg et au parlement de Dijon en 1776.

Après m'être reposé un moment à Riotier, je vins dîner à Neuville, capitale du Franc-Lyonois, où un repas frugal me coûta 3 livres. — Je crois, dis-je à l'hôtesse, grande révérencieuse, que vous me faites payer aussi vos politesses et l'ombre dont j'ai joui deux heures en votre belle chambre.

Ce lieu étoit connu autrefois sous le nom de Virney, dont la baronnie et celle de Montaney et de Lignieu avec la terre d'Ombreval furent unies et érigées en marquisat sous le nom de Neuville, en faveur de Camille de Neuville [1], archevêque de Lyon, en 1674. Ce prélat fit reconstruire l'église depuis les fondations en 1680 et l'a ornée de deux bons tableaux de la Pécheresse aux pieds du Sauveur et de la Résurrection de Lazare.

Le château, rebâti par les Villeroi, a passé au duc de

1. Né en 1606, nommé à l'archevêché de Lyon en 1653, décédé le 3 juin 1693.

Luxembourg; aujourd'hui, à sa petite-fille, Mme de Lauzun, fille de M. de Boufflers.

On voit avec plaisir devant la place de l'église une belle fontaine en rocailles, que M. le curé, très industrieux en hydraulique, a fait venir de la montagne. C'est lui qui est venu à bout de conduire les eaux en la belle maison de campagne de M. [l'archevêque] de Lyon.

Ces fontaines de Neuville, de la main du curé, me rappellent celles que j'ai vues à Reims dans tous les quartiers, procurées par le chanoine Godinot qui avait dépensé 400,000 livres pour ces utiles projets; c'est pourtant à cet excellent citoyen, canonisé par la voix du peuple, que les *cy-devant*[1] vouloient, en 1748, qu'on refusât les sacremens à la mort et la sépulture ecclésiastique, parce qu'en bon François il ne croyoit pas *qu'une excommunication injuste dût nous empêcher de faire notre devoir*. Ainsi Robert Certain, curé de Saint-Hilaire, fit faire pour le service de sa paroisse, à Paris, un puits qui porte encore son nom.

Neuville, de mille communians, exempte de taille, doit ses privilèges aux Villeroi[2] dont la mémoire est en vénération dans le pays. Un ecclésiastique tient seul le petit collège.

C'est dans ces belles plaines, entre cette ville et Trévoux, que l'empereur Sévère défit l'armée d'Albinus en 197.

De Neuville, on suit les bords enchantés de la Saône, embellis des deux côtés par cent châteaux ou maisons de campagne, et de gros villages bien bâtis. Les avenues de Paris par la Seine ne sont pas si riantes ni si variées. Je remarquai entre autres Roche-Taillée qui a reçu son nom des belles carrières dans le flanc de la montagne. Le chapitre noble de Saint-Jean en est seigneur.

Plus bas est la paroisse de Saint-Romain, où est la jolie

1. Les jésuites.
2. François-Paul de Villeroy, nommé archevêque de Lyon en 1714.

maison de M. Poivre ornée de bosquets délicieux. C'est la retraite d'un célèbre navigateur, de cet excellent patriote qui a rétabli la colonie de l'Isle de France, à laquelle il a procuré la cannelle et le girofle, et qui pour récompense de ses travaux utiles a été disgracié. Si j'eusse pu passer la Saône, j'aurois été rendre mes respects à ce grand homme. Il vit là en simple particulier et répond comme Anthistène à ceux qui pourroient lui dire, à quoi lui a servi l'étude de la philosophie, *à n'être jamais seul*, *à m'entretenir et vivre avec moi-même*. Je montai à Caluire, ensuite à Cuire où est située la maison de campagne de l'institution de l'Oratoire, que j'ai tant de fois fréquentée en 1737, dans ma première jeunesse, lorsque j'eus le bonheur d'entrer dans une congrégation à laquelle je serai toute ma vie tendrement attaché, comme à une bonne mère qui nourrit ses enfants du lait de la piété et de la science. Heureux si j'en avois mieux profité ! Je lui dois au moins le goût du travail et de la retraite, et je me félicite d'habiter une ville où sont deux maisons de ces Messieurs qui me témoignent encore mille bontés.

Je finissois cet article le 18 décembre, lorsque je reçus le soir quatre lettres d'amis qui m'apprenoient que le lundi 15, mon *Abrégé* avoit été adopté d'une voix unanime au bureau présidé par M. l'évêque, pour le collège et le pensionnat d'Autun. Je suis plus sensible, je le proteste sincèrement, au bien qui en résultera pour la jeunesse, qu'au foible honneur qui peut m'en revenir. Mais, je ne le cache pas, mon âme fut attendrie jusqu'aux larmes en apprenant de MM. Leseurre et Quarré Duplessis, les termes honorables dont l'illustre prélat s'étoit servi envers l'ouvrage et l'auteur ; tous me conseilloient de lui en faire mes remerciements : je les ai faits en envoyant quatre jours après mon troisième volume. Je commençois ainsi ma lettre : « Ce n'est pas au sage dispensateur des grâces que j'adresse mon hommage ; c'est à mon évêque, c'est au Mécène éclairé des gens de lettres, etc., etc. »

Ce qui m'a fait encore grand plaisir, c'est que Monseigneur fit venir les professeurs pour avoir leur agrément, et que tous reconnurent *l'utilité* de l'ouvrage. Daigne le Dieu des sciences y répandre sa bénédiction, et en faire tirer aux enfants les fruits que s'est proposés l'auteur !

LYON. — J'arrivai en cette grande ville le 8 octobre au soir. N'ayant pas trouvé M. l'archevêque en son palais, je fus le chercher à Oullins, sa délicieuse maison de campagne. J'y trouvai M. l'abbé de La Goutte, notre élu, M. l'abbé Mey, le plus habile canoniste du royaume, trois grands vicaires, et le primat bien portant. — J'ai fait cent lieues, lui dis-je, avec plaisir, pour venir vous féliciter de votre victoire [1] : elle intéresse trop le bien de l'Église, le bon ordre et votre gloire, pour que je n'y prenne pas la plus grande part. — Il travailloit alors avec son conseil à dresser des statuts pour le chapitre noble de l'Argentière en Forez avec Mme la prieure.

Oullins est dans une situation charmante, à mi-côte, dominant sur le Rhône, dont la vue s'étend sur Lyon, le Lyonois et le Dauphiné. La terrasse devant le pavillon quarré a quatre étages, a deux cent quatre pas de long, sur trois cent soixante de large : l'allée, de cinq rangs d'arbres, a cent soixante pas de long à l'est, et à l'ouest soixante-dix ; le jardin, les bosquets, les belles pièces d'eau annoncent le bon goût et la magnificence du maître qui tient des héritiers du cardinal de Tencin [2] cette maison et qui l'a embellie et distribuée avec élégance. J'aimois le matin parcourir les quatre terrasses, rêver dans les bosquets, et promener ma vue sur ce beau pays, couvert de châteaux et de jolies maisons bourgeoises.

1. Dans le procès que l'archevêque soutenait contre les chanoines comtes de Lyon.

2. Archevêque de Lyon, mort en 1758 et à qui succéda M. de Montazet, évêque d'Autun.

On est surpris de voir sur une montagne couverte de vignes il y a quinze ans, des choses si singulières. Sur le haut sont deux larges réservoirs, profonds de douze pieds, qui reçoivent l'eau d'une montagne à deux lieues, et qui passe dans un vallon pour venir par syphon sur celle d'Oullins. Ces eaux, qui en font l'agrément, sont dues au génie de M. le curé de Neuville. Elles fournissent à six jets d'eau dont l'un s'élève en gerbe à quarante pieds, et entouré de huit autres petits tuyaux forme l'arc-en-ciel.

La salle à manger est ornée des portraits de dix pères du fameux concile d'Embrun en 1727, reste poudreux de M. de Tencin qui n'y a pas mis le sien. — Il rougissoit apparemment, me dit M. l'abbé Bazile, secrétaire, d'être en si mauvaise compagnie, comme en a rougi depuis M. Caulet, évêque de Grenoble. — On n'y voit pas non plus la victime innocente[1] que ce président immoloit à son ambition et à ses préventions jésuitiques.

Il y a des figures singulières, dignes du conciliabule du Chêne qui condamna saint Jean Chrysostome. J'y distinguai celle de notre M. de Montcley[2] qui fait une triste mine. M. de Belsunce, de Marseille, y brille avec son *Pallium*.

Je me plaisois davantage à considérer dans mon corridor les dessins des obélisques élevés à Rome, apportés par le cardinal de Tencin, lors de son ambassade : tels que celui d'Antonin Caracalla, relevé par Innocent X, qui orne la fontaine du *Forum ;* la colonne Trajane par Sixte V, etc.

Je mettrai au nombre de mes jours heureux ceux où j'ai conversé avec M. Mey, lyonois, logé près de moi au même

1. Jean Soanen, évêque de Senez, qui avait soutenu, dans une instruction pastorale du 28 août 1727, que la bulle *Unigenitus* renversait et proscrivait la doctrine de l'Église et qui approuvait le livre des *Réflexions morales* du père Quesnel, ouvrage condamné par la cour de Rome. Les doctrines soutenues par Jean Soanen furent condamnés par un concile provincial tenu à Embrun en 1727 et présidé par le cardinal de Tencin.

2. Antoine de Blitserwick de Moncley, évêque d'Autun de 1721 à 1732, prit part au concile provincial d'Embrun.

étage. C'est non seulement le plus éclairé jurisconsulte de Paris, mais peut-être le plus honnête homme. Il a la simplicité des mœurs antiques et toute l'urbanité des siècles polis. Il est si désintéressé et si observateur des règles, qu'il s'est contenté, depuis quarante ans, d'un unique petit bénéfice de 1,200 livres. Je croyois, étant en sa compagnie et celle de M. l'archevêque, assister à un concile d'Anse ou entendre le diacre Florus, et le savant Agobard, réformateur de la liturgie de Lyon : à la différence que celui-ci n'unit pas toujours les lumières à la vertu, et qu'il ternit sa gloire par des sentiments ultramontains et par un manque de fidélité à Louis le Débonnaire, au lieu que son sage successeur [1] joint à une piété éclairée les sentiments d'un bon François, qui le rendent cher au parlement de Paris et à la partie de la nation qui connoît les libertés de l'Église gallicane. Puisse-t-il un jour faire monter avec lui, sur le siège de la capitale, l'esprit de paix, de lumière et de science, si rare en ce temps, et faire renaître les beaux jours du cardinal de Noailles !

Entre mille traits échappés [2] à cet ingénieux prélat, je me rappelle celui-ci : Gilles de Somières, qu'on doit appeler le Fabrice, l'Aristide françois, fut choisi par Henry IV pour élever le dauphin. Le roi voulut lui faire présent de cent mille écus : « Je ne puis, dit Somières, accepter cette somme : je craindrais qu'une aussi grande libéralité ne fît aux finances de Sa Majesté une brèche qu'il faudroit réparer aux dépens du peuple. »

Ce trait est trop éloigné de nos mœurs pour être admiré ; il doit du moins porter le trouble et la confusion dans l'âme de l'exacteur qui, chargé des dépouilles de la nation, s'endort mollement au bruit des gémissements du mérite infortuné.

1. M. de Montazet.
2. C'est-à-dire racontés dans le cours d'une conversation.

Que d'autres traits je pourrois rapporter ! Ses discours sont pleins d'une onction qui pénètre et qui attendrit; la douce persuasion semble couler de ses lèvres, aussi naturellement que l'eau qui s'échappe de sa source.

M. Mey allant dîner le vendredi dans le voisinage chez M. son frère, ancien échevin de Lyon, je le conduisis demi-lieue pour avoir le plaisir de causer avec le *Papinien* de notre siècle. Je n'ose répéter ici le sujet de notre conversation qui roula sur le bien de l'Église, dont il est tout occupé, sur ses ouvrages si lumineux, sur un livre qu'il doit donner en grand pour soutenir les droits des curés : car il est défenseur intrépide du second ordre; sur l'enseignement public encore gothique en partie, sur l'intérêt qu'il prenoit à mon petit ouvrage, m'exhortant toujours à semer les vérités, attendant de Dieu et du temps qu'elles viennent à germer.

Enfin je quittai à regret mon mentor, et m'en retournai à Oullins, le cœur ardent, comme les disciples d'Emmaüs, pour le bien de la patrie et le travail.

M. l'archevêque étoit parti le matin pour aller tenir son conseil à Lyon avec ses grands vicaires : il m'avoit témoigné auparavant mille amitiés, en m'apprenant qu'il s'étoit fait lire la veille l'article entier du *Journal des Savants* (juin 1777) qui fait l'extrait de mon deuxième volume, et la préface avec des morceaux de mon *Abrégé* qu'il m'avoit envoyé chercher à dix heures du soir pour m'en parler. — Hélas ! lui dis-je, Monseigneur, j'ai longtemps monté la garde à la porte du salon ; à la fin j'ai regagné ma chambre où j'étois *solitarius in tecto.* Dieu vous préserve d'avoir des Chapitres à régler, surtout quand je serai auprès de vous ! — Oh ! me dit-il, celui-ci étoit une misère ; j'en ai réglé d'autres plus difficiles... Il faut que la Province vous encourage, j'en écrirai à....... [1] — Oh ! Monseigneur, je ne

1. Nom laissé en blanc.

demanderois que d'être en état d'avoir un petit bidet pour faire mes courses : sans avoir le mérite de l'abbé Lebœuf, [1] j'ai fait comme lui les trois quarts de mes voyages en modeste piéton, portant mon petit paquet sous mon bras, animé seulement par l'amour de la patrie qui me donnoit des ailes. Mais, à la fin, le poids de onze lustres sur la tête a diminué mes forces; après avoir fait cinq cents lieues à pied, j'ai pris un cheval cette année, et j'en suis depuis Dijon à la centième lieue pour venir vous saluer à Oullins.

Ma franchise le fit rire, et il me promit de parler fortement à M. M... de... [2] — Ah ! Monseigneur, je reçois bien des compliments de ces messieurs ; mais tout cela n'est qu'une feuille de laurier sur un jambon : *virtus laudatur et alget.* — Cela n'est que trop vrai, me dit-il. — Puis-je craindre le triste sort, trop ordinaire aux gens de lettres, si vous daignez, Monseigneur, vous intéresser à un de vos anciens et zélés serviteurs ?

Dieu veuille qu'il me tienne parole ! car j'ai souvent éprouvé que l'absence refroidit le zèle du moment. N'importe, je n'irai pas moins mon petit train, si le ciel me conserve la santé, et, sans aucun motif d'intérêt, je continuerai mes recherches, mes voyages pour découvrir la vérité, illustrer ma province et la faire aimer; heureux seulement si mes compatriotes, sensibles à mes efforts, veulent bien me rendre justice et me lire ! Voilà toute mon ambition.

Le vendredi, arriva, à près de deux heures, pour dîner, le prince Gonzague de Castiglione, accompagné du fils de M. Gueneau de Montbéliard [3]. Je fis bientôt connaissance

1. Chanoine d'Auxerre, membre de l'Académie des Inscriptions, bien connu par ses nombreux ouvrages d'érudition.

2. Nom laissé en blanc.

3. Philibert Gueneau de Montbéliard, naturaliste distingué, originaire de Semur-en-Auxois.

avec ce compatriote digne fils d'un père si estimé dans la république des lettres.

Comme le prince est très lettré, qu'il parle notre langue aussi bien qu'un Parisien, et que M. Larcher daigna me présenter à lui comme l'historien de ma province, il me fit l'accueil le plus gracieux ; ayant vu sur la table le *Journal des Savants* où mon second volume est analysé, il tomba sur la *Notice des vins de Bourgogne*[1] qui l'amusa beaucoup, surtout le trait de Pétrarque au pape. Il lut aussi la préface de mon petit *Abrégé,* et me félicita de l'avoir entrepris, me priant de le lui envoyer, en me promettant ses *Mémoires* qu'il alloit faire imprimer à Genève.

M. Gueneau m'ayant dit à l'oreille qu'il avoit son discours, lu à l'académie des Arcades et à celle de Londres, traduit en françois par M. son père, j'en prévins M. de Montazet, qui pria le prince de nous le communiquer. Il me chargea de le lire par moitié; M. Gueneau continua, et l'auteur finit avec un feu, des grâces, un sentiment qui nous frappa tous. Le sujet étoit que *l'homme de lettres doit être un vrai citoyen.* Le commencement, trop ampoulé, étoit un peu galimatias : la fin étoit bonne, écrite en *penseur* avec des idées fortes, noblement exprimées.

Mais notre admiration redoubla, quand il nous lut lui-même un morceau d'un grand mémoire *sur les dangers du despotisme.* Meaupou[2] et nos anciens visirs y sont peints de couleurs mâles, terribles même. Son pinceau s'est radouci en nous traçant le portrait de Henry IV, qui nous attendrit aux larmes et me fit battre des mains. Quand il eut fini, le prélat lui dit : — *Voilà le fond du sac.* — Ce sont, Monseigneur, des vérités que je voudrois faire connoître à tous les princes et à leurs ministres, peut-être les liront-ils au moins

1. Ce passage, qui avait tant excité l'intérêt du prince, se trouve dans la *Description du duché de Bourgogne*, par Courtépée, nouv. édit. t. II, p. 268.

2. Le chancelier Maupou qui, à la suite de sa lutte contre les parlements, avait fini par les supprimer.

par curiosité venant d'un Italien. — Ah ! prince, les vérités sont comme une rivière qui serpente longtemps : elles n'arrivent au trône qu'à la fin de la prairie.

Ce qui est admirable en ce seigneur, qui n'a pas trente ans, c'est qu'il respecte, préconise partout la religion et qu'il en fait la base du bonheur. Il en exalte les défenseurs, et M. de Montazet s'est trouvé après Bossuet et Massillon. Il nous parla politique, belles-lettres, voyages pendant deux heures sans nous lasser ou plutôt en nous étonnant. On voit qu'il est nourri de Tacite, de Bossuet et des meilleurs auteurs italiens. Il est cent fois plus instruit de nos mœurs, de notre histoire, de notre littérature, que bien des François qui passent pour érudits.

Il joint à l'aménité, au talent de s'exprimer facilement, les connoissances les plus étendues en politique, histoire, musique, science de la religion.

Je ne puis oublier la manière vive et agréable dont il relança un sulpicien de Saint-Irénée qui pendant le dîner, comme le prince me parloit des illustres Dijonnois et surtout de Bossuet, s'avisa de dire que ses sermons nouvellement imprimés sous son nom n'étaient pas lui. Je lui répondis que dom Déforis [1], l'éditeur, offroit aux incrédules de leur laisser voir le manuscrit. — Bon, reprit-il, a-t-on de son écriture ? — Comment n'en aurait-on pas de ce grand homme mort en 1704 ? J'ai vu vingt de ses lettres originales écrites à l'abbé Nicaise de Dijon. Monseigneur m'appuya en nous racontant que, par ordre du gouvernement, un censeur éclairé (M. Ribalier), doit voir les manuscrits de Bossuet avant l'impression, et n'y pas laisser changer un *iota*. — Rappelez-vous, ajouta-t-il, l'arrêt de [2] 1736 qui força les Jésuites à se rétracter dans leur *Journal de Trévoux*, quand M. Bossuet, évêque de Troyes, produisit en plein parle-

1. Religieux bénédictin qui publia pour la première fois les sermons de Bossuet.
2. L'arrêt est du 7 septembre 1733 et non 1736 (note du manuscrit).

ment le manuscrit de son oncle sur *les Élévations à Dieu,* que les Jésuites nioient être de M. de Meaux.

Après diner, le même sulpicien (M. Piquet), conversant avec le prince, fit l'éloge de la *Morale* de *Nicole.* Un moment après, comme on parloit de Pascal dont les lettres ingénieuses ont fixé la langue françoise, il dit que Pascal étoit faux, qu'il avoit tronqué les passages des casuistes pour les rendre ridicules, et qu'il l'avoit vérifié... — Oh! monsieur, vous avez donc, lui dis-je, de meilleurs yeux que Bussi-Rabutin et que tous les Jésuites qui, en argus, ont examiné les *Provinciales* et ont été quarante ans à y faire une mauvaise réponse? Le prince alors qui avoit tout entendu, d'un ton de juge lui dit : — M. l'abbé, je ne vous comprends pas : à table vous étiez *Pyrrhonien,* à l'occasion de la nouvelle édition de Bossuet; tout à l'heure vous étiez chrétien en louant Nicole, et vous voilà antichrétien en devenant l'apologiste des Jésuites.

Cette saillie nous fit tous rire et déconcerta le sulpicien. Monseigneur qui, se promenant plus loin, ne l'avoit pas entendue et à qui j'en parlai, pria le prince de la répéter et en rit beaucoup. Les sulpiciens, honteux, prirent congé de la compagnie. Alors le prélat nous dit : — Voilà comme ces gens-là sont pleins de préventions qu'ils inspirent à la jeunesse, etc. — Et voilà pourtant, Monseigneur, lui répondit quelqu'un, les maîtres que vous lui donnez! M. l'abbé de La Goutte [1] dit que le prince avoit gagné *une partie de piquet.*

Quant, à sept heures, il voulut partir pour Lyon, je lui demandai la permission de l'accompagner en son carrosse jusqu'à la porte de la ville. Il me fit présent de sa *Lettre à Marmontel* [2] sur les *Incas* qu'il loue peut-être trop, mais je

1. Doyen du chapitre d'Autun, abbé de Belleville-sur-Saône, élu de la province de Bourgogne, dont Courtépée ne cesse de faire l'éloge chaque fois que ce nom revient sous sa plume.

2. Cette lettre, qui se trouve en effet à la fin de notre manuscrit, ayant été imprimée, on ne la reproduira pas ici.

la garde précieusement et la joins à la fin de mon manuscrit : il y parle de son *litterato buon citadino*, cité ci-dessus.

En quittant Oullins, le samedi 11 octobre, je passai la barque à l'embouchure de la Saône dans le Rhône, où M. Pérache[1] fait un pont. Son nouveau quai le long du Rhône, de demi-lieue de long, est un ouvrage digne des Romains, et qui étonne tous ceux qui ont vu auparavant l'emplacement. Son génie a su enchaîner, pour ainsi dire, ce fleuve impétueux, en le resserrant par un quai et une chaussée magnifique, ornée de deux rangs de peupliers d'Italie qui ont 30 pieds de haut. Déjà on bâtit tout le long de ce terrain assaini; on voit de belles maisons s'élever dans des marais, et sur l'ancien lit du Rhône qui, comme l'Araxe, paraît indigné de la hardiesse de l'entrepreneur :

.........Pontem indignatus Araxes.
(VIRG.)

Et

Le Rhône mugissant sous un pont qui l'outrage.
(RACINE.)

L'empereur[2], frappé du succès de l'entreprise, en a fait compliment à Pérache, en lui disant : — Il n'y avoit qu'un roi puissant qui eût osé l'entreprendre, et le nom de Pérache deviendra immortel pour l'avoir exécutée.

M. Linguet, passant à Lyon, vit le quai et dit à M. Pérache qui lui demandoit ce qu'il pensoit de ce projet : — Je trouve, dit-il, que vous êtes encore plus étonnant.

Il est vrai que souvent le Rhône, dans sa fureur, emporte des murs, perce les digues, renverse une arcade du pont; on vient l'apprendre à Pérache qui, d'un grand sang-froid, répond : — Eh bien! on le réparera..... — Mais si on avoit fait ceci..... cela ne seroit pas arrivé. — Oh! on ne prévoit pas tout; travaillons et tout ira mieux..... On dit à Lyon que pour la perfection d'un ouvrage si prodigieux, il fau-

1. Célèbre ingénieur qui a beaucoup contribué aux embellissements de Lyon.
2. Joseph II.

droit deux étés dans l'année sans hiver ni pluie. Son dessein est non seulement de resserrer le Rhône comme il a fait, mais encore la Saône qui s'épanche beaucoup du côté du fleuve avant son embouchure. On travaille à enfoncer de gros pieux pour construire les arcades du pont qui doit aboutir du côté de l'ouest. On coupe déjà les rochers pour faire le grand chemin où passera dorénavant la route du Languedoc par le Forez, ce qui abrégera de vingt lieues. Mais il faut six ans et trois millions pour finir cette besogne. Je remarquai qu'entre le Rhône et la Saône Pérache a creusé un canal qui reçoit l'eau des moulins de Lyon et sur lequel sont placés des moulins d'une nouvelle invention; ce canal est aussi long que la chaussée.

Pérache, jadis sculpteur, plein de génie, a conçu ce projet digne d'un roi; il est à la tête d'une compagnie de Parisiens et de Lyonois, qui lui fournit l'argent; la ville lui cède tout le terrain et les droits du pont pour vingt-neuf ans. Son bac lui rapporte déjà par jour 40 écus; il n'y avoit que quinze jours qu'il voguoit à la pointe des deux rivières. Il continuera jusqu'à ce que le pont soit fini. Tout Lyon vient se promener sur cette belle chaussée; l'emplacement qu'il dessèche est aussi grand que celui de Lyon même et fera une seconde ville dans trente ans, dans la plus agréable situation du monde, en bon air, sur deux grandes rivières, ayant à l'est une plaine de dix lieues.

Après avoir bien considéré tous ces ouvrages étonnans, j'entrai dans cette grande ville,

> Où la Saône enchantée à pas lents se promène,
> N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne[1]

Je fus dîner au collège de l'Oratoire, où je vis le superbe vaisseau de la bibliothèque, dont le fond est dû aux Villeroi; aussi lit-on au dessus ces mots :

ÆTERNITATI VILLA-REGII NOMINIS.

1. Racine, *la Religion*.

Le duc de Bourgogne, père de Louis XV, dit tout haut, en voyant cette inscription, qu'elle était digne du siècle d'Auguste.

On y conserve les plus belles éditions de Tite Live et l'histoire in-folio, en 30 volumes, de la Chine, écrite en chinois et en françois par le P. Parennin, sur papier de soie. Le médaillier est fort riche; on en doit la conservation, ainsi que des meilleurs livres, à M. de Roche-Baron, commandant, qui fit arrêter les dix ballots que les Jésuites embarquoient pour Avignon en 1762. [1]

On jouit de là d'une vue admirable sur le Rhône; je ne connais rien de si magnifique en France. L'empereur [2] vint trois fois pour la voir et trouvant trop de monde qui l'attendoit il retourna sur ses pas. On a été peu content de ce prince à Lyon : il semble qu'il avait épuisé sa générosité et ses politesses à Paris. Il a parcouru l'Hôtel-Dieu, la Charité, sans laisser un écu aux pauvres; il a vu deux fabricants dont l'un faisoit travailler à des étoffes en soie pour le grand duc de Toscane. — Quoi! s'écria l'empereur, en frappant du pied, mon frère qui a chez lui les plus belles soies et une manufacture, tire des étoffes de Lyon! Il parut jaloux de l'opulence, de la population, des arts de cette ville, qu'il voyoit avec regret l'emporter sur Vienne. (Bon! me dit M. Larcher, propos de Lyonnois.) Il acheva de les mécontenter en ordonnant d'écarter ceux qui désiroient le voir par ces termes humiliants, dits en allemand : — Qu'on me balaye ces François!

Le curé de Saint-Laurent-lès-Chalon, dijonnois, eut le bonheur de converser avec lui, étant l'ami de la dame qui le logeoit. M. le comte lui demanda [3] : — Qu'est-ce que ce grand bâtiment? — C'est l'Antiquaille. — D'où vient ce nom de Fourvière? — De *forum vetus*, où les empereurs et

1. Au moment de la suppression de leur ordre en France.
2. Joseph II.
3. Joseph II voyageait sous le nom de comte du Nord.

les préfets rendaient la justice. — J'ai vu presque partout en Italie, à Vienne en Dauphiné, que les palais des empereurs sont changés en couvents de moines. — Cela ne seroit pas arrivé, lui dit le curé, du temps de l'empereur Joseph II. — Mais quel est ce grand corps de logis? — A l'archevêque. — Y est-il? — Non, il est à Paris pour finir son procès contre ses comtes, chanoines indociles. — Il le gagnera, car c'est un prélat sage, qui n'entreprend rien qu'avec droit et raison.

Je tiens cette conversation de la bouche même du curé de Saint-Laurent à mon passage de Chalon.

Un jeune oratorien (M. Rhoyer, de Nuys, jadis notre disciple), voulut bien m'accompagner et me fit voir le cabinet de physique, la salle des expériences en amphithéâtre, la nouvelle galerie du collège sur le Rhône, etc... Il me conduisit chez M. Prost, honnête négociant, qui nous montra soixante sortes d'échantillons d'étoffes brodées en or, en argent. Il en a envoyé aux princesses du Nord, aux dames de France; il nous étala deux pièces superbes, destinées pour l'Espagne et pour l'Italie, à 500 francs l'aulne, et d'autres pour le Pérou où les moindres bourgeoises s'habillent en étoffes d'or. Une seule robe a coûté 5,000 livres à la duchesse de Saxe. On faisoit passer jadis de ces belles étoffes en Angleterre par la Hollande, mais les fabricants de Londres ayant mis le feu au magasin d'un anglais qui en avoit beaucoup acheté et les avoit fait passer en contrebande, il n'en entre pas une pièce à Londres. M. Prost occupe jusqu'à quarante, cinquante manufactures quand le commerce va bien; il n'en a plus que dix actuellement.

Entrant chez un imprimeur, je lui demandai s'il y avoit encore des *Carterons,* des *Gryphes* et des *Vincent*[1]; il me dit que ces familles étoient éteintes. Les premiers avoient pour enseigne à leurs livres *plus carterons*, avec cette devise :

1. Célèbres imprimeurs lyonnais, du seizième siècle.

Les Carterons font les livres. Antoine Vincent, libraire distingué qui fit une fortune considérable, avoit pour devise : *Vincenti dabo.*

J'achetai chez Daudet la belle carte du diocèse de Lyon 4 livres et fus me promener en la place de Bellecour, la plus belle de l'Europe. Je me rappelai ce trait de l'empereur Constance. Quand on le conduisit la première fois en la place de Trajan, à Rome, et qu'il se vit environné de tout ce que l'architecture a pu imaginer de plus noble et de plus sublime ; ce fut alors que, confondu et comme anéanti au milieu de tant de grandeur, il avoua qu'il ne pouvoit se flatter de faire jamais rien de pareil : — Mais je pourrois, dit-il, faire exécuter une statue équestre semblable à celle de Trajan, et j'ai dessein de le tenter. — Sur quoi Hormidas lui dit : — Prince, pour loger un cheval tel que celui-là, songez auparavant à lui bâtir une aussi belle écurie. Comme on demandoit au même Hormidas ce qu'il pensoit de Rome : — Il n'y a qu'une chose qui m'en déplaise : c'est que j'ai ouï dire qu'on y meurt comme dans le moindre village.

Du reste, j'ai toujours pensé comme *l'Ami des hommes*[1] sur les statues de Louis XIV à Lyon, à Dijon, à Montpellier, à Valenciennes, à Paris, etc... Cet air impératif et dédaigneux qu'on leur donne est ou puéril ou fâcheux. César, Cromwel et autres, nés simples particuliers, et qui, à force de bien, de mal, de travaux, étoient parvenus à commander à toute leur nation, pouvoient être flattés de graver en bronze cette domination qui étoit leur ouvrage : mais Louis XIV et Louis XV, qui à l'âge de six mois recevoient les hommages des ambassadeurs, qui à cinq ans donnoient des lois par droit de naissance et d'amour des peuples, qui n'ont jamais connu un égal, ne devoient pas commander en piédestal. Ils auroient dû ordonner qu'on les plaçât tendant la main à une populace empressée, la regardant avec des

1. Le marquis de Mirabeau, économiste et philanthrope, père du célèbre orateur.

yeux de père, et leur distribuant leur trésor : il falloit mettre au-dessous pour inscription : *Louis élevé pour mieux voir les besoins de son peuple.* Je voudrois qu'un roi eût dans la bouche ces paroles d'un bon prédicateur de nos jours, et qu'elles fussent l'expression de ses sentimens : « O vous tous qui souffrez, qui portez des fardeaux trop pesans, vous qui avez soif, accourez, je suis le père des pauvres, l'ami de l'orphelin, l'appui de la veuve. Que la majesté qui défend mon palais ne vous repousse point : une garde qui entoure la bonté n'effraye ni les besoins ni les larmes. Grands de mon empire, ministres de mon pouvoir, prêtres de la loi sainte, auguste famille, amis de mon cœur ! non, non, ce ne sera plus mon crime, si le moindre de mes sujets est dans la souffrance, faites-moi connoître ses besoins, et je proteste aux cieux, à la terre, à mon royaume, à mon cœur de ne jamais rejeter un infortuné toutes les fois que je pourrai le secourir. Ah ! sire, à cette touchante parole, je crois entendre quelque mère comme celle qu'avoient frappées les discours du Sauveur, dont les grands rois sont une si vive image. Je crois l'entendre s'écrier : Heureux le sein qui vous a porté ! heureuses les mamelles qui vous ont allaité ! et toute la nation répéter de concert : Que le monarque ami du pauvre vive et soit béni à jamais ! [1] »

Je fus voir encore la célèbre horloge de Saint-Jean, construite en 1598 par Nicolas Lippius, de Bâle, rétablie et augmentée par Guillaume Nourrisson, habile horloger de Lyon. La plus ancienne horloge est celle de Richard Walingfort, abbé de Saint-Alban en Angleterre, qui vivoit en 1326. La deuxième, de Jean de Doudis, à Padoue, en 1344 ; ce bel ouvrage lui mérita le nom *d'horlogius* que sa famille subsistante encore à Florence se fait honneur de porter. La troisième est celle du Palais à Paris, pour laquelle Charles V fit venir d'Allemagne Henri de Vic : elle fut faite

1. Péroraison du sermon sur *la Cène*, par M. Besplas, en 1776.

en 1370. La quatrième est celle que Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, enleva de Courtrai, et fit placer sur la tour de Notre-Dame de Dijon en 1382. Henri II fit faire celle d'Anet où l'on voyoit une meute de chiens qui marchoient en aboyant et un cerf qui avec le pied frappoit l'heure.

Tout le monde connoît la fameuse horloge de Strasbourg ou du moins en a entendu parler. Conrad Dosypodius, qui a donné une description de ce bel ouvrage en 1581, en est regardé comme l'auteur, non Copernic, comme le veut la tradition populaire, à cause de son portrait que l'on voit au bas de l'horloge.

Les comtes de Lyon,[1] forcés par trois arrêts du parlement de plier sous l'autorité de leur archevêque, ont commencé, le 1er octobre, à se servir des nouveaux bréviaire et missel du diocèse, à suivre le rit prescrit par le prélat, à porter la soutane, enfin à rentrer dans le devoir et l'ordre; toute la France a lu et admiré les mémoires de M. de Montazet qui réclamoit le droit commun, les bonnes règles et la discipline ecclésiastique. Ce procès honteux pour les comtes leur a coûté 100 mille écus. Le prélat, par sa fermeté, sa patience et son crédit est venu à bout de mettre la réforme dans un chapitre enorgueilli de sa noblesse, de ses privilèges et de sa liberté : il a fait ce que tant de cardinaux et de prélats n'avoient osé entreprendre. Cette victoire fera époque dans l'histoire ecclésiastique de Lyon. Il en a usé avec tant de modération qu'il a laissé aux chanoines le premier degré de juridiction, leur a accordé d'autres droits qu'ils avoient perdus par les arrêts. Les boutefeux qui avoient entraîné le chapitre sont morts à la fin du procès, et la concorde paraît s'être rétablie depuis. N'étoit-il pas juste que les capitaines fussent soumis à leur colonel? selon l'expression du roi même, qui condamnoit leur folle entreprise.

1 Chanoines comtes de Lyon.

Je ne dirai rien sur Lyon, parce qu'il y auroit trop à dire. Je n'y restai d'ailleurs qu'un jour, à la fin duquel je vins me reposer au palais épiscopal, arranger mon paquet et faire mes adieux au maître.

Le 22, après avoir entendu la messe à Saint-Jean, m'être muni d'une tasse de chocolat à l'Oratoire, où j'eus le plaisir de converser avec le P. Guibaut, grand préfet, homme d'un vrai mérite, je quittai Lyon avec plaisir, me sentant pressé par le cercle étroit de mes vacances et ayant encore plus de soixante lieues à faire.

Au sortir de la ville, je vis sur la montagne les restes d'un aqueduc romain. Son étendue étoit de sept lieues depuis le Furan en Forez jusqu'à Lyon, où il conduisoit l'eau de cette rivière. On fait honneur de ce fameux aqueduc au triumvir Antoine qui y employa plusieurs légions, pendant le long séjour qu'il fit dans les Gaules. Je croirois plutôt qu'il est dû à Auguste.

Cet aqueduc, construit en syphon, avoit à franchir deux hauteurs et deux vallées : il montoit et descendoit comme elles. Il a fallu quinze siècles pour découvrir les traces de ce prodige de l'art, que la barbarie de nos ancêtres avoit laissé tomber dans l'oubli : et quand le hasard les a remises au jour, la ville a refusé de faire les avances nécessaires pour en dessiner du moins le plan et les ruines!

Il a fallu qu'un amateur éclairé (M. de Lorme) en fit les frais. Après avoir tout surmonté, ce qu'il a gagné c'est qu'on s'est moqué lui, quand il a voulu, les preuves en main, faire honte aux Lyonois modernes de leur négligence et de leur insensibilité.

Feu M. le comte de Caylus, animé par les récits que M. Soufflot, architecte du roi, lui avoit fait de ce bel aqueduc, chargea quelqu'un d'en lever les plans et d'en faire les dessins. Il lui envoya même des sommes considérables. M. de Caylus est mort sans voir le fruit de ses dépenses.

Je fus diner à l'Arbresle, bourg à l'abbé de Savigni[1], dont on voit l'ancienne forteresse; deux portes, deux rivières, une assez jolie église; douze cents communiants. J'arrivai à Tarrare, autre bourg fort peuplé. A un quart de là, on rencontre deux poteaux, limite du Lyonois et du Beaujolois : la montagne si fameuse est de cette dernière province. Je mis plus d'une heure pour la franchir. J'étois au dessus à la nuit tombante, je n'avois pas envie de chanter *Tarare Pompon*[2]. Je descendis donc doucement à Fontaine où je logeai à la Poste. Un abbé me dit avoir été gelé, le 8 juin, sur cette montagne où il trouva un pied de neige. Il y a quarante ans qu'on l'a percée. Jamais les Romains ne se seroient avisés d'ouvrir de Lyon à Roanne un passage dans un pays aussi triste et aussi sauvage. Je bénis Dieu, en arrivant à la Poste, d'en être délivré avant la nuit fermée. Le passage difficile dégoûte de prendre le chemin de Moulins; cependant la Poste est assez fréquentée. On n'y voit point ou très peu de rouliers.

Je passai le 13 à Saint-Symphorien-de-Laye[3] : à l'Hôpital[4], les montagnes du Beaujolois et du Forez semblent s'abaisser et se perdre, pour laisser découvrir une belle plaine de quatre lieues où est située Roanne.

Cette ville, sur la Loire, est fort ancienne puisque l'itinéraire d'Antonin en parle sous le nom de *Rhodunna*. On y traverse la Loire sur deux ponts de bois, dont celui qui entre dans la ville à cent dix pas de long. On m'assura que depuis la construction de ces ponts, en 1749, la ville a augmenté de moitié, et qu'elle renferme à présent dix mille âmes. Tous les dictionnaires géographiques nous disent que la Loire commence à y être navigable tandis que je vis

1. Savigny, célèbre abbaye près de l'Arbresle (Rhône).
2. Passage du célèbre opéra de *Tarare*, par Beaumarchais, sans aucun rapport, bien entendu, avec la ville de Tarare.
3. Saint-Symphorien-de-Lay, arrondissement de Roanne (Loire).
4. L'Hôpital, commune de Perreux (Loire).

à ce port dix à douze bateaux qui descendent de Saint-Rambert[1] en Forez à dix lieues de Roanne : il est vrai qu'il y a une cascade à Villeret[2], qui est dangereuse. La Loire était fort basse, et les mariniers, avec plus de quatre-vingts bateaux chargés, attendoient l'eau pour descendre.

Cette ville a des Minimes, Capucins, Ursulines, des dames de Sainte-Elizabeth et des Joséphites qui tiennent le collège, fondé par Jacques Coton en 1695, tenu jadis par les Jésuites. Ce Jacques Coton étoit neveu du fameux père Coton, né à Roanne, d'abord otage et caution en cour pour les Jésuites, après leur rappel, et qui sut si bien s'insinuer qu'il devint confesseur d'Henri IV. Aussi, disoit-on alors, *nous avons un bon roi, mais il a du coton dans les oreilles*. Comme on ne l'aimoit pas, non plus que *Conchini*, maréchal d'Ancre, on publioit qu'il falloit se défaire de *l'ancre* et du *coton*. Au dehors est une manufacture fameuse de boutons, établie par M. Alkok, anglois.

Je fus voir le cabinet d'histoire naturelle de M. Passingues, marchand droguiste : c'est le plus complet, le plus curieux et le mieux logé que j'aie vu dans ces provinces. Il est riche surtout en minéraux, en fossiles, en marbre; il a deux gros morceaux de charbon de terre, tirés de Saint-Etienne-en-Forez, qui sont veinés de bleu, de rouge et de verd. Les coquillages lui manquent. Il y a joint une bonne bibliothèque sur l'histoire naturelle surtout. Il me parla de M. de Morveau[3] qu'il estime beaucoup. Cet amateur est un honnête homme, fort estimé dans le canton, et qui a bien des connoissances. Il parcouroit alors le premier volume des *Suplements de l'Encyclopédie,* et me dit avoir lu avec grand plaisir les articles : *Pagus Augustodunensis, Pagus Alsensis* et *Alise,* dont l'article était plein d'une érudition

1. Saint-Rambert, arrondissement de Montbrison (Loire).
2. Villeret, canton de Roanne (Loire).
3. Guyton de Morveau, collaborateur de Buffon.

recherchée, mais qu'il n'en connoissoit pas l'auteur désigné seulement par un C. Je lui demandai s'il seroit curieux de savoir son nom. — Oui, sans doute; j'estime ceux qui m'instruisent. — Eh bien! lui dis-je, ouvrez la préface du premier volume, vous le verrés, et l'auteur est dans votre cabinet. Il me sauta au cou dans le moment, et m'embrassa tendrement.

Je le priai à mon tour de me dire s'il connoissoit la voie romaine qui de Clermont passoit à Vichi et à Roanne, et s'il n'y avait point en cette ville des restes d'antiquités. — Je ne connois que les ruines d'un temple, à l'extrémité du faux-bourg, où je vous conduirai. Les murs abatus n'ont plus que 12 pieds de hauteur et 7 à 8 d'épaisseur. Sur le revêtissement et la bâtisse, j'y reconnus celle du temple de Janus à Autun. Mon conducteur me dit avoir trouvé plusieurs médailles dans le champ voisin.

Cette ville bien percée est fort vivante; les grandes routes d'Auvergne, de la Bourgogne, du Bourbonois et du Lyonois y aboutissent et rendent le pays commerçant. Le pont sur la Loire lui est très utile; on la passoit autrefois dans un bac.

J'en sortis à quatre heures et par un chemin aussi plein et plus beau que celui de Dijon à Gevrey; je me rendis à Saint-Germain-l'Epinasse [1], village du Brionois, où je lus mon article au curé. Le lendemain je fus déjeuner à Saint-Forgeux [2], autre village du Brionois et la dernière paroisse du diocèse de Lyon, qui confine près de là à celui de Clermont et à celui d'Autun. M. l'archevêque m'avoit recommandé de voir ce curé, comme le plus respectable du canton. Mon espérance ne fut pas trompée : c'est un homme poli, habile dans les sciences ecclésiastiques, plein de zèle pour les devoirs de son état. Sa paroisse écartée est de

1. Saint-Germain-l'Espinasse, canton de Saint-Haon-le-Châtel (Loire).
2. Canton de la Pacaudière (Loire).

cinq cents communiants; il a rétabli l'église et le presbytère depuis six ans qu'il a été nommé par M. l'abbé de La Goute, procureur spécial du prieur d'Ambierle, et qu'il fut forcé par son évêque d'accepter ce bénéfice à portion congrue. Son vicaire le seconde parfaitement. Comme il n'y a point de cabaret dans le village, les gens éloignés ont ordre, le dimanche, de venir boire un coup à la cure et s'y chauffer : personne ne sçavoit lire quand il est entré, car il n'y a point de maître d'école. Le pasteur (M. Berthelin, de Montbrison) s'est réduit à faire l'école tour à tour avec son vicaire : une bonne dévote, qu'il a amenée de son pays, instruit les filles à part, et déjà presque tous sçavent lire; les enfans l'apprennent à leurs pères et chacun est en état, le dimanche, de lire l'évangile et l'ordinaire de la messe.

Je fus désolé de ce qu'une maudite fièvre, qui depuis un mois tourmentoit cet excellent curé, ne lui permettait pas de causer longtems : heureusement qu'il avait la matinée bonne. On se doute bien que sa bibliothèque est mieux fournie que sa cave : elle est ornée de tous les meilleurs livres de piété, Mésenguy, Racine, Bossuet, Massillon, etc. Son village est marécageux; l'air y est malsain; aussi le curé est-il souvent malade. Son évêque lui a parlé de permutation. — Changer? a-t-il répondu, il vaut mieux mourir en mon petit bénéfice qu'en un meilleur; les canons ne me permettent pas ce changement; laissez-moi finir ma pénible carrière avec mes pauvres gens que j'ai eu tant de peines à humaniser et à instruire. Sa paroisse d'ailleurs l'a conjuré avec larmes de ne la pas abandonner.

Je quittai avec respect ce saint prêtre et tout embaumé de l'odeur des vertus qu'il respire, j'ai pris le chemin de l'Epinasse où j'ai vu le vieux château de cette famille noble du Brionois, alliée aux La Guiche. La chapelle, près la tour, étoit la mère église de Saint-Germain et de Saint-Forgeux. En suivant la *Teissone,* qui vient d'Ambierle,

j'arrivai à Noailli[1] dont la moitié de la paroisse est du Brionois et l'autre du Lyonois.

Le curé, cousin de celui que je venois de quitter, me donna la notice de sa paroisse, et voulut me retenir à souper. Ce village est sur la hauteur en belle situation d'où l'on voit en plein le beau château du prince de Montbaré à Changi, et Ambierle, ancienne abbaye réduite en prieuré de Bénédictins réformés, au nombre de sept; ils ont là un noviciat où nos moines de Saint-Vivant[2] envoyent leurs *candidats*. L'église est fort belle. L'abbé de Magnac, prieur, a son château au bas de la montagne. Je m'informai si ce riche bénéficier et M. Terrai de Rozière, neveu du fameux controlleur général, qui a plusieurs terres en ces cantons, soulageoient les pauvres ; j'apris avec douleur qu'ils n'avoient pas donné un écu dans ces derniers tems de misère ; l'agent de M. Terrai répondoit que son maître fait ses aumônes à Paris.

Je fus charmé de rester à souper pour jouir de la conversation de M. d'Arles, curé de Saint-Georges, près Montbrison, qui jouit d'une prébende de 600 francs à Noailli ; il a été douze ans proffesseur de théologie au séminaire de Saint-Charles à Lyon, nommé par M. l'archevêque; c'est une preuve que ce prélat se connoît en homme de mérite. J'ai peu vu d'ecclésiastiques qui portent la parole avec autant de grâce et de facilité ; comme il est fort instruit et qu'il cause volontiers, il m'aprit bien des anecdotes du diocèse de Lyon, du primat et d'autres évêques.

Il nous raconta une conférence entre M. de Montazet et M. de Cicé[3] sur l'odieuse affaire d'Auxerre, où le premier poussa fortement cet évêque entreprenant. Je sçus que la préface avec la *Vie de M. Rolin,* à la tête de ses opuscules,

1. Canton de Saint-Haon-le-Châtel (Loire).
2. Saint-Vivant-de-Vergy, commune de Nuits (Côte-d'Or).
3. Jean-Baptiste-Marie Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, successeur de M. de Caylus et auteur de la réaction contre les doctrines jansénistes de son prédécesseur, chères à Courtépée.

qui fait si mal au cœur à l'évêque d'Auxerre[1], est de M. l'abbé Bazire, secrétaire de M. de Lyon, jadis précepteur des frères Étienne, libraires. Il nous raconta ses disputes avec les Sulpitiens dès le tems de son séminaire à Saint-Irénée, comme il vengea *Nicole* de leurs calomnies, et les confondit par les citations. Le proffesseur en fit ses plaintes à l'archevêque qui, en ayant appris le sujet, lui dit : « Il peut avoir tort dans la forme, mais vous avez tort dans le fond..... » Je lui citai à cette occasion le trait du prince de Gonzague, à Oulins, envers M. Piquet[2], qui le fit bien rire, ainsi que le curé de Bouen[3] son ami, et celui de Noailli.

Je m'en séparai avec peine pour descendre à la Bénissons-Dieu[4], abaye de Bernardines, jadis de Cisterciens, qui ont échangé en 1596 avec les dames de Meyemont[5] en Auvergne. Cette abbaye fut fondée sous Louis VII, en 1138, par les libéralités de Guy comte de Forez, d'Islin, vicomte de Mâcon, et autres grands seigneurs. Françoise de Nerestant en fut la première abbesse, morte en 1652. Mme de Jarente, cousine de l'évêque d'Orléans, l'est actuellement. Elle a profité du crédit de son parent pour faire rebâtir magnifiquement sa maison, en 1765 ; la façade a trois étages, à dix-sept croisées, et il n'y a que treize religieuses de la filiation de Clairvaux. L'église est vaste ; la chapelle *Nerestane* très belle est ornée de marbre de Gênes, de sculpture et de peinture ; les cœurs de Philibert, Jean, Claude et Charles de Nerestant, père, frère et neveux de l'abbesse, morts au service du roi, reposent sous le maître autel avec leur épée. Leurs corps sont aux Carmes de Lyon dont leurs ancêtres sont fondateurs. Je copiai les épitaphes et l'inscription de la fondation.

1. M. de Cicé.
2. V. plus haut, p. 192.
3. Boen-sur-Lignon, arrondissement de Montbrison (Loire).
4. Canton de Roanne (Loire).
5. Commune d'Olliergues (Puy-de-Dôme).

Cette abbaye, située dans un fond, est de la paroisse de Briennon [1], et le village de celle de Noailli, à une demi-lieue de la Loire, deux lieues de Charlieu, et deux lieues et demie de Roanne. J'en sortis à dix heures pour me rendre à Briennon, paroisse de cinq cents soixante communiants, dont dépend Maltaverne, village en Bourgogne : Amblard de Terrai en étoit seigneur en 1500 ; Laurent de Terrai vendit cette terre à Henri d'Orgeroles, seigneur de Comier en 1625 ; elle appartient aujourd'hui à M. de Lillebonne. On dit, dans le pays : *Brinon* à 200 toises de la Loire, vis-à-vis Pouilli où est le port. L'ancien château, aux moines de Marcigni, subsistoit encore en 1512 : il fut détruit du tems des guerres de religion.

De là je passai la Loire à gué vis-à-vis Saint-Pierre-de-Noailli, où je rencontrai un bon gros curé qui me pressa fort de coucher chez lui. Il est logé en évêque, à ses dépens, et a bien fait réparer son église. Cette paroisse de deux cent cinquante communiants est du diocèse et du bailliage de Mâcon.

Je fus coucher à Fleurie-en-Montagne [2], gros village du Mâconois, remarquable par son vignoble fort étendu. Bon bénéfice, à M. Louis Lamare, d'Autun, qui le mérite bien ; jolie église, six cent cinquante communiants.

Le curé a dans son salon vingt-six oiseaux empaillés de différente espèce. Ayant appris le soir que M. du Ryer [3] de Marcigni, cet homme de lettres vraiment estimable, dont j'ay fait mention l'an passé, étoit chez M. Perroy son beau-père à Fleurie même, je courus l'embrasser. Après avoir causé quelque tems avec lui sur la voie romaine de Roanne à Avrilli, je partis pour Iguerande [4], dont l'église est située sur l'éminence ; la Loire coule au pied et reçoit deux tor-

1. Canton de Roanne (Loire).
2. Canton de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire).
3. V. plus haut, p. 65, 91.
4. Canton de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire).

rens. Cette paroisse de sept cents communians, fort écartée, est partie Lyonoise et partie Brionnoise; son nom, autrefois *Aigrande*, vient d'*Aqua grandis*, étant arrosée, de chaque côté des montagnes, de six ruisseaux ou torrens, et les bas à l'ouest par la Loire qui l'inonde souvent. L'église vaste, à trois nefs voûtées de cent trente-huit pas de long (car je la mesurai), annonce le séjour en ce lieu des Bénédictins de Marcigni. L'ancienne église paroissiale étoit plus haut; on en voit encore le chœur qui sert de chapelle de Saint-Marcel.

De là je descendis au Palais [1], château ancien à M. le marquis de Digoine, dernier rejetton d'une branche cadette de l'illustre maison de Digoine; ce seigneur, peu riche, jeune, spirituel, qui a des connoissances et qui m'étoit venu voir à Dijon [2], me reçut très honnêtement et m'engagea à prendre un lit; comme il n'étoit que quatre heures, je montai à Mailli, qui est la paroisse, où je lus au curé son article. Il fut étonné de mon exactitude : je vérifiai encore devant lui Jonzi et Saint-Martin-du-Lac, villages de son voisinage, pour m'éviter la peine d'y aller. En me promenant dans son jardin, d'où il jouit d'une vue fort étendue, il me fit remarquer les différens villages du Mâconois et du Brionois, et la haute montagne *du Chérat*, où l'on fait les observations pour le méridien par ordre de M. Cassigni.

Je revins au Palais dont le seigneur me fit voir ses titres; j'y glanai plusieurs particularités sur les anciens seigneurs voisins. Je vis que le fief *de la Palu* avoit appartenu, au quinzième siècle, à une branche de la Palu de Bouligneux, que de là Mailli fut surnommé *Mailli-la-Palu*. Je découvris que trois châteaux de la paroisse d'Iguerande, qu'on ne connoît plus, subsistoient au quatorzième siècle : tels que

1. Commune de Mailly (Saône-et-Loire).

2. Ferdinand-Alphonse-Honoré de Digoine, marquis du Palais, député de la noblesse du bailliage d'Autun aux États généraux, né le 15 mai 1750, décédé à Versailles le 18 février 1832.

ceux de *la Motte Cau,* de *Montfornier* et de *la Forêt;* celui du Palais fut brûlé par les reîtres qui s'emparèrent de Semur en 1576. Je vis aussi que Pierre de Luzi, bâtard d'Oyé, ayant épousé Antoinette du Palais, avoit été seigneur du lieu, en 1418, et pannetier de Philippe le Bon, en 1419.

Un autre titre m'apprit que Guillaume de Tenarre, seigneur de Souterrain, épousa Jeanne de Vichi qui eut en dot Draci-le-Fort, en Charollois[1], en présence de noble homme Bertrand de Thiart, chevalier, et de Claude de Vichi, damoiseau, en 1440, ce qui prouve l'ancienneté des Thiart. Le Palais est apellé *Châteaufort* en 1396, et relevoit de Marcigni en 1280; maintenant, du roi comme baron de Semur.

Je me rendis à pied, mon cheval étant blessé, le 17 au matin, à Semur, où M. Terrion[2] le plus riche bourgeois, et le mieux logé du pays, me reçut avec bonté.

J'y vis notre bon doyen-curé[3], ami de la paix, et qui n'a pu en jouir par les procès et les calomnies de l'ex-capucin Barier. Son chapitre suprimé lui vaudra cent louis, et par les tracasseries il n'a que 600 livres. Il faut qu'il attende en jeûnant la mort de cinq chanoines, auxquels on paye pension, pour être à son aise, et il a cinquante-huit ans et un procès ruineux avec l'ex-capucin. On doit convenir qu'il est digne d'un meilleur sort, et qu'il a peut-être eu tort de refuser la cure de Blanzy.[4]

J'eus le plaisir de souper et dîner, le lendemain, avec l'aimable abbé Dupuy de Saint-Martin[5], qui a hérité de ses ancêtres le goût de la littérature, et à qui je suis redevable de bonnes notes sur le Brionois. Comme j'ai parlé de Semur assez au long dans le récit de mon premier voyage, je n'en dirai rien ici davantage. Je n'y trouvai pas M. l'abbé Geof-

1. Ou plutôt en Chalonnais.
2. V. plus haut, p. 65, 88.
3. Etienne de Charme. V. plus haut, p. 64.
4. Canton de Montcenis (Saône-et-Loire).
5. V. plus haut, p. 89, 153.

froy[1], que j'apelle le *Socrate* du canton; il étoit au Pasquier. J'ai eu la satisfaction de le voir ici dans ma chambre, et de causer avec cet homme de lettres très estimable.

Je partis pour Brian[2], le samedi soir 18 : j'y passai le 19 et 20 à travailler chez M. Potignon[3], et j'emportai huit feuilles de notes. Je n'ai trouvé nulle part un champ si fécond, où j'ai pu glaner, que dans le cabinet de ce laborieux bourgeois. Depuis vingt ans, il s'occupe à copier les vieux titres qu'il lit facilement; il a presque toutes les familles nobles du Brionois et du Charolois; et il a rendu de grands services à plusieurs gentilshommes. Il m'eût fallu huit jours *pour voir le fond du sac* : il a un petit médaillier et plusieurs morceaux d'histoire naturelle. Il s'est justement acquis la réputation du plus honnête homme du pays, du plus obligeant, comme du plus instruit. Il est dans sa famille nombreuse comme un patriarche : il me sembloit voir Caton, au milieu des Champs-Elisées, donner ses ordres : *His dantem jura Catonem*. Je vis chez lui son frère, dom Potignon, prieur des Bénédictins de Marcigni, qui me fit part d'un mémoire fort détaillé sur les vieilles prétentions des Clunistes contre Mme la prieure : c'est le pot de terre qui veut lutter contre le pot de fer, surtout depuis l'arrêt contradictoire du conseil du roy en 1747, qui déclare ce bénéfice féminin. Je ne laissai pas d'en tirer quelques notes pour mon Marcigni.

Je vis dans les papiers de M. Potignon les lettres très honorables de l'érection de la baronnie de Saint-Sernin[4] et de la terre de Boyer en comté, sous le nom de Vauban, en faveur d'Antoine Le Prêtre de Vauban, lieutenant général des armées, qui a servi cinquante-deux ans, s'est trouvé à quarante-quatre sièges et plusieurs actions où il reçut seize

1. V. plus haut, p. 65, 88, 89.
2. Canton de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire).
3. V. plus haut, p. 153.
4. Saint-Sernin, aujourd'hui Vauban, canton de la Clayette (Saône-et-Loire).

blessures. Il était neveu de notre illustre maréchal de Vauban, issu d'une branche cadette de cette maison, et avoit épousé Anne-Henriette de Busseul, fille unique du comte de Saint-Sernin, d'une des plus anciennes maisons de Bourgogne, connue dès l'empereur Othon et Hugues Capet.

J'aperçus de là Saint-Christophe, à M. de Tenay, maison du Bugey, sur l'Ain, où sont les vestiges d'un ancien château, dont les seigneurs s'établirent en Bourgogne dès le treisième siècle. Josserand de Tenay[1], chevalier, étoit seigneur de la Tour-de-Vers[2] et de Bezanceuil[3] en Mâconois, mort en 1280. Ils vinrent à Saint-Christophe[4], en 1460, par le mariage de Catherine de Lavieu, dame du lieu. Ils étoient si distingués que les États du Brionois ayant représenté à Louis XI et à Charles VIII, qu'épuisés par les guerres passées, ils ne pouvoient aller à Paris ou à Dijon prêter serment de fidélité, ils le prioient de nommer un noble du pays pour le recevoir : le roy désigna Jean de Tenay, baron de Saint-Christophe en 1488.

M. Mathieu, d'Oyé, curé, voulut me régaler comme un ancien camarade de séminaire. C'est vraiment un bon prêtre qui aime son état.

Malgré les empressemens de ces MM. de Brian, je les quittai le 20, après midi, pour avancer chemin. M. Potignon eut l'attention de me donner son valet pour me conduire jusqu'à Oyé, d'où, après avoir salué le curé[5], je descendis à Amanzé que je brûlai, et j'arrivai à nuit fermée à Saint-Symphorien[6]. J'eus la douleur de n'y pas trouver le pasteur qui m'avoit si bien reçu à mon premier passage[7] : il étoit parti le matin pour Beaujeu. Mais j'y trouvai ma

1. Tenay, canton de Saint-Rambert (Ain).
2. La Tour-de-Vers, commune de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).
3. Commune de Bonnay (Saône-et-Loire).
4. Canton de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire).
5. François Bouthier, curé d'Oyé depuis 1771. V. plus haut, p. 167.
6. Canton de la Clayette (Saône-et-Loire).
7. V. plus haut, p. 164.

cellule et un bon lit dont j'avois besoin. Je fus charmé de l'obliger en faisant, le lendemain matin 21, un baptême; je déguerpis aussitôt, et après avoir dit bon jour au curé du Bois-Sainte-Marie, je vins dîner à Rambuteau : on fut aussi surpris que bien aise de me revoir.

Je quittai à deux heures *le temple de la piété et de l'hospitalité,* pour monter à Baubry [1], paroisse de cinq cent vingt communians, de difficile desserte à cause des montagnes et des écarts. Ce lieu est remarquable par ses excellens navets comparables à ceux de Saulieu, par son ancien château d'Artus, et par celui de Courcheval à M. de Fautrières. J'y descendis et j'y vis au salon le portrait de Henry de Fautrières, abbé de Cluni, et depuis évêque de Saint-Flour, en 1320. Je regrettai infiniment de n'y pas trouver le seigneur, homme de lettres, que je sçavois avoir une bonne bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle : il étoit en vendange à Roanne. Je laissai au pied du tableau du saint évêque une feuille qui exprimoit mes regrets. Ce seigneur, depuis, par deux lettres, m'a marqué les siens et m'a donné un détail sur son cabinet qui, après celui d'Agey [2], me paroît le plus riche et le plus curieux de la province.

Sa famille est des plus anciennes : j'ai trouvé un Anthelme de Fautrières en 1060, qui souscrivit à la dotation du prieuré de Blanzy, en qualité de chevalier. Il eut d'Elisabeth de Brancion, Girard qui continua sa postérité, et Marie une des premières religieuses de Marcigni où l'on ne recevoit que des filles de condition. Girard se croisa avec Godefroi de Bouillon et épousa Alix de Semur, nièce de saint Hugues, abbé de Cluni : Guy, son fils, épousa Huguette de Vergy, en 1150, dont il eut Hugues, seigneur de Courcheval, qui se

1. Canton de Saint-Bonnet-de-Joux (Saône-et-Loire).

2. Agey, canton de Sombernon (Côte-d'Or), où Marie-Gabrielle de Pons, veuve d'Henri-Anne de Fuligny-Damas, avait *rassemblé* un cabinet d'histoire naturelle, le plus riche et le plus complet de la province. V. Courtépée, *Descript. du duché de Bourgogne*, nouv. édit., t. IV, p. 50.

maria à *N.* de Châtillon, dont vinrent Hugues et Henry : le premier s'allia à Marie de Courtenai, et Henry, abbé de Cluni, devint évêque de Saint-Flour, en 1320, ce qu'il suffit de remarquer pour faire voir l'illustration des Fautrières. La terre de Courcheval est dans cette maison depuis 1230. Jeanne d'Urfé, femme de Mathieu de Fautrières, absent, fit hommage au duc Philippe le Hardi de ses terres, à l'exception de la *Tour quarrée de Courcheval, qu'elle ne tient que de Dieu et de l'épée de son mari*. Leur devise étoit : *Tendre et fidelle.*

Plein de regret de n'avoir pas trouvé un seigneur aussi lettré, je tâchai tristement de me rendre à Saint-Bonnet-de-Joux en Charolois, où j'arrivai la nuit. Le curé, que j'avois vu souvent à Dijon pendant son procès qu'il a gagné contre l'ex-procureur Dutel, me fit assez d'accueil et me donna un mauvais lit.

Je me hâtai d'aller dîner à Joncy chez le seigneur[1], jadis notre disciple, qui me reçut comme un ancien maître. J'y vis le pont sur la Guye où Tavanes défit les ligueurs. Je visitai le château (une des quatre baronnies du Charolois), jadis aux Dyo de Montperroux, aux Roche-Baron, maintenant à M. Cotin de Joncy, fils d'un sénateur respectable[2], mort regretté en 1766. De là à Chevaney[3] où je me chauffai chez un curé boiteux, Auvergnat. Je vins coucher à Saviange, terre de M. de Bissi, lieutenant général, seigneur de Pierre, de l'Académie françoise[4], à qui le curé avoit prêté mes deux volumes. C'est un M. Lafouge, bon enfant, frère du bailli de Givri et cousin du P. Lafouge, supérieur de l'Oratoire de Dijon, avec qui je suis tendrement uni. Saviange-sur-Guye est la dernière paroisse du Charolois.

1. Jacques Cottin de Joncy, né le 30 janvier 1756, reçu conseiller au parlement de Dijon le 7 janvier 1775, décédé à Paris en 1798.

2. Pierre-François Cottin de Joncy, père du précédent, né le 10 janvier 1719, auteur du rapport présenté au parlement contre les Jésuites en 1763, décédé le 9 mars 1766.

3. Ou plutôt Germagny, village situé sur la route de Joncy à Savianges.

4. Claude de Thyard de Bissy.

Le 23 je montai à Neuilli [1], terre donnée à la Ferté par Guy, évêque de Chalon en 1116. C'est la maison de campagne de M. l'abbé, bâtie sous M. Filzjan de Chemilli par D. Canablin, alors célérier, depuis abbé. Cette agréable solitude a des jardins et des dehors très jolis.

En passant par Montagni [2], je traversai un beau vignoble pour arriver à Bussi-le-Royal, bourg très peuplé, assez bien bâti, mais mal pavé, pierreux et fort boueux. Le curé (M. Ravet), très poli, me reçut gracieusement, et donna un grand dîner, où se trouvèrent un M. de la Ferté, le P. Latour, mon ami, supérieur du séminaire de Chalon, les curés de Montagni, de Ratenelle, de Corpeau, etc..... Je les amusai pendant tout le repas qui fut fort gai.

Je visitai le vieux château de Tenarre, le nouveau de M. Henrion, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Bussi, la Tour-Bandin où loge M. de Valetine, chevalier de Saint-Louis, beau-frère de M. le président de Bévy [3], une des plus fermes colonnes du temple de la Justice; je vis l'ancien prêche des huguenots, le petit hôpital et la jolie maison de campagne de M. l'abbé la Foy, le coq du village, frère d'un marchand épicier de Dijon, qui voulut le lendemain me régaler à dîner.

Dans le bourg est la tour *Moroge* et celle de *Jamble* brûlées par Casimir en 1576. La peste emporta sept cents personnes en 1630 : le boisseau de bled y valoit alors 4 livres 5 sous (le marc étoit de 24 livres); carrière abondante; assez bons vins; avant dîner je montai à Julli paroisse de quatre cents communians.

MM. Lafoy voulurent bien m'accompagner à Saint-Germain-des-Bois, où M. Laurent, de Givry, frère du docteur Laurent, de Beaune, nous reçut fort honnêtement.

1. Neuilly, commune de Cersot (Saône-et-Loire).
2. Montagny-lès-Buxy, canton de Buxy (Saône-et-Loire).
3. Louis-Philibert-Joseph Joly de Bévy, né à Dijon le 23 mars 1756, reçu conseiller au parlement le 18 janvier 1775, président le 13 février 1777, décédé dans la même ville le 21 février 1822.

De là, samedi 25, à la Charmée, dit le petit Cluni. Il n'y resta après la peste de 1530, que quatre maisons.

Enfin à Chalon, à midi, où passant devant le cabinet littéraire de M. de Livani, je fus arrêté pour dîner. Il fit plus : il me paya 80 livres pour mes livres vendus, ce qui répara un peu le vuide de ma bourse.

Je fus visiter mon hôte de Sainte-Marie [1] qui me donna le soir une compagnie qu'il savoit m'être très agréable : celle de deux aimables Dijonois, MM. Marlot, chanoine, et le prieur-curé de Saint-Laurent. Ce dernier nous fit rire aux larmes par les contes plaisans dont il nous régala ; passant du comique au sérieux, il nous fit le détail le plus édiffiant de la conversion du chevalier Morizot, de Bèze, philosophe à la mode, qu'il toucha, persuada, et qui mourut dans de grands sentimens de pénitence, l'an passé, à l'hôpital. Les discours du curé et les réponses du malade mériteroient l'impression. Ensuite il nous raconta comment il avait conversé avec l'empereur, à Lyon : j'en ai parlé cy devant [2]. Il nous aprit que ce prince, en passant à Meximieux [3], prit deux œufs frais, pour lesquels l'hôtesse demanda quatre louis... — Les œufs sont donc bien rares ici, reprit l'auguste voyageur ? — Non, M. le comte, mes poules en font tous les jours... Ce sont les empereurs qui sont rares.

Après avoir bien déjeuné chez M. l'abbé Marlot, fils de l'ancien maire de Dijon [4], originaire de Brazey près de Saulieu [5], et avoir examiné son cabinet de physique, j'entrai aux Carmes, où je vis la tombe de Jacques Vallée, seigneur

1. V. plus haut, p. 37. L'empereur Joseph II, qui voyageait sous le nom de comte de Falkenstein, et non sous celui de comte du Nord, comme il a été dit par erreur.

2. V. plus haut, p. 195.

3. Arrondissement de Trévoux (Ain).

4. Claude Marlot, vicomte-maïeur de Dijon de 1750 à 1763, mort le 9 mai de cette année.

5. Brazey-en-Morvan, canton de Liernais (Côte-d'Or).

des Barreaux, conseiller au Parlement. Tout le monde connoît le beau sonnet de ce *Pécheur pénitent :*

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité...

Il avait coutume, à la fin de ses jours de faire souvent une dévote prière, dans laquelle il demandoit trois choses à Dieu : *oubli du passé, patience pour le présent, miséricorde pour l'avenir.*

Voici un trait, peut-être unique dans l'histoire des hommes, et qu'on lit toujours avec un nouveau plaisir : des Barreaux, raporteur d'un procès, fait appeller les parties, leur propose un accomodement : sur leur refus il jette les pièces au feu, et paye de son argent la somme exigée (6,000 livres).

Je voulus encore visiter l'hôpital, le plus propre du royaume. Je n'y vis pas, du moins comme à Paris, cet affreux supplice qu'inventa la tyrannie : des cadavres unis à des corps vivans. Chaque malade a son lit ; deux religieuses et un domestique veillent toutes les nuits sur les besoins des malades.

L'amiral Chabot donna l'emplacement de la maison et y fit de grands biens en 1525. Les habitans, fondateurs de cet hôpital, nommèrent les échevins pour poser la première pierre. Le roi, par lettres patentes de 1529, déclare que les échevins en auront l'administration. La grande salle fut finie en 1571. Le président Baillet et sa femme, bienfaiteurs insignes [1], sont représentés à genoux sur les vitres du chœur. [2]

Nicole de Pontoux [3] donna 50 livres de rente pour le médecin des pauvres. M. Perrault, maire très zélé [4], en a fait

1. Jean Baillet, président au parlement de Bourgogne en 1551, et Marie Foucault, sa femme.

2. V. *Notice historique sur les anciens hôpitaux de Chalon-sur-Saône*, par H. Batault, p. 77. Chalon, 1884, in-8°.

3. Nicolas de Pontoux, médecin, né en 1574, décédé le 9 septembre 1620.

4. Claude Perrault, maire de Chalon, décédé en 1758.

nommer deux et deux chirurgiens. La sœur Ponssard [1], de la famille des Quarré, a fondé les onguents et les sirops pour les pauvres externes de la ville et de la campagne. Jean Vitte, avocat au parlement de Paris, prêtre et protonotaire apostolique, né à Louhans, en 1622, a laissé une rente de 566 livres 13 sous pour qu'un prêtre de l'Oratoire fît une instruction à l'hôpital les mardi et vendredi. Edme Vadot, citoyen de Chalon, légua de bons fonds en 1619. Marguerite de Grandmont, veuve de René de Monconis, y fit beaucoup de bien en 1664, ainsi que Claude de Thiars, comte de Bissi, mort en 1730, Philiberte de Mucie, femme de Louis Quarré, en 1669, Françoise Rigoley en 1691. François Perrault, président à la chambre des comptes de Paris, a rétabli en 1688 la maison depuis les fondemens. M. Madot, évêque, y a fait du bien [2], ainsi que la barone de Traves. Gasparine-Marguerite de Grandmont légua 10,000 livres au *Collège littéral* de cette ville en 1662, et Abigaïl Mathieu, femme d'Edme Vadot, fonda quatre *médailles* pour prix aux écoliers et au maître écrivain. Il y a cent lits et vingt sœurs.

Les religieuses, qui se consacrent au service des malades, peuvent quitter et s'engager dans le mariage : l'exemple en est très rare depuis leur établissement. Elles ne sont point cloîtrées; elles vont veiller et soigner les malades chez les notables de la ville. Les novices, toutes tirées des principales familles, sont longtems éprouvées : elles héritent et peuvent disposer de leur patrimoine. Dans tous les actes elles ne prennent que la qualité de *servantes des pauvres;* c'est en vertu de ce titre que les administrateurs donnent annuellement à chacune *une paire de souliers, deux livres de savon,* par espèce de gages. Le premier jour de l'an, les magistrats vont visiter la maison; la *maîtresse* présente alors les clefs au maire, qui lui répond qu'elles sont en mains de confiance.

1. Marie Ponssard donna à cet effet 6,200 livres en 1689.
2. Par son testament, en date du 18 mars 1753.

La maison a trois chambres fort propres où l'on reçoit les seigneurs et notables bourgeois, ou étrangers malades.

Manufacture à l'hôpital, la seule qui soit à Chalon, où l'on employe des laines du pays. On y fabrique des droguets, tiretaines, serges, bas et bonnets. Plusieurs maîtres avoient dessein d'en élever de pareilles ; mais ils ont été arrêtés par les entraves multipliées des commis. On assujettit nos laines à des plombs, des marques jusqu'aux couvertes ; ce qui met un découragement général ; il y a des visites continuelles des plus gênantes, comme si c'était une ville d'entrée et de sortie du royaume. L'on ne doit pas être surpris que le commerce de Chalon soit beaucoup diminué. Le commerce fuit les entraves : tant qu'elles dureront l'on verra tomber la fabrication de nos laines nationales. Les droits multipliés sur les cuirs ont déjà anéanti entièrement une branche de commerce autrefois si florissante en Bourgogne ; voyez tome II, page 23, 24, où en bon citoyen j'ai osé montrer nos pertes, la source du mal, et indiquer le remède : la liberté.

Par un arrêt du conseil d'État de 1664, Chalon fut désigné pour être le point de partage aux deux mers, pour être le centre du commerce pour les huiles, vins, eaux-de-vie, draperie venant du Languedoc et de la Provence ; mais les droits onéreux ont fait fuire le commerce. Croiroit-on que dix quintaux pesans de marchandise payent de droit 15 livres de Chalon à Lyon pour faire 24 lieues? Tandisque par eau on peut les conduire pour 4 livres 10 sous? Mais, le cœur suffoqué, je m'arrête en disant que Chalon peut contenir neuf mille cinq cents personnes et neuf cent trente maisons.

Oh! pour le coup, il est tems d'arriver au port, après une si longue navigation! Pégase, rétif et las, me refuse le service. Mon troisième volume se distribue ; il me faut faire mille démarches, écrire cent lettres, présenter une requête, etc... Je finis en remerciant le Seigneur qui a dirigé

mes pas et m'a préservé d'accidens. J'ay bravé les chaleurs excessives, les chemins affreux, les montagnes escarpées; j'ai essuyé de mauvais gîtes et des *grabats anglois*[1] : trois fois la nuit m'a surpris dans les bois et je puis dire avec David : *Quantas ostendisti mihi tribulationes multas et malas! et conversus consolatus es me, et de abyssis terræ iterim reduxisti me!* (Ps. 70.)

Mais les seigneurs généreux, les curés honnêtes et instruits, les bonnes notes que j'ai trouvées, l'accueil gracieux que j'ai éprouvé presque partout, m'ont fait oublier mes peines.

......................Juvat meminisse laborum.

On aime à raconter les maux qu'on a soufferts.

Fini, Dijon, le 31 décembre 1777.

P. S. — Je serais ingrat envers ma patrie si, après avoir détaillé mes fatigues et mes courses de 200 lieues, je ne consignois dans mon itinéraire ma vive reconnoissance pour la gratiffication qui m'a été accordée par MM. les élus, le 2 janvier. Elle est d'autant plus flatteuse pour moi, qu'elle a passé d'une voix unanime, et que ces sages administrateurs sont très économes.

Je suis le premier qui ait obtenu cette faveur pendant leur triennalité, avec l'École de chymie. J'avois marqué dans ma requête que, sans avoir le mérite de l'abbé Le Bœuf, j'avois fait, comme ce laborieux écrivain, la moitié de mes voyages à pieds, et que, depuis six ans, je pouvois certiffier avoir fait plus de 800 lieues en Bourgogne : — Oh! dit M. Damas d'Antigni[2], il faut donner un bidet à l'historien de la province.

Chacun alors fit l'éloge de mon *Abrégé* et des articles de

1. V. plus haut, p. 26.
2. Le marquis de Damas d'Antigny, brigadier des armées du roi, élu de la noblesse aux États de Bourgogne, de 1775 à 1778.

Saint-Jean-de-Losne, de Cîteaux, d'Auxonne et *d'Autun* de mon troisième volume, en me félicitant d'être seul et délivré d'un associé insociable qui m'a écorché l'an passé [1], et on m'accorda 1,200 livres. Je reconnois les devoirs particulièrement aux bontés de M. l'abbé de la Goutte qui a bien voulu présenter ma requête.

La Saône ira se joindre aux ondes de l'Euphrate,
Avant qu'un lâche oubli me fasse une âme ingrate.

C. C. Dijon, ce 4 janvier 1778. [2]

1. Edme Béguillet, notaire, avec qui Courtépée s'était associé pour son œuvre et dont il se sépara après beaucoup de difficultés et de luttes. V. plus haut, p. 78.

2. Le voyage de 1776 est publié d'après le manuscrit autographe appartenant à la Société Éduenne; celui de 1777, d'après un manuscrit faisant partie de la belle bibliothèque de M. Eusèbe de Quercize.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 50, ligne 28. Chacun a reconnu le célèbre capitaine calviniste Poncenac dans le personnage que Courtépée appelle Poncenard.

Page 72, ligne 31, et page 73, ligne 20. Ajoutez en note : On peut consulter, à propos de cette affaire, qui paraît avoir beaucoup ému les contemporains, la requête adressée au lieutenant criminel du bailliage de Charolles par Lazare Brigaud, prieur commendataire de Talissieux, curé de Perrecy, accusé de prétendue complicité d'empoisonnement et de subornation contre frère Antoine Villette, dit Hilarion, religieux profès du monastère de Perrecy, Paris, 1762, in-4°, et « Mémoire pour dom Louis-Pascal Brigaud-Desbrosses, prieur titulaire de Perrecy, accusé et intimé contre frère Hilarion, religieux profès du même monastère. » Dijon, de Fay, 1763, in-4°. Il existe aussi, sur cette même affaire, deux mémoires en faveur de frère Antoine Villette, dit Hilarion.

Page 107, ligne 17, *au lieu de* Fleury, *lisez* Fleurey.

Page 108, note, ligne 4, *au lieu de* dans la République, *lisez* dès la République.

TABLE DES MATIÈRES

Autun. — Imp. Dejussieu.

